

Le Monde

THE UNIVERSITY ... SERIALS DIVISION

Le Monde des livres

... romans de la rentrée

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16047 – 7 F

VENDREDI 30 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La solidarité s'amplifie en faveur des sans-papiers africains

AFFRÉTÉS par le ministère de l'intérieur, un avion militaire et un charter ont reconduit, mercredi 28 août au soir, 88 étrangers en situation irrégulière en Tunisie, au Mali, au Sénégal et au Zaïre. Trois sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris seraient parmi les expulsés.

Plusieurs associations ont protesté contre ces expulsions *« massives »* qui seraient entachées de diverses irrégularités. Ces vols sont partis alors que plusieurs manifestations avaient lieu à Paris et en province. Plus de 15 000 personnes ont défilé dans la capitale, davantage que lors des précédentes manifestations.

Lire page 8
et un point de vue page 10

Le gouvernement engage une réforme des retraites des salariés du privé

M. Arthuis propose un système d'épargne par fonds de pension

LE PROJET de fonds de pension pour les salariés du privé prend corps : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a adressé, jeudi 29 août, au patronat, aux syndicats et aux responsables des secteurs économiques intéressés le texte d'un avant-projet de loi sur l'épargne-retraite, qui doit être examiné par le Parlement en octobre ou novembre. La création de ces fonds, gérés selon les techniques de la capitalisation et destinés à compléter les régimes de retraite de base et complémentaires, était inscrite dans le programme présidentiel de Jacques Chirac. Selon le projet du gouvernement, ces *« plans d'épargne-retraite »* prendront la forme de contrats collectifs établis au niveau de l'entreprise, de la branche d'activité ou au niveau interprofessionnel. L'adhésion des salariés restera individuelle et facultative.

Lire page 20



Les éleveurs de bovins expriment leur colère

Le climat social fait chuter le franc

QUELQUES HEURES après le séminaire gouvernemental de rentrée, l'une des catégories sociales en difficulté, les éleveurs de bovins, a organisé une série de manifestations spectaculaires : dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 août, à l'appel des syndicats majoritaires, la FNSEA et le CNJA, quelque 15 000 éleveurs ont envahi routes et autoroutes pour contrôler le contenu de camions frigorifiques et de bétaillères.

Mercredi, l'Elysée avait indiqué que Jacques Chirac recevrait vendredi les éleveurs « marcheurs » de Charroux (Vienne), qui arrivent avec leurs bêtes à Paris à l'appel, cette fois, des syndicats minoritaires. M. Chirac a lui-même affirmé au cours du conseil des ministres que le gouvernement *« soutiendra »* les éleveurs *« dans la crise difficile qu'ils traversent »*. Au cours de la même réunion, le président de la République a invité le gouvernement à *« faire preuve d'optimisme volontaire »*.

Lors du séminaire, le premier ministre a relayé ce discours, tout en reconnaissant que pour l'emploi, *« la situation restera difficile dans les mois qui viennent »*. Alain Juppé a indiqué qu'il fallait *« rendre du pouvoir d'achat aux Français en baissant leurs impôts »*. Le détail des mesures prises sera annoncé à la mi-septembre.

Cependant, le franc a continué jeudi matin à perdre du terrain face au deutschemark. La devise française a même frôlé un instant le seuil des 3,43 francs pour un mark et atteint son plus bas niveau depuis cinq mois face à la monnaie allemande. Les investisseurs étrangers s'inquiètent toujours des tensions sociales et de la difficulté pour le gouvernement d'établir un budget de rigueur en 1997 dans une conjoncture déprimée.

Lire pages 5 et 6

Plébiscité



BILL CLINTON

RÉUNIS en convention à Chicago (Illinois), les délégués du Parti démocrate ont désigné Bill Clinton comme candidat pour un second mandat à la présidence des Etats-Unis.

Lire page 2 et nos « Histoires d'Amérique » (IV) page 9

De l'« amendement buvette » au « décret buvette »

APRÈS AVOIR CHERCHÉ en vain à se faufiler dans les méandres d'un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, sanitaire et statutaire, le fameux « amendement buvette », dont la discussion avait enflammé le Parlement au printemps, est revenu se nicher douillettement dans les discrètes pages estivales du *Journal officiel*. Le « décret buvette », puisque tel doit désormais être son nom, a été pris le 8 août 1996 – signe que l'affaire était pour le moins délicate aux yeux du gouvernement.

Dans ce feuilleton aux multiples rebondissements, un rappel des faits s'impose. La loi Evin du 10 janvier 1991 a posé comme principe l'interdiction de la vente d'alcool dans les stades, principe assoupli par un décret du 26 août 1992, qui autorise une dérogation par an et par club. Tout en continuant pour la plupart d'entre eux à vendre de l'alcool en toute illégalité, les responsables d'associations sportives, qui évaluent les recettes des buvettes à environ un quart de leur budget, n'ont pas manqué de faire pression auprès des parlementaires pour faire sauter ce verrou. Les producteurs d'alcool sont restés quant à eux relativement discrets, la corporation des cafetiers s'insurgeant contre la perspective d'une telle concurrence.

Engagée le 17 février au Palais du Luxembourg, achevée le 15 mai au Palais-Bourbon, la bataille fut rude. Très rude. Emmenés au Sénat par François Lesein (RDSE, Aisne), à l'Assemblée par Edouard Landrain (UDF-FD, Loire-Atlantique), les partisans de l'« amendement buvette » – visant à autoriser la vente d'alcool dans les stades à raison de vingt week-ends par an – ont fait assaut de *« convivialité »* et de *« pot de l'amitié »*, évoquant au passage l'aussi sombre qu'improbable hypothèse d'une interdiction d'alcool dans les buvettes des deux Assemblées. Ils remportèrent la première manche au Palais-Bourbon, en dépit de l'opposition résolue de Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale.

Adopté en première lecture par les députés, l'amendement était repoussé par les sénateurs, rétabli en deuxième lecture au Palais-Bourbon, et finalement supprimé en commission mixte paritaire, non sans une ultime et houleuse séance à l'Assemblée nationale. L'affaire aurait sans doute été entendue si le gouvernement avait, dans cette affaire, parlé d'une seule voix. Ce ne fut pas le cas. Lors de cette longue navette parlementaire, Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a assuré publiquement que le gouvernement *« allait permettre une plus large possibilité d'ouverture des buvettes »* dans les enceintes sportives. Dans la chaleur de l'été, le gouvernement a donc décidé de couper en deux cette poire pour la soif. Le décret du 8 août – signé notamment par MM. Barrot, Gaymard et Drut – prévoit que des dérogations pourront désormais être accordées dans la limite de dix autorisations annuelles.

Jean-Baptiste de Montvalon

■ Epreuve de force au Proche-Orient

L'escalade se poursuit entre Israël et l'Autorité palestinienne. Yasser Arafat appelle à une protestation de masse vendredi 30 août à Jérusalem. p. 4
et notre éditorial p. 10

■ Sang contaminé au Japon

L'affaire du sang contaminé par le virus du sida est entrée dans sa phase judiciaire au Japon. p. 4

■ Afrique du Sud : les Noirs s'affirment dans les affaires

Le pouvoir économique des Noirs s'affirme en Afrique du Sud avec la prise de contrôle par un consortium d'hommes d'affaires noirs d'une filiale de l'Anglo American, le premier groupe du pays. p. 11

■ Madrid se démarque de Cuba

Selon *El Pais*, le gouvernement Aznar s'apprêterait à envoyer un nouvel ambassadeur auprès de Fidel Castro. p. 20

■ Le satellite devance le câble

A la mi-1996, le nombre de foyers français équipés d'une parabole a dépassé le nombre de ménages abonnés au câble. p. 15

■ La 53e Mostra

Jusqu'au 7 septembre, le festival de films de Venise accueille Ken Loach, Jean-Luc Godard, Volker Schlöndorff, Manoel de Oliveira... p. 17

■ L'US Open de tennis

Vainqueur de Nathalie Tauziat, Conchita Martinez tarde à paraître comme la prétendante au titre. p. 14

Un nouveau rythme à l'école

DÈS CETTE ANNÉE scolaire, 772 établissements de l'enseignement primaire bouleverseront leur emploi du temps en adoptant une journée en deux temps : matinée consacrée aux enseignements traditionnels et après-midi aux *« disciplines sans cartable »*, sport et activités artistiques. Ces expériences, mises en place par le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, s'inspirent du système en vigueur dans plusieurs écoles d'Epinal (Vosges). Elles donneront lieu à une évaluation et pourraient progressivement imposer une idée : et si changer l'emploi du temps était un moyen de changer l'école ? Si François Bayrou apparaît fort en retrait de ce dossier, les aménagements des rythmes scolaires s'étendent depuis quelques années. 13 000 écoles, depuis 1991, ont adopté la semaine de quatre jours, même si les bénéfices de cette organisation du temps scolaire semblent faibles.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 830 - 7,00 F

POINT DE VUE

Pour sortir du piège de la déflation

par Alain Madelin

LES prix baissent. C'est le constat que font depuis longtemps les commerçants, les industriels et les consommateurs. C'est cette même baisse que vient d'enregistrer pour le deuxième mois consécutif notre très officiel indice Insee.

Sommes-nous en déflation ? Non, vient d'affirmer le premier ministre. La question est trop importante pour qu'on ne l'examine pas de plus près. Il ne s'agit pas là d'un débat académique mais d'une question fondamentale dont dépend toute la politique économique et sociale. Au diagnostic de l'inflation correspondent un certain nombre de remèdes. A celui de la déflation – qui est l'inverse de l'inflation – correspondent des remèdes très différents.

Pour ma part, cela fait bientôt quatre ans que je m'efforce de mettre en évidence les pressions déflationnistes qui s'exercent sur notre économie et de proposer une politique adaptée. Mais il s'agissait jusqu'à présent d'une idée difficile à faire partager. Car les responsables politiques et économiques n'ont vécu que des périodes d'inflation. L'expérience de l'inflation est mauvaise conseillère en période de déflation.

Les pressions déflationnistes dérèglent les instruments de bord traditionnels du pilotage économique. Les prévisions de nos modèles macroéconomiques ne répondent plus. Les politiques conjoncturelles traditionnelles n'ont plus d'effets.

Ce nouveau contexte déflationniste constitue une tendance lourde de l'économie. C'est d'ailleurs ce que confirme le dernier rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI), qui évoque, pour la première fois explicitement, un risque de déflation pesant sur l'ensemble du monde industrialisé.

Après plusieurs décennies d'inflation, un retournement s'est opéré qui a engagé nos économies dans une phase longue de désinflation de nature à faire apparaître de véritables pressions déflationnistes sur un certain nombre de pays.

Lire la suite page 10

Alain Madelin *est ancien ministre de l'économie et des finances.*

ÉTATS-UNIS Réunie à Chicago, la convention du parti démocrate a officiellement désigné, mercredi 28 août, Bill Clinton et Al Gore comme candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. Le chef de la Maison Blanche, qui est arrivé dans la journée à Chicago, après avoir sillonné le pays en train, devait exposer jeudi sa vision de l'« Amérique du XXIe siècle ». ● LE RITUEL des conventions a montré ses limites avec cette grand-messe dont les enjeux ne sont plus que médiatiques, au détriment du débat politique d'antan. ● A L'EXCEPTION de quelques voix discordantes à gauche, où l'on n'a guère apprécié le virage à droite de la Maison Blanche, les quatre mille délégués démocrates ont été unanimes à saluer le bilan économique de Bill Clinton et à voir en lui le meilleur candidat du parti de l'âne pour faire entrer l'Amérique dans le siècle prochain.

Les démocrates couronnent Bill Clinton pour la bataille de novembre

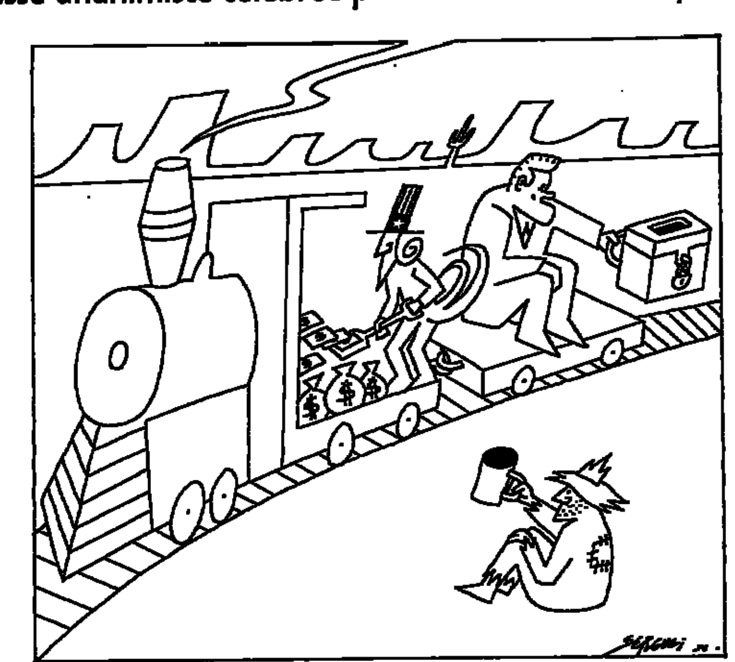
Le savoir-faire du président traversant l'Amérique en train a éclipsé une convention qui, comme chez les républicains, n'est plus qu'une grand-messe unanimiste célébrée pour adouber l'élu du parti : William Jefferson Clinton

CHICAGO
de notre envoyé spécial

L'*Express du XXIe siècle*, qui transportait Bill Clinton et une partie de son équipe de campagne, s'est arrêté, mercredi 28 août, sur les bords du lac Michigan. Après avoir traversé successivement le Kentucky, la Virginie, l'Ohio et le Michigan, le train présidentiel a achevé son parcours en Illinois. Ce voyage ferroviaire de quatre jours a permis à Bill Clinton de porter son message électoral dans l'Amérique profonde et, surtout, de faire monter l'attention médiatique avant son discours de jeudi. Il était temps : faute du moindre suspense, faute, aussi, de pouvoir offrir, comme les républicains, une affiche prestigieuse mêlant anciens présidents et personnalités, tel Colin Powell, la convention démocrate commençait à s'essouffler.

Tout, en effet, n'est plus qu'apparence lors de ces grand-messes que sont les conventions des partis politiques. Leur rôle se limite à confirmer une investiture présidentielle décidée, soit lors des primaires – ce fut le cas pour les républicains –, soit qui s'impose d'elle-même, faute de concurrents, comme chez les démocrates. Dès lors, à quoi bon ? Cette question, déjà posée à San Diego par les républicains, est tout aussi pertinente à Chicago. Il n'est pas impossible qu'à l'avenir la durée de tels rassemblements politiques soit réduite de quatre à deux jours, ce qui en diminuerait le coût – astronomique –, permettrait de gagner en substance et accrocherait plus l'intérêt des électeurs.

Car les sondages sont convergents : l'audience télévisée des rassemblements de Chicago et de San Diego accuse une baisse de plus de 15 % par rapport à 1992. Chaque parti ayant, dans le passé, pâti de l'étalage de ses divisions, la règle d'or est désormais celle de l'unanimisme, tous s'efforçant de démontrer qu'ils ont suffisamment gagné en maturité pour laisser s'exprimer, sans les relever, leurs désaccords. La plate-forme du parti démocrate, adoptée sans la moindre difficulté par les délégués, a été rédigée de façon à s'identifier avec l'image d'éternel *« nouveau démocrate »* que Bill Clinton souhaite donner de lui. C'est aussi celle d'un parti résolument centriste, qui, officiellement du moins, a accepté sans barguigner l'important virage idéologique de la réforme de l'aide sociale.



JIMMY CARTER PRÉFÈRE FONDA

Chacun sait, il est vrai, le peu de cas qu'un nouveau président fait de ses engagements de campagne électorale une fois installé à la Maison Blanche. M. Clinton a tenu bien peu d'entre elles, ce que personne n'a eu le mauvais goût de souligner à Chicago. Mieux vaut égrener la liste de ses succès : 10 millions de nouveaux emplois, un déficit budgétaire réduit de moitié, 100 000 nouveaux policiers dans les rues, l'augmentation du salaire minimum, des lois – courageuses – contre le lobby des armes et contre celui du tabac, la politique d'*affirmative action* en faveur des minorités, etc. La conclusion, déclinée sur tous les tons par les délégués, s'impose donc : *« Bill Clinton mérite quatre ans de plus. »*

Cette volonté de gommer tout ce qui pourrait ternir l'image du grand show médiatique de la convention s'accommode de l'absence de vedettes finalement difficiles à gérer. Jimmy Carter, par exemple, seul ancien président démocrate encore en vie, a préféré accepter l'invitation à se rendre dans le ranch du Montana de ses amis Ted Turner et Jane Fonda, plutôt que d'être obligé de prononcer un discours élogieux pour Bill Clinton, avec lequel ses divergences sont anciennes et profondes. Les conseillers présidentiels se sont facilement consolés. Puisqu'il s'agit de couronner un *« nouveau démocrate »*, point n'est besoin de la présence des « vieux démocrates » trop attachés aux traditionnelles valeurs libérales du parti.

Pour pallier ces absences, les responsables du parti de l'âne ont misé sur l'émotion provoquée par le témoignage de *« citoyens ordinaires »* mais héroïques. Leur exemple sert à magnifier ce rêve américain dont les démocrates, comme les républicains, assurent être les meilleurs défenseurs. La présence à la tribune de l'acteur Christopher Reeve, paralysé à la suite d'une chute de cheval, et de James Brady, ancien conseiller de presse de Ronald Reagan, grièvement blessé lors d'une tentative d'assassinat perpétré contre l'ancien président, et dont l'épouse Sarah a pris la tête de la croisade contre le lobby des armes, n'avaient d'autre justification que celle de forcer l'intérêt médiatique.

A San Diego, et pour les mêmes raisons, les républicains avaient, eux aussi, fait la part belle à ces *« vrais héros de l'Amérique »*, souvent en chaise roulante. De même est-ce en espérant accentuer son avance dans les sondages que Bill Clinton a annoncé, à chaque étape du train présidentiel, une nouvelle initiative : lundi, à propos de la criminalité ; mardi, l'éducation ; mercredi, l'environnement ; jeudi enfin, ce sera l'annonce d'un programme d'emplois réservés aux laissés-pour-compte de cet Etat-providence... que le président a lui-même contribué à démanteler en signant la loi sur le *welfare*. Tout sera fin prêt pour un lever de rideau qui s'annonce triomphal.

GALOP D'ESSAI

Le vice-président, Al Gore, a préparé le terrain, mercredi, opposant la volonté de Bob Dole d'être *« un pont avec le passé »* à celle de Bill Clinton d'offrir aux Américains *« un pont avec l'avenir »*. Le premier, a-t-il souligné, a même voté contre le budget destiné à *« envoyer un homme sur la Lune »*, ce qui démontre bien *« sa vision pessimiste de l'Amérique »*. La convention de Chicago, outre qu'elle entretient la flamme militante, est importante pour Al Gore : elle permet au vice-président d'effectuer un galop d'essai avant l'échéance plus lointaine de l'élection présidentielle de l'an 2000.

Dans quatre ans, s'il est réélu en novembre, Bill Clinton aura achevé son second et dernier mandat, comme le prévoit la Constitution. Al Gore aura alors le champ libre. Le vice-président, qui s'est comporté de manière parfaitement loyale à l'égard du chef de la Maison Blanche, attend donc son heure. Il n'est pas le seul bien sûr, mais, depuis 1952, tous les vice-présidents, à l'exception notable de Spiro Agnew et de Dan Quayle, ont obtenu l'investiture présidentielle de leur parti.

Laurent Zecchini

Les plates-formes des deux partis

Les délégués de la convention démocrate de Chicago ont adopté, mardi 27 août, une plate-forme définissant les grandes lignes du parti, opposées sur plusieurs questions aux principes républicains définis à San Diego. Ces programmes n'engagent pas formellement le candidat investi par chaque formation.

● **FISCALITÉ**
– *Les démocrates* proposent une réduction d'impôt de 500 dollars pour les familles avec enfants, un allègement pour les petites entreprises et les travailleurs indépendants.
– *Les républicains* prônent une réduction d'impôts de 15 %, une réduction des impôts sur les plus-values, une baisse d'impôt de 500 dollars par enfant et une restructuration des services fiscaux.

● **AVORTEMENT :**
– *Les démocrates* soutiennent le droit de chaque femme à interrompre une grossesse.
– *Les républicains* veulent un amendement constitutionnel bannissant l'avortement, quelles que soient les circonstances.

● **IMMIGRATION :**
– *Les démocrates*, tout en voulant interrompre l'immigration illégale, souhaitent faciliter l'accès des immigrants légaux à la naturalisation.
– *Les républicains* veulent interdire l'accès de l'école aux enfants d'immigrés illégaux, restreindre l'aide sociale aux immigrés en situation régulière et sont en faveur d'un amendement refusant la nationalité américaine aux enfants nés aux Etats-Unis de parents en situation irrégulière.

● **DISCRIMINATION :**
– *Les démocrates* continueront à lutter contre la discrimination basée sur le sexe, la race, la religion, l'âge, l'ethnie ou la préférence sexuelle et s'engagent à mettre fin à la discrimination contre les homosexuels.
– *Les républicains* s'opposent à la discrimination mais refusent les quotas, rejettent la protection légale des homosexuels et s'opposent aux mariages entre personnes du même sexe.

● **CRIMINALITÉ :**
– *Les démocrates* veulent davantage de policiers dans la rue, demandent aux Etats de garantir que les criminels dangereux purgent au moins 85 % de leurs peines de prison et sont favorables à une *« période d'attente »* avant l'achat d'une arme.
– *Les républicains* défendent le droit de posséder une arme, demandent que les délinquants juvéniles soient jugés et punis comme des adultes.

● **DIPLOMATIE :**
– *Les démocrates* s'engagent à travailler avec leurs alliés, les Nations unies et d'autres organisations.
– *Les républicains* s'opposent à la participation de troupes américaines dans des opérations de l'ONU sous commandement non américain et *« n'exigeront jamais que des soldats américains revêtent un uniforme étranger »*.

● **ÉDUCATION :**
– *Les démocrates* demandent davantage de crédits pour les écoles publiques.
– *Les républicains* veulent des fonds fédéraux pour aider les parents à payer les inscriptions dans les écoles privées.

● **ÉCONOMIE :**
– *Pour les démocrates*, l'Amérique va de l'avant, l'économie est plus solide et a créé dix millions d'emplois et le déficit public est réduit.
– *Les républicains* estiment que *« pour des millions de familles, le rêve américain est en train de s'estomper »* et que jamais une reprise économique n'a été aussi faible.

Un politicien aussi complexe que l'Amérique de cette fin de siècle

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

A ceux qui doutent de l'objectivité de sa chaîne, Bill Schneider, l'un des chroniqueurs politiques de CNN, oppose avec un grand sourire cet exemple cruel : *« Nous donnons toujours les deux positions de Bill Clinton »*. Celle de gauche, celle du centre. Celle d'hier, celle d'aujourd'hui. Celle du *« vieux démocrate »*, celle du *« nouveau démocrate »*.

PORTRAIT

Qui est Bill Clinton ? Son aptitude à changer d'avis est une source inépuisable de commentaires acerbes. A cinquante ans, celui qui pourrait bien devenir le second président démocrate réélu depuis Franklin Roosevelt aborde pourtant cette seconde campagne pour la Maison Blanche auréolé d'une cote de popularité à faire pâlir les dirigeants occidentaux. Au contact du pouvoir, l'éternel adolescent a mûri, imposant l'image d'un homme certes imparfait mais constamment à l'écoute du pays – à l'écoute des sondages, surtout, accusent ses détracteurs. *« Le caractère de Bill Clinton n'est plus un thème de campagne*, relève Karlyn Bowman, expert des études d'opinion à l'American Enterprise Institute de Washington, *les électeurs s'y sont faits. »* Son côté coureur de jupons, ses manœuvres pour éviter le Vietnam, son expérimentation de la marijuana ont cessé de lui faire du tort. Les controverses sur son rôle dans diverses « affaires », pour lesquelles plusieurs membres de son entourage ont chèrement payé, lui valent une haine féroce de ses adversaires mais n'ont pas eu de prise sur l'opinion.

Tout en restant volubile et charmeur, il a fait lui-même beaucoup d'efforts pour maîtriser l'enthousiasme brouillon du jeune politicien apprenant sur le tas qui marqua les premiers mois de sa présidence. Fini les confidences douteuses à la télévision sur ses préférences en matière de sous-vêtements. Aujourd'hui, M. Clinton aime mieux parler du deuxième enfant que Hillary et lui envisagent d'adopter. Il a blanchi ses cheveux, arbore parfois des lunettes qui lui donnent un air respectable. Le golf a remplacé le jogging et lorsqu'il lui arrive de courir, le président le fait en pantalon de survêtement plutôt que dans les shorts courts qui ont fait couler tant d'encre, généralement peu flatteuse, sur son tour de cuisses. Il est, en un mot, plus présidentiel.

AU SECOURS D'HILLARY

A la Maison Blanche, reconnaissent ses collaborateurs, le secrétaire général Leon Panetta, nommé il y a deux ans, a mis de l'ordre dans des journées gérées comme des meetings de révolutionnaires en herbe. Pour éviter les réunions harassantes où les discussions se poursuivaient tard dans la nuit autour de pizzas et de hamburgers, M. Panetta a imposé une discipline de fer à l'agenda quotidien du président. Celui-ci a même pris l'habitude de se retirer tous les jours au calme dans ses appartements, en début d'après-midi. *« Au bout de six mois, j'avais réalisé que j'étais trop souvent à bout de nerfs*, a-t-il confié au *New York Times*. *Il me faut six heures de sommeil. »*

L'effacement politique de son épouse, après le fiasco de l'ambitieuse réforme du système de santé dont il l'avait chargée, a restitué à la présidence un style plus traditionnel. Alors qu'hier Hillary Clinton sauvait la candidature de son mari en admettant devant les caméras leurs difficultés conjugales passées, aujourd'hui, c'est lui qui vole au secours de la première dame lorsqu'elle est attaquée, rêvant même publiquement de mettre son poing sur la figure d'un chroniqueur qui avait traité Mme Clinton de *« menteuse congénitale »*. Enfin, véritable roc dans le tumulte de la Maison Blanche, le vice-président Al Gore, avec lequel Bill Clinton entretient une relation sans nuages, a largement contribué à stabiliser son image.

Justifiant plus que jamais son surnom de *« Comeback Kid »* (le rescapé), Bill Clinton revient pourtant de très loin. A l'automne 1994, sa présidence était à la dérive, sa crédibilité au plus bas, ses rapports avec la presse exécrables. Les candidats démocrates aux élections législatives évitaient de s'afficher avec lui. Le 8 novembre, deux ans à peine après son arrivée à la Maison Blanche, l'électorat lui infligeait un terrible désaveu, envoyant massivement au Congrès les troupes républicaines de Newt Gingrich, baptisé pour l'occasion *« leader de la révolution conservatrice »*.

Bill et Hillary Clinton accusèrent très mal le coup, que personne, à la Maison Blanche, n'avait vu venir. Le choc fut pourtant salutaire. Contraint à la cohabitation, Bill Clinton met quelques mois à se ressaisir. Au printemps 1995, après avoir appelé à la rescousse Dick Morris, conseiller qui l'a déjà aidé, en 1982, à reconquérir le poste de gouverneur en Arkansas, il arrête sa stratégie : recentrage, retour à l'image de *« nouveau démocrate »* sur laquelle il a fait campagne en 1992 et dont il s'était écarté depuis son arrivée au pouvoir. L'Amérique, pense-t-il, a soif de modération, pas du grand coup de barre à droite que veut lui imposer Newt Gingrich ; elle a aussi besoin d'un leader. Il faut effacer l'idée selon laquelle *« Bill Clinton a un discours de droite mais gouverne à gauche »*. Il faut effacer l'impression chaotique de la première période, marquée par des volte-face sur les homosexuels dans l'armée, sur les nominations de hauts responsables, sur la promesse, très vite abandonnée, d'une baisse des impôts pour les classes moyennes et par la débâcle de la réforme du système de santé.

Le 7 avril 1995, dans un discours prononcé à Dallas, il expose les termes de sa contre-offensive : brandissant l'arme du veto présidentiel, il promet de résister pied à pied à la législation républicaine chaque fois qu'elle portera atteinte à l'éducation, à l'environnement, à la santé. Contraint et forcé, le président a révisé ses ambitions à la baisse : s'il y a un message qu'il a retenu du camouflet de novembre 1994, c'est le rejet de Washington et de la bureaucratie fédérale par l'électorat. Renonçant aux énormes chantiers de la santé et de l'aide sociale, il devient donc le gardien de la stabilité, celui qui cherche à protéger ses compatriotes des excès de la *« révolution conservatrice »*. Bill Clinton adopte un profil plus paternel, un rôle que ses talents d'orateur, sa chaleur communicative et son génie du contact lui permettent d'exercer à merveille lors de tragédies nationales comme celles de l'attentat d'Oklahoma City. Il se fait le champion des valeurs et de la sécurité, des thèmes qu'il vole sans vergogne aux républicains, en y ajoutant la compassion.

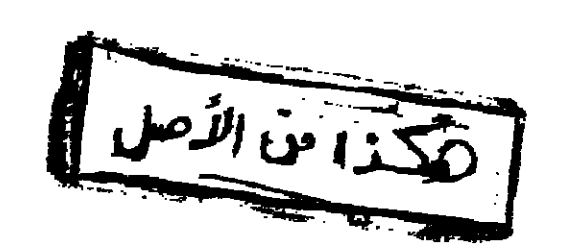
Pour beaucoup de démocrates, il manifeste enfin l'instinct et la finesse politiques qui l'avaient fait élire en 1992. De plus en plus, il va battre les républicains sur leur propre terrain. Tout en endossant leur promesse de revenir à l'équilibre budgétaire en sept ans, il réussit à creuser l'écart à l'occasion du débat sur les moyens pour y parvenir. La différence entre démocrates et républicains est simple : les premiers sont les garants du bien-être du plus grand nombre, les seconds sont les champions des coupes sévères. De technique, le débat sur le budget devient un débat sur les valeurs. M. Clinton le remporte haut la main et commence son ascension dans les sondages.

Au bout du compte, Newt Gingrich est peut-être la meilleure chose qui soit arrivée à Bill Clinton. La métamorphose, pourtant, n'est pas aussi manichéenne qu'on pourrait le croire : le président reste un personnage complexe, qui échappe aux classifications. Ne serait-il, finalement, qu'un homme comme les autres ? Enfant pauvre d'une famille brisée de l'Arkansas, arrivé à la Maison Blanche en surmontant obstacle après obstacle, le président n'a pas toutes les réponses à un monde qui change et ses contradictions reflètent les interrogations de sa génération. Mais Bill Clinton et les Américains ont fini par se comprendre.

Sylvie Kauffmann

Le discours et les faits

A en croire le *New Yorker*, hebdomadaire prisé par l'intelligentsia de la côte est, Bill Clinton n'est pas simple : *« Parfois il a un discours de droite et une politique de gauche, parfois il a un discours de droite et une politique de droite, d'autres fois il a un discours de gauche et une politique de droite et même, ça lui arrive, un discours de gauche et une politique de gauche »*... Dans les faits, le président a imposé aux syndicats l'accord de libre-échange avec le Mexique et le Canada, a rétabli le président Aristide à Haïti et a envoyé des troupes en Bosnie. Résolument pro-business, il a cependant fait augmenter le salaire minimum et a protégé la couverture médicale des plus démunis. Il défend le droit à l'avortement, le contrôle des armes à feu, la politique de discrimination positive en faveur des minorités. Mais il défend aussi une politique pénale répressive, la peine de mort, le couvre-feu pour les adolescents.



La « déclaration de Stockholm » veut étendre la répression contre les marchands de sexe

La Belgique demande la mise en place d'un système répressif mondial

Visant essentiellement à criminaliser davantage les activités illicites, le plan d'action adopté, mercredi 28 août, par la conférence de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des enfants préconise notamment une meilleure coopération internationale dans la lutte contre les réseaux pédophiles. Le ministre belge de la justice a, d'autre part, souhaité la mise en place d'une Cour criminelle internationale.

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Le congrès mondial de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des enfants a adopté, mercredi 28 août, une déclaration et un plan d'action pour étendre la répression à l'encontre des « *marchands de sexe* », qui maintiennent des centaines de milliers d'enfants en esclavage.

Les 1 200 participants présents à Stockholm appellent les Etats à mettre en œuvre un plan d'action d'ici l'an 2 000, comprenant la création de banques de données, et à « *criminaliser* » davantage ces activités illicites. Ils demandent aussi l'extension de la possibilité de poursuivre des ressortissants ayant commis des actes sexuels illégaux à l'étranger. Une poursuite qui n'est pour l'instant possible que dans douze pays.

La « *déclaration de Stockholm* » vise également une meilleure prévention du phénomène, en mobilisant l'opinion et les professionnels concernés. Ils constituent enfin un engagement de coopération entre les partenaires – Etats, organisations non-gouvernementales, Interpol, agences de l'ONU, services sociaux... – contre le « *business* » sexuel concernant les enfants.

Le Congrès, qui s'était ouvert la veille sur une minute de silence à la mémoire de Julie et Mélissa, les deux fillettes martyres de Charleroi, a encore vécu mercredi 28 août à l'heure des nouveaux développements de l'affaire Marc Dutroux.

A la tribune du congrès, puis au cours d'une conférence de presse, le ministre belge des affaires étrangères, Erich Derycke, a recommandé « *la mise en œuvre d'un système répressif mondial s'appliquant aux crimes odieux que nous dénonçons* ». Il convient, a-t-il ajouté, d'« *élaborer* (un tel système) *à travers les textes mais surtout à travers une coopération et une solidarité multilatérales réelles* » pour faire face à un « *phénomène planétaire* ».

DANS LE CADRE DE MAASTRICHT

Il a estimé qu'un tel sujet devrait « *trouver sa place dans les négociations en cours à New York sur la création d'une Cour criminelle internationale* ».

Après avoir indiqué qu'il présiderait « *dès le mois prochain à Bruxelles une commission interministérielle chargée de mettre en œuvre les obligations* » prises par son pays dans le cadre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), le ministre a fait une proposition et émis un souhait. La Belgique, a-t-il dit, introduira avant la fin de l'année, une « *proposition d'action commune dans le cadre du troisième pilier du traité de Maastricht (...) L'instrument que nous proposons visera à une meilleure coopération judiciaire en matière de répression de la traite des personnes humaines* ». Et il a jugé « *essentiel* » que la convention EUROPOL, instrument de lutte contre la criminalité internationale, « *soit ratifiée dans les meilleurs délais par tous les membres de l'Union européenne* ».

En marge du congrès, deux représentants d'organisations engagées dans la lutte contre la pédophilie ont rappelé mercredi le laxisme dont les autorités belges avaient naguère fait preuve dans ce domaine. Bernard Boëton (Terre des hommes) et Jean Flamme (Avocats sans frontières) ont évoqué le procès intenté en 1994-95 à John Stamford, un Britannique fondateur en 1970 d'un guide pour homosexuels, *Spartacus*, destiné à un club qui dissimulait un réseau d'incitation au proxénétisme international spécialisé dans la pédophilie.

En avril 1995, le parquet belge avait fait appel du jugement d'un tribunal tenant cette affaire pour criminelle et la renvoyant en conséquence devant une cour d'assises. « *Lorsqu'on se souvient de cette décision*, a observé Bernard Boëton, *on n'est pas surpris des récents dysfonctionnements de la justice belge. Il manquait la volonté politique de s'attaquer aux racines du mal* ». Puis il a produit un message que lui a adressé, à la veille du congrès, l'inspecteur de police chargé de l'enquête dans l'affaire Spartacus – et contraint à l'anonymat – où celui-ci indique que l'exploitation sexuelle des enfants ne constituait pas à l'époque, « *une priorité* » de la justice belge.

UNE REVUE FRANÇAISE DÉNONCÉE

Les deux responsables d'ONG ont demandé que cette exploitation sexuelle soit considérée comme « *un crime contre l'humanité en temps de paix* », notion nouvelle dont ils ont suggéré la création. Quant au guide *Spartacus*, en théorie expurgé de ses adresses pour pédophiles, il a fêté ses vingt-cinq ans. Mais ses éditions plus anciennes semblent aisément accessibles puisque ses dénonciateurs disent en avoir acheté un exemplaire dans la librairie d'une gare il y a quelques semaines.

« Terre des hommes » a également porté plainte contre le mensuel français *Entrevue* pour un reportage incitant à la pédophilie. L'affaire suit son cours et devrait déboucher sur un procès.

Jean-Pierre Langellier

Le président roumain Ion Iliescu candidat à sa propre succession

BUCAREST
de notre correspondant

Le président roumain, Ion Iliescu, s'est officiellement lancé, mercredi 28 août, dans la course pour l'élection présidentielle du 3 novembre. Dans un discours qui se voulait rassembleur, prononcé à Bucarest devant les responsables du Parti de la Démocratie sociale de Roumanie (PDSR), le chef de l'Etat a présenté les grandes lignes d'un programme placé sous le signe de la continuité et de l'attachement « *à l'économie sociale de marché* ».

Triomphalement porté à la tête de l'Etat en 1990, confortablement réélu en 1992, Ion Iliescu, 66 ans, devra cette fois mener une bataille serrée. D'une part, le paysage politique roumain est moins désert qu'il y a quelques années. Parmi les candidats déclarés, Emil Constantinescu, président de la Convention démocratique (principale coalition d'opposition) et adversaire malheureux contre l'actuel président en 1992, a gagné en expérience, si ce n'est en charisme, et l'ancien premier ministre, Petre Roman, fait un retour en force après les années difficiles qui ont suivi son éviction en 1991.

Ensuite, M. Iliescu doit assumer un bilan mitigé auprès d'une population éreintée par six ans de transition. Annonçant des lendemains meilleurs pour tout le monde, il promet que les impôts seront baissés, les retraites réévaluées, les budgets de l'armée, de la culture et de l'enseignement augmentés, la protection sociale améliorée. A en croire M. Iliescu, seuls les corrompus et « *parasites* », qui détournent l'argent public, ont du souci à se faire.

ARITHMÉTIQUE ET LÉGALITÉ

Les adversaires de l'ancien secrétaire du Comité central du parti communiste en 1971, tombés en disgrâce auprès de Ceausescu, auront beau jeu de lui demander pourquoi il n'a pas commencé par balayer devant la porte de son parti, éclaboussé par plusieurs affaires de corruption. Et pourquoi les mesures d'ordre économique et social n'ont pas été prises plus tôt, alors que les Roumains ont perdu un tiers de leur pouvoir d'achat en six ans. Pour l'heure, le président Iliescu, très populaire dans les campagnes, est toujours le *candidat le mieux placé dans les sondages* (36 % des intentions de vote), même si MM. Constantinescu et Roman (respectivement crédités de 28 % et 21 %) peuvent espérer combler leur retard pendant la campagne électorale.

Le président pourrait bien avoir aussi à affronter la Cour constitutionnelle, une petite formation d'opposition, l'Alliance civique (AC), entendant contester la légalité de sa candidature. Selon l'AC, M. Iliescu dépasserait le nombre de deux mandats autorisés par la Constitution de 1991 si l'on prend en compte ses élections de 1990 et de 1991, ainsi que sa fonction de président intérimaire, occupée entre la chute du communisme et les premières élections libres de mai 1990. Une arithmétique que la présidence conteste en arguant du fait que l'actuelle candidature de Ion Iliescu n'est que la deuxième, depuis l'adoption de la Constitution en 1991.

Christophe Chatelot

La Croatie de Franjo Tudjman, entre l'Europe et l'ultranationalisme

ZAGREB
de notre envoyé spécial

La reconnaissance mutuelle entre la Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), vendredi 23 août, va considérablement aider la Croatie à améliorer ses relations avec la communauté internationale. Au printemps 1994, alors que Zagreb s'exposait à des sanctions économiques pour sa politique agressive en Bosnie-Herzégovine, Franjo Tudjman s'était résolu à temps à accepter la Fédération croato-musulmane. Cinq ans après la disparition de la Yougoslavie, elle serait presque considérée comme la bonne élève de la région, en comparaison d'une Serbie honnie, d'une Macédoine instable et d'une Bosnie ravagée.

Pourtant, le pays n'offre aucun signe de changement, avec une politique ultranationaliste qui lui a certainement permis de résister aux attaques serbes mais qui guide également son attitude à l'égard de la Bosnie-Herzégovine et des minorités. Le Conseil de l'Europe avait posé d'ailleurs vingt et une conditions à l'adhésion de la Croatie. Aucune ne semble avoir été remplie, et pourtant l'adhésion est prévue pour fin septembre. L'Europe sera reconnaissante pour l'apaisement des tensions avec Belgrade et Sarajevo, et elle risque d'oublier ses exigences en matière de respect des droits de l'Homme

L'opposition démocratique se fait pourtant l'avocate de la diplomatie de M. Tudjman. « *La communauté internationale doit absolument intégrer la Croatie, sans oublier bien sûr d'exercer des pressions*, pense Tonino Picula, secrétaire du Parti social-démocrate (SDP). *Le rejet de la Croatie développe un sentiment d'europhobie au sein de la population, surtout utile aux courants extrémistes qui souhaitent un isolement du pays.* » L'opposition salue également l'accord avec Belgrade. « *Une page a été tournée dans les Balkans, et l'heure est à la négociation* », indique Karl Gorinsek, secrétaire général du Parti social-libéral (HSLS).

LE SORT DE VUKOVAR

Mate Granic, le ministre des affaires étrangères, ne cache pas que l'accord bilatéral n'apporte pas une solution à tous les problèmes serbo-croates, mais il défend l'idée d'une « *normalisation progressive* ». « *L'intégrité territoriale et la souveraineté de la Croatie sont dorénavant incontestées*, a-t-il déclaré dans un entretien au *Monde* et à l'AFP. *Des commissions vont se mettre au travail. Dès la semaine prochaine, nous allons suspendre les sanctions contre la Serbie, puis adopter une loi d'amnistie générale, sauf pour les criminels de guerre. Cet accord est crucial pour la stabilité régionale et européenne.* »

L'essentiel pour la Croatie est la reconnaissance de ses frontières internationales, longtemps contestées par les artisans de la « Grande Serbie », qui avaient pris le contrôle de 25 % du territoire croate. Depuis la reconquête de la Krajina en août 1995, les séparatistes serbes ne contrôlent plus que la Slavonie orientale.

Vukovar, assiégée et rasée par l'armée serbe à l'automne 1991, reste une plaie dans la mémoire collective croate. « *Vukovar est une cause nationale et sacrée*, commente un diplomate européen. *Pour les Croates, un retour serait l'acte final de la guerre, et l'effacement d'une humiliation. Tudjman n'imagine pas se présenter à l'élection présidentielle sans avoir préalablement réglé ce problème.* »

Une solution intermédiaire pourrait être trouvée avec une entrée des Croates en avril et une prolongation du mandat onusien jusqu'en juillet. Franjo Tudjman pourrait ainsi y prononcer son discours de « père de la nation », et la population serbe qui y demeurerait serait peut-être rassurée par la présence internationale. Mate Granic affirme qu'un report servirait « *les intérêts des éléments radicaux* ».

La reconquête de la Krajina avait donné lieu à de nombreuses exactions et à des meurtres, commis par les soldats croates à l'encontre de vieillards serbes. La Croatie avait ainsi confirmé, après deux années d'horreurs perpétrées en Bosnie-Herzégovine contre les Musulmans, que le pays se bâtissait aussi sur la « purification ethnique ». « *Certains leaders insistent toujours sur la pureté ethnique de l'Etat*, confirme M. Gorinsek. *Le retour des réfugiés sera le problème le plus long à régler. Quant à la Bosnie-Herzégovine, c'est une sorte de zone grise que se partagent Zagreb et Belgrade. Seule la communauté internationale peut empêcher sa partition selon des critères ethniques.* »

Tonino Picula est plus optimiste. « *L'époque tragique de l'homogénéisation ethnique s'achève*, dit-il. *Bientôt s'ouvrira l'ère de différenciation ethnique, d'un retour à la multiethnicité. Les gens ne voteront plus en fonction de peurs ethniques ou religieuses, et nos partis d'opposition vont en bénéficier.* » A l'automne 1995, déjà, l'Union démocratique croate (HDZ) de M. Tudjman n'avait dû sa victoire au Parlement croate qu'aux votes des Croates de Bosnie et de la diaspora, et l'opposition avait remporté la mairie de Zagreb. « *Tudjman se crispe peu à peu*, commente un diplomate. *Il devient de plus en plus autoritaire, sans doute par crainte d'une défaite, et martèle toujours ses mêmes obsessions.* »

UNE PRIVATISATION SÉLECTIVE

Si une loi sur la presse est en cours de rédaction, en collaboration avec les experts de Strasbourg, les journaux indépendants restent assaillis de taxes, et des procès doivent avoir lieu prochainement. De même, les textes sont irréprochables concernant les minorités ethniques, pourtant la situation diffère sur le terrain.

La Croatie a également engagé un programme de réformes économiques, mais l'opposition dénonce une privatisation sélective. « *Franjo Tudjman gouverne la Croatie comme si elle était sa propriété personnelle* », juge un observateur. Bâtie sur la guerre et la défense du territoire national, la personnalité de M. Tudjman paraît de moins en moins s'accorder avec un pays aspirant à une intégration européenne.

Rémy Ourdan

La Suède envisage de reporter son adhésion à l'UEM

STOCKHOLM. Le ministre suédois des finances, Erik Aasbrink (social-démocrate), vient pour la première fois d'envisager clairement un report de l'entrée de son pays dans l'union économique et monétaire (UEM). « *Les pays qui ne pourront ou ne voudront pas participer à l'union monétaire dès le début auront la possibilité de se joindre ultérieurement à cette coopération* », écrit M. Aasbrink dans un article, publié mercredi 28 août par le quotidien *Dagens Nyheter*.

La question à laquelle les Suédois auront à répondre l'an prochain n'est pas savoir si le pays entrera ou n'entrera pas dans l'UEM, mais s'il y entrera dès le début, en 1999. Le ministre rappelle que ce sera au Parlement de voter en dernier ressort sur l'UEM à l'automne 1997 et ajoute que « *le choix de rester en dehors* (de l'Union monétaire) *exigerait une discipline plus tenace encore* ». – *(AFP.)*

Helmut Kohl sera reçu par Boris Eltsine dans sa résidence de repos

MOSCOU. Le chancelier allemand se rendra le 7 septembre en Russie dans le cadre d'une « *visite de travail* » et sera reçu par Boris Eltsine dans sa résidence de repos des environs de Moscou, ont annoncé le porte-parole du gouvernement allemand et la présidence russe, mercredi 28 août. Le même jour, lors d'une conversation au téléphone, Helmut Kohl avait personnellement exhorté Boris Eltsine à mettre fin au conflit en Tchétchénie. Le Kremlin a indiqué que Boris Eltsine souhaitait la « *concrétisation* » du processus de paix initié par le secrétaire du Conseil de sécurité, Alexandre Lebed. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : le Conseil supérieur de la magistrature a recommandé,** mercredi 28 août, l'application de mesures pour renforcer les droits des justiciables. D'autre part, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme a protesté, lundi, contre l'interdiction signifiée, la veille, à son vice-président, *Khemaïs Ksila*, de quitter le territoire.

ASIE

■ **CAMBODGE : Ieng Sary,** chef d'une dissidence des Khmers rouges, a annoncé, mercredi 28 août, dans un communiqué reçu à Bangkok, la création d'un nouveau mouvement politique, le Mouvement démocratique national uni (DNUM). Il confirme sa rupture avec « *le groupe dictatorial* » des responsables Khmers rouges conduit par Pol Pot. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : une demande d'extradition de l'ancien président Abdolhassan Banisadr** a été adressée par l'Iran à l'Allemagne, lundi 26 août. Selon les autorités allemandes, qui l'ont annoncé mercredi 28 août, cette demande n'a aucune chance de succès. M. Banisadr a mis en cause l'Iran au cours d'un procès où il dépose actuellement, et où sont jugés les responsables du meurtre d'opposants kurdes iraniens. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **PARIS : le président Jacques Chirac devait recevoir jeudi 29 août** au Palais de l'Elysée les ambassadeurs de France à l'étranger. Ouverte mercredi par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, au Quai d'Orsay, cette conférence, qui dure trois jours, est la quatrième réunion annuelle pour les diplomates. Elle est principalement consacrée cette année au renforcement de l'action de la diplomatie française pour aider les petites et moyennes entreprises sur les marchés étrangers.

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'indice de confiance** dans la grande industrie est resté négatif en août (– 7 points) selon l'enquête trimestrielle de conjoncture « *Tankan* » de la Banque du Japon, publiée mercredi 28 août. L'indice de confiance est calculé en faisant le solde, sur une base 100, des réponses positives, négatives et neutres recueillies auprès de 10 000 entreprises à partir de différents critères économiques. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le déficit budgétaire de l'Etat fédéral devrait atteindre** 76 milliards de marks en 1996 (258 milliards de francs), soit 16 milliards (55 milliards de francs) de plus que prévu par le gouvernement, estime l'institut de conjoncture de Berlin (DIW) dans son rapport hebdomadaire. Le déficit public global (Etat, Laender et communes) atteindrait 130 milliards de marks (442 milliards de francs), contre 111 milliards (377 milliards de francs) l'an dernier, ajoute DIW, qui est l'un des six grands instituts de conjoncture allemands. – (AFP.)

Yasser Arafat engage une épreuve de force avec Israël

Le président de l'Autorité palestinienne a répliqué par un appel à la grève générale, jeudi, à la reprise de la colonisation décidée par Benyamin Nétanyahou. Et il a appelé les Palestiniens à se rassembler pour la prière, vendredi, à Jérusalem-Est

La décision du gouvernement de Benyamin Nétanyahou de reprendre la colonisation *dans les territoires* palestiniens contrôlés par Israël a suscité une vive réplique de Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, mercredi 28 août. Le chef de l'OLP a appelé à la grève générale, jeudi matin, en Cisjordanie, et invité les Palestiniens des territoires à se rendre, malgré le bouclage israélien, vendredi, jour de la grande prière, sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem. Cette brusque tension est la plus grave depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou, le 29 mai, au poste de premier ministre. Les négociations israélo-palestiniennes sont dans l'impasse depuis cette date, après le refus du nouveau responsable israélien de les reprendre sur la base du principe « la terre contre la paix ». *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cette fois, pour les Palestiniens, la coupe est pleine. Pour la première fois depuis son retour d'exil, il y a deux ans, Yasser Arafat, prenant acte de la colère qui monte parmi les élus de son peuple contre les destructions d'édifices palestiniens – trois nouveaux logements privés détruits par l'armée, mercredi 28 août, près de Tulkarem – et les nouveaux projets israéliens d'extension des colonies juives, sonne la mobilisation générale. La crise israélo-palestinienne qui couvait depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou, il y a trois mois, éclate pour la première fois au grand jour.

Qualifiant ces dernières mesures vexatoires de *« crimes du nouveau pouvoir israélien »*, qui constituent une véritable *« déclaration de guerre contre* [son] *peuple »*, le président de l'Autorité palestinienne, qui contrôle un peu moins de 6 % des territoires occupés par Israël depuis vingt-neuf ans, a lancé, mercredi, à Ramallah, devant le Conseil législatif palestinien et des membres de son « gouvernement » un double appel, sans précédent depuis le début du processus de paix il y a trois ans : appel à une grève totale dans tous les territoires occupés et autonomes pour la matinée du jeudi 29 août et, beaucoup plus risqué, appel général à une prière de masse et de protestation, vendredi, sur l'esplanade des mosquées à Jérusalem.

« Israël a déclaré la guerre sur Jérusalem, a lancé le chef de l'OLP. *Ce sont des idiots ! Il n'y aura pas d'Etat palestinien sans Jérusalem* [comme capitale]. *Nétanyahou doit comprendre qu'il est stupide d'avoir déclenché la bataille de Jérusalem. Vendredi, tous les musulmans, y compris les Palestiniens en Israël, iront prier à Al Aqsa. »* Initialement édifiée au XIIIe siècle par le neveu de Saladin, la mosquée, sise au cœur de la vieille ville, derrière les remparts de Soliman, sur un site que les juifs appellent le mont du Temple, fut le théâtre, en 1990, d'un massacre d'une vingtaine de Palestiniens par la police israélienne à la suite d'un jet de pierres près du mur voisin des Lamentations.

SITE INTERDIT

Depuis mars 1993, le site, troisième lieu saint de l'islam, comme la ville entière « réunifiée » en 1967, considérablement agrandie et annexée par Israël, est interdit aux deux millions de Palestiniens des territoires occupés et autonomes, sauf autorisation spéciale délivrée par l'occupant. Depuis la semaine d'attentats sanglants de la fin de février et du début de mars en Israël, les quelques milliers d'autorisations délivrées ont été annulées et rétablies seulement pour le personnel médical et enseignant des hôpitaux et établissements scolaires palestiniens de la partie arabe de Jérusalem. L'appel de M. Arafat, qui implique que des masses de fidèles se heurtent aux multiples barrages militaires israéliens qui ceinturent les enclaves autonomes, de même que la Ville sainte, est donc potentiellement très explosif.

Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus israélo-arabe, a-t-il eu connaissance des propos du chef de l'OLP au moment où celui-ci les prononçait à Ramallah devant l'Assemblée législative ? De Paris, où il était en visite, le diplomate a, en tout cas, réussi à joindre M. Arafat au téléphone alors même que celui-ci n'avait pas terminé son discours.

Le président de l'Autorité palestinienne a alors quitté, un moment, la tribune pour revenir devant les élus rendre compte de cette conversation. *« M. Ross vient de m'annoncer que Mahmoud Abbas* [alias Abou Mazen, numéro deux du pouvoir autonome] *rencontrerait de nouveau Doré Gold* [conseiller de M. Nétanyahou] *jeudi. M. Ross m'a dit : l'important est que les Israéliens sont prêts à bouger* [sur le processus de paix]. *Je lui ai alors demandé si c'était une promesse comme les précédentes. Il m'a répondu : non, ils ont de bonnes intentions. »*

Suffisamment alarmé par la situation et prié par l'ambassadeur égyptien à Tel-Aviv de calmer les choses, le ministre des affaires étrangères, David Lévy, s'est longuement entretenu, mercredi, au téléphone avec M. Arafat pour lui demander de ne pas engager d'escalade. Le chef de l'OLP n'avait pas, jeudi en fin de matinée, retiré son appel à la mobilisation générale pour vendredi. Mais il n'est pas certain que, coutumier des revirements les plus inattendus et soumis à des appels inquiets de plusieurs capitales arabes et occidentales, M. Arafat maintiendra son mot d'ordre. Il n'est pas certain non plus que s'il le maintenait celui-ci serait massivement suivi.

Suite aux reculs successifs face à Israël et aux abus de sa police, la cote d'amour du président de l'Autorité palestinienne a beaucoup baissé ces derniers mois. Selon un sondage publié, mardi, par le JMCC, une agence de presse palestinienne de Jérusalem, seuls 32 % des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie estiment que leur *« gouvernement »* fait du *« bon travail »*.

Le pouvoir israélien, en tout cas, a fait savoir, dans un communiqué du bureau du premier ministre, que *« le gouvernement réagira avec sévérité contre toute tentative de déclencher une escalade de la violence qui pourrait affaiblir le processus de paix »*.

« PLUS DE PARTENAIRE »

Pour M. Nétanyahou, le processus de paix, quoique vidé de toute dynamique par sa politique, est encore en vie. La destruction, mardi, par la police d'un bâtiment public palestinien à Jérusalem et la relance de la colonisation juive des terres arabes occupées ne sont pas, à ses yeux, des agressions caractérisées.

Le gouvernement israélien, ajoute donc le communiqué, *« estime que les déclarations et les actions extrêmes qui ne contribuent pas à l'avancée du processus diplomatique, devraient être évitées, surtout à la lumière des accords qui émergent entre l'Autorité palestinienne et Israël pour faire avancer leurs négociations sur un certain nombre d'importantes questions »*. Formule ampoulée qui laisse pantois les négociateurs palestiniens et qui se demandent à quoi elle fait allusion. *« Tout cela, c'est de la relation publique,* a dit Frei Abou Meddene, « ministre » de la justice autonome. *La vérité est que nous n'avons plus de partenaire de paix depuis plusieurs mois. »*

Patrice Claude

« Préserver les acquis »

A l'ouverture, mercredi 28 août, à Paris, de la réunion annuelle des ambassadeurs de France, le ministre français des affaires étrangères a mis en garde contre les dangers qui guettent le processus de paix au Proche-Orient. *« Je vous le dis franchement, aujourd'hui, le processus de paix est en danger. Notre objectif est donc clair : préserver les acquis, confirmer les principes qui ont sous-tendu les avancées obtenues »*, a déclaré Hervé de Charette. *« Certains sont tentés de rechercher d'autres voies* [que le processus de paix], *d'imaginer des alternatives, mais il n'y a pas d'alternative,* a-t-il ajouté. *L'alternative au processus de paix, ce sont les tensions et ce serait peut-être, demain, de nouveaux drames. »* Le ministre doit recevoir, le 2 septembre, à Paris, son homologue syrien, Farouk El Chareh le 5, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et, le 10, le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy.

Arrestation dans l'affaire du sang contaminé au Japon

TOKYO
de notre correspondant

Avec l'arrestation, jeudi 29 août, de l'ancien chef de l'équipe de recherches sur le sida au ministère de la santé et ex-vice président de l'Université Teikyo, le docteur Takeshi Abe, l'affaire du sang contaminé au Japon est finalement entrée dans sa phase judiciaire. M. Abe a été inculpé de négligence professionnelle ayant provoqué la contamination de près de 2 000 hémophiles – soit la moitié des personnes atteintes de cette maladie –, dont 400 sont morts.

Agé aujourd'hui de quatre-vingts ans, M. Abe dirigea l'équipe de recherches sur le sida du ministère de la santé de 1983 à 1984. Il est à l'origine du retard dans la décision du Japon d'importer des produits chauffés. Il traitait aussi des patients hémophiles. C'est sur la plainte de la famille de l'un d'entre eux, décédé en 1991, auquel avait été administré, jusqu'à juin 1985, des transfusions de sang présentant des risques, que l'appareil judiciaire s'est mis en marche.

Ce n'est qu'en juillet 1985 que le ministère de la santé autorisa l'importation de produits chauffés. Mais le parquet a établi, en se fondant sur des articles écrits par M. Abe en 1983 et 1984, que celui-ci connaissait les dangers de l'utilisation du sang non traité.

COLLUSION

Il n'y a pas, dans cette affaire, que la négligence coupable d'un praticien qui exerça une influence déterminante sur la politique du ministère de la santé en matière de lutte contre le sida. M. Abe fut aussi l'un des pivots entre l'administration et l'industrie pharmaceutique japonaise. L'enquête que vient de lancer la justice sur la responsabilité du premier producteur de plasma au Japon, Midori Juji (Croix verte) mettra vraisemblablement en lumière cette collusion et les raisons pour lesquelles M. Abe, protégé de Midori Juji dont il recevait des contributions financières, fit pression sur le ministère de la santé pour surseoir à sa décision d'importer des produits chauffés. Tout donne à penser que M. Abe entendait ainsi donner du temps à Midori Juji pour développer ses propres produits chauffés.

Le 21 août, le parquet d'Osaka avait perquisitionné au siège de Midori Juji. C'est aussi à la suite d'une plainte pour négligence ayant entraîné la mort, déposée par la famille d'une victime à l'encontre de Renzo Matsushita, président de Croix verte de 1983 à 1988, que le parquet a agi. Croix verte est soupçonnée d'avoir continué à distribuer des produits non chauffés bien que ses dirigeants aient su, dès 1983, les dangers qu'ils présentaient. Après l'autorisation du ministère de la santé d'importer des produits chauffés, Croix verte ne retira pas du marché avant un an le sang qui risquait d'être contaminé. Ce n'est qu'en juillet 1986 que l'entreprise cessa de fabriquer des produits non chauffés.

L'affaire Midori Juji révèle, outre le passé de cette entreprise créée par d'anciens membres de l'« Unité 731 » qui procéda à des expériences de guerre bactériologiques sur des prisonniers (*Le Monde* du 15 août), les travers, aux implications cette fois tragiques, de la collusion entre l'administration et les milieux industriels. Ses principaux dirigeants, au début des années 80, étaient d'anciens hauts fonctionnaires du ministère de la santé ayant « pantouflé » dans le privé : Renzo Matsushita avait longtemps dirigé le service de pharmacologie de cette administration.

C'est au début de cette année que, sur l'initiative du ministre de la santé, Naoto Kan, une enquête a finalement été ouverte sur les responsabilités dans l'affaire du sang contaminé. Selon les statistiques du ministère de la santé, le Japon compte 1 154 malades du sida et 2 942 séropositifs sur 123 millions d'habitants.

Philippe Pons

L'ONU a repoussé un projet d'embargo sur les armes destinées au Burundi

LE DÉBAT qui a eu lieu, mercredi 28 août, au Conseil de sécurité des Nations unies, n'a pas dégagé de consensus sur une proposition de résolution qui visait à imposer un embargo sur les armes à destination du Burundi. La plupart des orateurs ont seulement exhorté les nouvelles autorités de Bujumbura à agir sans délai pour désamorcer le conflit ethnique, et approuvé les sanctions économiques récemment décidées par les pays africains voisins du Burundi, afin de pousser le major Pierre Buyoya, revenu au pouvoir, le 25 juillet, à la faveur d'un putsch, à organiser des négociations entre toutes les parties au conflit et à restaurer l'ordre constitutionnel.

L'ambassadeur du Chili, Juan Somavia, auteur de la proposition de résolution, a regretté que celle-ci ne soit pas retenue et souhaité que le Conseil puisse – *« ultérieurement »* – *« mettre un terme à l'indécision de l'année écoulée »* et prendre des mesures pour tenter d'interrompre le *« génocide silencieux »* au Burundi. Malgré son indécision, le Conseil devait continuer ses discussions, jeudi. La Russie, explicitement, et la France, implicitement, ont apporté leur soutien à la proposition de résolution. Mais le représentant américain a déclaré que de nouvelles mesures ne devraient être envisagées par le Conseil qu'au cas où les sanctions économiques décidées par les pays africains se montreraient inopérantes.

DERNIERS RÉFUGIÉS

En outre, la communauté catholique italienne de Sant'Egidio a jugé *« totalement infondées »* les informations faisant état de négociations préliminaires, à l'occasion de la présence conjointe, mercredi, à Rome, de l'ancien président tanzanien Julius Nyerere et de l'envoyé spécial du président Clinton pour le Rwanda et le Burundi, Howard Wolpe. MM. Nyerere et Wolpe se sont rencontrés, mercredi, pour parler informellement du Burundi. M. Nyerere devait s'entretenir avec la communauté Sant'Egidio, *« mais il y a rien de plus »*, a souligné un représentant de celle-ci, précisant qu'aucune délégation des parties belligérantes ne se trouvait ou était attendue à Rome. Ces dernières années, la communauté a conduit plusieurs médiations dans différents conflits intérieurs, notamment au Mozambique et en Algérie.

Enfin, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a annoncé avoir pratiquement terminé le rapatriement des derniers réfugiés rwandais – hutus – qui se trouvaient encore au Burundi. Seuls, deux cent vingt-trois ont refusé de rentrer. Quinze mille de ces réfugiés avaient été expulsés, en juillet, par les autorités de Bujumbura. Ils étaient quatre-vingt mille auparavant. – *(AFP.)*

Les Etats australiens adoptent une loi « anti-armes à feu »

SYDNEY
correspondance

C'est à peu près chose faite : cinq des huit Parlements ont déjà adopté la nouvelle législation sur la possession d'armes à feu. Le projet sera présenté, la semaine prochaine, aux députés du Queensland, et devrait devenir loi pour tous au début d'octobre. Les Australiens auront alors douze mois pour « rendre » leurs armes automatiques ou semi-automatiques à la police, ou pour faire enregistrer leurs armes « autorisées ».

Le 28 avril, en Tasmanie, un déséquilibré de vingt-huit ans, armé d'au moins un fusil automatique, avait tué trente-cinq personnes en quelques heures. Dans l'émotion suscitée par le « massacre de Port Arthur », le premier ministre, John Howard, avait promis que le gouvernement fédéral allait intervenir rigoureusement dans un domaine dont la responsabilité revient normalement aux Etats ou aux Territoires australiens.

La nouvelle législation a dû surmonter l'opposition tenace des nombreux possesseurs d'armes, notamment celle des fermiers, des chasseurs, des collectionneurs et des sportifs, les uns évoquant les lapins ou les kangourous qui ruinent leur exploitation, les autres les médailles qu'un tireur australien vient de gagner aux Jeux olympiques d'Atlanta. A plusieurs reprises, l'affaire sembla diviser profondément l'Australie des villes et celle des campagnes, mettant le vice premier-ministre, Tim Fisher, en porte-à-faux avec son rôle de chef du Parti national, proche des fermiers. On envisagea un référendum national pour faire passer la loi en force si aucun arrangement à l'amiable n'était trouvé.

Finalement, les ministres de la police des Etats et Territoires australiens ont réussi à mettre au point une série de nouvelles règles, en vertu desquelles il sera interdit au public d'acheter, de posséder ou d'utiliser tout fusil de type automatique ou semi-automatique. Outre l'armée et la police, certains éleveurs pourront exceptionnellement avoir accès à l'une ou l'autre arme à répétition. Les tireurs de ball-trap sont aussi mis à part, *« afin d'assurer une bonne représentation australienne aux rencontres internationales »*. Mais tous les possesseurs d'armes automatiques et semi-automatiques vont devoir « vendre » leurs fusils à la police puisque la possibilité, longuement envisagée, de bloquer les canons a finalement été abandonnée.

Pour ce qui concerne les autres armes à feu, elles vont être inventoriées, et leurs propriétaires devront posséder un permis, renouvelable tous les cinq ans. Partant du principe que *« la possession d'armes n'est plus considérée comme un droit, mais comme un privilège »*, la nouvelle loi exige d'avoir une *« bonne raison »* pour posséder une arme à feu, *« la protection personnelle n'étant pas un argument acceptable »*. Il faudra par exemple prouver que l'on est un *« collectionneur de bonne foi »* ou un *« chasseur en règle et ayant un terrain de chasse autorisé »*.

« MAUVAISE RÉPUTATION »

Enfin, le détenteur d'une carabine autorisée pourra se voir refuser le permis s'il a *« mauvaise réputation »*, s'il a été impliqué dans des actes de violence, s'il souffre d'un handicap physique ou mental, etc. Et sans permis, toute arme sera saisie. Quant à l'acquisition d'un fusil ou d'un revolver, elle nécessitera une demande officielle.

Dans certains Etats, la loi a été rendue encore plus restrictive. C'est le cas en Tasmanie, où, il y a quelques années encore, une mitraillette était en vente libre. Les armuriers, directement touchés, vont être indemnisés. Pour le moment, Canberra a prévu de dépenser 500 millions de dollars (2 milliards de francs) pour racheter et détruire cet arsenal.

Le gouvernement étudie maintenant l'installation d'une « puce » anti-violence sur les postes de télévision, qui, activée, bloquerait la diffusion d'émissions violentes. L'Australie espère ainsi ne pas suivre l'exemple des Etats-Unis, de leur *gun culture* (« culture du fusil »), et de leurs *« 40 000 enfants tués par balle depuis la guerre du Vietnam »*.

Florence de Changy

RENTRÉE Lors du conseil des ministres du mercredi 28 août, le président de la République a reconnu que le climat était morose et que la situation économique restait *« difficile »* malgré des *« signes encourageants »*. Il a demandé aux membres du gouvernement de *« faire preuve d'optimisme volontaire »* dans un *« esprit de conquête »*. ● ALAIN JUPPÉ, au cours d'un séminaire gouvernemental, dans l'après-midi, a fait le point des mesures de simplification administratives demandées le 16 juillet à ses ministres et il a dressé l'ordre de priorités des réformes à venir. Le budget et le déficit de la Sécurité sociale n'ont pas été abordés lors de cette réunion de travail. ● LA PLUPART des élus de la majorité restent inquiets, tout en espérant que les réformes annoncées et en cours, et notamment la baisse des impôts, redonneront confiance à leurs électeurs.

Le président de la République appelle à lutter contre le pessimisme

L'Elysée a incité mercredi matin le gouvernement au « dynamisme » et à « la mobilisation pour le redressement ». Dans l'après-midi, les ministres ont soumis à M. Juppé une série de réformes visant à faciliter la vie quotidienne des Français

A MORT LA MOROSITÉ ! Que vivent l'optimisme et l'esprit de conquête ! Cette nouvelle devise officielle a été proclammée par Jacques Chirac, mercredi 28 août, au terme du conseil des ministres de rentrée. Selon les propos rapportés par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, le président de la République a bien reconnu que le pessimisme national peut être fondé, malgré les efforts du gouvernement, mais il s'étonne que les commentateurs, voire l'opinion elle-même, l'entretiennent alors qu'ils devraient faire preuve d'un *« optimisme volontaire »*.

Déjà, le 14 juillet, le chef de l'Etat s'était inquiété du pessimisme qui mine les Français, en les renvoyant à leurs propres responsabilités : *« S'il n'y a pas de moral, c'est beaucoup parce que la France s'est laissée aller depuis trop longtemps. »* Ne s'agit-il pas là d'un pur réflexe politique faisant porter la charge de la preuve sur les gouvernés plutôt que sur les gouvernants ? Il n'est pas sans rappeler, en tout cas, le célèbre *« Les Français sont des veaux »* attribué, avant 1958, au général de Gaulle.

DEUX NOTES SUR L'EMPLOI

Le chef de l'Etat ayant conclu les travaux du matin sur de forts encouragements adressés aux observateurs, au gouvernement et aux électeurs, il était naturel que le premier ministre calât, d'entrée, le « séminaire » gouvernemental de l'après-midi sur *« l'esprit offensif »* élyséen. Toutefois, si M. Chirac pense que le plus dur a déjà été fait, M. Juppé se hasarde à glisser que, pour l'emploi, *« la situation va sans doute rester difficile dans les mois qui viennent »*. A l'opitimisme du président, il oppose une certaine circonspection.

Celle-ci affichée publiquement, en même temps que les priorités du goouvernement pour les prochaines mois – redonner du pouvoir d'achat, aider les PME, négocier l'aménagement du temps de travail –, le « séminaire » a pu se pencher, à huis clos, sur l'objet de sa convocation : les réformes. Lors de la précédente réunion de ce type, le 16 juillet, M. Juppé avait demandé à ses ministres de préparer une mesure de simplification administrative et de proposer une action forte dans leur domaine de compétence. Par l'entremise d'un tour de table, *« long et studieux »*, selon un des participants, *« dans une ambiance agréable et très participative »*, d'après un autre, *« assez dense et concrète »*, selon un troisième, le premier ministre a donc fait subir un examen oral de près de trois heures aux membres de son équipe.

Chacun y est allé de sa simplification administrative, en recevant expressement la consigne de n'en rien dire hors ces murs. *« On a beaucoup souffert d'annoncer des réformes sans prendre en compte le décalage dans le temps de leur mise en œuvre »*, confie un ministre. Elles visent toutes, comme l'attend M. Juppé qui en fera l'annonce globale, à améliorer la vie quotidienne. *« Ce sont de vraies propositions »*, assurent plusieurs ministres.

RÉUNION TECHNIQUE

Ainsi, François Fillon propose la mise en place d'un service téléphonique unique à la Poste en cas de changement d'adresse d'un usager, ce qui lui épargerait d'avoir à prévenir toutes les administrations ; Jean-Louis Debré suggère de faire disparaître l'immatriculation provisoire WW des automobiles dont son administration aurait été incapable de lui expliquer la nécéssité ; le ministre de l'intérieur propose aussi la suppression de la commission départementale du retrait de permis de conduire qui fait double usage ; Jacques Barrot souhaite une simplification de la présentation du bulletin salaire et Hervé de Charette, un rôle économique accru des ambassadeurs en liaison avec les décideurs sur le territoire français. Il a été aussi question de l'utilisation de la carte de crédit dans les administrations et de la rapidité de réponse de celle-ci aux administrés, de l'instauration d'un guichet unique pour les aides aux étudiants, de la simplification du règlement des contentieux entre usagers et caisses de « Sécu »...

« Certains d'entre nous ont été un peu frustrés de l'absence de tour d'horizon politique » au cours de cette rencontre, concède un ministre. *« Ce n'était pas le but de l'opération »*, rectifie un autre. De fait, l'interrogation orale de l'équipe gouvernementale a surtout pris une allure technique. *« En décalage avec l'ordre du jour »*, cependant, une incursion dans la sphère plus politique s'est réalisée quand une mise à niveau des ministres, qui étaient en vacances, a été effectuée sur les raisons du délai de cinq mois mis à régler le dossier des Africains sans papiers.

De l'avis de plusieurs participants, c'est surtout le ministre de l'intérieur qui s'est « collé » à l'explication de texte.

Pour les actions prioritaires, Jean Arthuis a parlé de la gestion patrimoniale de l'Etat, Bernard Pons, de la réforme de la SNCF, François Bayrou, de la réforme de l'enseignement supérieur, Jacques Toubon, de celle des codes, Charles Millon, de celle du service national, Philippe Vasseur, de sa loi d'orientation agricole, André Périssol, des aides personnalisées au logement, Jean-Jacques de Peretti, de l'aménagement du territoire outre-mer, et Philippe Douste-Blazy, des enseignements artistiques.

Le budget, les allègements fiscaux et le financement de la Sécurité sociale n'ont pas été abordés.

Olivier Biffaud

M. Chirac : « Faire preuve d'optimisme volontaire »

A la sortie du conseil des ministres du mercredi 28 août, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a rendu publique la déclaration faite par le président de la République au cours de celui-ci. En voici l'intégralité :


VERBATIM

« A écouter les commentateurs politiques, économiques, sociaux, médiatiques, cette rentrée, plus que d'autres, serait marquée par la morosité.

» Et c'est vrai. Comment pourrait-il en être autrement, compte tenu d'une situation sociale et économique qui, malgré des signes encourageants, reste encore difficile, et malgré les efforts nécessaires engagés avec détermination par le gouvernement pour redresser la situation d'une France qui a été affaiblie par une longue période de laisser-aller.

» Face à ce phénomène, il y a deux attitudes possibles. La première consiste à contribuer par son comportement à la morosité générale, ce qui conduit à la passivité et au découragement et la deuxième attitude consiste à se ressaisir et, maintenant que l'essentiel de l'effort est engagé, à faire preuve d'optimisme volontaire, qui conduit au dynamisme et à l'esprit de conquête.

» C'est naturellement le deuxième comportement que je demande au gouvernement et à tous les ministres d'adopter résolument et de faire partager à tous les responsables politiques, sociaux et économiques de notre pays, qui ont aussi leur rôle à jouer dans la mobilisation pour le redressement de la France et pour l'emploi. »

M. Juppé : « une équipe soudée », « un esprit de conquête »

En préambule du cinquième « séminaire » gouvernemental qui se tenait, mercredi 28 août dans l'après-midi, le premier ministre Alain Juppé a fait la déclaration suivante aux membres de son équipe, réunie à Matignon :


VERBATIM

« Nous sommes [illegible] dans l'esprit offensif auquel le président de la République nous a appelés ce matin. Il est vrai que nous avons beaucoup à faire. Nous avons d'abord à mener à bien nos grandes réformes. Nous sommes un gouvernement réformateur, nous l'avons prouvé et nous entendons le rester parce que la société française a besoin de réformes. Je ne vais pas passer en revue les grands chapitres que vous connaissez, mais il faut maintenant que ces réformes entrent dans la réalité.

» En second lieu, nous devons avoir, vous devez avoir avec moi, le souci permanent du bien-être des Français. Cela peut dire évidemment beaucoup de choses. Cela veut dire, notamment, que nous devons tout faire pour simplifier leur vie quotidienne et simplifier leurs relations avec leur administration en général.

» Je vous ai demandé d'y réfléchir ; vous l'avez fait ; nous allons en parler dans un instant. Je voudrais dire dès maintenant que je souhaite que soit déposé le plus vite possible le projet de loi qui prévoira que pour plusieurs dizaines de procédures d'autorisations préalables, désormais, quand l'administration ne répondra pas au-delà d'un certain délai, cela vaudra acceptation de sa part. Je l'ai déjà dit, il faut maintenant le faire voter.

» Il y a, enfin et surtout, l'emploi. Nous n'avons pas atteint, dans ce domaine, nos objectifs. Pas encore. La situation va sans doute rester difficile dans les mois qui viennent. Alors, il faut passer à la vitesse supérieure. Je voudrais aujourd'hui insister notamment sur trois actions.

» D'abord, il faut rendre du pouvoir d'achat aux Français. Nous sommes prêts, nous allons, le ministre de l'économie et des finances, le ministre du budget et moi-même, annoncer tout cela aux alentours du 10 septembre.

» Ensuite,il nous faut mieux aider les petites et moyennes entreprises puisque nous savons que ce sont elles qui sont créatrices d'emplois. Dans ce domaine, je voudrais que soit rapidement concrétisé un principe qui est le suivant : quand l'Etat doit de l'argent à une entreprise et qu'il ne la paie pas dans les délais qui sont prévus par la loi, les contrôles fiscaux et sociaux qui s'exercent sur cette entreprise *[seront]* suspendus dans l'attente du règlement.

» Je crois qu'il faut préserver l'emploi qui existe et ne pas mettre certaines entreprises dans de graves difficultés du fait de la carence de l'Etat dans le paiement des dettes qu'il a vis-à-vis d'elles.

» Enfin, il faut faire avancer plus vite la négociation sur le temps de travail. J'en ai déjà parlé à deux reprises aux partenaires sociaux dans des rencontres qu'on a qualifiées de sommets. Nous aurons un prochain rendez-vous avant la fin de l'année. Ça ne va pas assez vite. J'ai l'intention de demander aux partenaires sociaux de progresser, parce que la lutte contre le chômage, ce n'est pas simplement l'affaire du gouvernement ; c'est aussi la responsabilité de tous ceux qui ont une responsabilité en la matière.

» Pour faire tout cela, je vous fais confiance. Nous formons une équipe soudée et je suis sûr que nous serons animés par cet esprit de conquête qu'évoquait, ce matin, le président de la République. »

Des appels réitérés à « ne pas baisser les bras »

Ce n'est pas la première fois qu'un président de la République ou un premier ministre fustige l'humeur chagrine des Français et les appelle à faire preuve d'optimisme.

● **Juin 1987.** A la fête du journal du RPR, *La Nation*, Jacques Chirac, alors premier ministre, proclame : *« Nous ne devons être ni moroses ni pessimistes mais regarder l'avenir avec conviction. Le pessimisme n'est qu'une réaction d'humeur, alors que l'optimisme est l'affirmation d'une volonté. »* A côté du président du parti néogaulliste, le secrétaire général, Jacques Toubon, dénonce *« cette période où chacun a tendance à voir les choses en noir, où les médias, les hommes politiques, les experts sont atteints d'une étrange sinistrose, où beaucoup de Français ont tendance à se décourager et à baisser les bras »*.

● **Mars 1988.** Sept semaines après avoir déclaré sa candidature à la présidence de la République et sept semaines avant le premier tour, M. Chirac se demande comment il peut passer de la morosité au *« mouvement »*.

● **Septembre 1991.** Aux journées parlementaires du PS, le premier ministre, Edith Cresson, incite les socialistes à ne pas *« baisser les bras »*, même si *« la situation économique et sociale est difficile »*.

● **Septembre 1992.** Le nouveau premier ministre, Pierre Bérégovoy, administre une potion anti-morosité, en allant *« à l'encontre du pessimisme des chefs d'entreprise »* et en soulignant que l'économie *« se porte bien »*.

● **14 juillet 1995.** Le nouveau président de la République assure qu'il n'a *« pas du tout ressenti un climat »* d'attente déçue chez les Français. M. Chirac ajoute qu'il *« n'est pas du tout disposé à se laisser impressionner par une espèce de conformisme ambiant qui, depuis trop longtemps, paralyse notre pays »*.

Le volontarisme du pouvoir exécutif a du mal à vaincre la morosité des parlementaires de la majorité

LE COMPTE À REBOURS se fait cruel... A la veille d'une rentrée sociale difficile, à quelques semaines d'une discussion budgétaire périlleuse, à dix-huit mois d'élections législatives s'annoncant délicates, les députés de la majorité ne s'en laissent plus compter. La mobilisation contre la morosité proclamé mercredi 28 août par le président de la République et son premier ministre ? Nécessaire, sans doute, mais pas suffisante.

Les fidèles entre les fidèles affichent une automatique confiance inébranlable en Jacques Chirac. La rentrée ? *« Plus on dit que l'automne sera chaud, plus on risque d'avoir des bonnes surprises »*, positive Bernard Murat, député RPR de Corrèze, tout en se disant étonné *« qu'on attende que les choses explosent pour négocier »*. Bernard Accoyer, élu RPR de Haute-Savoie, ne croit pas à une réédition des grèves de novembre-décembre 1995. *« Les revendications catégorielles de l'hiver dernier étaient des ingrédients autrement plus puissants qu'un sentiment de malaise généralisé »*, se réconforte-t-il.

La tête dans les champs de blé, Jérôme Bignon, son collègue de la Somme – élu d'*« une circonscription sans éleveurs et surtout céréalière »* – voit son salut dans l'épi. *« Cela va être à la moisson du siècle ! »*, se réjouit-il. Mais, semis ou pas semis, la plupart des parlementaires s'apprêtent à rentrer, comme ils sont partis. Inquiets, préoccupés.

« ALIMENTER LE TONUS »

Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du Rhône), qui s'apprête à recevoir Philippe Séguin ce week-end, se dit *« assez d'accord avec le discours anti-morosité »*, mais *« à condition que le tonus soit alimenté par certaines perspectives »*. Des perspectives ? En d'autres termes, une éclaircie, un coin de ciel bleu, du prévisible, du concret, du tangible. *« L'été n'a pas empêché les mauvaises nouvelles d'arriver »*, constate Yves Nicolin (UDF, Loire). *« C'est vrai que le gouvernement fait des réformes. Le problème c'est que les Français ont dans l'esprit que les réformes ont forcément des effets positifs à court terme. Pour le moment ils n'en voient que les aspects douloureux »*, déplore t-il. Pour M. Nicolin, il faut encore, toujours, sans cesse, expliquer. *« Moi, dès septembre, je suis en campagne ! »*, annonce-t-il.

Une embellie ? Nombreux sont ceux qui s'accrochent à la réforme fiscale. Là, il faut frapper clair et fort. *« Le budget sera plus que jamais un acte politique en 1997. C'est le dernier budget utile avant les législatives. Il faut que la majorité s'empare de ce débat, affiche ses choix »*, proclame Hervé Mariton (UDF, Drôme). Ce proche de Charles Millon l'a constaté cet été dans sa circonscription : *« La baisse des impots ? Les gens l'accueillent de manière goguenarde. Ils n'y croient pas. Il faut donc les détromper. »*

« DEUX MOIS DÉCISIFS »

Ce serait donc là, la bonne surprise. Encore faudra-t-il, explique t-il, que la majorité soit pleinement associée : *« A l'hiver dernier, Alain Juppé avait mis trois mois, après l'annonce du plan Sécurité sociale, pour définir sa stratégie de terrain. Ne rééditons pas cette erreur. »*

Martial, Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne) exhorte ses collègues à prendre la plume, les rênes, *« à aiguillonner le gouvernement »*, à l'entraîner, à *« lui fournir des idées »* avec ou sans son consentement, bref à se parer de la tunique *« du combattant »*.

Balladurien notoire, Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) en est lui aussi convaincu : *« Les deux mois qui viennent seront décisifs. » Le moins que l'on puisse dire*, c'est qu'à ses yeux, ils se présentent mal : *« Les plans sociaux se développent, le chômage s'aggrave, les revenus des Français stagnent ou s'affaissent. » « La majorité a peu de chances de gagner les législatives si la croissance ne redémarre pas »*, affirme-t-il. Evoquant insidieusement *« les 120 milliards d'impôts supplémentaires décidés en juillet 1995 »*, M. Devedjian espère, sans paraître y croire vraiment, un *« soulagement effectif de cette charge qui écrase l'économie comme un baudet »*.

Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse, proche de Charles Pasqua, ne décolère pas : *« Ce n'est pas en criant :* « On va guérir ! » *que l'on guérit ! Quoi qu'on en dise, je n'ai jamais connu un climat de morosité pareil. Chez moi, le Front national est à 25 %, les socialistes remontent et les gens ne sont pas contents de nous ! »*

Et d'avertir : *« Le gouvernement a intérêt à donner très vite des signaux forts si la majorité ne veut pas sombrer. »* De toute façon, estime cet inquiet, *« il faut donner un nouveau souffle à ce gouvernement »*. *« Certaines des personnalités les plus populaires de la droite sont à l'extérieur du gouvernement Juppé*, insiste-t-il. *A un peu plus d'un an des législatives, c'est un comble ! »*

On l'aura compris, la fracture au sein de la majorité n'est pas vraiment résorbée.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

M. Bayrou louange le premier ministre

Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, fait l'éloge du premier ministre dans un entretien publié, mercredi 28 août, par *Sud-Ouest*. *« J'ai beaucoup observé Alain Juppé, y compris dans les moments difficiles*, affirme le président de Force démocrate. *Je puis témoigner que sa manière d'agir le met au niveau des meilleurs chefs de gouvernement européens* [...]. *J'ai pu vérifier l'idée qu'il se fait de sa mission, ne considérant, devant une décision à prendre, que l'intérêt général. Bref, il est compétent, désintéressé et courageux. »*

A propos de la rentrée, le ministre estime que, *« s'il est chaque année un pronostic facile à faire, c'est celui de la rentrée difficile » : « On n'est jamais complètement démenti, même quand les choses se passent à peu près bien. Mais cette fois-ci la France est à l'heure de vérité. »*

Opération « coup de poing » d'éleveurs de bovins

Dans la nuit de mercredi à jeudi, sur une initiative tenue secrète de la FNSEA et du CNJA, quelque 15 000 agriculteurs ont bloqué routes et autoroutes pour contrôler la provenance de la viande importée

Deux jours avant l'arrivée à Paris de la marche des éleveurs de Charroux, organisée par les syndicats agricoles minoritaires, les deux principales organisations syndicales de la profession, la FNSEA et le CNJA ont intercepté, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 août des milliers de camions afin de vérifier la provenance de carcasses et de bovins sur pied. La police n'est pas intervenue. Par ailleurs, la présidence de la République a annoncé, mercredi, que Jacques Chirac recevra une délégation des marcheurs de Charroux vendredi à l'Elysée. Enfin, selon Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, le président de la République est intervenu mercredi en conseil des ministres pour affirmer notamment : *« Nous ne laisserons pas se développer des situations qui pourraient conduire certains au départ, et je pense notamment aux jeunes agriculteurs endettés. »*

LA FNSEA ET LE CNJA, les deux syndicats majoritaires chez les exploitants agricoles, qui s'étaient fait voler la vedette par la « marche des vaches » sur Paris organisée par les syndicats minoritaires, sont revenues sur le devant de la scène en organisant un coup d'éclat, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 août : dans une cinquantaine de départements, quelque 15 000 éleveurs de bovins (la France en compte environ 345 000) ont bloqué routes et autoroutes pour intercepter des camions chargés de carcasses ou de bétail sur pied en provenance de pays extérieurs à l'Union européenne.

« Ces produits, de salubrité et de qualité douteuses, viennent engorger sans aucune justification le marché de la viande bovine française. Face à la crise qu'ils affrontent, les éleveurs de France ne peuvent plus accepter de telles provocations ! », ont affirmé les deux fédérations d'exploitants agricoles dans un communiqué.

Parmi les opérations effectuées, dans le Nord, des éleveurs ont intercepté un camion néerlandais qu'ils ont forcé à stopper après lui avoir crevé un pneu au poste frontière franco-belge de Saint-Aybert, près de Valenciennes. Des éleveurs de la Somme ont installé des barrages sur l'autoroute A 28 avec l'intention de contrôler les camions frigorifiques susceptibles de transporter de la viande bovine.

En Meurthe-et-Moselle, les manifestants, qui entendaient protester contre les importations de viande en provenance de Pologne, ont tenté de bloquer des autoroutes dans deux secteurs du département. Dans le Puy-de-Dôme, une centaine d'éleveurs ont mis en place un barrage filtrant au péage de Gerzat, sur l'A 71, près de Clermont-Ferrand, pendant deux heures. Les éleveurs ont contrôlé pendant cette opération une trentaine de camions frigorifiques ou de transport de bétail afin de vérifier que les bêtes ou la viande ne provenaient pas de Grande-Bretagne ou des pays de l'Est.

ABATTOIR ENVAHI

Des manifestations ont eu lieu dans la nuit sur les autoroutes A 11, Paris - Le Mans - Nantes, et l'A 81, Le Mans-Rennes. Sur certains tronçons, les manifestants ont mis des poids lourds en travers des voies. Une centaine d'éleveurs ont également envahi dans la nuit l'abattoir de Hières-sur-Amby (Isère), afin de vérifier la provenance des carcasses. Les manifestations se sont déroulées dans le calme. La gendarmerie et la police ne sont pas intervenues. Au total, plusieurs milliers de camions auraient été contrôlés.

Président de la FNSEA, Luc Guyau a indiqué jeudi à Europe 1 qu'il était *« satisfait »* de cette mobilisation nocturne et qu'*« une dizaine* [de camions] *sont en observation parce qu'on ne sait pas très bien* [d'où vient] *la viande »*. *« Nous n'avons utilisé que les téléphones portables et les fax pour mettre sur pied cette opération, sans annonce officielle de la part de nos dirigeants nationaux, pour pouvoir prendre par surprise ceux qui se livrent à des importations sauvages de viande venant de pays extérieurs à l'Union européenne »*, a indiqué Didier Marteau, secrétaire général adjoint de la FNSEA, responsable du quartier général de l'opération, en ajoutant : *« On nous demande de faire des efforts de maîtrise sur le poids des carcasses, sur l'extensification de la production, on ne peut pas dans le même temps laisser entrer n'importe quelle viande en provenance de n'importe où. C'est une question de cohérence. »*

M. Marteau a également affirmé que cette opération *« coup de poing »* ne visait pas à mettre le gouvernement français en difficulté ou à faire un contre-feu à la marche des éleveurs de Charroux.

Le broutard, animal symbole de la crise de la production française

SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS (Saône-et-Loire)
de notre envoyé spécial

Il y a bovins et bovins. La vache allaitante – son lait sert à nourrir ses veaux, élevés pour leur viande – ne doit pas être confondue avec la vache laitière au pis gonflé, véritable « usine » à yaourts, fromages, beurres et autres produits lactés. Les vieilles vaches, elles, lorsqu'elles ne sont plus performantes, sont appelées « vaches de réforme » et connaissent le chemin de l'abattoir. De même qu'il faut distinguer le taurillon de 18 à 20 mois du bœuf – un animal encore jeune (trois ans), castré dès sa petite enfance, pour donner une viande savoureuse et tendre –, les spécialistes écarquilleront les yeux si vous mettez dans la même catégorie le veau de boucherie nourri au lait sous sa mère et le veau laitier. Dans ce dernier cas, la vache est bien obligée de porter et de mettre au monde un veau si le fermier veut qu'elle produise du lait, mais l'animal, une fois né, est plutôt encombrant, vu la surproduction actuelle de viande.

PROBLÈME DE SAISON

Et voilà qu'en cette fin d'été, alors que la crise de la vache folle alimente toujours la chronique, surgit un nouveau problème, de saison : celui des broutards. Ces bovins de races à viande (charolais, salers, aubrac), nés entre novembre et janvier, passent printemps et été dans des prairies, à l'herbe, et sont vendus, pour 80 % de la production environ, à des engraisseurs italiens de la plaine du Pô, cultivateurs de maïs irrigué, qui les feront abattre quatre à six mois plus tard.

Tel était du moins le schéma immuable de l'élevage et du négoce dans une quinzaine de départements « naisseurs » du Massif central et de Bourgogne, jusqu'à ce qu'éclate, en mars, la crise bovine. Car depuis quelques mois, les Italiens ont presque stoppé leurs achats, et l'on se demande quand et dans quelles conditions commerciales ils reprendront. D'Autun à Rodez, le sort des broutards fait figure de malédiction pour éleveurs, négociants et gestionnaires des marchés.

Bourg paisible d'ordinaire, Saint-Christophe-en-Brionnais, au cœur du pays charolais, en Saône-et-Loire, est une capitale chaque jeudi. Son marché aux bestiaux est l'un des plus anciens de France. Une fois par semaine, avant l'aube, les transactions entre éleveurs, maquignons, grossistes, centrales d'achats et exportateurs donnent le « la ». Quantités, prix, poids et conformation des animaux font l'objet des analyses les plus attentives des experts de l'Office interprofessionnel des viandes et de l'aviculture (Ofival). Les autres marchés aux broutards de Mauriac (Cantal) ou de Laissac (Aveyron) s'inspirent toujours des tendances constatées à Saint-Christophe.

La Saône-et-Loire, d'ailleurs, se classe au premier rang des départements français pour l'importance du troupeau allaitant. C'est dire si le casse-tête des broutards occupe l'esprit de tous les responsables. L'affaire de la vache folle a d'abord affecté les départements de l'Ouest, producteurs de bovins « finis », prêts à être consommés. Elle touche maintenant le Centre, producteur essentiellement des animaux « maigres », qui sont engraissés et prennent de la valeur ajoutée ailleurs. *« La crise est arrivée ici sur un secteur déjà très fragile, où les éleveurs sont pieds et poings liés aux acheteurs et abatteurs. Chacun cherche à faire des coups, et la solidarité interprofessionnelle s'en ressent »*, constate le préfet, Denis Prieur, qui va disposer d'une enveloppe proche de 30 millions de francs pour soulager des exploitants dans une situation particulièrement délicate.

CHUTE DES COURS

Les cours des dernières semaines au foirail de Saint-Christophe témoignent du malaise : 10 à 11 francs le kilo de carcasse du broutard vif le 8 août, contre 11,75 trois mois auparavant, 15,25 en moyenne en 1995 et 17 en 1994. *« Et nous ne sommes qu'au tout début de la saison, avec de faibles apports d'animaux »*, soupire Philippe Velut, secrétaire de mairie. Bref, à la mi-septembre, quand les éleveurs ne pourront plus continuer à garder des animaux qui, jour après jour, prennent du poids et, proportionnellement, se dévalorisent, on risque d'assister à une lamentable braderie et peut-être à d'incontrôlables jacqueries.

« Nous sommes une vingtaine de préfets sur le qui-vive, mais il ne faut ni mettre le département en état de siège ni céder à la panique, remarque M. Prieur. *Tout dépendra de la crédibilité du plan de maîtrise et de retrait que décideront, début septembre, l'Etat et la Commission européenne. »* Les grandes lignes de ce plan ont déjà été arrêtées. Il s'agit notamment d'abattre puis de stocker sur crédits communautaires environ 70 000 tonnes représentant 300 000 animaux, soit presque le tiers de la production nationale de broutards. Cela devrait « désencombrer » un marché européen qui, s'il donne quelques signes de stabilisation, n'a pas encore retrouvé le chemin de la reprise.

« Il faut que l'Europe prenne des dispositions pour que la viande soit l'objet d'une politique spécifique et qu'elle ne soit pas le sous-produit de la production laitière. Or aujourd'hui, chez les Quinze, 70 % de la viande vient du troupeau laitier et 30 % seulement du troupeau allaitant. Un rééquilibrage s'impose », explique Christian Decerle, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA). *« Jusqu'à fin juin, nous avons voulu montrer le visage d'un syndicalisme responsable et souriant, en organisant des journées "fermes ouvertes" et des opérations de promotion. Maintenant, on en a marre ! »*, ajoute-t-il. *« Heureusement que nos gars arraisonnent eux-mêmes des camions ou font le ménage dans les frigos des grandes surfaces. On a trouvé, le 8 août, à l'abattoir d'Autun, de la viande de vache belge qui avait transité par l'Yonne et qui est sortie de l'abattoir labellisée viande charolaise. Nos éleveurs sont soumis à des contrôles toujours plus tatillons et les gros fraudeurs passent au travers ! »* La carcasse d'une des vaches flamandes a été accrochée aux grilles de la préfecture de Mâcon, pendant que Denis Prieur recevait les « justiciers » des pâtures. Au cas où le procureur aurait besoin d'une preuve, Christian Decerle a gardé dans son réfrigérateur, roulé dans du papier journal, l'oreille sanguinolente du bovin trafiqué.

François Grosrichard

Jacques Chirac recevra les « marcheurs de Charroux » à l'Elysée

« Face aux très graves difficultés des éleveurs, à l'émotion et à la mobilisation de tous les agriculteurs », Jacques Chirac recevra à l'Elysée, vendredi 30 août, une délégation des éleveurs de bovins de Charroux (Vienne), qui ont entamé le 11 août une marche sur Paris avec une vingtaine de vaches, indique un communiqué publié mercredi par l'Elysée. Le ministre de l'agriculture Philippe Vasseur doit assister à la rencontre, souhaitée par les éleveurs.

En conseil des ministres, mercredi, Jacques Chirac a également _« tenu à redire de manière très ferme que la nation était solidaire de ses éleveurs »_, selon les propos rapportés mercredi par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure. M. Chirac a encore affirmé : _« Les éleveurs sont en danger. Le gouvernement connaît leurs problèmes, comprend leurs problèmes et les soutiendra dans la crise difficile qu'ils traversent. Nous avons besoin de nos éleveurs. Nous ne laisserons pas se développer des situations qui pourraient conduire certains au départ, et je pense notamment aux jeunes agriculteurs endettés. »_

Louis Viannet : « Les salariés, retraités, chômeurs sont en état de légitime défense »

LOUIS VIANNET joue sur du velours. Le secrétaire général de la CGT faisait, mercredi 28 août, sa rentrée, en même temps que le gouvernement, sur lequel il a concentré l'essentiel de ses tirs. *« La France est en train d'étouffer littéralement sous les dogmes d'une pensée unique. (...) Tous les choix du gouvernement restent marqués du sceau d'experts qui ne sortent pas des sentiers battus et rebattus dont la caractéristique aboutit à pénaliser les salariés et favoriser les profits »*, a dénoncé M. Viannet. Dans ces conditions, *« les salariés, retraités, chômeurs sont en droit de se considérer victimes d'une agression caractérisée et de réagir en état de légitime défense »*, a-t-il poursuivi.

Le climat social tendu de cette rentrée ne surprend pas la CGT, le mécontentement général, celui des salariés, des agriculteurs, des chômeurs confortant la centrale dans ses positions. Tout comme le président de la République, elle appelle donc ses adhérents et militants *« à l'esprit de conquête »*, slogan retenu pour ce mois de septembre.

« Nous appelons solennellement les salariés à prendre résolument l'offensive, à formuler leurs revendications et à engager l'action sous les formes qu'ils auront déterminées », a conclu M. Viannet sur ce sujet.

Le dirigeant de la CGT s'est essentiellement appliqué à mettre en évidence les convergences entre les prises de positions récentes des principaux dirigeants syndicaux, afin de préparer l'unité d'action syndicale que sa centrale appelle de ses vœux.

« Certaines des revendications et propositions de Nicole Notat, de même que les déclarations de la CFTC, de la CGC, le positionnement de la FSU témoignent de possibilités réelles de développement de l'action unie (...). Je suis convaincu que nous allons vers des actions de plus en plus unitaires dans les prochaines semaines », a-t-il soutenu. En revanche, le numéro un de la CGT a reconnu que l'initiative prise par FO, d'un rassemblement à Paris, le 21 septembre, par *« la forme choisie et l'absence de propositions unitaires »*, ne pouvait déboucher sur un mouvement de plus grande envergure.

ESPRIT COMBATIF

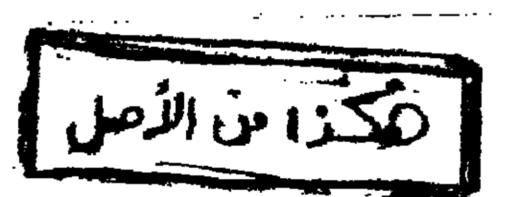
Pour la CGT, l'été a été marqué par deux séries d'initiatives qui doivent être prolongées. Toutes les fois, assure-t-elle, que les salariés se mobilisent et montrent un esprit combatif, comme dans le privé chez Myris, Bally, Moulinex, mais aussi à Air France, à la SFP, etc., ils obtiennent des résultats.

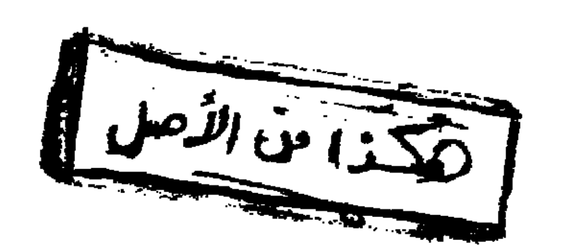
Louis Viannet est aussi revenu sur son soutien aux sans-papiers. *« Laisser frapper les sans-papiers aujourd'hui, ne pas démystifier la lamentable opération de diversion du gouvernement, rejetant sur les immigrés la responsabilité d'une situation créée par sa propre politique, aurait été lourd de conséquences »*, a-t-il expliqué.

Toutefois, si *« la CGT ne ménage aucun effort pour soutenir les luttes en cours ou en préparation »*, Louis Viannet s'est bien gardé de fixer une date pour une initiative d'action lancée par sa centrale. La confédération reste ferme sur son opposition à la réforme de la Sécurité sociale, à la monnaie unique et à ses conditions de réalisation, ainsi qu'à l'ensemble des projets gouvernementaux, tant sur l'emploi, la fiscalité ou l'immigration, mais elle sait aussi qu'une conflagration sociale ne se décrète pas au sommet. Le dirigeant de la CGT souhaite rencontrer prochainement ses alter ego.

Dans ces conditions, *« la CGT affirme clairement sa volonté de tout faire pour parvenir à créer les conditions d'un puissant mouvement d'ensemble (...) et c'est à cet objectif que nous allons travailler »*, a conclu M. Viannet.

Alain Beuve-Méry





ÉDUCATION Le nouvel aménagement des rythmes scolaires préconisé par le ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut, entre dans sa phase de mise en œuvre. Dès cette année, 772 établissements scolaires, dans plus de 300 communes, ont décidé de jouer le jeu de la journée en deux temps, consacrant la matinée au scolaire et l'après-midi au périscolaire. Cette réforme vient compléter les expériences sur la semaine de quatre jours. ● LES ÉVALUATIONS portant sur la semaine de quatre jours ne permettent pas, toutefois, de noter chez les élèves des progrès significatifs. L'opération menée par le ministère de la jeunesse et des sports sera suivie par un comité national d'évaluation qui rendra son rapport au printemps 1997. ● À STRASBOURG, les élèves et les enseignants du groupe scolaire Gutenberg ont effectué leur rentrée dès le 27 août pour tester ce nouveau dispositif.

L'école primaire apprivoise de nouveaux rythmes scolaires

Dès cette année, près de huit cents établissements expérimentent le projet mis en place par Guy Drut : enseignements fondamentaux le matin, sport et activités culturelles l'après-midi. Ce système diffère de celui de la semaine de quatre jours, déjà largement adopté

A SA MANIÈRE, Guy Drut est-il en train d'inventer une nouvelle manière de réformer l'école ? Depuis que le ministre de la jeunesse et des sports a embrassé la cause de l'aménagement des rythmes scolaires, ce qui était jusqu'alors un serpent de mer commence à prendre forme (*Le Monde* du 13 juillet). Dès cette année scolaire, 772 établissements, dans plus de 300 communes, ont décidé de jouer le jeu de la journée en deux temps, consacrant la matinée au scolaire et l'après-midi au périscolaire : 113 133 enfants sont concernés par cette réforme.

Guy Drut entre dans l'école par la petite porte, affectant de ne s'occuper que des « disciplines sans cartable », c'est-à-dire le sport ou les activités artistiques, mais l'on ne saurait minimiser la portée d'une telle initiative. Elle aura des conséquences directes ou indirectes sur le travail des enseignants, sur l'idée que les enfants se font de l'école et, peut-être, sur leurs résultats scolaires. La journée « façon Drut » est en train d'imposer sinon un modèle, à tout le moins une idée : changer l'emploi du temps peut être une voie pour changer l'école.

Certes, les enseignants aiment rappeler que l'on n'a pas attendu l'actuel ministre de la jeunesse et des sports pour penser à des aménagements de la journée, de la semaine, de l'année. Mais la volonté politique affirmée dans ce projet, son caractère massif et ses conditions d'évaluation constituent, de fait, une nouveauté. Si l'on excepte quelques villes pionnières, comme Saint-Fons (Rhône), qui s'est engagée dans l'aventure des rythmes scolaires dès 1982, Hérouville-Saint-Clair (Calvados) ou encore Epinal (Vosges), toujours citée, le modèle dominant reste très timide : pour les trois quarts des écoles, il s'agit de « libérer » un samedi ou un mercredi sur trois.

Autre aménagement des rythmes, la semaine de quatre jours, objet d'un véritable engouement depuis qu'un décret de 1991 l'a autorisée, concerne environ 13 000 écoles sur 60 000. Dans ce cas de figure, on ne travaille que les lundi, mardi, jeudi et vendredi : il faut alors rattraper douze journées dans l'année scolaire, prélevées à la fois sur juillet et août et sur les vacances intermédiaires. Les détracteurs de ce système arguent que les élèves sont trop longtemps laissés à eux-mêmes, qu'ils se fatiguent plus vite et que leurs résultats scolaires ne connaissent pas d'amélioration sensible. Une étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) datant de mars 1994 (*Education et formations*, n° 37) confirme ce dernier point. Elle montre que *« les progrès des élèves sur les apprentissages fondamentaux, à niveau de départ équivalent et à environnement social équivalent, ne sont pas beaucoup affectés par le choix du rythme scolaire hebdomadaire »*.

UN COMITÉ D'ÉVALUATION

La cote d'amour de la semaine de quatre jours tend à baisser, et Guy Drut s'est chargé d'y contribuer. Tous les sites pilotes retenus par son ministère avaient obligation de répartir l'emploi du temps sur cinq jours. Les résultats concernant l'aménagement du temps à Epinal – un modèle dont l'expérience du ministère de la jeunesse et des sports se rapproche sans l'imiter – se révèlent meilleurs. Selon un document mis au point par l'inspection académique et la ville, les taux de réussite aux tests d'évaluation de sixième, en français et en mathématiques, sont plus élevés (respectivement 10 % et 6 %) chez les élèves bénéficiant de nouveaux rythmes que chez leurs camarades. Ces chiffres ne peuvent cependant tout à fait convaincre, car ils portent sur des effectifs assez faibles.

L'opération menée par le ministère de la jeunesse et des sports devrait permettre, pour la première fois, de prendre la mesure des effets d'un bouleversement du temps scolaire sur une large échelle. Un comité national d'évaluation, dont le président, Jean-Paul Delevoye, est également à la tête de l'Association des maires de France (AMF), est chargé de remettre un rapport au printemps 1997. Il pourra notamment étudier – une audace que M. Bayrou ne peut manquer de relever – *« l'articulation possible entre réforme des rythmes scolaires et réforme des programmes »*. Mais il devra aussi proposer les conditions financières, juridiques, pédagogiques d'une possible généralisation. Reste à savoir si les comités locaux d'évaluation réussiront à harmoniser leurs critères d'appréciation de l'expérience.

Il n'est pas certain, en effet, que chacun recherche dans un changement des rythmes scolaires les mêmes bénéfices. Conscient de ces ambiguïtés, Guy Drut a jugé bon de clarifier, mardi 27 août à Strasbourg, les objectifs poursuivis. Les résultats scolaires proprement dits ne sont pas apparus comme une priorité. Le respect du rythme biologique de l'enfant (qui offre une meilleure attention le matin et de 15 heures à 17 heures, selon les chronobiologistes), voilà l'essentiel. Viennent ensuite l'épanouissement par la culture et le sport, l'éveil de la curiosité et le développement des facultés d'adaptation. Tout cela pourquoi ? Pour *« concourir à lutter contre l'échec scolaire et à rétablir l'égalité des chances »*, affirme le ministre. Si, de surcroît, l'opération permet de créer des emplois, quel bonheur !... Le ministère estime à plus de 2 000, pour une centaine de sites, le nombre des intervenants nécessaires à l'encadrement des activités.

Certains enseignants n'affichent pas le même optimisme. Quand ils ne soulèvent pas les problèmes de locaux – ce qui est souvent le cas en milieu rural, – ils s'inquiètent de la hiérarchie qui peut se créer entre les disciplines : *« Au matin l'ennuyeux français et les mathématiques. N'y a-t-il pas d'exigences en musique ? »*, s'interroge Guy Chassigneux, instituteur en banlieue. Enjambant les obstacles, Guy Drut trace sa route. Fort du soutien du président de la République, assuré du financement pour poursuivre l'expérience l'an prochain, le ministre de la jeunesse et des sports n'a cessé d'affirmer sa volonté de conduire cette réforme, *« qui vient du terrain et non pas, comme un diktat, de Paris »*.

Béatrice Gurrey

M. Chirac est intervenu sur la question de l'illettrisme

Lors du conseil des ministres de rentrée, Jacques Chirac est intervenu, mercredi 28 août, à propos de la lutte contre l'illettrisme, dossier faisant l'objet d'une communication ministérielle. Le président de la République *« a insisté sur la gravité du problème de l'illettrisme »*, qui est selon lui *« l'un des aspects les plus importants et dont on parle le moins du drame de l'exclusion »*.

***« La vérité, c'est que, malgré les efforts entrepris, le nombre des illettrés dans notre pays n'évolue guère »*, a-t-il ajouté, en notant qu'environ *« un tiers des bénéficiaires du RMI ont des problèmes de lecture »*. Le chef de l'Etat *« a rappelé que l'école devait jouer un rôle majeur »*. Il a estimé que la France *« avait eu trop tendance à occulter ce problème et à éviter de s'interroger sur la pertinence d'un système de formation qui laisse trop de jeunes au bord de la route »*.**

Différentes formules

Avant que ne se mettent en place les sites pilotes lancés par Guy Drut, lors de l'année scolaire 1994-1995, environ 75 % des écoles avaient choisi de libérer un samedi (ou un mercredi) sur trois, organisation la plus classique de la semaine. Le ministère ne dispose pas de chiffres plus récents *« très difficiles à collecter car il s'agit d'initiatives locales »*.

● **La semaine de quatre jours** avait été choisie par près de 20 % des écoles, n'ayant cours ni le mercredi, ni le samedi.

● **Le report du samedi au mercredi** fonctionnait dans environ 10 % des écoles.

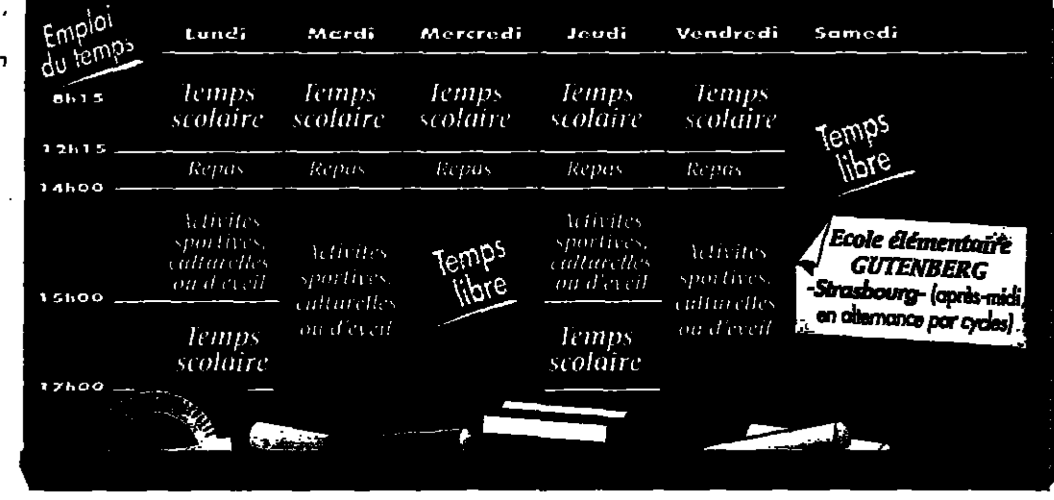
● **Le privé** plébiscitait la semaine de quatre jours (33,5 % des écoles privées contre 17,1 % pour les écoles publiques). Sur un total de 60 230 écoles, 5 900 appartenaient au privé et 54 200 au public.

● ***Activités des sites pilotes*** pour l'année 1996-1997 :
– 40 % concernent le sport
– 39 % des activités culturelles
– 21 % sont de natures diverses : éducation à la santé, prévention routière, aide aux devoirs...

● **Coût** : le ministère de la jeunesse et des sports l'estime à 2 365F par enfant et par an, si l'on inclut également l'accueil du matin, du déjeuner et du soir.

Gutenberg a anticipé sa rentrée pour démarrer de nouvelles activités

EN ALSACE, même les écoles en zone sensible ont des géraniums aux fenêtres. Gutenberg, dans le quartier de la Montagne-Verte, à la périphérie de Strasbourg, ne fait pas exception à la règle. Dans ce groupe scolaire pimpant, qui s'est porté volontaire pour participer à l'expérience d'aménagement des rythmes scolaires proposée par Guy Drut, avec huit autres écoles de la ville, la fin des vacances a sonné plus tôt que prévu. Dès le 27 août, la rentrée a rappelé maîtres et écoliers. Las, il manquait un bon paquet de ces derniers, car le nouvel emploi du temps, établi en hâte avant la fin des classes, avait échappé, volontairement ou non, à bien des familles. En effet, la nouvelle organisation de la semaine, sur vingt-quatre heures au lieu de vingt-six, impose de rattraper douze jours de classe pendant l'année. Gutenberg rentrait donc plus tôt et sortira plus tard, afin de ne pas « grignoter » les petites vacances de Noël, d'hiver ou de printemps.



Paulette Lopez, la directrice du groupe scolaire, estime que ce raté dans le calendrier était inévitable. Les choses sont allées un peu vite... Pour elle, qui a passé tout l'été à rencontrer les animateurs sportifs ou culturels qui prendront en charge les ateliers de l'après-midi, les « vacances » sont passées inaperçues. Encore institutrice il y a cinq ans, cette solide Alsacienne, qui se définit comme une *« fanatique du CP »*, s'est lancée à corps perdu dans le nouvel aménagement des rythmes, parce qu'elle pense que *« le plus important, c'est l'envie de venir à l'école »*.

En vertu de ce principe, elle a laissé aux enfants *« le droit de rêver »* et leur a demandé, l'an dernier, d'écrire sur un papier ce qu'ils aimeraient faire deux après-midi par semaine. *« Nous avons enlevé les choix d'activités trop pittoresques ou impossibles, comme la natation, car nous n'avons pas de piscine, mais nous avons tenu compte de leurs souhaits dans toute la mesure du possible »*, assure Paulette Lopez. Résultat, tous les garçons font de la boxe et beaucoup de filles de la cuisine. On ne se refait pas. Mais Anaïs sautille de joie à l'idée d'apprendre l'informatique et Christelle, qui a choisi l'équitation, demande avec circonspection si *« on va monter sur un vrai cheval »*.

DIMINUER LE COÛT

La visite d'un Guy Drut très à l'aise, en ce jour de rentrée où les nouvelles activités sont inaugurées, n'a guère impressionné les élèves : *« c'est le grand frisé ? »*, a demandé Sonia devant le ministre. Les enseignants offrent au visiteur une image... d'Epinal. Plus que consentants, ils abordent cette nouvelle année avec sérénité : pas question pour eux de cloisonner les activités scolaires ou périscolaires. Barbara, enseignante en CE1, a même accepté de prendre en charge l'atelier de pâte à sel, moyennant une rémunération qu'elle croit s'élever à 70 francs de l'heure, sans en être sûre, *« mais je ne l'ai pas fait pour cela »*.

Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, et Guy Drut se montrent en accord parfait sur cette opération montée entre la municipalité, la jeunesse et les sports et l'inspection académique. Mme Trautman se félicite : *« Ce projet ministériel tombait à point nommé pour apporter des moyens et une mobilisation, à une action que nous approuvons entièrement. »* Pour l'élue, c'est une priorité – la ville verse pour cette opération 3 millions de francs – et elle entend bien *« l'étendre à l'ensemble des établissements de la ville »*.

Auparavant, Catherine Trautmann ne cache pas qu'il faudra ramener le coût par enfant de 1 900 francs à 1 500 francs. Mais, selon Philippe Forstmann, adjoint au maire et ancien directeur de cabinet de Robert Chapuis, qui fut le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique de Lionel Jospin, *« cette économie devrait pourvoir être réalisée rapidement »*. Alors que le ministère de la jeunesse et des sports met dans la corbeille 1,5 million de francs et le ministère de la culture 500 000 francs, Philippe Forstmann doit encore solliciter la caisse d'allocations familiales, le Fonds d'action sociale, l'Union européenne *« et, pourquoi pas, une grande entreprise »*.

Il n'y aura guère que les parents pour montrer quelque aigreur à l'issue de ce premier jour de classe. *« En Alsace, il fait très froid l'hiver, ce n'est pas raisonnable de faire sortir de jeunes enfants à 17 heures. On aurait pu nous demander notre avis »*, proteste une jeune mère.

B. G.

Un tiers des ménages ont recours à un système de garde d'enfants payant

DE PLUS EN PLUS de ménages recourent à une aide payante pour faire garder leurs enfants. D'après une étude de l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee), 31 % des ménages français ayant au moins un enfant de moins de onze ans font désormais appel aux systèmes de garde payants, alors qu'ils n'étaient que 22 % en 1985. En moyenne, les familles mobilisent une garde vingt-deux heures par semaine, les besoins variant entre sept et trente-six heures. Cette tendance à la démocratisation de la garde d'enfants s'est affirmée avec le développement du travail féminin : 45 % des familles ont recours à un mode de garde lorsque la mère est active, ce qui était le cas de 74 % des mères de famille en 1995, contre 66 % en 1982.

L'accès à ces services dépend pour beaucoup des revenus des ménages. Seuls 10 % des ménages appartenant au décile des revenus les moins élevés y ont recours, contre 45 % des 10 % les plus riches. En outre, l'étude souligne la préférence des milieux les plus aisés pour la solution à domicile, alors que les autres sont obligés de s'organiser pour l'emploi d'une assistante maternelle partagée entre plusieurs ménages ou la crèche. Le recours à une assistante maternelle séduit 17 % des ménages ayant un enfant de moins de onze ans, tandis que 14 % des familles privilégient le mode de garde collectif. La garde à domicile reste toutefois *« le mode de garde le moins répandu »*, puisque seuls 4 % des ménages y ont recours ; mais c'est celui qui progresse le plus. Parmi ceux-ci, 44 % disposent d'un revenu annuel supérieur à 300 000 francs. L'équation est simple : l'emploi à domicile permet de déduire 50 % de la somme consentie de sa feuille d'impôt. Pour y trouver son intérêt, il faut déjà payer suffisamment d'impôt sur le revenu.

PROBLÈMES POUR LES CRÈCHES

Selon Anne Flipo, de la division des conditions de vie des ménages à l'Insee, coauteur de l'étude, l'instauration de l'allocation de garde d'enfant à domicile (Aged) et de l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama), versées par les caisses d'allocations familiales, ont donc eu pour conséquence de vider les crèches des enfants issus de milieux plus aisés, premiers concernés par ces prestations. La libération de places ainsi occasionnée a permis à d'autres personnes aux revenus modestes d'avoir accès à ce mode de garde moins onéreux. En revanche, les crèches, publiques et subventionnées, ont vu leurs rentrées financières baisser, le coût réclamé aux familles étant calculé en fonction de leurs revenus.

Les aides de l'Etat développées depuis 1991 ont donc contribué à cette évolution, même si l'étude ne permet pas d'estimer l'influence de chacune d'elles. Elles ont en outre permis une baisse de la dépense moyenne des ménages consacrée à ce service. Alors qu'il coûtait en moyenne 1 100 francs par mois en 1984, il ne représentait plus qu'aux environs de 900 francs en 1995. L'Insee attribue également ce phénomène au développement du travail à temps partiel, notamment féminin, qui réduit d'autant les besoins de garde. Les femmes sont aujourd'hui 29 % à avoir opté pour des horaires de travail réduits, alors qu'elles n'étaient que 19 % en 1982.

Aude Dassonville

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jean-Yves Poirier (RPR), vice-président du conseil général de l'Isère, a été récemment mis en examen pour** *« recel d'abus de biens sociaux »*, a-t-on appris mercredi 28 août. Il est soupçonné d'avoir reçu des contributions financières illicites de la part d'entreprises de travaux publics. Lancée en 1994, une enquête sur des travaux réalisés dans l'hôpital de Grenoble a débouché sur plusieurs mises en examen, dont celles de Jean-Guy Cupillard, vice-président RPR du conseil général et de l'Isère, et Guy Névache (Nouvelle Gauche).

■ **ÉDUCATION : la Fédération de l'éducation nationale (FEN) appelle à la grève, à la rentrée, pour protester** *« contre un budget 1997 qui s'annonce catastrophique »*. Comme la Fédération syndicale unitaire (FSU), la FEN s'inquiète *« des nouvelles diminutions de crédits et des cinq mille suppressions de postes prévues »*.

■ **CONSTRUCTION : la construction neuve a enregistré une chute** de 6,3 % ces trois derniers mois par rapport à la même période en 1995, selon le ministère du logement. En cumulé, sur l'année, la baisse atteint 13,2 %. Le nombre de permis de construire délivrés a baissé, en un an, de 26,4 % en Ile-de-France et de 23,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ ***LOYERS : le décret annuel réglementant la hausse des loyers*** **dans l'agglomération parisienne est reconduit.** Publié au *Journal officiel* du 29 août, il rappelle que les loyers ne peuvent être réévalués qu'à certaines conditions et seulement s'ils sont *« manifestement sous-évalués »*. La Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim) estime que cette décison, qui *« obéit à un choix politique »*, *« compromet »* le développement du parc locatif en Ile-de-France.

Quatre-vingt-huit étrangers ont été expulsés par charters

Trois des personnes transportées à bord d'un avion militaire seraient des sans-papiers de Saint-Bernard. De nombreuses personnalités ont participé à la manifestation qui a rassemblé 15 000 participants, mercredi soir à Paris

Deux avions ont décollé de la base militaire d'Evreux, mercredi 28 août dans la soirée, à destination du Mali, du Sénégal, de Tunisie et du Zaïre. Selon la Cimade, trois Maliens déboutés du droit d'asile qui étaient à l'église Saint-Bernard étaient à bord, ainsi, selon l'AFP, qu'un Sénégalais que les autorités françaises auraient pris pour un Malien et qui aurait été débarqué à Bamako. Quatre occupants de Saint-Bernard sont toujours au centre de rétention administrative de Vincennes. Au même moment, plus de 15 000 personnes défilaient de République à Stalingrad afin de protester contre l'expulsion des sans-papiers. Miou-Miou, Patrice Chéreau, Marina Vlady, Alain Krivine, Jack Ralite, Robert Hue, Martine Aubry, Dominique Voynet, Harlem Désir, Mgr Gaillot, Théodore Monod et Léon Schwartzenberg étaient en tête de cortège. Quelques incidents ont eu lieu autour de l'église Saint-Bernard, où une centaine de personnes se sont heurtées aux forces de l'ordre.

DEUX AVIONS ont décollé, mercredi 28 août, de la base militaire d'Evreux pour expulser quatre-vingt-huit étrangers en situation irrégulière. Le premier, un avion militaire, est parti de la base peu après 19 h 45 pour Bamako (Mali) et Dakar (Sénégal). A son bord, se trouvaient onze Sénégalais et trente-cinq Maliens, dont trois de Saint-Bernard. Selon l'AFP, un Sénégalais que les autorités auraient pris pour un Malien aurait été débarqué à Bamako et une femme accompagnée de son bébé était dans l'avion. Le second, un avion civil de la compagnie Air Charter, filiale d'Air France, a décollé vers 23 heures pour Tunis (Tunisie) et Kinshasa (Zaïre), avec douze Tunisiens et trente Zaïrois, dont dix venaient des Pays-Bas.

Trois d'entre eux, Maliens et déboutés du droit d'asile, appartiendraient au groupe de Saint-Bernard. Selon la Cimade, il s'agit d'Abdoulaï Camara, Youssouf Tounkara – qui avait été reçu mercredi 21 août par Jean-Louis Debré – et Mamadou Niakaté. Ce dernier, qui réside en France depuis onze ans, est marié et père d'un enfant né en France. Comme Diangui Niakaté, reconduit vendredi 23 août, il a été séparé de sa famille. Mamadou Niakaté était sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière confirmé par le tribunal administratif mais le renvoi avait été annulé pour vice de procédure. D'après les autorités, un nouvel arrêté lui a été notifié, ce que ne confirment pas ses avocats. Quatre autres sans-papiers de Saint-Bernard – un Malien, deux Guinéens et un Mauritanien – sont toujours au centre de rétention de Vincennes.

Pendant ce temps, place de la République, les tam-tam emmenaient la manifestation de soutien aux sans-papiers dans une ambiance de carnaval. La tête de la manifestation sautillait gaiement en réclamant des *« pa-pi-ers »*. Au rang des *« personnalités »*, Miou-Miou, Patrice Chéreau, Marina Vlady, Alain Krivine, Jack Ralite, Robert Hue, Martine Aubry, Dominique Voynet, Harlem Désir, Mgr Gaillot, Théodore Monod et Léon Schwartzenberg se donnaient le bras. La foule des anonymes reprenait les mêmes slogans : *« Debré-Juppé, ça ne peut plus durer »*, *« On est tous des enfants d'immigrés »*.

Boulevard Barbès, une nouvelle foule attendait le passage du cortège. Des jeunes espéraient emmener les manifestants devant les gendarmes mobiles qui avaient déployé de hautes grilles dans chaque rue menant à l'église Saint-Bernard. Ils ne recueillaient aucun succès. Une poignée de jeunes mettaient le feu à l'une des barrières, d'autres lançaient des pierres récupérées dans un chantier voisin mais les forces de l'ordre avaient tôt fait de *« nettoyer »* les abords de l'église. La police, qui dénombre deux blessés dans ses rangs, procédait à une quinzaine d'interpellations.

En début de matinée, jeudi 29 août, une délégation de sans-papiers devait rencontrer Françoise Hostalier, ancienne secrétaire d'état à l'enseignement scolaire sous le premier gouvernement Juppé et conseillère municipale UDF d'Armentières, afin de lui exposer la situation des familles et célibataires du mouvement. Parallèlement, les avocats devaient organiser une conférence de presse afin de *« dénoncer les irrégularités de procédure constatées lors de l'interpellation des sans-papiers »*, notamment l'absence de procès-verbaux d'interpellation et de garde à vue, la confection de faux par la préfecture de police de Paris et les conditions d'interpellation *« au faciès »* des sans-papiers.

Aude Dassonville et Cécile Prieur

Le Mali est choqué par l'attitude de la France

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Depuis 1991, Bamako mène une politique étrangère assez originale qui repose sur un fragile équilibre entre une indépendance clamée haut et fort et la nécessité de maintenir de bonnes relations avec l'ancienne puissance coloniale. Diversifiant autant que faire se peut sa coopération, Bamako prend quand il le faut ses distances avec Paris, comme lors du premier voyage de Jacques Chirac en Afrique, en juillet 1995. Le président Konaré avait alors refusé de se rendre à la rencontre régionale organisée par la France à Dakar, estimant qu'il s'agissait plus d'une convocation que d'une invitation. La France reste cependant le premier bailleur de fonds du pays, l'aide publique en 1995 s'élevant à 450 millions de francs.

Ce modus vivendi va-t-il être remis en question ? Un haut responsable gouvernemental estime que la France a *« franchi un pas »* ces derniers jours. Depuis le renversement de la dictature de Moussa Traoré, en 1991, les autorités maliennes s'opposent à la méthode des charters, qu'elles estiment dégradante et discriminatoire. Pour Saint-Bernard, Bamako aurait préféré que l'on attende, avant de recourir à la force, la fin de la mise au point du projet de coopération destiné à encourager le retour et le maintien sur place des populations de la région de Kayes, dont sont originaires la plupart des Maliens vivant en France. La visite de Jacques Godfrain, le ministre français de la coopération, les 23 et 24 septembre, doit être en grande partie consacrée à la présentation de ce projet.

« LANGAGE DE CHANTAGE »

Parallèlement, on avait dépêché en France le délégué aux Maliens de l'extérieur, qui avait tenté de faire valoir aux grévistes de la faim et à leurs partisans que la méthode choisie n'était pas la meilleure, et qu'il valait mieux faire preuve de patience. La télévision malienne s'apprête à diffuser des sketches en langue locale destinés à faire comprendre la nécessité de documents en règle pour voyager.

Aujourd'hui, le Mali estime que cette bonne volonté est loin d'être payée de retour, surtout après les déclarations de M. de Charette estimant que certains pays africains ne font pas le nécessaire pour enrayer l'émigration illégale vers la France alors que celle-ci les aide. Un haut responsable estime qu'il s'agit là d'un *« langage de chantage »*.

Après la visite de M. Godfrain, le président Konaré pourrait se rendre en France. Bamako attend de Paris qu'il mette un terme à ce qui est ici ressenti comme une *« atteinte à la dignité des Maliens »*. Sinon, on évoque une *« adaptation »* de la position malienne à l'attitude française. Dans des termes beaucoup plus crus, un jeune Bamakois explique que *« Chirac a commencé à fabriquer des anti-Français ; on verra bien où ça s'arrêtera »*.

Par ailleurs, le président sénégalais Abdou Diouf, qui recevait à Dakar une délégation du Parti communiste français conduite par Francis Wurtz, a souligné qu'*« on n'arrêtait pas la mer avec ses bras »* : *« Tant qu'il y aura un quartier nord riche et un quartier sud pauvre, dans notre village terre, toutes les barrières du monde ne pourront empêcher des hommes d'être attirés par le Nord riche. »*

Thomas Sotinel

COMMENTAIRE

FUITE EN AVANT

Les deux nouveaux avions affrétés dans la nuit de mercredi 28 à jeudi 29 démontrent que M. Debré s'affirme déterminé à multiplier les signes de fermeté. Peu importe que ces vols aient donné lieu à de nouvelles bavures : un homme de nationalité sénégalaise est débarqué au Mali ; une femme est reconduite avec son bébé... Une fois de plus, dans la précipitation et les à-peu-près juridiques, les considérations politiciennes l'ont emporté.

Avec ces nouveaux charters, M. Debré tente de faire oublier la calamiteuse évacuation par la force de l'église Saint-Bernard et l'imbroglio juridique qui s'en est suivi. L'efficacité de l'opération, jaugée aux seuls critères de M. Debré, est apparue quasi nulle : quelques Africains – une demi-douzaine – ont été reconduits à la frontière, plusieurs dizaines devraient être régularisés, les autres se retrouvant dans la situation ante.

En revanche, le passif du bilan de M. Debré ne cesse de croître. Des pays africains – Mali et Sénégal en tête – font connaître leur inquiétude grandissante. Et l'opposition se réveille. Plus de quinze mille personnes ont manifesté, le 28 août, à Paris ; d'autres défilés se sont tenus en province. Cette mobilisation, nouvelle, à laquelle ne manqueront pas de répondre les jusqu'aux-boutistes de la majorité, compliquera un peu plus la rentrée du gouvernement.

François Bonnet

CARNET

DISPARITION

Martin Disler

L'univers expressif d'un peintre suisse

LE PEINTRE et dessinateur suisse Martin Disler est décédé, mardi 27 août, à Genève, d'une attaque cérébrale. Il était âgé de quarante-sept ans.

Né en 1949 à Seewen (canton de Solothurne), il n'avait pas reçu de formation spécifique et naviguait volontiers, dans les années 70, entre l'écrit et le dessin, la poésie et les pinceaux. Il essaya même de gagner sa vie en vendant ses poèmes dans la rue. Peindre était pour lui *« un accès de rage et de courage, une étreinte enveloppante de j'ignore totalement quoi, un gaspillage et un renoncement »*.

Cet engagement profond de tout l'être dans son œuvre, qui l'a amené à utiliser son corps et ses mains autant que la brosse, font de l'artiste un héritier de l'expressionnisme. Un expressionnisme qui fait penser à De Kooning ou à Soutine pour la présence constante de la chair retenue dans l'épaisseur de ses pâtes. Il y a cependant plus d'implosions que d'explosions dans son mode d'expression mêlant corps écartelés, membres et griffes démoniaques à ses tempêtes de couleurs lourdes. Cela, paradoxalement, avec clarté, voire concision dans l'organisation d'un langage qui se donnait toutes les raisons de basculer dans un chaos de formes.

C'est au début des années 80, avec la montée de la nouvelle vague de peinture, que Martin Disler a émergé sur la scène internationale. Il a notamment été invité, en 1980, à la Biennale de Venise, en 1982 à la Documenta de Kassel et, en 1985, par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Geneviève Breerette

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Françoise de Panafieu, ancien ministre du tourisme, a été nommée, par le conseil des ministres du mercredi 28 août, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco, en remplacement de Claude Harel, qui a été nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

[Née le 12 décembre 1948 à Moyeuvre (Moselle), Françoise de Panafieu, licenciée en sociologie, a commencé sa carrière politique très tôt comme collaboratrice de ses parents, François et Hélène Missoffe, tous deux parlementaires et ministres. Elue conseiller (RPR) de Paris en 1979, elle devient adjoint au maire de Paris, Jacques Chirac, chargée des questions périscolaires, en 1980, puis chargée de la culture, en 1983. Suppléante d'Alain Juppé, elle lui succède, en 1986, comme député (RPR) de la capitale et conserve le siège en 1988 et 1993. Ministre du tourisme de mai à novembre 1995, Françoise de Panafieu est depuis lors adjoint au maire de Paris, Jean Tiberi, fonction qu'elle devrait conserver.]

TRAVAIL

Jean-Daniel Leroy a été nommé commissaire interministériel pour l'emploi par le conseil des ministres du mercredi 28 août.

[Né le 29 mars 1942 au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), Jean-Daniel Leroy est diplômé d'études supérieures de droit public et ancien élève de l'ENA (1970-1972). Il a d'abord occupé diverses fonctions au ministère des affaires sociales (1972-1977), avant d'être détaché à l'ambassade de Tel-Aviv (1977-1981). De retour au ministère du travail (1981-1983), puis au ministère des affaires sociales (1983-1984), il est ensuite directeur adjoint du cabinet de Camille Cabana, secrétaire général de la Ville de Paris (1984-1986), conseiller technique au cabinet de Michèle Barzach, ministre délégué à la santé (1986-1988), directeur adjoint du cabinet de Pierre-Charles Krieg, puis de Michel Giraud, président du conseil régional de l'Ile-de-France (1988-1993). D'avril 1993 à mai 1995, Jean-Daniel Leroy a été conseiller auprès de Michel Giraud, ministre du travail. En août 1995, il a été nommé inspecteur général des affaires sociales.]

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Ahmed et Zoulaha ALHASSANE,
Guy ROBERT et Fatimé HAROUN,

ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Zaki ROBERT
et
Safiatou ALHASSANE,

le 17 août 1996, à Niamey (Niger).

Décès

– L'administrateur général,
Et le personnel du Conservatoire national des arts et métiers,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Marc CASTETS,

survenu le 26 août 1996, à l'âge de quarante-six ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 30 août, à 10 h 45, au crématorium, rue de l'Abbaye-d'Ardenne, près du cimetière Parc, 14033 Caen Cedex.

– Martine Rodier,
Jean-Baptiste et Stanka,
Ainsi que les familles Meyer et Brochet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Joseph MEYER,
née Marie-Thérèse CORDIER,

survenu à Paris, le 27 août 1996.

L'inhumation aura lieu le vendredi 30 août, à 9 h 30, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

– Le Centre Guy-Mollet
a la très grande tristesse de faire part du décès de son président,

Emile NOËL,
proche collaborateur
et ami du président Guy Mollet.

et s'associe au chagrin de sa famille et de ses proches.

– Jean-Sébastien Dupuit,
directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture,

Les personnels de la direction et de l'ensemble des bibliothèques de lecture publique,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

René FILLET,
conservateur en chef honoraire
des bibliothèques,
directeur des bibliothèques centrales
de prêt de la Charente-Maritime
et du Loir-et-Cher (1951-1953),
directeur de la bibliothèque
municipale classée de Tours
et de la bibliothèque centrale de prêt
de l'Indre-et-Loire (1953-1977),
directeur de la Bibliothèque
publique d'information
du Centre Georges-Pompidou
(1977-1983).

Pionnier de la lecture publique, René Fillet a été un des artisans les plus novateurs et les plus déterminés de la modernisation des bibliothèques françaises depuis la Libération.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, président du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'information,

Martine Blanc-Montmayeur,
directeur de la Bibliothèque publique d'information,

Et l'ensemble du personnel de l'établissement,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, survenu le 25 août 1996, de

René FILLET,
conservateur en chef honoraire
des bibliothèques,

qui fut directeur de la BPI de 1977 à 1983.

– Les membres du conseil municipal de Longlaville
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Bogdan POLITANSKI,
maire de Longlaville,
conseiller général.

Afin de permettre à la population de rendre un dernier hommage à celui qui fut son maire durant trente-sept ans, une chapelle ardente sera dressée en mairie à partir du jeudi 29 août 1996, à 14 h 30.

Les obsèques civiles de Bogdan Politanski auront lieu samedi 31 août, à 10 h 30.

– Mme Jean Puech,
Bruno,
son fils,
Sa famille,

Ses amis,

Le mouvement des pharmaciens Giphar,

Les collaborateurs de Sogiphar,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean PUECH,

survenu le 27 août 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 août, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Résurrection, au Chesnay.

Selon la volonté de la famille, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Luc et Valérie Sélignan,
Gilles et Jacqueline Sélignan,
Pascal et Brigitte Sélignan,
Olivier et Perrine Sélignan,
ses enfants,
Vanessa, Charlotte et Julia,
Anne-Laure, Maïté et Flore,
Raphaël et Clara,
Marie, Martin et Maud,
ses petits-enfants,
Mme Nelly Haas,
M. et Mme Pierre Blum-Nordmann et leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Claire SÉLIGNAN,
née HAAS,

survenu le 19 août 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

Une réunion de recueillement et de prières aura lieu le 7 septembre, à 15 heures, au temple de l'Eglise réformée, 10, rue Lanterne, à Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Lucie Krief,
Les familles Krief et Benillouche,
remercient tous ceux qui ont honoré la mémoire de

M. Armand KRIEF,
arbitre international de boxe.

Les prières auront lieu le 1er septembre 1996, à 18 heures, à la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

– Puteaux, Rueil, Boulogne.

Remerciements des familles Marin et Canchon à ceux qui se sont associés à elles lors du décès de

Hélène MARIN,

survenu le 20 août 1996.

Messes anniversaires

– La Communauté dominicaine du couvent Sainte-Marie de la Tourette à Eveux, BP 0105, 69591 L'Arbresle Cedex,
Et la famille du Père François Biot,
vous invitent à participer à la messe conventuelle du dimanche 29 septembre, à 11 heures, à la mémoire du

Père François BIOT,

prieur du couvent lors de son décès, en septembre 1995.

A cette occasion, une plaquette, *Le Père François Biot. Derniers messages*, sera proposée. Elle peut être commandée au couvent.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, nous perdions dans un accident de la route notre fils,

Vincent CAZES.

Que ses amis se souviennent.

« Nous avons construit sur le sable
Des cathédrales périssables. »
A. Gide - *Paludes*.

– 30 août 1995.

Rithé,

Tu nous manques.
« Soleil cou coupé. »

G.A.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Président : Christian de Portzamparc
254, boulevard Raspail, 75014 Paris

L'ESA informe que le prochain examen d'admission pour la rentrée de septembre 1996 aura lieu le mercredi 4 septembre 1996. Pour tous renseignements, téléphoner au : (33.1) 40-47-40-00.

Les héritiers de Selena

HISTOIRES D'AMÉRIQUE

A travers drames, combats et réussites, les Etats-Unis *d'un extrême à l'autre*

Demain : Le retour du père

IL est bientôt minuit au club Santa Fé, sur l'une de ces larges *et longues* avenues de Corpus Christi, où un piéton ferait figure d'extraterrestre ; les couples continuent de glisser sur la piste. Autour de la piste, plus exactement, comme ont toujours dansé les cowboys *et leurs dames. Mais ces* cowboys-là n'ont plus qu'une vague idée de ce qu'est une vache, et les chansons qu'ils sont venus écouter au club Santa Fé pour 3 dollars, 4 avec une bière, sont en espagnol, un espagnol madré, *poli au contact* de l'anglais auquel il se frotte depuis si longtemps qu'on l'appelle ici le *spanglish*, et qu'une musique en est née : le tejano. Mélange de country music, de rock and roll et de cumbia latine, le tejano, qui, littéralement, veut dire le « texan », est la musique *des Mexicains du* Texas et Corpus, comme ils disent, sur le golfe du Mexique entre Houston et le Rio Grande, en est le berceau.

Ils sont eux-mêmes tout un mélange d'Amérique et de *Mexique*, ces couples, jeunes et vieux, qui tournent sur la piste. Lui porte un Stetson blanc, une ceinture à grosse boucle sous un ventre plus ou moins proéminent, des jeans, des santiags, un trousseau de clés qui tressaute à la taille et, pour les plus *branchés*, un beeper ; une belle moustache et une grosse chevalière complètent parfois le tout. Elle a *des jeans collants* ou une minijupe qui laisse entrevoir la dentelle d'un jupon, et s'est parée de quelque *chose de doré, la ceinture ou les* chaussures, quelque chose qui brille.

Celle *qui brillait le plus, qui* brillait si fort qu'on disait qu'elle brillait de l'intérieur, la grande Selena, ne viendra plus les rejoindre. Selena a été assassinée il y a un peu plus d'un an, à l'âge de vingt-trois ans. Reine du tejano, Selena n'est plus, mais pour quiconque aime la musique au Texas, Selena est omniprésente, chanteuse inoubliable, plus grande encore morte que vivante.

Le tejano ne s'est jamais aussi bien porté. Partout dans la région, des groupes fleurissent, créent, enregistrent, jouent devant un public de plus en plus ardent. Les maisons de disques signent à tour de bras, relayées par les radios *FM qui, dans* les années 70, boudaient le tejano au profit de la musique mexicaine *des mariachis ou des variétés* espagnoles. Aujourd'hui, constate Rick Garcia, qui dirige l'une des premières *maisons* de disques de Corpus Christi, Hacienda, *« si elles ne jouent pas du tejano, elles perdent leurs auditeurs »*. Mieux : les nouveaux groupes qui émergent sont formés par des jeunes, parfois même des adolescents. Longtemps perçu comme la musique de papa, le tejano est aujourd'hui hip, cool. Et plus seulement au Texas : Hacienda Records vend le quart de sa production en dehors de l'Etat. *Le* tejano, si l'on en croit Rick Garcia, a commencé à devenir rentable il y a *dix ans ; « maintenant c'est un business lucratif, très compétitif aussi »*. Une industrie qu'il voit *« grandir tous les jours, et c'est formidable »* Les grands labels, Sony, EMI, se sont à leur tour jetés dans l'aventure, visant le marché mexicain comme celui des Etats-Unis, où le poids de vingt-sept millions d'Hispaniques ne saurait être négligé.

P*OURQUOI* le tejano ? Partout, dans ce petit monde, le ravissement d'assister à l'éclosion d'un phénomène culturel autour d'une musique si longtemps méprisée, voire ignorée, est assombri par un constat que l'on fait avec de tristes hochements de tête : c'est la mort tragique de Selena *qui a* provoqué l'électrochoc. *« En mourant, Selena a multiplié son public par deux*, observe Lee Garza, le premier à avoir utilisé l'expression *tejano music* dans une émission de radio qu'il a *animée* pendant des années, le « Totally Tejano Radio Show ». *Il a fallu la perdre pour qu'on nous reconnaisse au-delà du Texas. »*

Jour noir que ce 31 mars 1995. *Selena* est alors au faîte de sa gloire, après des années de vaches maigres, d'harassantes tournées dans le vieux bus familial, de concerts donnés parfois devant quelques poignées de spectateurs, de motels glauques et de hamburgers avalés sur le bord de l'autoroute. Ce métier, elle y a sacrifié son adolescence et une bonne partie de son enfance, poussée par l'étonnante détermination d'un père, Abraham Quintanilla, lui-même ancien musicien, qui sait que sa fille a ce talent rare qui fait les artistes d'exception. Il l'a compris, dit-il, *« la première fois que je l'ai entendue chanter. Elle avait six ans »*. Rick Garcia se souvient encore du jour où Abraham Quintanilla a amené Selena au studio de sa maison de disques : *« Ecoutez-la ! »*, a-t-il ordonné. Les hommes de Hacienda ont écouté. *« Je lui ai dit oui, c'est vrai, elle chante très bien ta fille, mais elle a neuf ans, laisse-la grandir ! »*

Mais Abraham Quintanilla n'est pas du genre à attendre ; il apprend la musique à ses enfants – la batterie à Suzette, la fille aînée, la guitare à Abe, le fils –, embauche deux autres musiciens, et fonde le *groupe Selena y Los Dinos, du nom* du groupe auquel il avait lui-même appartenu. *« Nous, on chantait en anglais*, se souvient-il, *jusqu'au jour où, en 1964, on s'est fait jeter dans un bal de Mexicains parce qu'ils voulaient des chansons en espagnol. »* Or, les enfants Quintanilla ne parlent pas l'espagnol : non seulement à l'école il n'est pas question de parler autre chose que l'anglais, mais leur mère, bien que d'origine mexicaine, est née très loin, dans l'Etat de Washington, et n'a jamais vraiment parlé espagnol. Qu'à cela ne tienne, leur père leur apprend à chanter *dans* cette langue. Plus tard, Selena viendra d'elle-même à l'espagnol.

Abraham Quintanilla n'est pas un immigré ; c'est un Mexicain du Texas, un descendant des Mexicains qui se retrouvèrent Américains lorsque, en 1848, le traité de Guadalupe Hidalgo céda aux Etats-Unis les terres situées au nord du Rio Grande. *« On n'a pas traversé la frontière, c'est la frontière qui nous a traversés »*, aiment-ils à dire. Méprisés par les *Anglos*, les Américains *mexicains n'étaient guère* plus respectés par leurs anciens compatriotes au sud de la frontière. Abraham Quintanilla se souvient des bagarres qui manquaient rarement d'éclater dans les bals de sa jeunesse entre Mexicains *immigrés* (chicanos) et Tex-Mex. Même leur musique était différente...

Selena a surmonté ces barrières. Elle a conquis le Texas, elle a conquis les chicanos jusqu'en Californie, puis elle a conquis le Mexique. Elle a grandi, elle a pris de la voix, elle est devenue très belle, elle s'est fabriqué de flamboyantes tenues de scène, qui mettaient en valeur toutes les courbes d'un corps qu'elle savait faire danser comme personne, des pantalons collants *comme une seconde peau, et des* soutiens-gorge à la Madonna ornés de fausses pierres précieuses. Bob Pena, disc-jokey à Club 98,3, l'une des radios FM de Corpus Christi, qui a une expertise quasi scientifique du tejano, garde le souvenir d'une fille *« débordante de charisme. Elle avait cette rare qualité des gens qui illuminent la pièce quand ils entrent. Elle avait de la voix, et une formidable présence sur scène. C'était notre Elvis »*. Elle s'est imprégnée de rock and roll, de blues, de soul, de salsa, elle a baigné dans la musique et en a retenu le meilleur, puis elle a commencé à collectionner les prix et les disques d'or. *« Elle a sorti du Texas une musique indigène. »*

Alors, portée par le succès, Selena a décidé de tenter son *crossover*, sa traversée vers le public anglophone, le rêve de tout artiste hispanique aux Etats-Unis, celui qu'a réalisé la Cubano-Américaine Gloria Estefan. Elle a commencé à enregistrer quelques chansons en anglais, dont l'une avec le *chanteur* David Byrne, ancien membre du groupe Talking Heads, qui ont été pressées dans un disque posthume, *Dreaming of You*, vendu à plus de 1,5 million d'exemplaires. On la retrouvera dans un autre disque posthume, *Songs of West Side Story*, un hommage à Leonard Bernstein, où elle côtoie Aretha Franklin, Phil Collins et Little Richard. *« Elle était unique*, dit Abraham Quintanilla, *elle mettait son âme dans n'importe quelle musique. »* Un mois avant sa mort, elle a donné un concert triomphal à l'astrodome de Houston devant plus de soixante mille fans – *« 61 042 »*, précise fièrement son père, en mettant sur une platine l'enregistrement du concert. Selena y ouvrit le spectacle par une version prémonitoire *de I will Survive*, avec le coffre et la puissance d'une grande chanteuse noire.

ET puis, cet après-midi du 31 mars, Selena est tombée, tuée de deux balles dans le dos par l'une de ses plus ferventes admiratrices, Yolanda Saldivar, une petite femme envahissante devenue la présidente de son fan-club, puis *la gérante* de sa boutique de mode, dont elles étaient en train de discuter les comptes. Arrêtée sur les lieux, Yolanda Saldivar croupit pour le restant de ses jours dans une prison texane, tandis que Selena, enterrée par cinquante mille fans, est en train d'accéder au statut de légende.

Au volant de son pick-up rouge climatisé, Abraham Quintanilla vit avec la musique de sa fille. *« Elle est avec moi depuis le moment où je me lève jusqu'au moment où je me couche*, dit-il en mettant une cassette de Selena. *Ça m'aide, je m'imagine qu'elle est allée passer quelques jours à San Antonio et qu'elle va revenir. »* Aussi chaleureux qu'il peut être ours, cet homme débordant d'énergie a parfois le regard las des gens que la douleur ne quitte pas ; à l'arrivée d'une gamine de douze ans, vive, insouciante et souriante, Jennifer Pena, dont il est en train de faire l'étoile montante du tejano, son regard s'adoucit, comme s'il essayait *de revivre à travers elle le rêve brisé* de Selena. *« C'est vrai*, avoue-t-il, *je vois en elle beaucoup des choses dont je me souviens de Selena au même âge. Elle a du talent, elle est intelligente, elle est spéciale. »*

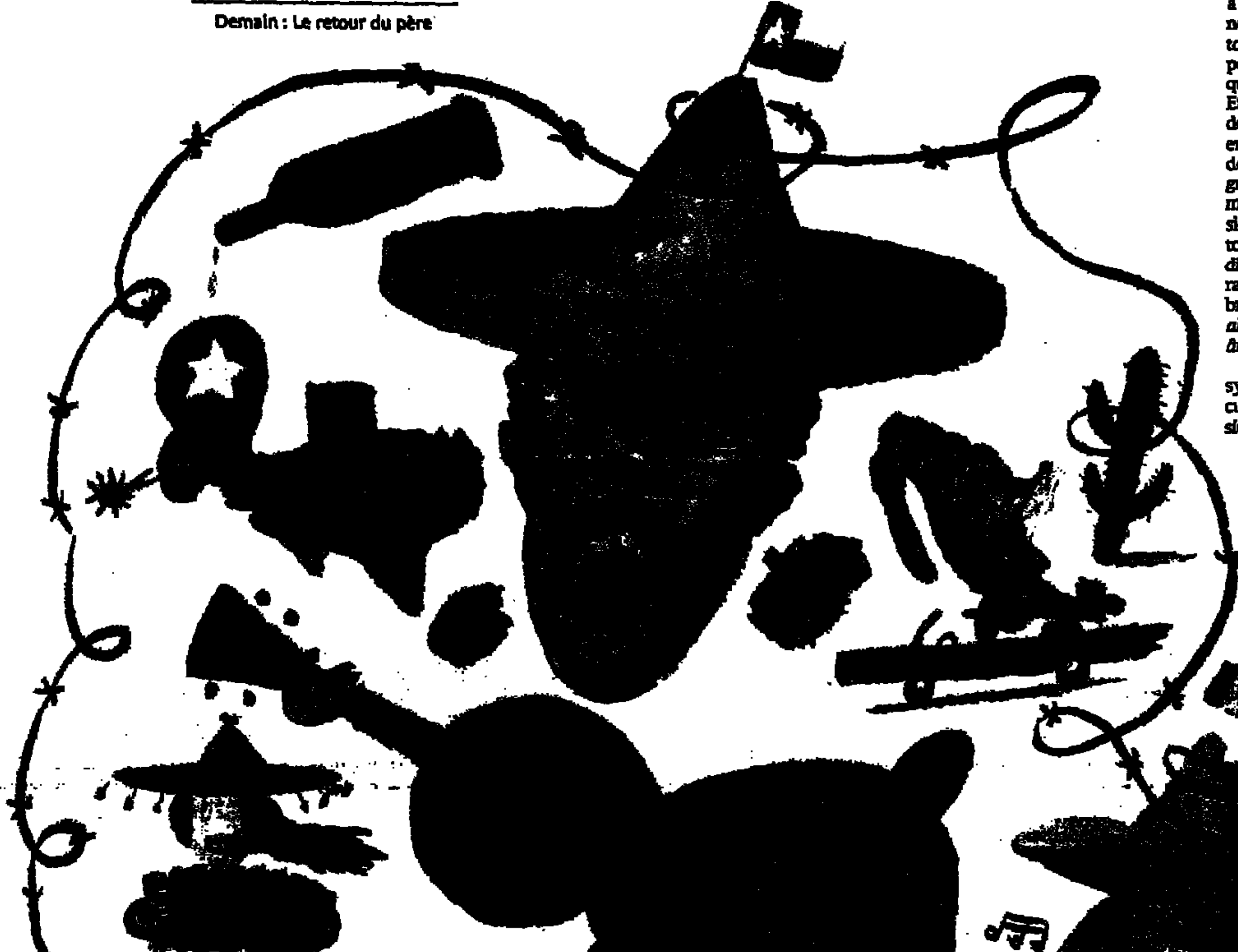
Jennifer a déjà ses concerts, ses *fans*, ses tubes à la radio. Avec Arnold « Pee Wee » Rios, dix-huit ans, chanteur du groupe Chikko, qui a eu l'honneur de tourner avec Selena, Bobby Pulido, vingt-trois ans, dont le premier CD, *Desvelado* (« Dévoilé »), connaît un succès fulgurant, ou Pete Astudillo, un ancien guitariste de Selena *qui a inspiré* l'une de ses chansons récentes, *Como Te Extrano (Comme tu me manques)*, dont il a vendu plus de cent mille disques, elle fait partie des héritiers de Selena. De Houston à San Antonio, la capitale du tejano, tous se réclament de Selena, tous saluent son influence, tous espèrent faire ce *crossover* mythique qu'elle était sur le point de réussir. Et chacun apporte quelque chose de nouveau au tejano, une musique en perpétuel renouvellement, née de l'union de la polka des immigrants d'Europe de l'Est, des rythmes latins et, plus tard, de la musique country et du rock and roll, tout en conservant une longue tradition de chansons nostalgiques qui racontent la vie, l'amour, les cœurs brisés et *« la inmensa tristeza de mi alma », « l'immense tristesse de mon âme »*.

Aujourd'hui, le tejano devient le symbole d'un pont entre deux cultures et d'une immigration réussie, celle des Mexicains au Texas, un Etat auquel le succès économique a épargné la paranoïa californienne. *« Nous sommes des gens très fiers*, souligne Bob Pena, *fiers d'être américains, mais fiers aussi de nos racines, de notre musique, de notre bilinguisme. »* Pour lui, l'explosion du tejano traduit le besoin des jeunes « beurs » du Texas, si bien intégrés qu'ils en ont souvent oublié d'apprendre l'espagnol, *« de découvrir des racines qu'ils n'ont jamais connues »*.

Pour la première fois de sa vie, Jennifer est allée au Mexique, à Benavides, où sont nés ses grands-parents, et apprend l'espagnol que ses parents, *« trop occupés à survivre »*, n'ont pas eu le temps de lui enseigner. « Pee Wee », lui, constate *« l'attrait mystérieux »* qu'offrent ses chansons à un public qui, souvent, n'en comprend pas les paroles ; il évoque, enthousiaste, *« le nombre de Noirs et d'Anglos »* qu'il voit dans les concerts : *« Ça veut dire que de plus en plus de gens se frottent à la culture hispanique. »*

Les héritiers de Selena continuent d'amener au tejano tout ce qu'ils aiment et découvrent dans la musique américaine. Aux instruments traditionnels de l'orchestre tex-mex, l'accordéon, le *bajo sexto* (guitare à douze cordes), la basse et les percussions, se sont ajoutés la guitare électrique, les claviers, le synthétiseur ; les instruments à vent ont fait une irruption dans les années 60, puis ont disparu ; passé de mode, l'accordéon revient aujourd'hui en force. *« En fait, maintenant*, sourit Rick Garcia, *vous pouvez appeler tejano à peu près tout ce qui se chante en espagnol et vient du Texas. »* La preuve : Hacienda vient même de signer avec un groupe de tejano heavy metal.

Sylvie Kauffmann



Jessie Hartland dessinatrice, est membre du groupe New Pop. Agée de trente-huit ans, elle vit à New York, dans un loft de Manhattan et travaille pour le « New Yorker », le « New York Times Magazine », « Family Circle » et dans le secteur de la publicité. Mère d'un petit garçon âgée de quatre ans, elle a réalisé la décoration d'une chaîne de magasins, Kids Store, et publie des livres illustrés pour enfants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

M. Nétanyahou tel qu'en lui-même

NUL ne peut prétendre découvrir aujourd'hui que Benyamin Nétanyahou est un faucon. Le premier ministre israélien n'a pas dévié d'un pouce de ses objectifs proclamés. Les Arabes, la France, l'Union européenne, les Etats-Unis le savaient lorsqu'il fut élu le 29 mai à la tête de l'exécutif israélien. Ils ont voulu espérer qu'il en serait autrement, que l'intéressé ferait preuve de « pragmatisme », qu'un premier ministre est différent d'un candidat, etc. Or, si les mots ont un sens, il fallait prendre les siens au pied de la lettre. La situation en Terre sainte est parfois d'une simplicité biblique. L'exacerbation des tensions avec les Palestiniens et les Syriens à laquelle on assiste aujourd'hui était à prévoir. Elle était même écrite – dans le programme du Likoud.

Le rejet du processus dit d'Oslo, la construction de nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est, le maintien du plateau syrien du Golan sous occupation israélienne demeurent les objectifs invariables de M. Nétanyahou – objectifs annoncés, proclamés et, peut-être, en voie d'être réalisés. L'homme est guidé par une idée fixe : faire en sorte que la colonisation devienne un fait irréversible et sonne le glas de toute possibilité d'Etat palestinien ou de restitution du Golan à la Syrie.

Le processus de paix est en danger, a averti mercredi le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette. Le jour même, pour la première fois depuis le début du processus de paix il y a six ans, Yasser Arafat est sorti de ses gonds. Assimilant la politique du gouvernement israélien à une *« déclaration de guerre contre la nation palestinienne »*, il a appelé les Palestiniens à la grève générale et les a invités à aller prier en masse vendredi à Jérusalem, pour protester contre les faits accomplis israéliens.

Intempestive de la part d'un dirigeant qui sait que les Palestiniens des territoires ne peuvent se mouvoir comme ils l'entendent – M. Nétanyahou ne s'est pas privé de le lui rappeler vertement –, la réaction de M. Arafat est celle d'un homme qui a avalé beaucoup de couleuvres, subi nombre de vexations et qui assiste à une dégradation croissante de la situation dans les territoires palestiniens.

Il y a peu de chance que ce raidissement ébranle M. Nétanyahou. Ce dernier a le sentiment – justifié – de ne rien avoir à craindre des Etats-Unis, en période électorale. S'ils ont, de leur côté, quelques possibilités de pressions économiques, les Européens n'ont pas de poids politique au Proche-Orient. Le premier ministre n'a pas grand chose à redouter d'un Yasser Arafat, dont l'administration autonome, brutale et corrompue, est passablement discréditée dans les territoires, ni même des manœuvres militaires auxquelles se livrent actuellement les Syriens.

Bref, M. Nétanyahou est tranquillement en train de tuer le processus de paix et de susciter dans toute la région une crispation diplomatique et militaire lourde de dangers potentiels. Il est sur un chemin au bout duquel il n'y aura rien de bon, ni pour Israël ni pour les Arabes. Ceux qui ne veulent pas voir auront des réveils amers.

Quelques sophismes sur l'immigration

par Jean-Claude Barreau

DANS cette histoire des sans-papiers, on entend n'importe quoi.

Rappelons quelques réalités : il y avait jusqu'à ces derniers jours un accord général de la classe politique sur les flux migratoires. D'un côté l'immigration régulière est reconnue par ce gouvernement (Jean-Louis Debré l'a répété dans *Ouest-France*). Cela n'a pas toujours été le cas, en particulier quand le PS gouvernait. Il maintenait le mythe de « l'immigration zéro », et mon affirmation dans *Le Monde* du 10 octobre 1989 qu'il y avait une immigration régulière avait fait scandale. De l'autre côté, il y avait un accord général sur la nécessité de réduire au maximum l'immigration irrégulière. Cet accord semble menacé.

Certes, tous les chefs PS ont soin de dire qu'ils sont contre l'immigration irrégulière en général, mais en même temps, en particulier, ils s'indignent de toute reconduite concrète des étrangers. C'est de l'hypocrisie.

Enfin les électeurs approuvent massivement les lois Pasqua, qui sont des lois raisonnables (et non *« cruelles »*, comme le dit Michel Rocard). Un sondage publié par *Le Monde* révèle que 67 % des Français, dont la majorité des électeurs PC et PS, approuvent ces lois.

La démagogie des chefs PS est donc une démagogie suicidaire puisqu'elle va contre le sentiment de leurs électeurs et vise seulement à plaire à ce que M. Barre appelle le *« microcosme »*.

Dénonçons ensuite quelques sophismes :

On les trouve tous rassemblés dans l'entretien accordé le matin du 27 août sur France-Inter par Daniel Vaillant, secrétaire national du PS. Je cite et explique : *« Est-il intelligent de maintenir les enfants de 0 à 16 ans en situation d'étrangers alors qu'il faudrait qu'ils soient des petits Français comme les autres ? »* Mais, avant les lois Méhaignerie sur la nationalité, ces enfants étaient déjà des étrangers jusqu'à dix-huit ans. A cet âge, ils devenaient Français sauf refus de leur part. Aujourd'hui, entre seize et vingt et un ans, ils ont le droit de devenir Français par simple déclaration et ils le font massivement.

« Il y a le droit d'asile sur lequel il faut réfléchir. » Mais le droit d'asile dépend d'une convention internationale, et c'est Michel Rocard, en 1989, qui a réformé à juste titre l'Ofpra, l'office pour les demandeurs d'asile, lequel dépend du Quai d'Orsay. Remarquons que les avocats qui poussent des Maliens à demander l'asile les mènent dans l'impasse : le Mali est un pays démocratique et paisible.

Daniel Vaillant ajoute : *« Vous le savez, les Algériens menacés ne peuvent bénéficier de l'asile. »* Certes, puisque la convention de Genève ne prévoit que la persécution par les Etats et que ces Algériens sont menacés par des groupes terroristes. Mais Daniel Vaillant se garde bien de dire que mille cinq cents Algériens menacés ont bénéficié de par la volonté des ministres de l'intérieur, MM. Pasqua et Debré, de cartes de séjour et de travail depuis deux ans.

Enfin, le secrétaire du PS déclare vouloir *« permettre le regroupement familial alors qu'actuellement il y a des drames qui se nouent »*. Mais à part le délai pour le demandeur (deux ans au lieu d'un), les normes du regroupement familial fixées par le PS n'ont pas changé. Le demandeur doit être en situation régulière, disposer d'un logement convenable et d'un revenu égal au SMIC. Des dizaines de milliers de personnes entrent ainsi chaque année en France par cette procédure qui est gérée par l'Office des migrations, sous la tutelle des Affaires sociales et du travail (OMI). S'il faut accepter tous les regroupements familiaux sauvages, là aussi, mieux vaudrait supprimer l'OMI plutôt que de voir des centaines de fonctionnaires compétents travailler pour rien !

Voilà la réalité. J'ajoute que le droit français est le plus protecteur dans le monde pour les étrangers en situation irrégulière, d'où les difficultés qu'il y a à éloigner les sans-papiers, difficultés qui démoralisent la police.

> Quand on essaye d'entrer sans ticket et qu'on se fait prendre, il n'est pas anormal d'être expulsé

L'immigration régulière n'est pas en cause, mais si nous voulons qu'elle soit acceptée des Français, il faut décourager l'irrégulière, surtout la récente. A ce sujet, les charters n'ont rien de honteux. Edith Cresson l'avait reconnu. Quand on essaye d'entrer sans ticket et qu'on se fait prendre, il n'est pas anormal d'être expulsé. D'ailleurs une vraie et rapide sévérité permettrait davantage de régularisations de gens établis depuis longtemps et de cas humanitaires.

Cette politique est simple. Elle a l'accord des Français. Il ne faut pas raconter n'importe quoi aux citoyens, il ne faut pas les culpabiliser. Il ne faut pas non plus donner de fausses espérances aux sans-papiers. La France est un pays ouvert et veut le rester. Cela ne signifie pas que n'importe qui puisse s'établir chez nous, au mépris des lois. Kofi Yamgnane le rappelait quand il était secrétaire d'Etat PS à l'intégration : *« Bienvenue aux étrangers qui veulent respecter nos lois. Ceux qui s'y refusent n'ont qu'à rester chez eux. »*

***Jean-Claude Barreau** est conseiller pour l'immigration au cabinet du ministre de l'intérieur.*

■ L'actualité nous contraint de différer de vingt-quatre heures la publication du point de vue de Dominique Lecourt, « La décadence d'un concept moderne » dans notre série « Le progrès, une idée morte ? », annoncé dans nos éditions du 29 août. Nous prions l'auteur et nos lecteurs de nous excuser.

Pour sortir du piège de la déflation

Suite de la première page

Il y a deux causes essentielles à ce retournement :

1. Le retour à un système de disciplines monétaires internationales. Celui-ci est le résultat combiné de l'inversion des politiques monétaires engagées par les Etats-Unis au début des années 80 pour lutter contre l'inflation ; de la mondialisation des marchés financiers ; et de l'essor des marchés à terme (les *« futures »*). Il s'est constitué une sorte de *« Futures exchange standard »* qui fait que les marchés financiers sanctionnent désormais instantanément par une forte hausse de ses taux d'intérêt tout pays qui laisserait filer l'inflation.

2. L'élargissement de l'économie, avec l'apparition de nouvelles technologies et l'extension du système marchand international liée à l'arrivée dans l'économie d'échange de deux à trois milliards d'hommes libérés de l'économie totalitaire.

De tels éléments ne sont pas sans rappeler le XIXe siècle : l'étalon-or, la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles inventions. Un siècle très largement déflationniste, même s'il fut en même temps un siècle de croissance économique.

Cela nous rappelle aussi que, si le mot déflation est aujourd'hui associé à l'idée de catastrophe économique, il n'en a pas toujours été ainsi. L'histoire économique nous montre qu'il a existé des périodes de croissance en déflation. Elle nous enseigne aussi que la déflation constitue une phase d'assainissement nécessaire dans les cycles économiques classiques.

Un tel changement d'environnement pose un problème de transition et porte un risque de dépression. La transition d'un monde inflationniste à un univers sans inflation et à tendances déflationnistes nous engage dans une période extrêmement difficile et dangereuse sur le plan économique et social.

– C'est une période d'assainissement financier, marquée par la liquidation d'un certain nombre d'investissements du passé, publics et privés, devenus non rentables en raison d'une baisse des prix non anticipée qui prend les investisseurs à contrepied (à l'exemple de l'immobilier de bureaux en France).

– C'est une formidable période de remise en cause qui bouscule les situations acquises.

– Cette transition modifie la valeur du temps. En période d'inflation, les liquidités d'un ménage ou d'une entreprise perdent chaque jour de leur valeur. Ce n'est plus le cas si la tendance est à la déflation. Et il n'y a donc pas d'urgence à consommer ou à investir aujourd'hui. Demain sera peut-être moins cher. Voilà pourquoi cette transition s'accompagne de comportements attentifs propices à la léthargie économique et au pessimisme.

Si l'inflation est le produit de taux d'intérêt maintenus artificiellement trop bas grâce à la création monétaire, le maintien de taux d'intérêt réels élevés trop longtemps génère des processus déflationnistes qui peuvent tourner facilement à la dépression économique.

Depuis plus d'une dizaine d'années, nous avons des taux d'intérêt réels supérieurs au taux de croissance en raison de la rentabilité élevée des capitaux dans les pays émergents, de la mémoire de l'inflation sur les marchés financiers, et de la pression à la hausse des taux qu'exercent les dettes publiques.

Une telle situation est de nature à provoquer des réactions en chaîne pouvant entraîner une dépression économique. En effet, pour les agents économiques publics et privés, le fardeau des dettes du passé s'alourdit à mesure que les prix baissent. D'où un dangereux phénomène d'étranglement financier.

Pour faire face à leur endettement, les agents économiques n'ont d'autre porte de sortie que de comprimer les investissements et la masse salariale. Lorsqu'on ne peut baisser les salaires, ce sont des salariés qu'on licencie. Le chômage gagne, les dépôts de bilan se multiplient, le tissu industriel – particulièrement celui des PME – se déchire. Rembourser ses dettes devient une priorité. Pour cela, on liquide des actifs, ce qui fait encore baisser les prix. Chaque remboursement de dette entraîne une contraction du crédit, freine la création monétaire, ce qui déprime un peu plus l'économie et accentue le mouvement de déflation.

Les erreurs de politique monétaire peuvent augmenter le risque de dépression. Nous l'avons vu en 1992-1993, quand la politique de rattachement du franc au mark au sein du SME et la non-utilisation des marges de fluctuation ouvertes à la suite de la crise monétaire d'août 1993 au sein du SME ont bloqué nos taux d'intérêt à la hausse, alors que pointaient les premiers symptômes de la déflation, provoquant ainsi une récession.

De même, des monnaies surévaluées accentuent la pression déflationniste. Ce fut hier le cas du Japon, c'est aujourd'hui particulièrement le cas de la zone mark, comme l'a analysé fort justement Jean-Paul Fitoussi (*Le Monde* du 29 août). Au surplus, nos obligations, liées au calendrier de la réalisation de la monnaie unique, ont aujourd'hui pour contrepartie une politique monétaire restrictive qui entretient la déflation.

Il en résulte que, si demain l'euro devait être une monnaie surévaluée par rapport au dollar avec des taux d'intérêt trop élevés, nous risquons de faire de la future zone euro une zone de déflation-dépression économique de nature à conduire à l'explosion sociale et à l'implosion européenne.

Il est clair qu'aujourd'hui la France est sous pression déflationniste. Les signes sont manifestes.

Les entreprises encore endettées sont prises en tenaille entre, d'un côté, leur charge financière et, de l'autre, des carnets de commandes qui plongent, des prix qui baissent. 1996 s'annonce comme une nouvelle année de record en matière de dépôts de bilan. L'investissement ne repart toujours pas au rythme qui devrait être le sien pour retrouver la croissance et l'emploi.

> Nous risquons de faire de la future zone euro une zone de déflation-dépression économique de nature à conduire à l'explosion sociale et à l'implosion européenne

Les ménages ont une propension de plus en plus forte à épargner en raison du chômage ou de la crainte du chômage, la perte de valeur des patrimoines immobiliers, l'inquiétude sur l'avenir des systèmes de retraites, la dévalorisation du capital-formation donné aux enfants – en raison de la « lutte des places » que provoque un chômage persistant. C'est là un phénomène durable de reconstitution de l'épargne. Il participe à l'assainissement de notre économie, mais il accentue aussi les pressions déflationnistes.

Notre système bancaire et financier se trouve dans une situation inquiétante qui est le reflet de cette situation déflationniste et qui n'est pas sans rappeler celui de son homologue japonais. Cela pour les mêmes raisons : faillites et créances douteuses ne cessent de s'accumuler.

L'Etat se trouve, lui aussi, dans la position d'un agent économique surendetté dont les recettes ne cessent de baisser. La faible croissance, la faible progression des revenus, l'augmentation de l'épargne, les provisions pour pertes, la baisse des prix (en tenant compte des rabais des soldes et des promotions de toutes sortes) en sont la cause directe.

Il faut donc réduire les dépenses, couper dans les budgets, ce qui, en l'absence de mesures très fortes stimulant la croissance et en raison d'une politique monétaire restrictive, entraîne des effets dépressifs à court terme. Le piège se referme sur les finances publiques. Résultat : un an après, malgré les efforts demandés aux Français, on se retrouve avec le même niveau de déficits.

Ces tendances à la déflation bousculent les repères et les valeurs. C'est une période de chômage et de perte de confiance dans l'avenir. Les places se font rares, l'ascenseur social est en panne. Jamais les Français n'ont été aussi pessimistes. L'impuissance publique discrédite les politiques. Dans l'Histoire, les périodes de déflation sont par nature des périodes de désordre social et de turbulences politiques.

Ce diagnostic entraîne un certain nombre de conséquences pour la politique économique. Le moment est venu de ranger au vestiaire toutes les recettes de la pharmacopée traditionnelle, les mesures homéopathiques, les relances de la consommation ou de l'investissement public, l'augmentation des impôts pour alléger les charges, les primes diverses et variées, les TVA sectorielles et autres bricolages fiscaux, les fausses bonnes idées, comme le partage du travail...

Pour sortir de la crise, le message de la théorie économique – même si beaucoup d'économistes l'oublient – consiste à faire le choix clair, comme l'avait dit Jacques Chirac pendant sa campagne, d'une politique de relance par l'entrepreneur.

Dans une telle période de turbulences, il faut revenir aux bases de l'économie et aux racines de la croissance. Ce n'est pas la consommation, mais l'offre créatrice, qui fait naître le pouvoir d'achat et l'emploi. La France a la chance de compter plusieurs millions de super-créateurs de richesses et d'emplois parmi les meilleurs au monde. Qu'on les décourage, et nous aurons le déclin. Qu'on les libère, et nous retrouverons la prospérité.

Pour cela il faut poursuivre méthodiquement la lutte contre toutes les rigidités réglementaires et sociales qui bloquent les initiatives et les ajustements nécessaires. Amplifions le mouvement de déréglementation, de privatisation, et réformons audacieusement l'Etat pour soigner nos déficits à leur racine.

Pour cela il faut augmenter les incitations marginales à entreprendre, innover, travailler. Tel doit être l'objectif prioritaire de la réforme fiscale. Ayons le courage de concentrer et de cibler les allégements fiscaux sur l'augmentation de ces incitations marginales. Ne commettons pas la faute de les délayer dans le temps ou de les saupoudrer dans l'hypothétique espoir de faire rebondir la consommation.

Il s'agit là d'un choix politique fort : revenir à une logique des comportements humains, redécouvrir le rôle de l'homme dans la croissance, ses motivations à créer des richesses et des emplois, dans un cadre institutionnel qui favorise des comportements responsables.

Cette sortie de la crise passe aussi par des mesures d'urgence destinées à donner un ballon d'oxygène à l'économie pour éviter les risques immédiats de dépression. A savoir : ramener les taux courts réels le plus près possible de zéro, comme l'ont fait les Etats-Unis en 1991 et le Japon en 1995.

Il s'agit ainsi de permettre aux agents économiques endettés de supporter leur dette et au secteur bancaire et financier de se refaire une santé pour pouvoir redistribuer les crédits nécessaires à l'investissement et à la croissance. Nous avons déjà obtenu des résultats spectaculaires en matière de baisse des taux. Cette baisse des taux doit être poursuivie coûte que coûte.

Alain Madelin

RECTIFICATIFS

La Norvège et le Rafale

L'ambassade de Norvège à Paris tient à préciser, après la visite du ministre norvégien de la défense en France (*Le Monde* du 28 août), que Jörgen Kosmo n'a pas déclaré qu'*« il ne voyait pas de raison de se tourner vers un autre constructeur »* [qu'américain] pour remplacer des avions F-5 et F-16 de l'armée de l'air norvégienne. Le choix n'a pas encore été fait par Oslo. Le Parlement norvégien sera saisi de cette question en 1997. Quatre candidats, dont le Rafale, sont en lice, précise l'ambassade qui ajoute que ce programme fait l'objet d'une étude menée par le centre de recherche de la défense norvégienne.

Les États-Unis et 1933

Une erreur s'est glissée dans le premier paragraphe de l'article de Jean-Paul Fitoussi, « L'économie européenne prise au piège » (*Le Monde* du 29 août). Il fallait lire : *« De 1929 à 1932, les prix avaient baissé de 23 % aux Etats-Unis et devaient baisser encore de 4 % en 1933 ! »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

FINANCE La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a déposé, mardi 27 août, son projet d'offre publique d'achat sur le Crédit foncier, au prix de 70 francs l'action. Le « sauvetage » de l'institution spécialisée dans le logement social par l'Etat, à la suite de pertes de 10,8 milliards de francs en 1995, entre dans une phase active et difficile. ● LE PRIX de 70 francs proposé est contesté par les associations d'actionnaires minoritaires. Ils veulent une contre-expertise indépendante. ● LE PARLEMENT, si l'OPA réussi, devra voter le plan de sauvetage dans un climat détérioré par l'expérience du Crédit lyonnais. ● LES SYNDICATS vont s'appuyer sur les bons résultats du premier semestre, annoncés par le conseil d'administration jeudi 29 août, pour défendre la survie du Crédit foncier. ● LA REPRISE par le Crédit immobilier de France (CIF) du portefeuille de prêts semble délicate.

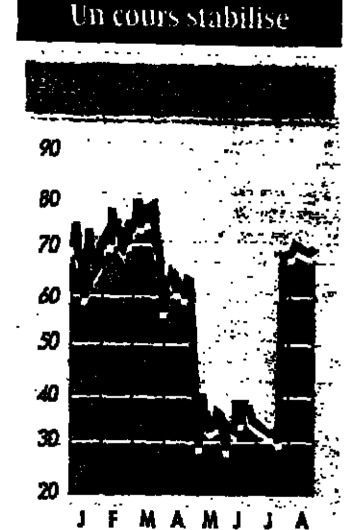
Les quatre épreuves du « sauvetage » du Crédit foncier

La Caisse des dépôts et consignations a déposé, mardi 27 août, son projet d'offre publique d'achat au prix de 70 francs l'action. Il faut maintenant convaincre de la justesse du prix, amadouer le Parlement, faire reprendre le portefeuille de prêts et rassurer le personnel

LA PREMIÈRE ÉTAPE de la nationalisation du Crédit foncier présentée par le ministre des finances, Jean Arthuis, vendredi 26 juillet, vient d'être lancée. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a déposé, mardi 27 août, son projet d'offre publique d'achat sur l'institution au prix de 70 francs l'action.

Le « sauvetage » du Crédit foncier par l'Etat à la suite des pertes de 10,8 milliards de francs de l'institution spécialisée dans le logement social, entre dans sa phase active. Le parcours s'annonce long et difficile. En choisissant de créer une structure d'extinction des activités du Crédit foncier, le gouvernement s'est mis dans l'obligation de faire face à quatre chantiers qualifiés d'« *herculéens* » par un spécialiste.

Premier rendez-vous : le conseil d'administration réuni jeudi 29 août avec à son ordre du jour la présentation des comptes semestriels. Ils sont « *bons* », indique-t-on dans la maison. Loin de se laisser aller à la morosité ambiante, les équipes du Crédit foncier sont parvenues à engranger au premier semestre 10,6 milliards de francs de prêts. Les syndicats vont probablement s'emparer de cette bonne nouvelle pour plaider une fois de plus pour le maintien de l'activité du Crédit foncier. « *Si le cœur de la maison est encore vivace, pourquoi vouloir à tout prix le liquider* », demandent les organisations syndicales. La rénégociation nécessaire de l'ancien plan social élaboré par le gouverneur du Foncier, Jérôme Meyssonnier et qui prévoyait 1 200 licenciements sur les 3 500 qu'emploie l'institution, en sera d'autant plus ardue.



La Caisse des dépôts a déposé mardi 27 août son projet d'OPA à 70 francs par titre sur le Crédit foncier.

Deuxième sujet de litige : le prix. Celui de 70 francs proposé par la Caisse des dépôts correspond à ce qu'avait annoncé prématurément Jean Arthuis fin juillet. Bercy, pour se justifier, avait demandé à Detroyat et Associés un avis sur le caractère équitable de cette proposition. Le cabinet d'expertise a défini une fourchette assez large qui entoure les 70 francs mais sans aller jusqu'aux 100 francs réclamés par l'Adam, association animée par Colette Neuville. Prudent, le cabinet a laissé une marge de manœuvre en envisageant le prix du Crédit Foncier selon une optique liquidative ou de continuité d'activité. Cela permet au ministre qui s'est engagé publiquement et qui a promis que la reprise en main du Crédit foncier par l'Etat n'excéderait pas 2,6 milliards de francs, de retomber sur ses pieds.

Depuis l'annonce des pertes 1995 du Crédit foncier (10,8 milliards de francs), les associations de défense des actionnaires minoritaires réclament que soit précisée la part de pertes due à la dégradation des comptes de l'institution et celle due à des provisions, afin de mieux dégager l'évaluation réelle du Crédit Foncier. L'Adam souhaite que soit menée une contre-expertise indépendante avant de se prononcer et ne semble exclure aucune action juridique pour y parvenir.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Si le prix est accepté et si l'OPA réussit – ce qui n'est pas donné d'avance –, il restera une troisième épreuve, celle de la *confrontation* avec le Parlement. Le plan prévoit la création d'un établissement public baptisé « *Caisse nationale du Crédit foncier* » qui reprendra l'ensemble des actions du CFF acquises par la Caisse des dépôts et consignations. Un projet de loi dans ce sens sera soumis aux députés. Le souvenir du Crédit lyonnais est encore trop proche pour qu'ils ne s'interrogent pas sur les responsabilités qui ont conduit le Crédit foncier à la faillite. Même si, selon l'*Express* du 29 août, M. Arthuis a adressé à tous les parlementaires une lettre de quatre pages pour leur expliquer le bien-fondé du plan, on sait déjà que certains d'entre eux réclameront une enquête parlementaire.

Dernière difficulté : la reprise par le Crédit immobilier de France (CIF) du portefeuille de prêts aidés au logement du Crédit foncier (110 milliards de francs). Le CIF s'est engagé à reprendre 1 500 employés de l'institution. Mais son intervention semble plus difficile à réaliser que prévu. Bizarrerie du paysage *bancaire français*, le CIF fédère 107 sociétés anonymes de crédit immobilier (Saci). Son réseau est constitué sur le modèle du Crédit mutuel ou des caisses d'épargne.

MOBILISATION DES SYNDICATS

Si une convention collective commune existe au sein de la fédération, chaque « *patron de Saci est maître chez lui* », relève-t-on à la chambre syndicale. Cette situation va notamment rendre délicate la répartition des personnels du Foncier. Le CIF a reporté l'annonce des conditions dans lesquelles il envisage d'entrer dans le schéma du Foncier à la mi-septembre.

Au total, ces nombreux aléas font espérer à certains, à l'intérieur du Foncier, que la solution d'une reprise par un investisseur, écartée en juillet, redevienne d'actualité. En tout cas, les syndicats n'attendront pas. Dès la semaine prochaine, ils veulent se mobiliser pour tenter, une ultime fois, de sauver leur maison.

Babette Stern

Une OPA à risques

● **70 francs.** La Caisse des dépôts va offrir 70 francs par action Crédit foncier de France (CFF). Elle se propose d'acquérir la totalité des actions de l'institution (environ 37 millions) mais se réserve la faculté de ne pas donner suite à son offre si le nombre d'actions présentées ne lui permet pas de détenir les deux tiers du capital et des droits de vote du CFF. Les filiales de la CDC, qui détiennent 3,9 % du capital et des droits de vote du CFF, apporteront leurs titres à l'offre.

● **Coût.** L'opération devrait engager 2,5 milliards de francs.

● **Délai.** Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) doit se prononcer sur la recevabilité de l'offre d'ici au mardi 3 septembre.

EDF réalise une plus-value de 850 millions de francs en vendant une participation en Suède

ON ATTENDAIT une acquisition, ce fut une cession. Mercredi 28 août, EDF a annoncé la vente des 10 % qu'il détenait dans la société suédoise Sydkraft, deuxième compagnie électrique du pays, lui permettant d'empocher une plus-value de 850 millions de francs. Cette part a été cédée à l'électricien norvégien Statkraft pour un montant de 2,84 milliards de couronnes suédoises (2,130 milliards de francs).

« *C'est la première fois qu'EDF vend une participation internationale et concentre ses activités* », a reconnu Edmond Alphandéry, président de l'entreprise, saluant au passage la performance financière, « *un rendement de 60 % en deux ans, ce n'est pas si courant* ».

Le groupe qui s'est lancé hors des frontières *au début des années* 90 n'entend pas pour autant se replier. Au contraire, l'objectif est triple : conforter ses positions en Europe occidentale en multipliant les participations croisées, se positionner dans le Mercosur (Argentine et Brésil) grâce à une stratégie de maillage et être présent en Asie du Sud-Est.

MODIFICATION TACTIQUE

Dans ce contexte, l'opération suédoise s'apparente à une modification tactique. Entrée en 1994 sur le marché suédois en pleine réorganisation, par le biais de l'achat de 10 % dans Sydkraft, EDF s'est très vite rendu compte que sa marge de manœuvre était faible. Les autres actionnaires et principalement l'allemand Preussen Elektra, filiale de Veba, n'ont eu de cesse d'empêcher sa montée en puissance. « *Nous ne pouvions rien faire, nous n'avions même pas un siège au conseil d'administration* », déplore M. Alphandéry. Pourtant l'entreprise est séduisante, le deuxième électricien du pays avec une puissance installée de 6 500 mégawatts et 520 000 clients, réalise un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs pour un bénéfice de 1,5 milliard.

L'ouverture à la concurrence a débuté en Europe du Nord par la Norvège en 1991 et s'est étendue à la Suède cette année. Le groupe français veut y faire l'apprentissage de la dérégulation du secteur électrique avant qu'elle ne touche l'Hexagone. Désireuse de rester sur le marché suédois pour cette raison, EDF n'avait pour solution que de trouver un nouveau partenaire. Ce sera Graninge, sixième compagnie électrique, dont la firme française a pris le contrôle au printemps (*Le Monde* du 26 avril). L'entreprise est cependant dix fois plus petite que Sydkraft en puissance installée (540 mégawatts) et en énergie produite (2 420 GWH), et a cinq fois moins de clients. Ensuite, « *il nous était difficile de rester actionnaire de deux sociétés concurrentes* », souligne Jack Cizain, directeur des affaires internationales.

La vente de la participation à Statkraft, premier électricien norvégien, permet de nouer des coopérations avec un acteur important en Europe du Nord et qui a aussi des visées internationales, notamment en Asie.

Dominique Gallois

Matra précise son offre de reprise de Thomson

Les salariés détiendraient « 5 % à 6 % » du capital du groupe fusionné

EN CAS DE SUCCÈS de son offre de reprise de Thomson CSF, face à des propositions rivales d'Alcatel, le groupe Matra ne ferait appel, du moins dans un premier temps, qu'à « *une participation symbolique* » – de l'ordre de 2 à 3 % – de British Aerospace (BAe), avec lequel il vient de conclure une alliance *stratégique sur les missiles*.

Noël Forgeard, le PDG de Matra Défense Espace, a expliqué, mercredi 28 août, qu'il aurait souhaité aller plus vite dans un montage européen de participations – avec l'allemand DASA ou le britannique GEC – mais qu'il reportait cette perspective « *dans les dix-huit mois* » après la privatisation de Thomson. M. Forgeard a ajouté qu'à cette date, Matra, voulant se garder une marge d'action, n'a pas besoin d'autres contributions pour « *boucler le financement* » d'une affaire qu'il veut « *la plus transparente possible* ». Ces propos correspondent à un vœu des autorités françaises, le chef de l'Etat ayant souhaité créer une industrie de défense en France ouverte ensuite aux Européens.

L'ensemble Thomson-Matra est destiné, selon M. Forgeard, à devenir « *une société de plein exercice, côtée en Bourse avec un flottant important et sous contrôle français* ». La nouvelle entité poursuivra les activités opérationnelles de Thomson-CSF (l'ensemble grand public Thomson Multimedia étant repris par le sud-coréen Daewoo), dont la structure sera conservée dans ses six branches actuelles mais avec la création d'une septième, dans les satellites, avec Matra Marconi Space. Matra apportera outre Matra Marconi Space, Matra Cap Système, Matra Communications et Matra-Datavision dans son projet de fusion. Mais, « *les structures de commandement de la future entité industrielle*, a certifié M. Forgeard, *seront celles de Thomson* ».

Aux côtés du groupe Lagardère, qui détiendrait « *au moins 60 %* » du capital, et de BAe, dont l'apport serait au niveau du volume d'affaires (3 milliards de francs) réalisé par son alliance avec Matra dans les missiles, les salariés de Thomson seront sollicités de participer (pour quelque 5 à 6 %, soit de l'ordre du milliard de francs) au capital de la nouvelle entreprise, ainsi que les actionnaires publics de Thomson (qui représentent 42 % du capital actuel).

La privatisation acquise, DASA et GEC pourraient – « *le moment venu*, a dit M. Forgeard, *parce que notre capacité de négociation sera beaucoup plus forte* » – s'impliquer dans les radars sol et les systèmes de combat naval pour les navires de surface.

Jacques Isnard

L'Anglo American cède une filiale au « black business » sud-africain

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'émergence d'un pouvoir économique noir en Afrique du Sud a connu une avancée significative, mercredi 28 août, avec la prise de contrôle par un consortium d'hommes d'affaires noirs d'une importante filiale de l'Anglo American, le premier groupe sud-africain. Ce dernier a cédé 20 % de ses parts dans la société Johnnies Industrial Corportation (Johnnic), d'une valeur boursière d'environ 9,5 milliards de francs. Le consortium bénéficie d'une option sur 15 % supplémentaires et dispose, d'ores et déjà, au terme de l'accord, du contrôle du conseil d'administration. Cette opération constitue la plus importante du genre depuis l'accession des Noirs au pouvoir, en 1994. A travers Johnnic, les milieux d'affaires noirs pénètrent au cœur de l'économie sud-africaine, encore très largement dominée par les Blancs.

Johnnic détient, en particulier, 14 % dans les Brasseries sud-africaines (SAB), géant de l'agro-alimentaire, de la distribution et de l'hôtellerie, 26 % de la branche sud-africaine de Toyota – en tête du marché automobile local – et le contrôle d'un important groupe de presse qui comprend, notamment, *Business Day*, l'influent quotidien économique, et le *Sunday Times*, le plus grand journal du dimanche. Jusqu'alors, la présence des Noirs dans l'économie se limitait essentiellement au secteur de l'assurance et des placements financiers, avec leur propre communauté comme principale clientèle. Elle se traduisait par l'émergence de quelques groupes de petite taille. Les entreprises contrôlées par des Noirs représentaient 3 % seulement de la capitalisation de la *Bourse de Johannesburg*.

Ces entreprises reflètent la réussite de quelques individus ayant utilisé à leur profit la méthode employée aujourd'hui pour la prise de contrôle de Johnnic. Des personnages comme *Nthato Motlana, l'ancien médecin de Nelson* Mandela, ont constitué leur propre empire à partir du rachat de participations dans des grandes sociétés contrôlées par les conglomérats blancs. Ces ambitieux entrepreneurs se sont vu souvent reprocher de ne penser qu'à leur propre enrichissement, sans chercher à favoriser l'émergence d'un véritable secteur économique noir. D'ailleurs, ils ont toujours agi sans concertation, dans la jalousie et la rivalité la plus complète.

LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES NOIRE DIVISÉE

Les organisations censées représenter la communauté d'affaires noire, au nombre de trois, sont le parfait reflet de ces divisions. Elles sont incapables, par exemple, de s'entendre sur la composition d'une délégation d'hommes d'affaires devant accompagner le président Mandela à l'étranger. Le *Sowetan*, le seul quotidien noir, évoque une « *désorganisation débilitante* ». Le chef de l'Etat déplorait récemment que l'unité du monde des affaires noir soit un objectif « *hors d'atteinte jusqu'à présent* ».

La prise de contrôle de Johnnic constitue un progrès significatif dans ce domaine. Pour la première fois, le « black business » a fait front commun. Le consortium qui a racheté les parts de l'Anglo American comprend une quarantaine de participants : petits chefs d'entreprise, grands patrons, associations, syndicats. Deux candidatures se faisaient pourtant concurrence au départ. Celle de New Africa Investments (NAIL) du Dr Motlana et une autre émanant d'un groupement de chefs d'entreprise. Une entente a été trouvée, sous l'impulsion d'un nouveau venu dans le milieu des affaires, Cyril Ramaphosa, devenu, en avril dernier, vice-président de NAIL. M. Ramaphosa, transfuge du monde politique, s'est donné pour ambition le développement du pouvoir économique noir. Il a annoncé sa prochaine démission du poste de secrétaire général de l'ANC (Congrès national africain), le parti de M. Mandela, pour se consacrer à cette tâche. A long terme, M. Ramaphosa compte bien s'en servir comme un tremplin électoral et accentuer la dimension politique du combat économique de la communauté noire.

Jusqu'à présent, le nouveau pouvoir s'est montré très prudent dans ce domaine. Il n'a rien fait pour prendre le contrôle des commandes économiques entre les mains des grands patrons blancs. Ces derniers préfèrent prendre les devants par des gestes de bonne volonté comme la vente de Johnnic à des intérêts noirs, à un prix préférentiel par rapport à celui du marché. Cyril Ramaphosa a évoqué le besoin d'un véritable « *programme de redistribution économique* ». Le puissant groupe de presse passé sous le contrôle des intérêts noirs pourrait bien, à terme, lui servir de relais.

Frédéric Chambon

DÉPÊCHES

■ **IMAGE : les entreprises préférées des Français** sont Chanel, Michelin, Mercedes, Philips et Nestlé, selon le classement d'image réalisé par *L'Expansion* avec Club Corporate et l'IFOP, paru dans le numéro du 26 août du bimensuel (1 071 personnes interrogées entre le 20 et le 27 juin). Parmi les firmes moins bien classées, on note Hermès (43e), Bouygues (54e) ou Bongrain (59e). Les dirigeants d'entreprise (un panel de 1 771 personnes interrogées entre le 22 avril et le 7 juin) ont élu Microsoft, Danone, L'Oréal, Arianespace et Coca Cola. Les entreprises du secteur public sont reléguées au fond du classement. France Telecom est 88e et la SNCF 214e.

■ **TOURISME : l'été 1996 n'a pas été un bon cru** malgré une sensible amélioration au mois d'août selon une enquête des offices de tourisme français, publiée mercredi 28 août. La fréquentation des hôtels a décru de 10 % et celle des campings de 8 %. Les tendances passées se confirment : raccourcissement des distances et des durées de séjour. Le nombre de visiteurs étrangers a reculé à cause de la force du franc.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la CFTC de la banque publique a interpellé** mercredi, par une lettre ouverte, le président Jacques Chirac, afin qu'il précise les intentions des pouvoirs publics à l'égard du secteur bancaire et du Crédit lyonnais. « *Quelle est la politique de l'Etat pour le secteur bancaire des années 2 000 ? Quel sera l'avenir du Crédit lyonnais ? Y aura-t-il une préférence nationale en cas de cession ?* », demande la CFTC.

■ **FRANCE TELECOM : l'exploitant téléphonique français** a indiqué le 28 août être « *éventuellement intéressé pour travailler* » avec Portugal Telecom, qui doit être privatisé cet automne.

■ **VIDÉODISQUE : les premiers lecteurs de vidéodisques numériques (DVD)** feront leur apparition au Japon le 1er novembre, a annoncé le 29 août le groupe japonais Matsushita. La veille, Sony et Philips avaient communiqué qu'ils ne commercialiseraient pas leurs lecteurs de DVD avant mi-1997, les programmes n'étant pas disponibles.

■ **LLOYD'S : plus de 90 % des membres (« names »)** qui garantissent les contrats d'assurance sur leur fortune personnelle ont souscrit au plan de sauvetage du Lloyd's, mercredi 28 août, selon un décompte provisoire publié par la direction.

■ **LE FRANC** continuait de s'effriter face au mark jeudi 29 août, au cours des premières transactions, après s'être stabilisé mercredi. Il s'échangeait à 3,4290 contre 1 deutschemark.

■ **TOKYO** a encore perdu 0,76 % jeudi 29 août. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 20 553,16 points, en repli de 156,65 points. Il a baissé de près de 4 % en une semaine.

■ **LE DOLLAR** se stabilisait jeudi 29 août dans la matinée autour de 108,30 yens, 1,4757 mark et 5,0595 francs contre 108,52 yens, 1,4765 mark et 5,0577 francs mercredi soir.

■ **LONDRES** a battu mercredi un nouveau record historique, pour la cinquième fois en moins de deux semaines. L'indice Footsie a terminé en hausse de 0,3 %, à 3 918,7 points.

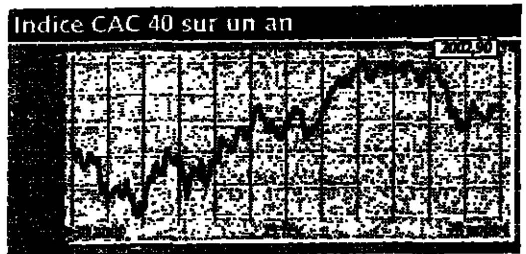
■ **L'OR** a ouvert en baisse jeudi 29 août sur le marché international de Hongkong, à 388,00-388,30 dollars l'once, contre 388,60-388,90 la veille en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES



NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau recul à Paris



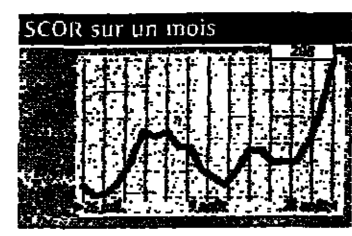
LA FAIBLESSE du franc français affectait une fois de plus la bourse de Paris qui enregistrait jeudi 29 août sa quatrième séance consécutive de baisse. L'indice CAC 40 revenait même sous le seuil des 2 000 points. En recul de 0,31 % à l'ouverture, il affichait en milieu de journée une perte de 0,73 % à 1988,22 points.

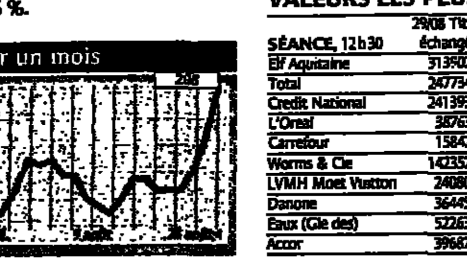
Sur le Matif, le contrat des bons du trésor à 10 ans, était bien orienté à 123,08, en hausse de 0,12 %. En revanche le contrat Pibor cèdait encore 0,04 % à 95,72, soit un taux de rendement de 4,28 %.

Le franc qui avait frôlé les 3,43 francs pour un deutschemark en début de journée, se reprenait un peu à 3,4280 mais les opérateurs ne s'attendent pas à une nette amélioration de la devise française au cours des prochains jours en raison des difficultés auxquelles sont confrontés l'économie – mois difficiles en perspective pour l'emploi selon le premier ministre Alain Juppé – et le gouvernement pour établir le budget 1997. Les milieux financiers soulignent notamment la contradiction entre la nécessité de réduire les déficits et celle de stimuler la croissance dans le budget. Parmi les titres en baisse on relevait : le Crédit lyonnais – 3,9 %, Poliet – 3,6 % et Fromageries Bel – 3,2 %.

Scor, valeur du jour

LE TITRE de la société de réassurance continue à faire l'objet de ramassages et a encore enregistré, mercredi 28 août à la Bourse de Paris, l'une des plus fortes hausses de la séance. L'action a gagné 3 % à 208 francs dans un volume étoffé de 743 000 transactions. Le rachat annoncé mardi par la Suisse de Réassurance du britannique Mercantile and General venant après celui de l'américain American Re par l'allemand Munich Re a fait se multiplier les rumeurs d'une possible OPA sur le premier réassureur français. Depuis le début de l'année, la valeur a gagné près de 36 %.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
Bazar Hot. Ville	483	+3,20	+29,49
Comptoir Moder.	2200	+2,75	+38,36
SFIM	1048	+2,74	+23,29
Fives-Lille	445	+2,49	+20,92
Ecco	1270	+2,08	+71,39
NRJ #	648	+2,04	+31,17
Zodiac ex.dt divid	1290	+1,97	+68,84
Union Assur.Fdal	577	+1,94	-1,36
Eramet	345	+1,86	+7,81
UIC	57,40	+1,41	-2,54
BAISSES, 12 h 30			
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,05	-4,87	-32,29
Remy Cointreau	128,20	-4,32	-17,82
Fromageries Bel	4451	-4,27	-4,23
Poliet	511	-3,58	+28,45
UGC DA (M)	258	-3	+17,11
Imetal	681	-2,71	+16,41
Credit Lyonnais CI	112	-2,69	-52,34
Degremont	456	-2,56	+8,44
Sommer-Allibert	130	-2,54	+0,07
Immeubl.France	317	-2,46	+8,56

VALEURS LES PLUS ACTIVES

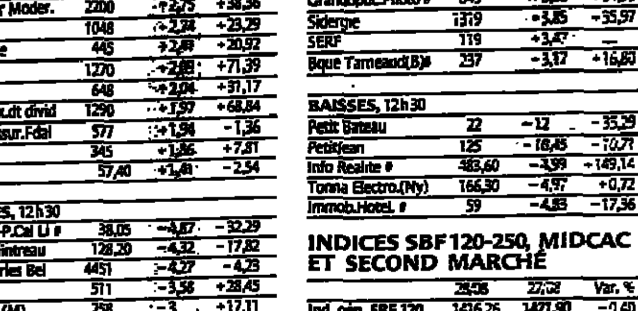
SÉANCE, 12 h 30	29/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	313902	115794307,30
Total	247734	91498884,50
Credit National	241393	81508620
L'Oreal	38763	62467229
Carrefour	15842	41163333
Worms & Cie	142352	35733352
LVMH Moet Vuitton	24080	26323311
Danone	36445	25907904
Eaux (Gle des)	52263	25658805,70
Accor	39687	24237803

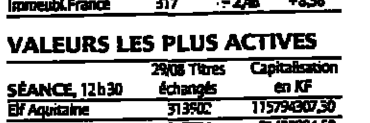
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

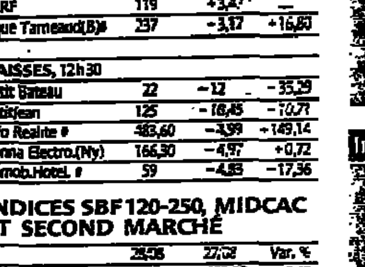
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 29/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
Infogrames Enter.#	769	+4,20	-14,83
Grandoptic.Photo #	645	+3,86	+34,93
Siderpe	1319	+3,85	+35,97
SERF	119	+3,47	—
Bque Tarneaud(B)#	237	+3,17	+16,80
BAISSES, 12 h 30			
Petit Bateau	22	-12	-35,29
Petitjean	125	-18,45	-10,71
Info Realite #	483,60	-3,99	+149,14
Tonna Electro.(Ny)	166,30	-4,97	+0,72
Immob.Hotel. #	59	-4,83	-17,36

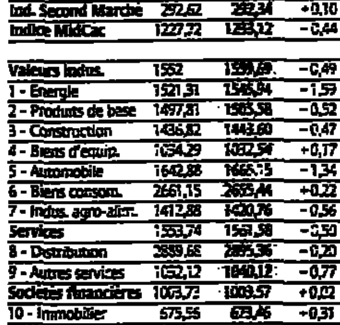
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

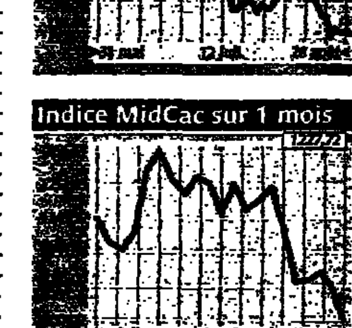
	28/08	27/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1416,26	1421,90	-0,40
Ind. gén. SBF 250	1370,23	1375,37	-0,37
Ind. Second Marché	292,62	292,34	+0,10
Indice MidCac	1227,72	1233,12	-0,44
Valeurs indus.	1552	1559,69	-0,49
1 - Energie	1521,31	1545,94	-1,59
2 - Produits de base	1497,81	1505,58	-0,52
3 - Construction	1436,82	1443,60	-0,47
4 - Biens d'equip.	1034,29	1032,54	+0,17
5 - Automobile	1642,88	1665,15	-1,34
6 - Biens consom.	2661,15	2655,44	+0,22
7 - Indus. agro-alim.	1412,88	1420,76	-0,56
Services	1553,74	1561,58	-0,50
8 - Distribution	2889,68	2895,36	-0,20
9 - Autres services	1032,12	1040,12	-0,77
Societes financières	1003,73	1003,57	+0,02
10 - Immobilier	675,56	673,46	+0,31
11 - Services financ.	984,99	985,37	-0,04
12 - Societes invest.	1304,02	1303,28	+0,06











Record en clôture à Londres

LA BOURSE de Tokyo a continué à perdre du terrain jeudi 29 août. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur une baisse de 0,76 % (156,65 points), à 20 553,16 points. Il avait déjà perdu près de 1 % mercredi après la publication du rapport trimestriel de la Banque du Japon (Tankan) indiquant que la croissance ralentit au Japon. Depuis une semaine, le Nikkei a perdu près de 4 %.

Wall Street a fait du surplace mercredi 28 août en dépit de la reprise du dollar et de la stabilisation du marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 1,11 point, à 5 712,38 points. Les titres en hausse ont dépassé ceux en baisse dans un rapport de 4 à 3. La bonne tenue du marché obligataire a permis en revanche à la Bourse de Londres de se hisser mercredi à son plus haut niveau historique, pour la cinquième fois en moins de deux semaines. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en hausse de 13 points, soit 0,3 %, à 3 918,7, et établi ainsi un nouveau record en clôture. Le précédent record en clôture, 3 907,5 points, datait de vendredi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 28/08	Cours au 27/08	Var. en %
Paris CAC 40	2002,90	2017,99	-0,75
New-York/DJ indus.	5719,78	5711,27	+0,15
Tokyo/Nikkei	22348	20910,38	+6,43
Londres/FT100	3907,50	3907,50	—
Francfort/Dax 30	2563,16	2558,84	+0,17
Frankfort/Commer.	901	897,50	+0,39
Milan/MIB 30	969	972	-0,31
Amsterdam/Gé. Cbs	380,10	378,20	+0,50
Madrid/Ibex 35	358,96	357,81	+0,32
Stockholm/Affarsal	1563,84		—
Londres FT30	2839	2835,30	+0,13
Hong Kong/Hang S.	11379,50	11338,98	+0,36
Singapour/Strait t	2159,88	2171,48	-0,54

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

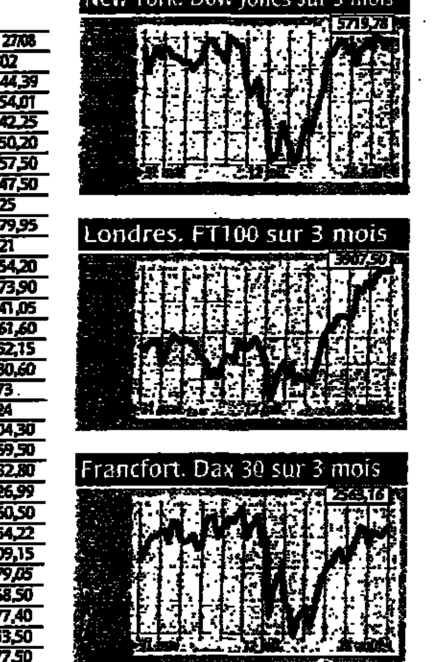
	28/08	27/08
Alcoa	63,37	62,87
American Express	45,25	45,62
Allied Signal	63,62	63,75
AT & T	53,37	53,75
Bethlehem	10,12	10,12
Boeing Co	92,12	91,25
Caterpillar Inc.	70,12	71
Chevron Corp.	59,87	59,87
Coca-Cola Co	51,25	51,50
Disney Corp.	58,37	59
Du Pont Nemours&Co	82,62	82,87
Eastman Kodak Co	73,87	74,25
Exxon Corp.	81,62	82,12
Gén. Motors Corp.H	49,75	50
Gén. Electric Co	86,37	86,37
Goodyear T & Rubbe	47	47,12
IBM	114,62	111,75
Intl Paper	41	41,12
J.P. Morgan Co	89,12	89,87
Mc Don Dougl	50,25	50,87
Merck & Co.Inc.	67,87	67,25
Minnesota Mng.&Mfg	67,50	67,37
Philip Moris	91,25	91,87
Procter & Gamble C	91,75	90,62
Sears Roebuck & Co	45,37	45,87
Texaco	89,50	89,62
Union Carb.	43,37	42,75
Utd Technol	114,75	115,37
Westingh. Electric	16,37	15,87
Woolworth	21,75	21,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	28/08	27/08
Allied Lyons	4,64	4,50
Barclays Bank	9,13	9,11
B.A.T. industries	4,47	4,40
British Aerospace	9,95	9,95
British Airways	5,18	5,27
British Gas	2,09	2,06
British Petroleum	6,25	6,34
British Telecom	3,78	3,80
B.T.R.	2,56	2,51
Cadbury Schweppes	5,07	5,12
Eurotunnel	1,05	1,05
Glaxo	9,26	9,17
Grand Metropolitan	4,79	4,78
Guinness	4,89	4,82
Hanson Plc	1,60	1,61
Great Ic	6,69	6,67
H.S.B.C.	11,31	11,17
Impérial Chemical	8,01	8,12
Legal	7,36	7,35
Marks and Spencer	4,98	4,97
National Westminst	6,79	6,69
Peninsular Orienta	5,23	5,23
Reuters	7,70	7,62
Saatchi and Saatch	1,09	1,08
Shell Transport	9,45	9,42
Tate and Lyle	4,70	4,73
Univeler Ltd	12,87	12,74
Zeneca	15,18	15,01

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	28/08	27/08
Allianz Holding N	2675	2702
Basf AG	44,28	44,39
Bayer AG	53,85	54,01
Bay hyp&Wechselbk	41,60	42,25
Bayer Vereinsbank	49,90	50,20
BMW	860	857,50
Commerzbank	342,10	347,50
Continental AG	25,02	25
Daimler-Benz AG	81,32	79,95
Degussa	517,50	521
Deutsche Babcock A	53,70	54,20
Deutsche Bank AG	73,53	73,90
Dresdner BK AG FR	40,58	41,05
Henkel VZ	61,50	61,60
Hoechst AG	53,01	52,15
Karstadt AG	529,70	530,60
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	923,50	924
DT. Lufthansa AG	211	204,30
Man AG	374,50	369,50
Mannesmann AG	533	532,80
Mettallges AG	26,95	26,99
Preussag AG	355,55	360,50
Rwe	54,20	54,22
Schering AG	108,15	109,15
Siemens AG	79,28	79,05
Thyssen	269	268,50
Veba AG	78	77,40
Viag	550,50	553,50
Wellag AG	872	877,50

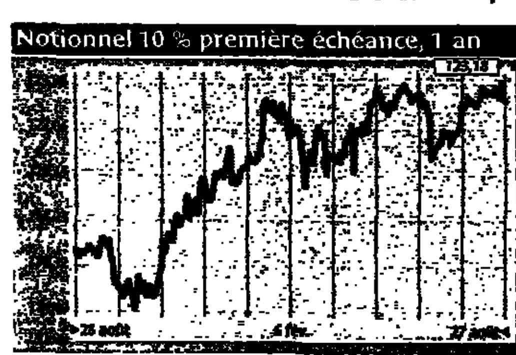


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse des taux français

LE MATIF (marché à terme des obligations françaises) était à nouveau en baisse jeudi 29 août. Le contrat notionnel (sur les obligations d'Etat à dix ans) perdait à l'ouverture 6 centièmes, à 123,02. Il avait perdu mercredi en clôture 0,16 %, à 122,96. Le contrat Pibor (taux à trois mois) abandonnait jeudi 7 centièmes, à 95,69. Il en avait perdu 11 mercredi, à 95,76. Les effets bénéfiques de la baisse la semaine dernière des taux allemand et français ont été totalement effacés. Mercredi, sur le marché obligataire américain, le taux d'intérêt sur les émissions du Trésor à 30 ans, principale référence, a terminé à 6,98 %, contre 6,97 % mardi soir. Ce marché a été légèrement influencé par les résultats un peu moins bons que prévu de l'adjudication de 12,5 milliards de dollars en bons à cinq ans au taux d'intérêt de 6,568 %, le plus bas depuis trois mois.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,50	6,46	7,26	2,30
Allemagne	3,13	6,35	7,11	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,87	8,22	2,70
Italie	8,62	9,58	9,87	4,30
Japon	0,44	3,15	—	-0,20
Etats-Unis	5,19	6,74	6,95	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/08	Taux au 27/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,29	5,30	100,40
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,91	5,91	101,44
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,26	6,25	101,87
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,53	6,49	101,65
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,11	7,11	102,31
Obligations françaises	6,55	6,54	102,20
Fonds d'État à TME	-1,94	-1,98	101,13
Fonds d'État à TRE	-1,55	-1,58	100,92
Obligat. franç. à TME	-1,83	-1,74	101,33
Obligat. franç. à TRE	+0,16	+0,11	100,22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 28/08	Vente 28/08	Achat 27/08	Vente 27/08
Jour le jour	3,5000	—	3,5000	—
1 mois	3,53	3,68	3,53	3,68
3 mois	3,85	3,95	3,83	3,95
6 mois	3,95	4,07	3,95	4,07
1 an	4,05	4,15	4,09	4,15
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8125	—	3,7461	—
Pibor Francs 3 mois	4,0625	—	3,9375	—
Pibor Francs 6 mois	4,1875	—	4,0508	—
Pibor Francs 9 mois	4,2383	—	4,0977	—
Pibor Francs 12 mois	4,2813	—	4,1569	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3646	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3854	—	4,3698	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5600	—	4,4896	—

MATIF

Échéances 28/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	114939	—	123,22	122,88	122,96
Déc. 96	9551	121,90	121,90	121,60	121,62
Mars 97	2058	121,74	121,74	121,50	121,52
Juin 97	—	—	—	—	120,64
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	51192	95,88	95,88	95,73	95,76
Déc. 96	36288	95,84	95,84	95,68	95,71
Mars 97	7948	95,85	95,85	95,75	95,76
Juin 97	2638	95,71	95,73	95,65	95,68
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	4898	91,80	91,86	91,68	91,76
Déc. 96	483	—	90	89,86	89,94

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	24939	2021	2020	1996	2001,50
Sept. 96	13615	2026	2026	2001	2007
Oct. 96	586	2031,50	2031,50	2011	2012,50
Déc. 96	531	—	2040	2021,50	2025

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0625 | US/DM ↘ 1,4765 | US/¥ ↗ 108,4400 | DM/F ↗ 3,4257 | £/F ↗ 7,8815

Le franc toujours faible

LE FRANC recommençait à baisser jeudi 29 août dans la matinée. Après s'être stabilisé autour de 3,4250 pour un deutschemark mercredi dans l'après-midi, il atteignait 3,4290 francs pour un mark. La devise française souffre d'une certaine défiance des investisseurs étrangers, qui s'inquiètent de la montée des tensions sociales, de la difficulté pour le gouvernement de mettre en place pour 1997 un budget de rigueur dans une conjoncture déprimée, et du retour des interrogations sur l'Union monétaire européenne.

Pour sa part, le dollar était quasi inchangé jeudi. Sur le marché des changes de Tokyo, il s'échangeait en fin de séance à 108,36 yens, contre 108,52 mercredi soir à New York et 108,17 yens à Tokyo. Face au deutschemark et au franc, le billet vert s'inscrivait à 1,4781 DM, contre 1,4765 mercredi, et à 5,06 francs, contre 5,0577.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/08	% 27/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,5700	+0,09	330	354
Ecu	6,4445	+0,08	—	
Etats-Unis (1 usd)	5,0625	+0,24	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,6285	+0,07	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	305,4300	+0,04	—	
Italie (1000 lir.)	3,3450	-0,13	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,6100	+0,08	83	93
Irlande (1 iep)	8,2005	+0,12	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8815	+0,13	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1415	+0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,5100	-0,14	71	81
Suisse (100 F)	424,1800	-0,05	409	433
Norvège (100 k)	78,9500	+0,16	74	83
Autriche (100 sch)	48,6830	+0,08	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0500	+0,12	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3400	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7056	+0,42	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,6776	-0,03	4,4500	4,8600
Finlande (mark)	112,7900	-0,11	107	118

PARITES DU DOLLAR	29/08	28/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4765	1,4784	-0,13
TOKYO : USD/Yens	108,4400	107,7200	+0,66

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0670	5,0650	5,0442	5,0482
Yen (100)	4,6774	4,6712	4,6866	4,6885
Deutschemark	3,4244	3,4242	3,4214	3,4211
Franc Suisse	4,2391	4,2357	4,2431	4,2387
Lire ital. (1000)	3,3474	3,3428	3,3400	3,3382
Livre sterling	7,8792	7,8515	7,8614	7,8548
Peseta (100)	4,0530	4,0475	4,0464	4,0417
Franc Belge	16,630	16,620	16,621	16,612

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,65	3,84	4,97
Eurodollar	5,31	5,44	5,59
Eurolivre	5,75	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,16	3,16	3,16

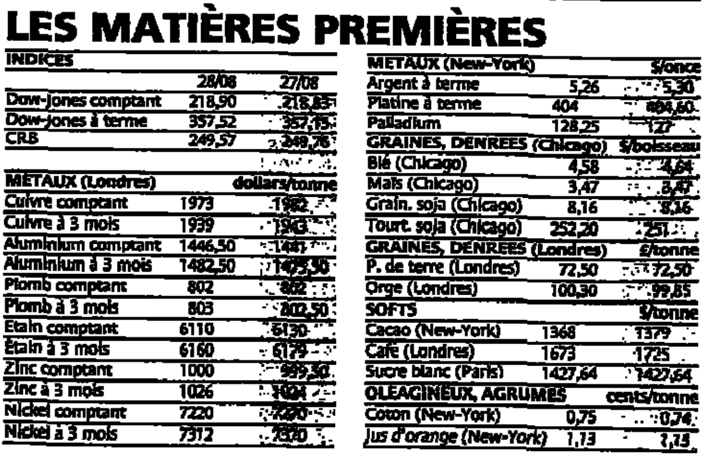
L'OR

	cours 28/08	cours 27/08
Or fin (k. barre)	62500	62900
Or fin (en lingot)	63250	63750
Once d'Or Londres	388,80	—
Pièce française(20f)	365	366
Pièce suisse (20f)	364	365
Pièce Union lat(20f)	364	365
Pièce 20 dollars us	2350	2325
Pièce 10 dollars us	1402,50	1320
Pièce 50 pesos mex.	2355	2345

LE PÉTROLE

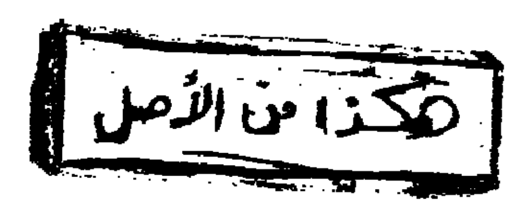
En dollars	cours 28/08	cours 27/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	28/08	27/08
Dow-Jones comptant	218,90	218,85
Dow-Jones à terme	357,52	357,15
CRB	249,57	249,76
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1973	1982
Cuivre à 3 mois	1939	1943
Aluminium comptant	1446,50	1441
Aluminium à 3 mois	1482,50	1475,50
Plomb comptant	802	802
Plomb à 3 mois	803	802,50
Etain comptant	6110	6130
Etain à 3 mois	6160	6179
Zinc comptant	1000	999,50
Zinc à 3 mois	1026	1024
Nickel comptant	7220	7290
Nickel à 3 mois	7312	7370

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,26	5,30
Platine à terme	404	404,60
Palladium	128,25	127
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,58	4,64
Maïs (Chicago)	3,47	3,47
Grain. soja (Chicago)	8,16	8,16
Tourt. soja (Chicago)	252,20	251
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	72,50	72,50
Orge (Londres)	100,30	99,85
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1368	1379
Café (Londres)	1673	1725
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,75	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,13	1,13



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 29 AOUT
Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,69 %
CAC 40 : 1989,02

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	881	888	+ 0,79	865
Cr.Lyonnais(T.P.)	802	810	+ 0,99	800
Renault (T.P.)	1645	1645	—	1628
Rhone Poulenc(T.P)	1955	1950	− 0,25	1922
Saint Gobain(T.P.)	1190	1170	− 1,68	1180
Thomson S.A (T.P)	995	986	− 0,90	985
Accor	615	613	− 0,32	625
AGF-Ass.Gen.France	133,30	132,40	− 0,67	133
Air Liquide	875	865	− 1,14	900
Alcatel Alsthom	398	395	− 0,75	410
Axa	289,40	289,50	+ 0,03	290
Axime	576	570	− 1,04	550
Bail Investis	789	785	− 0,50	750
Bancaire (Cie)	516	509	− 1,35	535
Bazar Hot. Ville	468	483	+ 3,20	465
Bertrand Faure	169	168	− 0,59	164
BIC	742	740	− 0,26	720
BIS	498	489	− 1,80	500
B.N.P.	183,50	184	+ 0,27	182
Bollore Techno.	530	529	− 0,18	530
Bongrain	2337	2327	− 0,42	2390
Bouygues	504	503	− 0,19	505
Canal +	1170	1165	− 0,42	1190
Cap Gemini	222	219,60	− 1,08	220
Carbone Lorraine	685	681	− 0,58	700
Carrefour	2614	2596	− 0,68	2600
Casino Guichard	201,50	200	− 0,74	200
Casino Guich.ADP	134,50	133,50	− 0,74	132
Castorama Dl (Li)	985	984	− 0,10	985
C.C.F.	236,50	237	+ 0,21	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,10	44,30	− 1,77	45
Cegid (Ly)	446	440	− 1,34	435
CEP Communication	370	369	− 0,27	345
Cerus Europ.Reun	95	93,80	− 1,26	93
Cetelem	1094	1072	− 2,01	1100
CGIP	1210	1200	− 0,82	1218
Chargeurs Intl	185	185,50	+ 0,27	187
Christian Dior	620	619	− 0,16	625
Ciments Fr.Priv.B	171	170	− 0,58	173
Cipe France Ly #	458	462	+ 0,87	465
Clarins	746	744	− 0,26	725
Club Mediterranee	382,10	384,80	+ 0,70	395
Coflexip	209,50	208	− 0,71	215
Colas	772	772	—	775
Comptoir Entrep.1	9,90	9,85	− 0,50	10
Comptoir Moder.	2141	2200	+ 2,75	2180
CPR	403	400,50	− 0,62	390
Cred.Fon.France	68,95	—	—	68
Credit Local Fce	420,20	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Credit Lyonnais CI	115,10	112	− 2,69	[illegible]
Credit National	312,50	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	200	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Damart	3630	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Danone	714	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Dassault-Aviation	800	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Dassault Electro	311	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Dassault Systemes	188,90	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
De Dietrich	215	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Degremont	468	[illegible]	− 2,56	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40	[illegible]	− 4,87	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	206,50	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Docks France	1282	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Dynaction	130	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Eaux (Gle des)	493,60	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Ecco	1244	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Eiffage	402	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Elf Aquitaine	373,50	[illegible]	− 1,92	[illegible]
Eramet	338,70	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Eridania Beghin	742	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Essilor Intl	1380	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Essilor Intl ADP	1005	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Esso	559	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Eurafrance	2049	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Euro Disney	11,05	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Europe 1	1030	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Eurotunnel	8,30	8,25	− 0,60	[illegible]
Filipacchi Medias	966	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Fimalac	428	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Finextel	77,40	76,50	− 1,16	[illegible]
Fives-Lille	434,50	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Fromageries Bel	4650	4453	− 4,27	[illegible]
Galeries Lafayette	1389	[illegible]	− 0,21	[illegible]
GAN	123,60	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Gascogne (B)	433	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Gaumont #	354,90	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Gaz et Eaux	2160	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Geophysique	340	[illegible]	− 2,05	[illegible]
G.F.C.	390	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	388	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	94,50	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
GTM-Entrepose	314	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Guilbert	750	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Guyenne Gascogne	1870	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Havas	347,10	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Havas Advertising	537	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Imetal	700	[illegible]	− 2,71	[illegible]
Immeubl.France	325	317	− 2,46	[illegible]
Ingenico	69,80	[illegible]	− 2	[illegible]
Interbail	203,90	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Intertechnique 1	525	525	—	[illegible]
Jean Lefebvre	310	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Klepierre	625	625	—	[illegible]
Labinal	699	701	+ 0,28	[illegible]
Lafarge	289,10	288	− 0,38	[illegible]
Lagardere	124,30	122,90	− 1,12	[illegible]
Lapeyre	270	266	− 1,48	265
Lebon	189	189	—	186
Legrand	787	778	− 1,14	815
Legrand ADP	518	516	− 0,38	525
Legris Indust.	192	191	− 0,52	196
Locindus	695	698	+ 0,43	725
L'Oreal	1634	1608	− 1,59	1620

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
Vaal Reefs #	416	[illegible]	+ 3,36	[illegible]
Volkswagen A.G #	1882	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Volvo (act.B) #	106	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Western Deep #	194	[illegible]	− 1,54	[illegible]
Yamanouchi #	106,20	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Zambia Copper	2,97	[illegible]	+ 14,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 29 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,479 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	103,26	1,490
CEPME 9% 89-99 CA#	110,50	0,370
CEPME 9% 92-06 TSR	115,50	1,275 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	118,10	5,592 d
CFD 8,6% 92-05 CB	—	4,840
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	4,581
CFF 9% 88-97 CA#	104,38	8,262 d
CFF 10,25%90-01 CB#	116,41	4,830
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,39	2,390
CLF 9%88-93/98 CA#	105,97	5,287
CNA 9% 4/92-07	117,21	3,008
CRH 8,6% 92/94-03	112,25	1,555 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	108,40	4,238
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,92	4,723 o
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,464
Emp.Etat 6%93-97 #	101,50	0,805 ↓
Finansder 9%91-06#	116,55	6,934
Finansd.8,6%92-02#	112,40	5,169
Floral9,75% 90-99#	112,02	1,895 ↓
OAT 8,5% 87-97CA#	103,15	1,880
OAT 9,90%85-97 CA#	106,67	7,168
OAT 88-98 TME CA#	102,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,84	6,108
OAT 9,50%88-98 CA#	108,47	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,77	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	2,248

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco		[illegible]	[illegible]
B.N.P.Intercont.		[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl	◆	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie)	◆	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	◆	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1195	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	145	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 29 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #	◆	53	53
AFE #		440	445
Algle #		179	176
Albert S.A (Ns)	◆	120,10	120,10
Altran Techno. #		1572	1600
Montaignes P.Gest		725	725
Assystem #		451,10	452
Bque Picardie (Li)		551	564
Bque Tarneaud(B)#		229,70	237
Bque Vernes	◆	330	330
Beneteau #		555	550
B I M P		65	65
Boiron (Ly) #		606	606
Boisset (Ly)#		260	260
Bux S.A.		314,40	314
Cardif SA		642	638
C.E.E #		226,50	219,80
CEGEP #		[illegible]	[illegible]
Cermex # (Ly)		[illegible]	[illegible]
CFPI #	◆	[illegible]	[illegible]
Change Bourse (M)		[illegible]	[illegible]
Christ.Dalloz #		[illegible]	[illegible]
CNIM CA#		[illegible]	[illegible]
Codetour		[illegible]	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		[illegible]	[illegible]
Conflandey S.A.		[illegible]	[illegible]
C.A.Haute Normand		[illegible]	[illegible]
C.A. Paris IDF		[illegible]	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine		[illegible]	[illegible]
C.A. Oise CCI		[illegible]	[illegible]
Creeks		[illegible]	[illegible]
Devanlay	◆	[illegible]	[illegible]
Devernois (Ly)		[illegible]	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		[illegible]	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		[illegible]	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)		[illegible]	[illegible]
Europ Propulsion		[illegible]	[illegible]
Expand s.a		[illegible]	[illegible]
Factorem		[illegible]	[illegible]
Faiveley #		[illegible]	[illegible]
Finacor		[illegible]	[illegible]
Fininfo		[illegible]	[illegible]
Fructivie		[illegible]	[illegible]
Gautier France #		[illegible]	[illegible]
Gel 2000		[illegible]	[illegible]
GFI Industries #		[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 29 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	103,10	[illegible]
Coil	245	[illegible]
Electronique D2	400	[illegible]
FDM Pharma n.	180,20	[illegible]
Genset	258	[illegible]
High Co.	225	[illegible]
Infonie	238	[illegible]
Joliez-Regol	93	[illegible]
Mille Amis	110	[illegible]
Picogiga	132	[illegible]
Proxidis	55	[illegible]
Stelax	4,80	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 29 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	680	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	[illegible]
Mumm	◆	1449	[illegible]
Nobel	◆	150	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	170	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Natio Patrimoine	[illegible]	[illegible]
Natio Perspectives	[illegible]	[illegible]
Natio Placements C/D	[illegible]	[illegible]
Natio Revenus	[illegible]	[illegible]
Natio Sécurité	[illegible]	[illegible]
Natio Valeurs	[illegible]	[illegible]

BRED BANQUE POPULAIRE

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde	1205,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1731,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,67	[illegible]

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Asie 2000	697,92	[illegible]
Saint-Honoré Capital	18128,81	[illegible]

SOCIETE GENERALE

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		37168,56	[illegible]
Actimonétaire D		31634,87	[illegible]
Cadence 1 D		1062,78	[illegible]
Cadence 2 D		1050,58	[illegible]
Cadence 3 D		1054,37	[illegible]
Capimonétaire C		2012,34	[illegible]
Sogenfrance C		1470,35	[illegible]
Sogenfrance D		1356,97	[illegible]
Sogépargne D		314,15	[illegible]
Soginter C		1764,09	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1204,02	[illegible]
Sogélance D	◆	1618,45	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	◆	140,04	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

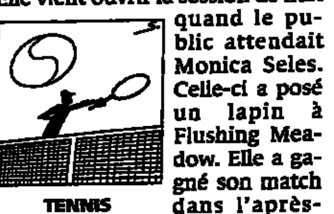
TENNIS Deux nouvelles têtes de série sont tombées, mercredi 28 août, aux Internationaux des Etats-Unis, décidément cruels pour les favoris. ● Le Sud-Africain Wayne Ferreira (n° 9) a été éliminé dès le premier tour par son compatriote David Nainkin. La Néerlandaise Brenda Schultz-McCarthy (n° 13), quart de finaliste en 1995, a été éliminée au deuxième tour par l'Allemande Barbara Rittner. ● LE FORFAIT de la Belge Laurence Courtois a permis à l'Américaine Monica Seles (n° 2) de se qualifier sans effort pour le troisième tour. Dans la soirée, l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4) s'est aisément défait de la Française Nathalie Tauziat, et Michael Chang (n° 2) a battu le Sud-Africain Neville Godwin. ● LA FRANCE est désormais représentée à l'US Open par une levée de jeunes joueuses au talent prometteur comme Sandrine Testud et Anne-Gaëlle Sidot, qualifiées pour le troisième tour.

A l'US Open, Conchita Martinez reste intimidée par ses chances

L'Espagnole, tête de série n° 4, qui a battu sévèrement la Française Nathalie Tauziat (6-1, 6-3) au deuxième tour, fait partie des favorites, sans apparaître encore comme une prétendante au titre

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Encore une fois, Conchita Martinez est une vedette malgré elle. Elle vient ouvrir la session de nuit quand le public attendait Monica Seles. Celle-ci a posé un lapin à Flushing Meadow. Elle a gagné son match dans l'après-midi, sans même jouer, à la faveur du forfait de Laurence Courtois, victime d'une inflammation au genou. Malgré son rang de tête de série n° 4, Conchita fait figure de pâle doublure. Non que les Américains trouvent son tennis épouvantable, mais l'Aragonaise les intrigue par son absence de joie sur un court.


TENNIS

Ses cheveux de jais lissés sous un bandana, sa mine tendue par l'effort, elle offre une moue boudeuse, ne semble jamais ravie d'un joli coup. Elle pourrait sourire, enfin, car son tennis est lumineux et très rare sur le circuit féminin. Conchita sait résister au fond du court, y attaquer, comme elle adore se glisser vers la volée après un service puissant. Conchita jure qu'elle ne s'ennuie pas. Elle vit sa vie comme bon lui semble, et sa vie lui va bien. Que lui importe si sa vie ne plaît pas toujours. Elle répond aux questions avec une gêne amusée. A vingt-quatre ans, elle ne s'habitue pas aux questions et sait, à merveille, se retrancher derrière un anglais qu'elle parle pourtant de mieux en mieux.

Ce soir, par exemple, elle a les yeux qui pétillent. Elle s'est bien amusée. Le match devait être dur, une rencontre avec Nathalie Tauziat, réputée beaucoup plus offensive que le commun des joueuses du circuit, donc dangereuse. Conchita la laisse, piteuse, à la porte de la partie. Elle volleye, puis passe, lobe puis transperce. Parfois, elle sourit pour elle-même. De cette victoire, en moins d'une heure, devant un public si vite dépassionné, elle en est rudement fière : *« J'ai confiance, j'ai confiance*, dit-elle. *Alors, j'ai bien joué. »* Le reste, l'avenir ? Elle ne sait pas.

Elle fut championne à Wimbledon, en 1994, privant Martina Navratilova d'une dixième victoire sur le gazon anglais, elle n'en finit plus de porter ce trophée que beaucoup veulent usurpé. A force de ne pas confirmer, celui-ci est devenu de plus en plus lourd. Son palmarès, depuis, est une série de déceptions. C'est que Conchita ne gagne jamais au bon moment, c'est-à-dire dans les moments cruciaux des tournois du Grand Chelem. Des quatre tournois majeurs, en 1995, elle fut demi-finaliste. En 1996, elle s'est arrêtée en quart de finale aux Internationaux d'Australie et à Wimbledon. A Paris, elle est balayée par Steffi Graf aux portes de la finale. On raille sa réticence à gagner et à savoir s'amuser. Ce que l'on sait d'elle ? Tout et pas grand-chose. Parce qu'elle vit dans l'ombre d'Arantxa Sanchez-Vicario, elle quitte l'Espagne à quinze ans pour aller se perdre en Suisse et travailler sous le commandement d'Eric Van Arpen. La timide Espagnole y apprendra l'allemand, et à se taire. Elle s'astreint aux incessants footings été comme hiver et aux heures d'entraînement pour ne plus entendre dire qu'elle est paresseuse. Conchita est une bûcheuse nonchalante.

Après dix-huit mois passés auprès de Carlos Kirmayr, l'ancien entraîneur de Gabriela Sabatini, elle s'en est séparée pendant Wimbledon. Elle travaille désormais avec l'entraîneur de son amie Gigi Fernandez : *« Je n'ai rien décidé pour la saison prochaine. Ici, je voudrais juste croire que je peux aller loin. »* Ici, elle s'est enfin habituée. Elle vient pour la neuvième fois, et cette année elle a sa propre voiture pour faire le trajet de Manhattan à Flushing Meadow. Les bouchons et les imprudents font tomber son adrénaline. Elle joue plus tranquille. A vingt-cinq ans, elle ne cesse de dire que la vie est encore devant elle. Conchita Martinez espère bien mieux qu'être une doublure de vedette.

A vingt-huit ans, Nathalie Tauziat, qui est sur le circuit depuis treize ans, a piqué une grosse colère en janvier quand un mensuel français a annoncé sa retraite : *« Je suis bien là pour encore trois ans »*, a-t-elle tonné. Elle n'est jamais rentrée dans les dix premières joueuses mondiales, mais se sent prête à faire de grandes choses. Avec le forfait de Mary Pierce et celui de Julie Halard, elle est devenue la numéro un française du tournoi. Mais la soirée a été difficile. Devant un public compatissant, elle s'est cassé les dents sur le jeu précis et volontaire de l'Espagnole.

Avant elle, les regards s'étaient portés sur d'autres Françaises. Derrière Nathalie Tauziat, Julie Halard et Mary Pierce se lève en effet un régiment de jeunes filles pétillantes. Il y a Sandrine Testud. Sa joie de vivre et de jouer l'entraînent vers un troisième tour pimpant, comme Anne-Gaëlle Sidot. Nathalie Dechy et Alexandra Fusai tâchaient d'en faire autant jeudi. Amélie Mauresmo, championne junior de Roland-Garros et de Wimbledon, est très attendue dans l'épreuve américaine.

Bénédicte Mathieu

Guy Forget dans un dialogue de sourds

Cinq sets et près de trois heures de jeu ont été nécessaires à Guy Forget pour passer le premier tour contre Grant Stafford. La cause ? Un manque total de communication entre les deux hommes, le Sud-Africain préférant abréger les échanges à la volée. *« J'ai essayé d'instaurer un dialogue*, dit le Français. *Rien à faire, j'avais un terrible sentiment d'impuissance. »* Une trajectoire mieux lue, une erreur, et Guy Forget rentre dans la partie après avoir perdu les deux premières manches. Stafford est débordé, les échanges s'allongent, Guy sauve une balle de match dans le quatrième set pour s'installer en vainqueur : *« C'est le charme des grands tournois. J'ai l'impression que l'on peut toujours revenir dans une partie. »* Jean-Philippe Fleurian, lui, a disparu corps et biens, après avoir pris seulement trois jeux à Andrei Medvedev (6-2, 6-0, 6-1).

Le championnat de France de football de D1

4e journée

Lens-Montpellier	3-2
Bastia-Lille	0-0
Paris-SG-Nantes	1-0
Cannes-Monaco	0-2
Rennes-Bordeaux	1-1
Lyon-Nancy	2-0
Nice-Guingamp	1-2
Metz-Strasbourg	3-1
Le Havre-Caen	1-1
Auxerre-Marseille	0-0

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Cl.	Série
1 [illegible]	12	4	4	0	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 [illegible]	10	4	3	1	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 [illegible]	8	[illegible]	2	2	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 [illegible]	8	4	2	2	0	[illegible]	=	[illegible]
5 [illegible]	7	[illegible]	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 [illegible]	7	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7 [illegible]	7	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8 [illegible]	7	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
9 Guingamp	7	4	2	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10 Cannes	7	4	2	1	1	0	[illegible]	[illegible]
11 Bordeaux	6	4	1	3	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 Marseille	5	4	1	2	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
13 Rennes	4	4	1	1	2	[illegible]	=	[illegible]
14 Strasbourg	3	4	1	0	3	[illegible]	=	[illegible]
15 Montpellier	2	4	0	2	2	[illegible]	=	[illegible]
16 Le Havre	2	4	0	2	2	[illegible]	=	[illegible]
17 Caen	2	4	0	2	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18 [illegible]	1	[illegible]	0	1	3	[illegible]	=	[illegible]
19 [illegible]	1	[illegible]	0	[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
20 [illegible]	1	[illegible]	0	[illegible]	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les séries

		Rouges	Jaunes
1	Auxerre	0	4
2	PSG	0	5
3	Metz	0	7
18	Cannes	1	10
19	Nancy	1	11
20	Marseille	2	11

Les buteurs
1. Drobnjak, [illegible], Becanovic, Cavéglia, [illegible], Pirès, T. Henry, [illegible] — 3 buts

Les attaques
1. Lens — 9 buts
2. Monaco — 7 buts
3. Metz-Lyon — 6 buts

Les défenses
1. Auxerre — 0 but
2. Paris-SG — 0 but
3. Bastia — 1 but

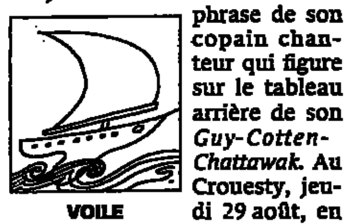
5e journée (mardi 3 septembre) Nantes-Lyon (lundi 2) / Monaco-Lens / Lille-Nice / Bordeaux-Bastia / Marseille-Rennes / Strasbourg-Auxerre / Caen-Metz / Nancy-Le Havre / Guingamp-Cannes / Montpellier-Paris SG

Longtemps menés au score par les Montpelliérains, les joueurs du RC Lens ont remporté, mercredi 28 août, leur quatrième victoire (3-2) en quatre matches de championnat de France. Au terme de la 4e journée, le RC Lens conforte ainsi sa position en tête du classement, avec deux points d'avance sur le Paris SG, vainqueur (1-0) de Nantes au Parc des Princes. Guingamp et Monaco, se sont respectivement imposés à Nice (2-1) et à Cannes (2-0). Enfin, l'attaquant messin Robert Pirès a réalisé le « coup du chapeau » devant Strasbourg, défait (3-1) au stade Saint-Symphorien.

Jean Le Cam impose son expérience dans la Solitaire du « Figaro »

LE CROUESTY
de notre envoyé spécial

« Il faut avoir l'envie pour gagner ». C'est du pur Johnny. Et Jean Le Cam aime cette phrase de son copain chanteur qui figure sur le tableau arrière de son *Guy-Cotten-Chattawak*. Au Crouesty, jeudi 29 août, en attendant le lever du jour qui allait lui rappeler ses quatre jours et ses quatre nuits sans sommeil, il ajoute que *« cela lui a coûté »* de revenir dans cette quatrième et dernière étape après son mauvais départ de Gijon, pour finalement remporter ce deuxième succès dans la Solitaire du *Figaro*. Après 278 heures de course, il devance d'un peu plus d'une heure Michel Desjoyeaux, Hervé de Kergariou et Franck Cammas qui a gagné l'ultime étape.


VOILE

Le marin breton, bourru et débonnaire comme tout marin breton peut l'être, sait que ses trois deuxièmes places dans la Solitaire ne valent pas lourd à côté de son succès de 1994. Que son arrivée très médiatisée à la deuxième place de la Transat Lorient-Saint-Barthélemy, en mai, devait beaucoup à la renommée de Florence Arthaud, son équipière du moment. Tous les pièges réunis de ces dernières vingt-quatre heures n'auraient pu lui arracher ce nouveau triomphe dans la plus dure des courses à la voile en solitaire.

La pleine lune du 28 août est venue à son aide. Sur la mer noire et brillante, les voiles blanches de ses plus dangereux adversaires ne pouvaient s'échapper de son horizon. Il n'a jamais laissé filer les Desjoyeaux, Guessard et Kergariou qui le talonnaient au classement général. Il a surtout gardé en ligne de mire Frank Cammas, son plus jeune challenger. Celui-ci n'a pu gagner la 4e et dernière étape qu'avec douze minutes d'avance, et Jean Le Cam est resté embusqué derrière Michel Desjoyeaux qui n'a passé la ligne que treize petites secondes devant lui.

« P'tit Jean », comme l'appelle Philippe Poupon, le vainqueur de l'an dernier, a fait appel à toute l'expérience de ses trois titres consécutifs de champion de France en solitaire. Il connaît si bien les 9,14 m du Figaro-Bénéteau qu'il fournit ses propres gabarits et un moule pour la voile et le bulbe de quille. Cette obsession du détail lui permet de trouver les meilleurs réglages dès que les conditions changent. Sous spi pendant trois heures, dans la nuit de mardi à mercredi, il a repris plusieurs milles aux premiers pour se retrouver dans le groupe de tête.

Pas la peine d'avoir si bien géré cette fameuse deuxième étape marathon entre Dublin et Saint-Nazaire pour tout perdre, comme en 1993 lorsqu'il laissa échapper Dominique Vittet. Le 18 août, mouillé tout près de la côte du Croisic pour ne pas reculer, après plus de cinq jours d'une course éprouvante à affronter les violents courants de la Manche dans des vents évanescents, Le Cam avait vu le retour de ses adversaires. Sur les quatre heures d'avance, il en avait cependant gardé presqu'une sur Franck Cammas.

UN SIXIÈME SENS

Et à Gijon, le 23 août, pour l'arrivée de la 3e étape, dans des vents de force 7 cette fois, Jean le Cam a laissé partir ses adversaires sur des options extrêmes. Celle de l'est a payé pour un Philippe Vicariot, pas trop dangereux au classement général. Mais les autres ont encore perdu sur celui qui sera toujours fidèle à la « route du milieu ». Car Le Cam n'a jamais eu besoin de coups de poker pour devenir, à trente-sept ans, le recordman des victoires d'étapes, avec huit arrivées en tête sur la Solitaire.

Pour mieux connaître les qualités et les défauts des autres navigateurs, il s'entraîne avec eux à Port-la-Forêt, dans le Finistère. *« Il n'y a pas beaucoup de différences entre les meilleurs dans la préparation technique et dans la gestion de la météo, Jean s'impose surtout par ses qualités mentales,* dit de lui Christian Le Pape, le responsable de ce centre de préparation à la course au large. *Il est capable d'oublier sa fatigue, tous les petits incidents de course pour se consacrer à l'essentiel. C'est un véritable génie tactique. De plus, il a comme un sixième sens : il est presque toujours sur le bon côté d'un plan d'eau. »*

La victoire de Jean Le Cam renforce l'intérêt de la monotypie dans l'univers de la course au large. Les candidats au titre de meilleur marin de France savent qu'ils devront affronter « Le Jean » l'an prochain. Pour lui, ce sera une quatorzième participation. Il retrouvera alors son équipière du printemps. Au cours de l'escale à Madère de la Lorient-Saint-Barthélemy, Florence Arthaud a pris le pari. Elle sera elle aussi au départ de la prochaine Solitaire.

Christophe de Chenay

RÉSULTATS

CYCLISME

CHAMPIONNATS DU MONDE
à Manchester

● **Américaine :** 1. Italie (S. Martinello-M. Villa), 34 pts. 2. Australie (S. McGrory-S. Pate), 25 . 3. Allemagne (A. Kappes-C. Wolf), 23 ... 10. France (C. Capelle-J.M. Monin), 2 .
● **Kilomètre :** 1. S. Kelly (Aus.). 2. S. Lausberg (All.). 3. J. Van Eijden (All.). 4. H. Thuet (Fra.).
● **Keirin :** 1. M. Nothstein (E-U). 2. Neiwand (Aus.). 3. F. Magné (Fra.)... 6. Gané (Fra.).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (D2)
(Cinquième journée)

Laval-Niort	1-1
Amiens-Toulouse	1-3
Saint-Brieuc-Le Mans	0-0
Mulhouse-Châteauroux	2-0
Red Star-Epinal	1-0
Louhans-Cuiseaux - Martigues	0-0
Charleville-Toulon	0-3
Valence-Gueugnon	0-2
Troyes-Perpignan	1-0
Sochaux-Beauvais	4-1

Vendredi : Saint-Etienne-Lorient.

Classement : 1. Toulouse, 12 pts ; 2. Niort et Gueugnon, 11 ; 4. Sochaux, Perpignan, Toulon, Châteauroux et Red Star, 10 ; 9. Martigues, 8 ; 10. Saint-Etienne, 7 ; 11. Mulhouse et Troyes, 6 ; 13. Le Mans et Laval, 5 ; 15. Lorient, Amiens, Saint-Brieuc, Beauvais, et Louhans-Cuiseaux, 4 ; 20. Epinal, Valence et Charleville, 3.

TENNIS

INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS
à Flushing-Meadow

● **Simple messieurs**
Premier tour :
G. Forget (Fra.) b. G. Stafford (AfS.), 3-6, 2-6, 6-4, 7-6 (7/2), 6-3. A. Medvedev (Ukr.) b. J. P. Fleurian (Fra.), 6-2, 6-0, 6-1. S. Schalken (P-B) b. G. Schaller (Aut.), 6-3, 6-4, 6-7 (6/8), 6-3. T. Martin (E-U, n° . 12) b. Y. El Aynaoui (Mar.), 6-3, 6-2, 4-6, 6-4. P. Haarhuis (P-B) b. M. Joyce (E-U), 6-7 (5/7), 7-6 (8/6), 1-6, 6-2, 6-2. M. Tebbutt (Aus.) b. R. Reneberg (E-U), 3-6, 6-1, 3-6, 7-5, 6-3. D. Nainkin (AfS.) b. W. Ferreira (AfS., n° 9), 6-4, 6-4, 2-6, 7-5. J. Bjorkman (Suè.) b. K. Kucera (Slvq.), 6-2, 5-7, 7-6 (7/3), 7-5. F. Mantilla (Esp., n° 17) b. F. Meligeni (Bré.), 6-1, 6-7 (2/7), 7-6 (7/5), 6-3. J. Krosiak (Slvq.) b. C. Woodruff (E-U), 2-6, 6-4, 3-6, 6-2, 7-6 (7/1). D. Rikl (Tch.) b. H. Arazi (Mar.), 6-4, 7-5, 6-2. A. Gaudenzi (Ita.) b. S. Matsuoka (Jap.), 7-6 (7-4), 6-2, 6-3.
Deuxième tour :
M. Chang (E-U, n° 2) b. N. Godwin (AfS.), 6-1, 6-3, 6-1. V. Spadea (E-U) b. D. Prinosil (All.), 6-2, 1-6, 6-2, 6-4.

● **Simple dames**
Deuxième tour :
L. Wild (E-U) b. K. Boogert (P-B), 5-7, 6-3, 6-3. A. Coetzer (AfS.) b. M. de Swardt (AfS.), 6-2, 7-5. C. Martinez (Esp., n° 4) b. N. Tauziat (Fra.), 6-1, 6-3. L. Raymond (E-U) b. S. Pitkowski (Fra.), 6-2, 6-0. A. Carlsson (Suè.) b. B. Schett (Aut.), 6-2, 3-1 ab. B. Rittner (All.) b. B. Schultz-McCarthy (P-B., n° 13), 6-2, 6-1. H. Sukova (Tch.) b. P. Suarez (Arg.), 6-4, 7-6 (7/2). K. Po (E-U) b. K. Brandi (E-U), 6-1, 6-4. I. Gorrochategui (Arg.) b. A. Olsza (Pol.), 6-1, 6-1. D. Randriantefy (Mad.) b. J. Chi (E-U), 6-3, 6-1. M. Seles (E-U., n° 2) b. L. Courtois (Bel.), par forfait. I. Spirlea (Rou.) b. M. J. Gaidano (Arg.), 6-2, 6-1. G. Sabatini (Arg., n° 15) b. A. Grossman (E-U), 6-2, 6-3. L. Davenport (E-U, n° 8) b. H. Nagyova (Slvq.), 6-0, 6-4. A. G. Sidot (Fra.) b. W. Shi-Ting (Taï.), 6-4, 3-6, 6-3. S. Testud (Fra.) b. C. Torrens-Valero (Esp.), 6-2, 6-1.

Les pistards français ne sont pas séduits par l'américaine

MANCHESTER
de notre correspondant

Certains racontent qu'un jour, il y eut des morts au Madison Square Garden. Des coureurs, trop épuisés par ces cent quarante-quatre heures de course, victimes d'hallucinations imaginant au bout de ces six jours d'enfer qu'on leur volait leurs roues en pleine course. Alors, l'Etat de New York avait décidé de changer les règles de la « Madison », baptisée en Europe l'« américaine », une des plus anciennes épreuves cyclistes qui clôturait, mercredi 28 août à Manchester, la première journée des championnats du monde sur piste.

Ainsi, au lieu de tourner seuls pendant six jours, sans la moindre interruption, les concurrents avaient eu le droit, au début du siècle, de se coupler, donc de se relayer mais sans abandonner l'anneau de bois une seule seconde. Le jour, devant les spectateurs, on tenait son rang, mais la nuit, les guidons se relevaient en attendant le relais synonyme de sommeil. Au fil des décennies, la course est devenue plus sérieuse mais sans atteindre le rang de compétition officielle.

Décriée, juste bonne à amuser la galerie pendant les épreuves des six jours, l'américaine n'est apparue aux championnats du monde qu'en 1994 à Palerme. Mercredi 28 août, la « chasse », programmée bien après l'heure du dîner britannique, aurait pu décourager plus d'un spectateur. Non seulement la crédibilité de l'américaine est récente, mais en plus elle n'est pas très simple à comprendre. Pendant près d'une heure, douze équipes de deux concurrents enchaînent deux cents tours de piste, ponctués d'un sprint tous les quinze passages sur la ligne d'arrivée. Le total des points glanés pendant ces rares temps forts détermine les vainqueurs.

Seule l'observation attentive du peloton glissant à toute allure à la corde permet de se faire une idée du classement. Mais lorsque les partenaires, en attente d'un relais en haut de la piste, plongent vers le centre pour saisir la main de leur co-équipier, vingt-quatre coureurs se mêlent subitement dans un inextricable ballet de bras et de couleurs. On est loin des duels limpides et des exploits physiques bruts qu'offrent la vitesse ou l'épreuve du kilomètre.

LE B.A.-BA DU CYCLISME

Pourtant, le public anglais n'a pas déserté les travées pendant une compétition menée tambour battant – presque 54 km/h de moyenne – par les Italiens Silvano Martinello et Marco Villa, faciles vainqueurs devant les paires australienne et allemande. Un rythme bien trop soutenu pour les Français Christophe Capelle et Jean-Michel Monin, classés huitièmes avec seulement deux sprints payants. Le duo tricolore présentait pourtant quelques garanties. Les deux hommes, médaillés d'or à Atlanta en poursuite par équipes, font partie de ces rares compétiteurs à l'aise aussi bien sur route que sur piste. Ces atouts sont cependant restés très insuffisants face à des adversaires très préparés.

Ignorée dans l'Hexagone, cette course suscite un intérêt spectaculaire dans la plupart des autres pays européens. Jacky Mourioux, l'entraîneur des poursuiteurs français, déplore cette absence d'emballement pour l'américaine. *« Cette course représente le B.A-Ba du cyclisme. Endurance, technique, vista, toutes les qualités nécessaires à un coureur s'y trouvent réunies. Si on la domine, on sait tout faire sur un vélo, sur route comme sur piste. D'ailleurs Bjarne Riis pratique l' américaine depuis qu'il est tout jeune »*, explique-t-il.

Tout comme le keirin – cette sorte de sprint à relance disputé par neuf concurrents précédés d'un motard –, l'américaine pourrait devenir une discipline olympique à Sydney. *« Nous devons absolument former des jeunes pour cette date »*, dit Jacky Mourioux.

Fabrice Tassel

Le satellite dépasse le câble dans l'équipement des Français

Entre octobre 1995 et juin 1996, le nombre de foyers utilisant des antennes paraboliques pour recevoir des programmes de télévision a progressé de 41 %

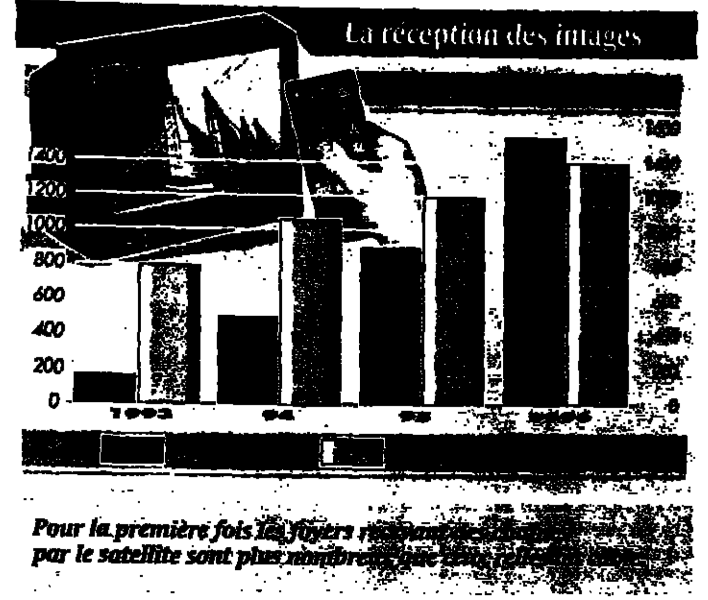
En juin, la France comptait 1,4 million de foyers équipés d'une antenne parabolique pour recevoir des programmes de télévision diffusés par satellite. A cette date, câble et satellite étaient à égalité. Après la commercialisation de CanalSatellite numérique, fin avril, et avec le lancement, à la fin de l'année, du bouquet télévision par satellite (TPS), le nombre de paraboles pourait dépasser les 2 millions. Ce chiffre placerait le mode de réception sans fil nettement devant son concurrent sur le marché. La simplicité de commercialisation et d'installation facilite le développement du satellite, qui est maintenant devenu le « compagnon » de centaines de milliers de Français. Le satellite permet de capter des programmes originaux, comme CanalSatellite, ou plus simplement la chaîne nationale algérienne, qui n'est pas diffusée par les câblo-opérateurs.

LE MOMENT était attendu ! Depuis plusieurs mois, les professionnels de l'audiovisuel guettaient les résultats de la compétition que se livrent le câble et le satellite. Ils ont enfin leur événement : le nombre de foyers équipés d'une parabole a égalé et même dépassé le nombre de ménages recevant le service de base du câble (au moins 15 chaînes). Cette enquête, réalisée par l'Institut Carat pour le compte du consortium européen de satellites Eutelsat auprès de 5 288 foyers, doit être rendue publique dans les prochains jours.

L'étude menée au mois de mai et au début du mois de juin estime à plus de 1,4 million le nombre des foyers qui étaient reliés à une antenne parabolique. Un score comparable à celui du câble : en juillet-août, selon l'Association des villes câblées (*Avica*), 1 400 743 ménages recevaient le service de base du câble. Ce résultat illustre le « boom » du satellite. Entre octobre 1995 et juin 1996, le nombre de paraboles installées en France a progressé de 41 %.

A la rapidité du satellite, le câble n'oppose qu'une lente montée en charge. Les réseaux câblés n'ont séduit que 14,1 % d'abonnés supplémentaires entre juillet-août 1995 et juillet-août 1996. Selon Giuliano Berretta, directeur commercial d'Eutelsat, cette *« explosion du satellite en France »* devrait s'accentuer avec le succès de CanalSatellite numérique. L'ensemble de programmes de la chaîne cryptée vient d'enregistrer son 100 000e abonné (*Le Monde* du 29 août). Fin 1996, Canal Plus et CanalSatellite numérique devraient regrouper 200 000 souscripteurs.

D'abord réservée aux amateurs éclairés, la réception par satellite a ensuite suscité l'engouement des communautés arabophone et turcophone pour parvenir aujourd'hui à toucher l'ensemble de la population française. Toutefois, selon l'enquête de 1996, la plus forte progression de « parabolisés » est encore à mettre à l'actif des foyers arabophones. En neuf mois, le nombre de paraboles recevant les chaînes arabophones diffusées par le satellite Eutelsat 2F3 a augmenté de 77 %, pour passer de 208 000 foyers en 1995 à 368 000 cette année.



Pour la première fois les foyers [...] par le satellite sont plus nombreux que [...]

Une performance due en grande partie à la diffusion par Eutelsat 2F3, depuis l'été 1994, de la chaîne nationale algérienne. Mieux : selon cette étude 42 % des foyers arabophones possèdent une parabole, contre 5,5 % pour l'ensemble de la population. Outre la gratuité des programmes reçus, cette prédilection pour le satellite trouve son origine dans l'absence totale des chaînes algérienne, tunisiennes ou marocaine sur les réseaux câblés. Pour preuve, à Paris, les foyers maghrébins doivent se contenter d'une chaîne égyptienne payante.

L'enquête réalisée par l'institut Carat place une nouvelle fois Eutelsat au premier rang des opérateurs de satellites en France. Ainsi, la position orbitale de référence des téléspectateurs français reste le 13 degrés Est. 463 000 paraboles, contre 338 000 en 1995, soit une hausse de 37 %, sont pointées vers cette position d'où seront diffusés les programmes de Télévision par satellite (TPS), futur bouquet numérique piloté par France Télévision, TF 1, M 6, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Astra, le concurrent d'Eutelsat, prend la deuxième place. 432 000 foyers posséderaient une parabole orientée vers les satellites de l'opérateur luxembourgeois. Toutefois la lutte promet d'être chaude entre les deux compétiteurs. Grâce à la réussite commerciale de CanalSatellite numérique, Astra devrait prochainement ravir la première place à Eutelsat. La réplique du consortium européen de satellites ne pourra avoir lieu avant la fin de 1996, quand TPS sera commercialisée.

L'ILE-DE-FRANCE EN TÊTE

Dopé par le succès de la réception directe, le paysage audiovisuel français (PAF) de complément, câble et satellite, a cru de 19 % depuis octobre 1995 pour réunir trois millions de foyers. Désormais, 13,3 % des ménages sont câblés ou parabolisés. Les adeptes de la parabole se retrouvent principalement (32,3 %) dans les communes de moins de 2 000 habitants où le câble ne devrait jamais parvenir.

Pourtant, 28,9 %, contre 20 % en 1995, des parabolisés résident dans des villes de plus de 100 000 habitants. A elle seule, l'agglomération parisienne regroupe 13,3 % des foyers équipés d'une antenne parabolique. Comme en 1995, le choix se fait en faveur du câble dans les grandes agglomérations. Ainsi, 56 % des foyers câblés vivent dans des communes de plus de 100 000 habitants. Selon les responsables de l'étude, *« l'arbitrage câble contre satellite évolue peu à peu en faveur du satellite »*.

En 1996, la poussée du satellite a modifié la répartition géographique des foyers parabolisés. Selon l'étude de Carat, l'Ile-de-France regroupe le plus grand nombre de paraboles, devant le pourtour méditerranéen et l'Est. En 1995, l'Est devançait le Bassin Parisien (*Le Monde* daté 29 et 30 octobre 1995). Malgré sa vogue actuelle, la réception directe ne touche pas les mêmes populations que le câble. Aujourd'hui, le satellite séduit surtout les foyers disposant de revenus égaux ou supérieurs à 10 000 francs mensuels.

A l'inverse, le câble trouve principalement sa clientèle en deçà de cette barrière financière. Toutefois, les revenus intermédiaires – de 6 500 francs à 14 999 francs mensuels – sont proportionnellement (43,6 %) les plus équipés en câble et satellite. Absent en 1995, en dessous de 6 500 francs par mois, le PAF de complément a, en 1996, abaissé ce seuil à 4 000 francs mensuels. Enfin, selon Carat, le satellite apparaît plus comme *« synonyme d'avancée technologique que le câble »*. Equipement plus *« haut de gamme »*, la parabole va souvent de pair avec le micro-ordinateur. Ainsi, les 17 % de propriétaires de micro-ordinateurs en France représentent 30 % des foyers parabolisés.

Selon Carat, la réception directe a son avenir devant elle : le nombre de foyers équipés d'une antenne parabolique devrait augmenter de 130 % d'ici deux ans, pour atteindre 3,3 millions de ménages à la fin de 1998.

Guy Dutheil

Les Allemands les premiers

Selon une deuxième enquête, commandée par Astra, à paraître vendredi 30 août, 440 000 paraboles seraient orientées vers les satellites de l'opérateur luxembourgeois. Mais elle dénombre au total 1,03 million de paraboles installées en France. C'est la moindre prise en compte des foyers arabophones et un souci de prudence qui expliqueraient la différence avec le résultat de l'étude Carat.

Comparativement à d'autre pays européens, la réception directe reste marginale en France. Selon Astra, l'Allemagne est la terre d'élection de la réception directe en Europe, avec 10 millions de foyers équipés d'une parabole, auxquels s'ajoutent 2 millions de ménages germanophones en Autriche et en Suisse. La Grande-Bretagne compte 5 millions d'antennes paraboliques, la majeure partie étant destinées à recevoir les programmes de BSkyB, le bouquet de programmes thématiques piloté par Rupert Murdoch.

Les journalistes de l'audiovisuel sont très critiques envers leur hiérarchie

LA DÉRIVE de l'information audiovisuelle, mise en relief depuis 1989, et notamment l'affaire du charnier de Timisoara, pèse sur les journalistes de radio-télévision, vivement critiqués par la presse écrite et le public. Commandée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), une étude intitulée « Droit et déontologie dans l'audiovisuel », menée de janvier à juin par une équipe de l'Observatoire des pratiques et des métiers de la presse du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) sous la direction de Jean-Marie Charon et Claude Furet, tente de décrire les circonstances de cette *« dérive »*.

Les quatre-vingts journalistes de la radio-télévision interrogés dans cette étude, qu'ils soient de France 2, de France-Info, de TF 1, des radios privées ou des agences (Capa, Point du jour), affirment devoir affronter deux problèmes : leur hiérarchie et la logique de l'audience. Par ailleurs, règne le sentiment général qu'*« il n'y aurait pas d'images d'information violentes plus nombreuses ou fortes que précédemment »*.

Les responsables de la radio-télévision (direction ou rédaction en chef) sont accusés d'être des *« hiérarchies d'abord gestionnaires, qui ont perdu de leur caractère journalistique »*. Ils n'auraient pas de vision éditoriale, mais une *« politique de coups »* les incitant à dicter aux journalistes de terrain l'image ou l'entretien à rapporter et à diffuser. *« Suivistes »*, *« conformistes »*, *« imprégnés totalement de la « pensée unique »*, ils s'en remettraient à l'analyse générale. De connivence avec le *« microcosme parisien »*, ils seraient plus *« vulnérables face aux pressions politiques »*.

RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE

En outre, ils n'assument pas leur responsabilité, ne prennent pas l'initiative de réflexions sur la déontologie ou de simples conseils et seraient inaptes à la sanction. *« Il n'y a jamais de sanctions »*, expliquent les journalistes interrogés, pourtant prêts à les accepter, à condition qu'elles soient prononcées par une *« hiérarchie sans faille, digne, professionnelle »*.

La logique économique de l'audience, clé des recettes publicitaires, constitue un autre point noir. Elle contraindrait la hiérarchie des chaînes, « obsédée » par les coûts, à réduire l'envoi d'équipes à l'étranger, à recourir de plus en plus à la sous-traitance (images d'agences, des EVN [Euro Vision News] ou des filiales de la presse régionale) et à se rallier aux sujets communs à tous. La concurrence et la nécessaire audience incitent les journalistes eux-mêmes à négliger les sujets complexes (notamment, l'international) au bénéfice des faits divers. *« On chasse le scoop pour le scoop »*, avec les risques d'erreur et de manipulation – y compris de la part des magistrats ou de la police.

Les journalistes admettent se livrer à des commentaires *« non fondés, expressions de leur propre hantise sur les banlieues, la pauvreté, les étrangers, les jeunes »*, quand ils traitent de faits divers. Sensibles à la nécessité des rectificatifs lorsqu'il y a mise en cause de la vie privée ou diffamation, ils estiment toutefois : *« Les images et les sons s'oublient, sont chassés par d'autres »*, et nombre d'entre eux se disent ignorants du droit de l'information.

Leur responsabilité individuelle est *« diluée et étouffée sous le poids des logiques structurelles »*. Les remparts sont fragiles – la Charte des journalistes de 1918 est inadaptée à l'audiovisuel et l'instance de régulation qu'est le CSA est une *« structure politique »*, donc illégitime. Seule la reconnaissance du public *via* la présence de représentants de la société dans le dispositif de réflexion déontologique serait donc apte, selon les auteurs, à *« revivifier la responsabilité individuelle et collective des journalistes de l'audiovisuel »*.

Yves-Marie Labé

Xavier Gouyou Beauchamps prêche pour une « complémentarité » accrue France 2-France 3

HERVÉ BOURGES et Jean-Pierre Elkabbach, les précédents présidents de France Télévision avaient apporté chacun leur style aux conférences de rentrée. Le premier leur donnait des allures de *one man show* teinté d'ironie. Le deuxième les menait d'un air solennel, légèrement pompeux. Xavier Gouyou Beauchamps, qui a succédé à Jean-Pierre Elkabbach en juin, a choisi de donner un ton détendu, bon enfant, proche de l'ambiance familiale, à la présentation des nouvelles grilles de France 2 et France 3, mercredi 28 août à Paris.

France 2 – *« chaîne en quête d'identité »*, selon Xavier Gouyou Beauchamps – avait donc décidé de montrer les visages et les personnalités qui allaient l'animer. Ils étaient tous venus et ont pris la parole, l'un après l'autre : Michel Drucker et les nouvelles recrues de « Studio Gabriel » ; Patrick Sébastien qui, en quittant TF 1 pour France 2, a choisi *« la télévision qui rend sage »* à *« la télévision qui rend fou »* ; Jean-Luc Delarue qui s'est contenté de citer le sujet de sa première émission « Ça se discute » (les scouts), tout en lançant ironiquement *« on ne se sépare pas d'une équipe qui perd »* ; Frédéric Mitterrand qui signe son retour et celui du « Ciné Club » ; Alexandra Kazan (ex-Paris Première) qui prend la place de Nagui, présent dans la salle, dans « Taratata » ; Philippe Léotard qui présentera une nouvelle case documentaire ; Jacques Martin ; Bernard Pivot... (« Le Monde-Télévision radio multimédia » daté 26 août-1er septembre).

Maître de cérémonie de France 2, Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne, a rappelé son souci d'une chaîne *« pour tous »* et d'une grille *« qui rassemble »*. En matière d'information, les présentateurs des journaux restent en place. Jean-Loup Demigneux, directeur de la rédaction, a précisé qu'un dossier viendrait enrichir le « 20 heures » et qu'une case d'information fixe, « Les Lundis de l'information » serait créée à 22 h 30.

> Un ton détendu, bon enfant, proche de l'ambiance familiale

Nicolas Traube, directeur de la fiction, a rendu hommage à *« l'équipe partante à laquelle* [j'ai] *demandé de continuer à travailler avec nous »* (Didier Decoin, Françoise Verny et Prune Berge, qui part chez Gallimard audiovisuel) a présenté le feuilleton de la rentrée, « Dans un grand vent de fleurs », ainsi que les cases-fiction : les mini-séries (le lundi), les héros récurrents (le mercredi), le genre policier, avec des films de 52 minutes (le vendredi). Enfin, la série américaine « Urgences » est programmée le dimanche soir jusqu'en fin d'année, en raison de la faiblesse des stocks de films de France 2.

Un effort sera fait sur le documentaire pour lequel 20 millions de francs seront dégagés en 1996, 40 millions en 1997. Le départ des animateurs-producteurs – Nagui, Mireille Dumas, Arthur – et la renégociation de plusieurs contrats permettront à France 2 de dégager une économie de 70 millions de francs net.

Xavier Gouyou Beauchamps a précisé que la grille de France 2 était *« une grille de transition »* dont les modifications se feraient *« par touches progressives »* tandis que celle de France 3 était *« une grille de continuité qui renforce ses points forts et corrige ses faiblesses »*. Soucieux de préserver le *« principe de complémentarité »* des deux chaînes, le président de France Télévision a ajouté que *« France 2 et France 3 devaient additionner les publics »*. Il s'est enfin engagé à ne plus pratiquer, sur les deux chaînes, de déprogrammation dictée *« par des considérations de concurrence »*. Celles-ci n'auront plus lieu qu'au cas *« où l'actualité le justifiera, et dans l'intérêt du public »*.

L'information sur France 3 connaîtra des changements, notamment sur la tranche 12-13 heures, avec une collaboration plus étroite entre le régional et le national. *« Pas de révolution*, a précisé Henri Sannier, directeur de la rédaction nationale de la chaîne, *mais plus de reportage, plus de direct, plus d'analyse »*... et plus de proximité.

« Ah ! Quels titres », l'émission littéraire de Philippe Tesson sera remplacée par le magazine « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? », jusqu'alors uniquement diffusé sur France 3 Paris Ile-de-France, en deuxième partie de soirée le jeudi. José Artur animera une émission sur le théâtre un samedi sur deux. Une nouvelle émission sur la philosophie, un magazine de vie quotidienne interactif (présenté en début d'après-midi par Valérie Expert, transfuge de TF 1)et une émission quotidienne « Secrets de famille » animée par Christophe Bourseiller, apparaîtront aussi dans la grille de France 3. Le magazine de Jacques Chancel « Lignes de mire » passe au dimanche 13 heures tandis que « Thalassa » se renforcera avec tous les matins, à 10 h 45, « Collection Thalassa ».

Véronique Cauhapé

Nouvelle formule pour le magazine « Phosphore »

LE MENSUEL *Phosphore*, du groupe Bayard Presse, diffusé à près de cent mille exemplaires et destiné aux 15-18 ans, fait peau neuve pour la rentrée scolaire. Un nouveau look graphique, des articles plus concis et surtout un classement différent des rubriques doivent permettre de mieux répondre aux attentes des jeunes lecteurs.

Un sondage réalisé par CSA pour le magazine en juin montre, en effet, que les lycéens d'aujourd'hui sont *« heureux au présent et inquiets pour l'avenir »*. Les deux nouvelles rubriques baptisées : « Et moi » et « Actualité » tentent ainsi d'être *« une passerelle entre le lycée et le monde »*. Une pagination sensiblement identique (environ quatre-vingt-dix pages) pour un prix réduit à 35 francs (contre 42 francs), pour ce mensuel, *« qui se porte plutôt bien pour ses quinze ans »*, indique Jean-Jacques Fresko, rédacteur-en-chef.

DÉPÊCHES

■ **DÉCODEURS : Télévision par satellite (TPS), futur bouquet numérique piloté par TF 1, France Télévision, la CLT, M 6 et la Lyonnaise des eaux, a conclu, mercredi 28 août, un accord avec Sagem SA pour la fabrication et la fourniture de ses décodeurs numériques. Ces boîtiers intégreront le Viaccess, contrôle d'accès développé par France Télécom, et le système d'exploitation Open TV. Par contrat, les premiers terminaux numériques commandés par TPS, destinés à la location, devront être livrés avant la fin de l'année. Sagem SA pourra aussi commercialiser sous sa marque des décodeurs numériques conformes aux spécifications de TPS. Le bouquet numérique compte signer d'autres accords similaires avec des partenaires industriels.**

■ **TÉLÉVISION : la réception d'Arte et de la Cinquième s'est élargie avec la mise en place de huit nouveaux émetteurs en Seine-Maritime et dans l'Ain. La réception de ces deux chaînes, qui émettent toutes deux sur le cinquième réseau hertzien, est donc désormais accessible à 84 % de la population, l'objectif étant d'atteindre 92 % d'ici à deux ans. En 1995, le groupement d'intérêts économique (GIE) Arte-La Cinquième, qui s'occupe de l'infrastructure technique des deux télévisions, avait commandé plus de trois cents émetteurs, dont la moitié est en service. Trois cents autres émetteurs sont à l'étude.**

■ **INTERNET : le journal Euskal Herri Pays Basque et le journal régional tout images « Aquitaine Dernière » de France 3 Aquitaine sont désormais accessibles sur Internet, sur le site web de France 3. Présentés lors de l'Université de l'été de la communication à Hourtin (*Le Monde* du 28 août) qui devait s'achever vendredi 30 août, ces deux services s'inscrivent dans la volonté de la chaîne de diffuser un résumé de ses journaux télévisés régionaux à travers le monde (en images animés) sur le web.**

■ **IMPRIMERIE : le groupe de presse aquitain Sud-Ouest (*Sud-Ouest, La Charente libre*, etc.) devrait décider d'ici à la fin de l'année la construction d'un nouveau centre d'impression qui serait opérationnel en 1999. Représentant un investissement de 350 millions de francs, cette nouvelle usine doit encore choisir son lieu d'implantation, la direction hésite entre un site centralisé à Bordeaux ou des centres d'impression à Angoulême ou Pau.**

Fraîcheur d'automne

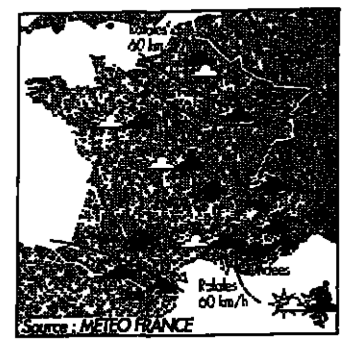
LA DÉPRESSION centrée sur le Benelux se comble progressivement et les pluies s'atténuent le long des fontières du Nord-Est. Dans un flux de nord-ouest, une bouffée de fraîcheur touche le pays. Le week-end s'annonce partagé entre les nuages et les éclaircies, avant une dégradation plus franche en début de semaine.

Vendredi matin, le temps sera très maussade sur Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, les Ardennes et le nord de la Lorraine. Les pluies continues seront parfois modérées, accompagnées d'un vent de nord-ouest soutenu, jusqu'à 70 km/h près du littoral. De la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, à la Champagne, à la Lorraine et à l'Alsace, la grisaille l'emportera souvent. En Bretagne, dans le Cotentin, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, le Centre, l'Auvergne, l'Aquitaine, la Franche-Comté et les Alpes du Nord, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Du Pays basque à la plaine toulousaine, jusqu'aux Cévennes, aux Alpes du Sud, à la Provence-Côte-d'Azur et à la Corse, les nuages prédomineront et seront porteurs d'ondées. Les Pyrénées-Orientales connaîtront même une tendance orageuse. Seul Languedoc-Roussillon bénéficiera de larges embellies, au prix d'une tramontane soufflant jusqu'à 60 km/h en pointes.

Vendredi après-midi, les pluies régresseront près des frontières du Nord-Est et deviendront éparses. Le vent de nord-ouest faiblira également. Mais le ciel restera gris sur Nord-Picardie, les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace. Sur la plupart des autres régions, les nuages ménageront de belles éclaircies, notamment en bordure de l'Atlantique. Le relief restera en revanche plus accroché. Des orages pourront même éclater du Dauphiné aux Alpes du Sud et déborder sur la Côte d'Azur. Seuls Languedoc-Roussillon et la basse vallée du Rhône seront favorisés et le soleil brillera, avec une tramontane de 50 km/h en rafales.

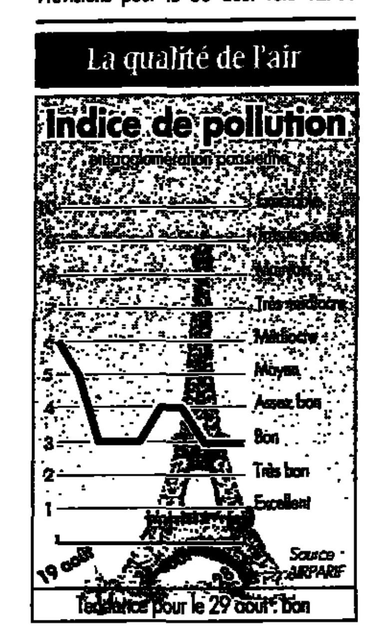
Les températures seront très inférieures aux normales saisonnières et quasi automnales. Il fera entre 8 et 13 degrés au lever du jour, et même localement 5 degrés dans certaines vallées du Massif central. Le pourtour méditerranéen se distinguera avec des minimales voisines de 15 degrés. Les températures maximales seront généralement comprises entre 19 et 22 degrés, mais seulement 16 près des frontières belges, contre 25 degrés près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

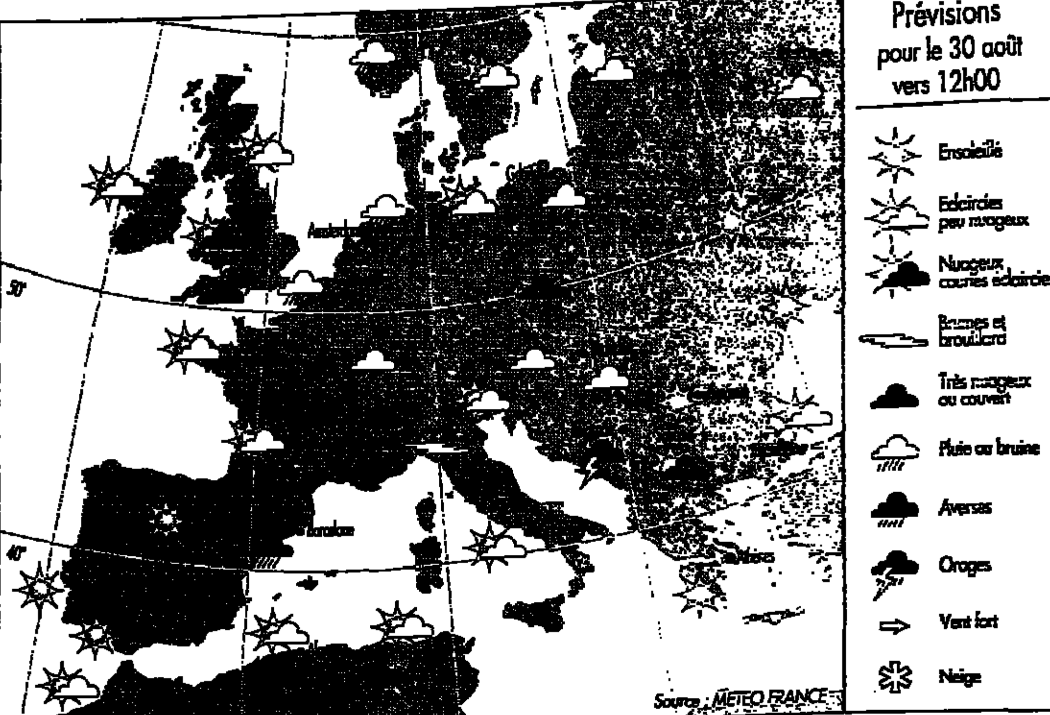


Prévisions pour le 30 août vers 12h00

La qualité de l'air



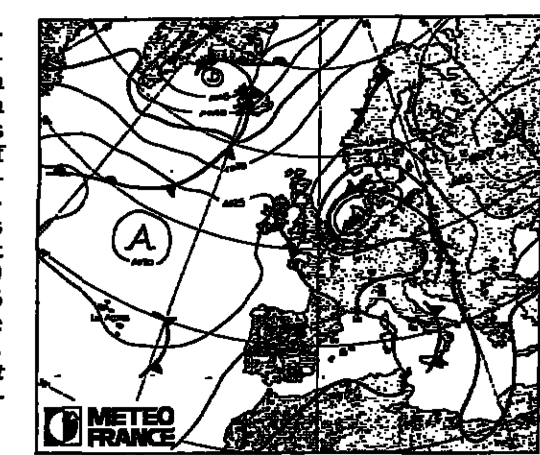
Tendance pour le 29 août : bon



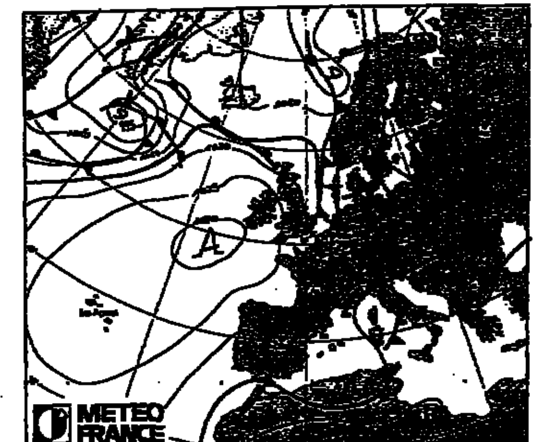


TEMPÉRATURES du 28 août maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	27/15
BIARRITZ	20/14
BORDEAUX	23/12
BOURGES	18/10
BREST	18/12
CAEN	19/12
CHERBOURG	19/10
CLERMONT-F.	18/11
DIJON	18/10
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	22/8
LILLE	19/13
LIMOGES	22/12
LYON	20/9
MARSEILLE	24/14
NANCY	17/10
NANTES	21/11
NICE	26/16
PARIS	22/13
PAU	20/11
PERPIGNAN	24/16
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	21/11
ST-DENIS-RÉUNION	26/17
ST-ÉTIENNE	19/10
STRASBOURG	20/11
TOULOUSE	22/12
TOURS	20/9
ÉTRANGER	
ALGER	29/19
AMSTERDAM	17/14
ATHÈNES	32/24
BANGKOK	37/28
BARCELONE	27/18
BELGRADE	29/21
BERLIN	22/12
BOMBAY	30/24
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	17/13
BUCAREST	26/13
BUDAPEST	29/18
BUENOS AIRES	19/7
CARACAS	29/18
CHICAGO	24/17
COPENHAGUE	19/15
DAKAR	30/25
DJAKARTA	31/22
DUBAI	38/31
DUBLIN	18/7
FRANCFORT	19/11
GENÈVE	19/8
HANOÏ	33/28
HELSINKI	17/12
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	27/20
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	23/10
KINSHASA	29/18
LE CAIRE	33/22
LIMA	18/15
LISBONNE	26/16
LONDRES	21/13
LOS ANGELES	29/18
LUXEMBOURG	14/10
MADRID	28/15
MARRAKECH	35/17
MEXICO	26/14
MILAN	26/10
MONTRÉAL	21/12
MOSCOU	24/10
MUNICH	15/9
NAIROBI	25/13
NEW DELHI	35/27
NEW YORK	24/21
PALMA DE M.	28/18
PÉKIN	28/19
PRAGUE	19/11
PRETORIA	25/7
RABAT	25/20
RIO DE JAN.	21/18
ROME	26/16
SAN FRANC.	21/13
SANTIAGO	19/2
SÉVILLE	31/18
ST-PÉTERS.	25/15
STOCKHOLM	24/18
SYDNEY	24/13
TENERIFE	26/22
TOKYO	22/18
TUNIS	36/24
VARSOVIE	23/17
VENISE	25/15
VIENNE	26/14



Situation le 29 août à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 31 août à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Le Parti socialiste en congrès

LE CONGRÈS national du Parti socialiste, trente-huitième du nom, a commencé ses travaux. C'est, notons-le, la huitième confrontation qui s'établit ainsi en un an entre les militants et les dirigeants, tant au sein de congrès ordinaires ou extraordinaires que de conseils nationaux. On s'étonnerait d'apprendre, dans ces conditions, qu'il y ait eu en quelque sorte maldonne, que les chefs se soient constamment ingéniés à trahir leurs troupes et que celles-ci jugent subitement, à l'instar de *M. Guy Mollet et de ses amis*, que par leurs fautes la situation soit près de devenir *« catastrophique »*.

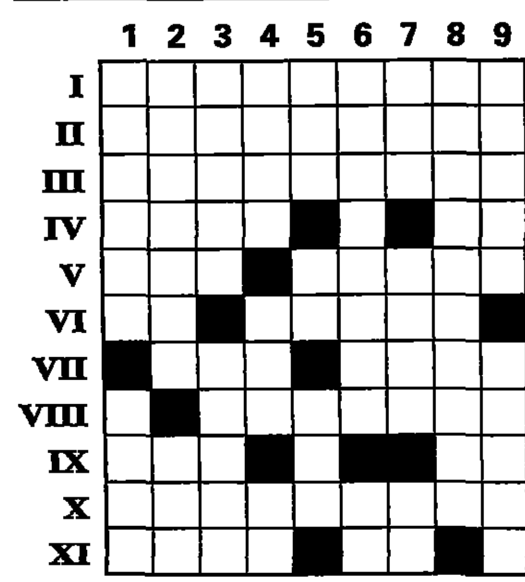
Tous les partis connaissent leurs heures de crise. Le Parti communiste n'en a pas été exempt aux premiers jours de l'été. Et l'on n'ose affirmer qu'en son printemps le MRP n'ait été, lui aussi, traversé d'inquiétudes et ne continue de l'être. Le Parti socialiste s'est fait une règle de provoquer lui-même, à la veille de chaque consultation intérieure, un large et libre débat dans chacune de ses sections et de ses fédérations. Il y a là un entr'acte dans la vie du parti que chacun met à profit pour dire ce qui lui plaît, exhaler son mécontentement et bâtir une cité socialiste telle qu'en elle-même l'éternité la fit, idéale mais impossible.

C'est une des traditions les mieux établies du parti. Ce peut être aussi l'une de ses imprudences. Est-il en effet très opportun d'étaler au grand jour, à quelque semaines des élections, les faiblesses, menues ou grandes, de son action et l'indigence de sa doctrine ? On ne prête qu'aux riches. Et cette crainte semble bien être celle de M. Daniel Mayer, qui s'est obstinément refusé à prendre parti pour telle ou telle « tendance », et s'est donné pour tâche de maintenir l'unité de son parti.

Jacques Fauvet

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6898



HORIZONTALEMENT

I. Tendance à éviter les grandes dépenses. – II. Se met dans la poche quand il est petit. – III. Comme une bière devenue acide. – IV. Plus que sénile. D'un auxiliaire. – V. Est devenue vulgaire. Des gens qui ont le beau rôle. – VI. En Savoie. Edifice religieux musulman. – VII. Pronom. Certains sont pleins de nœuds. – VIII. Un petit ouvrage. – IX. Langue ancienne. Pronom. – X. Qui est peut-être en carafe. – XI. La grande presse. Article.

VERTICALEMENT

1. Sont recherchées par des chasseurs. Sa femme eut le tort d'être trop regardante. – 2. N'est pas recommandé à ceux qui veulent du gros rouge. D'un verbe... actif. – 3. Grand filet. Laïque dans un monastère. – 4. Montagne de Thessalie. Une mesure populaire. Adverbe. – 5. Prénom. Possessif. Une partie de l'ensemble. – 6. Quand on passe de la petite mort à la grande. Quand ça l'est tout, ce n'est pas la peine d'insister. – 7. Romancière américaine. Résolution soudaine. Période. – 8. Des chutes retentissantes. – 9. Fournit de l'huile. Plantes.

SOLUTION DU N° 6897

HORIZONTALEMENT

I. Gaspiller. – II. Encagoulé. – III. Néroniens. – IV. Ile. Set. – V. Embiez. – VI. Œ. Syros. – VII. Gé. Éon. – VIII. Ruineuses. – IX. Arpentage. – X. Aso. Etau. – XI. Houri.

VERTICALEMENT

1. Génie. Graal. – 2. Ane. Mœurs. – 3. Scribe. Ipoh. – 4. Paoli. Une. – 5. Ignées. En. – 6. Loi. Zyeuter. – 7. Lues. Rosati. – 8. Elne. Onega. – 9. Restes. Seul.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 31 août

■ **MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, berceau de l'Université (50 F), 10 h 30 et 14 heures, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **QUARTIER MOUFFETARD** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Monge côté place Monge (Paris passé, présent).

■ **MONTPARNASSE**, des années folles à nos jours (50 F), 10 h 45, sortie du métro Raspail (Découvrir Paris).

■ **HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 11 heures, angle des rues de Lille et de Courty (Christine Merle).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; la peinture française du XVII[e] siècle, de Poussin à Le Brun, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **HÔPITAL LAËNNEC** (37 F), 14 h 30, 42, rue de Sèvres (Monuments historiques).

■ **JARDINS DE BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Jourdain devant la Pâtisserie de l'Eglise (Christine Merle).

■ **MARAIS** : hôtels et appartements du prince de Soubise (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris) ; visite des nouvelles salles (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue des Francs-Bourgeois devant les grilles du jardin Carnavalet (Claude Marti).

■ **PARC ANDRÉ-CITROËN** (35 F), 14 h 30, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).

■ **ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 55 F), 15 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale côté Assemblée nationale (Paris et son histoire).

■ **BAGATELLE** : le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris) ; le parc (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté pelouse d'entraînement (Monuments historiques).

■ **ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 15 heures, sortie du métro Cité (La Parisienne).

■ **QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **RUE DE LA ROQUETTE** et l'ancien quartier des Auvergnats de Paris (37 F), 15 heures, en bas de l'escalier de l'Opéra-Bastille (Monuments historiques).

■ **LA SEINE**, port fluvial (50 F), 15 heures, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

VENTES

ANTIQUITÉS

● **Saint-Tropez** (Var), soixante-dix exposants, entrée : 35 F, jusqu'au jeudi 5 septembre. De 10 heures à 13 heures et de 16 h 30 à 21 heures.

● **Mauriac** (Cantal), halle des sports, trente-cinq exposants, entrée : 15 F, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, de 9 heures à 20 heures.

● **Pontarlier** (Doubs), trente-deux exposants, entrée 20 F, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, de 10 heures à 19 heures.

● **Roscoff** (Finistère), salle polyvalente, quarante exposants, entrée 20 F, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, de 10 heures à 19 heures.

● **Bourg** (Gironde), gymnase, trente exposants, samedi 31 août et dimanche 1er septembre, de 10 heures à 19 heures.

BROCANTES

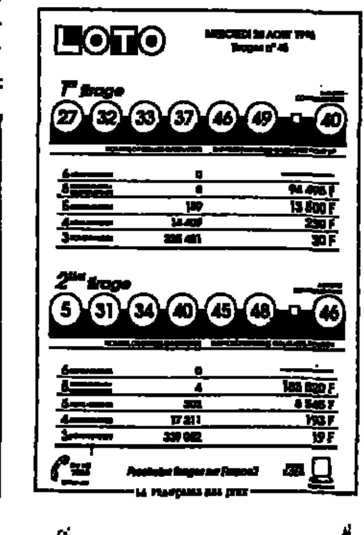
● **Lille** (Nord), Grande braderie, dix mille exposants, samedi 31 août et dimanche 1er septembre.

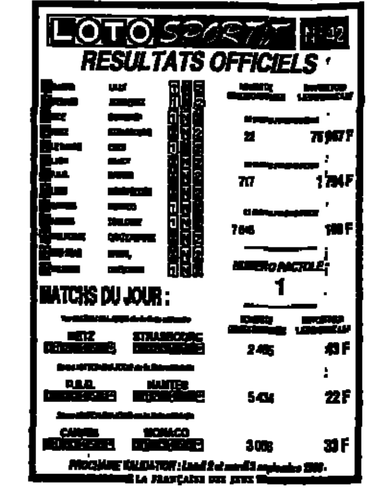
● **Villers-Bocage** (Calvados), place de Gaulle, cent exposants, samedi 31 août et dimanche 1er septembre.

● **Courpalay** (Seine-et-Marne), esplanade de la piscine, cent exposants, samedi 31 août et dimanche 1er septembre.

● **Forges-les-Bains** (Essonne), samedi 31 août et dimanche 1er septembre.

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	*42-17-20-00*
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

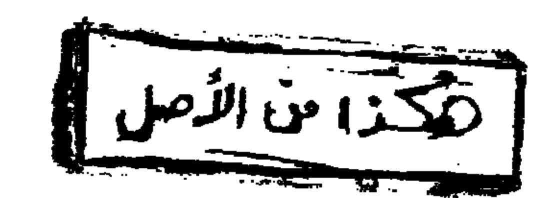
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



MOSTRA Le Festival de Venise s'est ouvert mercredi 28 août avec *Sleepers*, qui réunit un grand nombre de vedettes hollywoodiennes. Si le cinéma américain aide à attirer l'attention des médias et du public sur la manifestation, la compétition réunit nombre de grands auteurs du cinéma européen, dont *Jean-Luc Godard, Ken Loach, Manoel de Oliveira, Jacques Doillon ou Volker Schlöndorff.* ● **VENISE** *doit également être l'occasion d'un rapprochement franco-italien, consacré par la rencontre, le 5 septembre, entre les ministres de la culture des deux pays.* ● **AXE** *autrefois prédominant du cinéma européen, la relation entre Paris et Rome s'est effritée du fait de politiques divergentes face au développement de l'audiovisuel.* L'arrivée de la gauche au pouvoir en Italie et la personnalité du nouveau ministre, Walter Veltroni, laissent augurer d'un renouveau en ce domaine.

Le 53e Festival de Venise entre Europe et Amérique

Du 28 août au 7 septembre, la Mostra invite en compétition quelques-uns des grands cinéastes du Vieux Continent (Ken Loach, Jean-Luc Godard, Volker Schlöndorff, Manoel de Oliveira...), mais c'est à Hollywood qu'elle cherche ses stars

LA QUESTION se trouve posée à la veille de chaque grand festival international : est-il possible de se passer des Américains ? La question prend davantage de piquant cette année, à l'heure où l'on s'apprête à réactiver la circulation des idées, des talents et de l'argent sur l'axe Paris-Rome. Le 5 septembre, une rencontre « au sommet » entre les ministres de la culture français et italien accompagnés de professionnels des deux pays doit consacrer le retour de la grande alliance transalpine. Mais la 53e Mostra cultive le paradoxe. Comme son homologue berlinois, et davantage que Cannes. A tout festival, en effet, il faut des stars, dont la présence seule garantit la « couverture » télévisuelle, et les stars d'aujourd'hui sont américaines.

Le film de Barry Levinson, *Sleepers*, a donc été choisi pour la soirée d'ouverture, avec l'espoir qu'une de ses vedettes au moins, à choisir entre Robert De Niro, Dustin Hoffman, Brad Pitt et Kevin Bacon, daigne honorer de sa présence cette présentation de gala. Autre preuve de l'attrait exercé a priori par les films américains, l'écrasement de la section « Nuits vénitiennes » – destinée à « ouvrir » le Festival au grand public – par les productions américaines, représentées notamment par *The Fan*, de Tony Scott (également avec Robert De Niro), *Independence Day*, triomphe de l'été aux Etats-Unis, et le film de Walter Hill *Last Man Standing* (avec Bruce Willis), présenté comme un *remake* du film de Kurosawa, *Yojimbo*, dont Sergio Leone s'était déjà largement inspiré *(Pour une poignée de dollars)*. Egalement attendu, hors compétition, le film que Jane Campion *(La Leçon de piano)* a adapté du livre d'Henry James, *Portrait of a Lady* (avec John Malkovitch et Nicole Kidman).

La compétition officielle sera, elle, essentiellement européenne. Un film taïwanais dont le titre prend ici une résonance particulière *(God Bless America)*, le *Basquiat* de Julian Schnabel, *Funeral*, d'Abel Ferrara et le mexicain *Profundo carmesi*, d'Arturo Ripstein (inspiré du fait divers sanglant qui était déjà le sujet des *Tueurs de la lune de miel*, de Leonard Kastle) représenteront « le reste du monde », en compagnie de l'Iranien *Une histoire vraie*, d'Abdolfazi Jallili, invité à concourir après qu'Abbas Kiarostami a été empêché de venir au Lido.

En lice pour le Lion d'or, s'alignent donc notamment Ken Loach, parti raviver au Nicaragua le souvenir de l'aventure sandiniste *(Carla's Song)*, Jacques Doillon, qui a fait d'une fillette de quatre ans l'actrice de *Ponette*, Neil Jordan, de retour dans son Irlande natale pour *Michael Collins*, portrait d'un héros national (avec Liam Neeson et Julia Roberts), Jean-Luc Godard avec *Forever Mozart*, Volker Schlöndorff avec *Le Roi des aulnes*, d'après le roman de Michel Tournier (avec John Malkovitch).

Complément de programme

Outre une compétition particulièrement prestigieuse, et les productions « grand public », surtout hollywoodiennes, regroupées à l'enseigne des « Nuits vénitiennes », la *Mostra présente dans ses* sections parallèles nombres de titres alléchants. Parmi eux, la section « Fenêtre sur le cinéma : 100 + 1 » regroupe quelques œuvres récentes où les réalisateurs du monde entier continuent de célébrer le centenaire de l'invention de leur art. Avec notamment Wim Wenders (*Les Frères Skladanowski*, réalisé avec les élèves de l'école de cinéma de Berlin), Marco Ferreri (*Silver Nitrate*), et deux grands cinéastes asiatiques, l'Indien Mrinal Sen (*Century of cinema*) et le Hongkongais Stanley Kwan (*Yang Yin Gender in Chinese Cinema*).

Dans les autres sections, on guettera le nouveau film du maître coréen Im Kwon-taek, *Festival*, *Zone franche*, de Paul Vecchiali, *La Comédie française ou l'amour joue*, du toujours passionnant documentariste Fred Wiseman, le film de Robert Lepage d'après sa pièce *Le Polygraphe*, ou *Kolja*, signé de l'un des plus prometteurs réalisateurs de la nouvelle Europe de l'Est, le Tchèque Jan Sverak.

170 FILMS

Manoel de Oliveira, le vétéran des cinéastes en activité (quatre-vingt-sept ans), présente *Party*, dont Michel Piccoli et Irene Papas *sont les interprètes principaux.* Sélectionnés aussi Claude Lelouch (Bernard Tapie est-il une star en Italie ?), deux Italiens (Carlo Mazzacurati et Antonio Capuano) et un Géorgien (Otar Iosseliani, qui est revenu dans son pays pour tourner *Brigands*). Un « générique » prestigieux, composé par Gillo Pontecorvo pour ce qui sera sa cinquième Mostra en qualité de directeur artistique et, peut-être, sa dernière, puisqu'il a fait part récemment de son désir de revenir, à soixante-seize ans, à la mise en scène (il avait lui-même obtenu le Lion d'or, en 1966, pour *La Bataille d'Alger*).

Entre le 28 août et le 7 septembre, cent soixante-dix films seront projetés dans les différentes sections. Des tables rondes et des colloques se tiendront, avec l'ambition de dessiner les contours du *« cinéma du troisième millénaire »*, des concerts de rock seront donnés et hommage sera rendu à Freddy Mercury, le chanteur défunt du groupe Queen. Mais là, on *se sera éloigné du cinéma.*

En espérant que cet écart contribuera à rapprocher le public des films, puisqu'aussi bien les festivals de cinéma s'apparentent désormais à des enclaves perdues dans le monde tapageur de l'audiovisuel.

Pascal Mérigeau

L'arrivée des « héros américains »

VENISE
de notre envoyé spécial

Appareils photo au poing, caméscopes en batterie, ils attendent, et l'arrivée de chaque *motoscafo*, de chaque taxi provoque dans leurs rangs une poussée de fièvre. Qui attendent-ils ? Ils ne sont pas très sûrs, mais ce pourrait bien être Robert De Niro et Dustin Hoffman. Les deux stars sont à Venise, en effet, pour présenter leur nouveau film, *Sleepers*, en ouverture de la Mostra. Du film de Barry Levinson, De Niro et Hoffman sont certes les vedettes, mais ils y interprètent des rôles que naguère on aurait qualifiés de secondaires. Le premier incarne un prêtre, le second n'apparaît qu'après une heure et vingt minutes de film, dans un rôle d'avocat alcoolique et toxicomane. Les badauds n'attendent qu'eux et on les sent frétillants à l'idée d'agiter une main tout en photographiant de l'autre, en souriant et en lançant des *« Hello ! »* longuement répétés.



LETTRE DE VENISE

Sourire, geste de la main, hello, c'est justement ce qu'apprennent les enfants du film taïwanais *Buddha Bless America*, qui a ouvert la compétition vénitienne mercredi soir. Le réalisateur Wu Nien-jen y décrit les effets produits sur la vie d'une petite communauté par l'arrivée de troupes américaines à la fin des années 60. *« Les Américains sont nos meilleurs amis »*, affirme la jolie institutrice à l'adresse de ses élèves, *« ils peuvent tout guérir »*, renchérit l'américanophile de service. Mais les Américains commencent par traverser à bord de leurs blindés les plantations de choux des paysans, pressés de se rendre, sans doute, au bordel spécialement installé à leur intention. Wu Nien-jen filme cette comédie amère, mais pas trop, par petites touches, sans jamais appuyer.

Il donne à ses personnages le *temps de vivre et* laisse l'ironie s'installer, mais fait en sorte qu'elle ne contrarie ni ne pollue la tendresse du regard porté sur ces petites gens, tout à fait disposées à *croire que ce qui vient d'Amérique* est plus grand, plus beau, plus généreux. La réalité se révèle moins flatteuse, sans doute, mais ils n'en continuent pas moins de réagir, par réflexe, comme les héros des films qu'ils voient à la télévision. Des héros américains, bien sûr, de ceux que l'on serait prêts à attendre pendant des heures sous le soleil, juste pour les regarder en souriant et leur adresser un *« Hello ! »* de bienvenue.

P. M.

Les représentants des Arabes américains accusent Walt Disney de racisme

AU COURS d'une conférence de presse devant le quartier général de Disney à Burbank, près de Los Angeles, le Comité arabo-américain contre la discrimination (ADC) a accusé Walt Disney de *« racisme flagrant »* et menacé de boycotter la société qui aurait représenté les Arabes d'une façon insultante dans plusieurs films récents. Don Bustany, porte-parole de l'ADC, a affirmé que Walt Disney *« avait violé de façon répétée »* un accord conclu avec l'ADC en décembre 1993, après la sortie d'*Aladdin*. *« Si Disney ne répond pas, nous demanderons au monde arabe de boycotter les produits Disney »*, a lancé un autre porte-parole du Comité, M. Munir Deeb. La société Disney a indiqué qu'elle n'avait aucun commentaire à faire sur les accusations portées contre elle.

La colère de l'ADC a été suscitée par la sortie de *Father of the Bride II* (*Le Père de la mariée 2*) et *Kazaam*. Dans une lettre au président de Disney, Michael Eisner, M. Bustany affirme que *Le Père de la mariée*, sorti en novembre 1995, est *« probablement la pire insulte proférée jusqu'à présent par Hollywood contre les trois millions d'Américains d'origine arabe »*. Le film comprend un personnage dénommé M. Habib, qui, selon l'ADC, est *« minable, avare, grossier »*. Etant donné que ce personnage n'existait pas dans le livre dont le film est adapté, l'ADC en conclut que *« son ajout ne peut avoir été que malveillant »*. Quant à *Kazaam*, avec la vedette de basket-ball Shaquille O'Neal, le Comité estime que ce film *« renforce les stéréotypes usés et négatifs des Arabes, un genre de portrait diffamatoire dont d'autres groupes ethniques ou raciaux ont fait l'expérience au cours des ans »*.

Après la controverse suscitée par *Aladdin*, l'ADC affirme que Disney avait accepté *« de consulter [le Comité] sur les projets impliquant des Arabes ou quoi que ce soit d'arabique »*. Cet accord a entraîné des changements dans la version télévisée d'*Aladdin*. – (AFP.)

La France et l'Italie veulent relancer leurs relations cinématographiques

EN 1995, *Le Facteur* de Michael Radford avec Philippe Noiret et Massimo Troisi a fait le tour du monde. Coproduit par le groupe italien Cecchi Gori (à 80 %) et par Blue Dahlia, un producteur indépendant français (20 %), le film récolte *20 millions de dollars* au box-office américain, et six nominations aux Oscars. Malgré son origine italo-française, il a plus facilement traversé l'Atlantique que les Alpes : dix-neuf mois après l'Italie et dix mois après les Etats-Unis, *Le Facteur* était enfin projeté sur les écrans français, sous l'étiquette américaine de « Miramax présente ». Rançon du succès et juste adoubement américain d'un film populaire à vocation internationale, ou exemple édifiant du dysfonctionnement des relations cinématographiques franco-italiennes ?

Les films français sur les é[cran]...
1994 : 220 films do...
1995 : 284 films do...
Les films italiens sur les...
1994 : 149 films...
1995 : 147 films...

Dans les salles...	1994	1995	1994	1995
Nombre d'entrées (millions)	124,4	129,7	98	91,4
Public – de films français	28,3%	35,4%	3,5%	6,3%
– de films italiens	0,2%	0,1%	22%	24,3%
– de films américains	60,9%	54,2%	64%	67,2%

Coproductions franco-italiennes : 1994 – 8 1995 – 21

Source : Unifrance

en 1995
FRANCE
ITALIE
(en nombre de films)
Production nationale : 136 – 75
Nombre d'écrans : 4 614 – 3 816

Même si l'Italie reste le premier pays coproducteur avec la France – 21 coproductions reconnues par le Centre national du cinéma en 1995 –, les deux pays ont cessé de *croire que leurs destins cinématographiques* étaient liés. Depuis quelques années, chacun bataille seul à l'intérieur de ses frontières. Le bilan des relations entre ces *deux voisins, autrefois si proches*, est catastrophique : essoufflement des coproductions, existence commerciale marginale pour les films français en Italie, anémique *pour les films italiens* en France, désintérêt caricatural des télévisions pour les films non américains ou non nationaux.

Les élections du 21 avril en Italie, en portant au pouvoir la coalition de L'Olivier, semblent pouvoir remettre en question l'apathie qui était de mise dans les relations franco-italiennes concernant le cinéma. La nomination de Walter Veltroni comme ministre des biens culturels (et vice-président du conseil) remue les consciences des deux côtés des Alpes. Après un premier contact à Rome entre M. Veltroni, le directeur du CNC et le président d'Unifrance, le ministre italien rencontrait à Paris son homologue français, Philippe Douste-Blazy. *Ils se retrouveront à* nouveau, le 5 septembre, au Festival de Venise, pour sceller la relance d'une nouvelle collaboration.

La personnalité du nouveau ministre (ancien directeur de *L'Unità* et critique de cinéma à ses heures) et le poids politique inédit qu'il apporte au secteur culturel sont à l'origine du soudain intérêt manifesté par l'Italie pour la sauvegarde de son cinéma. *« Avec moi, le cinéma italien possède un ami qui l'aime »*, déclarait récemment M. Veltroni à l'hebdomadaire *Variety* avant d'ajouter : *« Quand vous regardez les derniers gouvernements, vous réalisez que ce n'était pas le cas avant. »* En avril 1994, l'arrivée de Silvio Berlusconi à la tête de la présidence du conseil italien avait plongé les professionnels du cinéma dans une profonde déprime. Aujourd'hui, la profession attend beaucoup de ce jeune ministre (quarante et un ans) qui arrive à point pour tenter de redresser une situation délicate.

En effet, après une année 1994 où la fréquentation était repartie à la hausse (98 millions de spectateurs), le nombre d'entrées a chuté à 92 millions en 1995. L'Italie n'a *plus dépassé depuis 1987 les* 100 millions d'entrées, alors que pour une population équivalente la France enregistre régulièrement 25 % de fréquentation en plus. La *stagnation des entrées s'explique* par la vétusté des salles italiennes, rarement climatisées et dont les deux tiers ferment de mai à septembre ! Cette situation pourrait *s'améliorer grâce à la loi de 1994* abrogeant la réglementation kafkaïenne qui bridait toute velléité de rénovation ou d'implantation. Conséquences : l'administration *italienne va devoir gérer les de*mandes des plus gros groupes mondiaux de l'exploitation (Village Roadshow, Warner et UCI), qui voient dans le sous-équipement italien un eldorado pour leurs multiplexes.

Certes, la fréquentation bénéficiera de ces investissements, mais on peut craindre que les spectateurs se dirigent encore plus vers les films américains, qui atteignent déjà une part de marché de 67 % en 1995. Afin que la modernisation des salles profite aussi aux films italiens, M. Veltroni devrait prochainement annoncer des mesures en faveur de la production nationale. D'ores et déjà, le ministre a présenté un décret sur les incitations fiscales pour les investisseurs dans les productions culturelles, dont le cinéma. Les télévisions seront aussi mises à contribution. Parlant du constat que les montants investis dans les productions pour la télévision comme pour le cinéma (350 MF pour la RAI, 225 MF pour le groupe Mediaset de Berlusconi) étaient ridiculement faibles au regard des dépenses réalisées par les télévisions étrangères dans leurs productions nationales, le ministre a proposé de renforcer *les obligations d'investissement* des chaînes et de faire appel de façon plus systématique à des producteurs indépendants.

Leur passé commun, riche de coproductions à succès, *a laissé un parfum* de nostalgie, mais aussi d'amertume, des deux côtés des Alpes

Cet esprit de relance s'est aussi *tourné vers la France. Leur passé* commun, riche de coproductions à succès durant les trente années de l'après-guerre, a laissé un parfum de nostalgie, mais aussi d'amer*tume, des deux côtés des Alpes.* Les Français ont difficilement accepté que l'Italie choisisse sa télévision contre son cinéma. Tandis que la France se dotait de règles obligeant *les chaînes à investir dans la* production et la diffusion de films de cinéma, l'Italie dérégulait son espace audiovisuel en laissant s'affronter secteurs public et privé, sans donner voix au chapitre au cinéma, devenu, par le jeu des diffu*sions massives de films*, chair à canon de cette bataille. Aujourd'hui, si l'argent français est présent dans *les films de Moretti, Bertolucci*, Taviani, Scola, Ferreri, Troisi, Calopresti, Zeffirelli, Antonioni, Benigni, Tornatore, on ne sent pas, c'est un euphémisme, la même nécessité *à la présence de lires dans les pro*ductions françaises.

Cette disproportion se retrouve dans les résultats en salle *(voir infographie)*. Les Français savent-ils *qu'il existe encore un cinéma italien* ? Huit des dix films italiens n'ont pas dépassé les 20 000 entrées. Seul *Le Monstre* de Benigni (coproduction française d'UGC *Images) s'est distingué en attirant* 260 000 spectateurs (plus de 4 millions en Italie). Les films français s'en tirent un peu mieux en Italie : 33 titres sont sortis sur les écrans *italiens en 1995, les films français* demeurant la deuxième cinématographie étrangère en Italie, très loin derrière les Etats-Unis. Cette présence inégale se retrouve dans les *diffusions télévisées.*

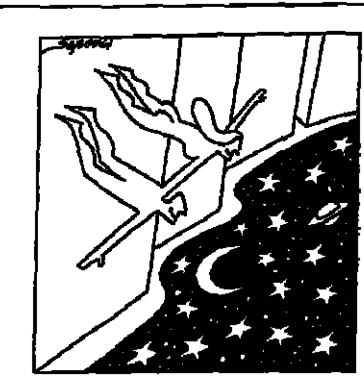
C'est dans ce contexte déséquilibré que va se tenir la réunion de Venise. Lors de leur premier contact à Paris, le 10 juillet, les deux *ministres de la culture ont lancé* quelques initiatives symboliques pour la conservation du patrimoine cinématographique des deux pays et la promotion, par des *festivals, des films français en Italie* et des films italiens en France. Evitant les sujets qui fâchent, il n'a pas été fait mention des quotas européens, Walter Veltroni se montrant *prudent sur le sujet.*

Les problèmes de fond – renforcer les coproductions, améliorer la distribution et la promotion des deux cinématographies hors de *leurs frontières – qui avaient fait* l'objet de déclarations d'intention – fourniront, à Venise, le cœur du débat des ministres, entourés de réalisateurs, distributeurs, producteurs et acteurs des deux pays.

Gilles Renouard

Tremplin pour les jeunes pousses de la chanson

La Truffe de Périgueux souffle ses dix bougies



UNE TRUFFE, ça ne se trouve pas comme ça. Il faut savoir fouiller, gratter... Dans la région de Périgueux, le sol regorge de ce précieux champignon. Son nom s'est donc naturellement imposé pour baptiser l'opération dédiée à la promotion des jeunes talents de la chanson française, créée en 1987 dans la cité périgourdine, en partenariat avec Radio France. La Truffe de Périgueux met un coup de projecteur sur les meilleurs découvertes détectées tout au long de l'année par les locales de Radio France. Pour la dixième édition, huit candidats briguent la Truffe d'Or. Elle sera remise le 5 septembre, lors d'une soirée de gala animée par Jean-Louis Foulquier et au cours de laquelle se produira le chanteur Marc Morgan. Le jury de professionnels est présidé cette année par Francis Cabrel. La manifestation s'articule également autour de nombreux concerts dans la région : Gilbert Bécaud le 31 août et Gilbert Montagné le 2 septembre à Bergerac, de jeunes talents programmés lors des éditions précédentes (Alaska, Olivier Bron, Edgard Ravahatra, Petru Guelfucci, Peïo Serbielle, Marielle...) et des artistes locaux. Elle propose aussi une université d'été de la chanson française, des débats et des expositions.

★ **Renseignements, tél : 53-06-20-00. Jusqu'au 5 septembre. Concerts de 20 F à 50 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Brigitte Balleys (mezzo-soprano), Laurent Martin (piano).
Brigitte Balleys vient de graver la plus fascinante et névrotique version des *Nuits d'été* de Berlioz, en compagnie de Philippe Herreweghe (Harmonia Mundi). On se réjouit de ce programme, où toutes les facettes de cette magnifique musicienne seront probablement valorisées.
Œuvres de Schubert, Mahler, Dvorak, Ravel et Poulenc.
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli. Paris 1er. Mo Palais-Royal. 19 h 30, le 29. Tél. : 43-16-48-38. De 100 F à 150 F.

Pachito Alonso y sus Kini Kini
Encore une découverte venue directement de Cuba. Pour la première fois sur une scène française, le fils du légendaire Pacho Alonso, créateur du rythme « Pilon ». En phase avec son époque, le fiston a transposé sur les synthés l'invention de son papa. Le résultat est captivant, d'autant que Pachito s'est entouré d'un big band à l'énergie féroce, aussi à l'aise dans les boléros énamourés que sur des rythmes plus trépidants.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mo République. De 23 heures à l'aube, les 29 et 30. Tél. : 42-02-20-52. 80 F le jeudi, 100 F le vendredi. Egalement au New Morning, le 31.

Les Epis noirs
Un café-concert de qualité, où soufflent de rafraîchissantes bouffées d'humour, qui alterne judicieusement sketches et chansons. Remarqués dans de nombreux festivals, Les Epis noirs ont récemment sorti leur premier DC, *Quand trois poules* (chez Night & Day).
La Guinguette Pirate, 157, quai de la Gare (au pied de la Bibliothèque nationale de France), Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 h 30, le 29. Tél. : 44-24-89-89. Entrée libre.

Prysm
Un trio bien soudé, qui progresse avec régularité. Dès ses débuts, la formation s'est placée à un haut degré d'exigence et d'intelligence. Ce jazz-là est moderne dans la continuité d'un passé récent (années 60, passage à l'électricité). Avec le pianiste Pierre de Bethmann, Christophe Wallemme à la contrebasse et Benjamin Henocq à la batterie.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 30 et 31. Tél. : 40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Christian Bonnefoi, Jean-Luc Jehan, Bernard Joubert, Aliska Lahusen
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mo uileries. Tél. : 40-20-98-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 3 septembre au 26 septembre. Entrée libre.
Equipo 57 : Juan Cuenca, Angel et José Duarte, Juan Serrano
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 1er au 12 septembre. Entrée libre.
Intérieurs du Maghreb
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 3 septembre au 20 octobre. Entrée libre.
Christina Kubisch
Espace Donguy-Apegac, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 au 28 septembre. Entrée libre.
Wong Wa, Frédéric Mathieu, Claude Jeantet, Marie-Geneviève Havel
ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul, Paris 4e. Mo Sully-Morland, Saint-Paul. Tél. : 42-77-96-26. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 3 au 21 septembre. Entrée libre.

EXPOSITIONS

Additions d'architecture : 1+1 = 1 ?
Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Mo Sully-Morland. Tél. : 42-76-33-97. De 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche de 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.
Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.
Asmat et Mimika d'Irian-Jaya
Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 12 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre. 28 F.
Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.
Jérôme Borel
Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, esplanade du château, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, bus 112 et 46. Tél. : 43-65-73-92. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre. 10 F (prix d'entrée du parc).
Calder
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 40 F.
Chagall et ses toiles
Jardin d'acclimatation, musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Tél. : 40-67-97-66. De 10 heures à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre. 16 F.
Chines-Arabies
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. Entrée libre.
James Coleman
Centre Georges-Pompidou, musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre. 35 F.
Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre. 17 F.
De Beuys à Trockel, dessins contemporains du Kunstmuseum de Bâle
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.
Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherland, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36 F.
Arno Fischer : années berlinoises
Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, grande galerie, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 44-76-62-00. De 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. Entrée libre.
Global-Tekno 2
Passage de Retz, 9, rue Charlot, entrée 5, rue Pastourelle, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-04-37-99. De 12 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 25 F.
Antoine Grumbach, Charlotte Perriand
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 septembre. 35 F.
Frederick Kiesler
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 27 F.
Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.
Liberté et dictature, de Sander à Cartier-Bresson
Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre. 25 F.
Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.
Matisse
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 7 septembre. Entrée libre.
Nus féminins de Bouchard, dans l'atelier du sculpteur
Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette, Paris 16e. Mo Jasmin. Tél. : 46-47-63-46. Mercredi et samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 décembre. 25 F.
Par exemple... Berlin, images d'architecture contemporaine
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 9 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 12 septembre. Entrée libre.
Gaetano Pesce
Centre Georges-Pompidou, galerie du Forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 octobre. 27 F.
Portrait d'un vieillard et d'un jeune garçon, par Domenico Ghirlandajo
Musée du Louvre, aile Richelieu, 2e étage, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre. 45 F de 9 heures à 15 heures, 26 F après 15 heures et dimanche.
Prague II : photographes tchèques
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre. 35 F.
43 artistes yougoslaves de France
Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Châtelet-Les Halles, Rambuteau. Tél. : 42-72-50-50. De 11 heures à 18 heures ; un samedi sur deux de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 2 septembre. Entrée libre.
Pravoslav Sovak
Pavillon des Arts-Les Halles, terrasse Lautréamont, porte Rambuteau, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.
Trésors des îles Marquises
Musée de l'Homme, 2e étage, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 44-05-72-72. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 31 décembre. 30 F.
3e prix de la fondation COPRIM
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 6 septembre. Entrée libre.
Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.
Un visage pour les sans-abri
Centre Georges-Pompidou, Grand Foyer, 1er sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. Entrée libre.

ÎLE-DE-FRANCE

Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul-Eluard
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre. 20 F.
Le Cyclop de Jean Tinguely
Les bois de Milly-la-Forêt (91), direction de l'exposition fléchée. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.
Albert Kahn (1860-1940). Réalités d'une utopie
Musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92 Boulogne. Tél. : 46-04-52-80. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 septembre. 22 F.
Symbolistes et Nabis, Maurice Denis et son temps
Musée départemental du Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 39-73-77-87. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.
La Tour aux figures de Jean Dubuffet
Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Jusqu'au 27 octobre. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CRI DE LA SOIE
Film français d'Yvon Marciano, avec Marie Trintignant, Sergio Castellitto, Anémone, Adriana Asti, Alexandra London (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DERNIÈRE DANSE
Film américain de Bruce Beresford, avec Sharon Stone, Rob Morrow, Randy Quaid, Peter Gallagher, Jack Thompson, Jayne Brook (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

HOMMES FEMMES MODE D'EMPLOI
Film français de Claude Lelouch, avec Bernard Tapie, Fabrice Luchini, Alessandra Martines, Pierre Arditi, Caroline Cellier, Ophélie Winter (2 h 2).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT...
Film franco-britannique de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau, Claire Danes, Jude Law, Jerry Tanklow, Carrie Slaza, Josiah A. Mayo (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

THE CELLULOID CLOSET
Film américain de Rob Epstein, Jeffrey Friedman, avec Tony Curtis, Shirley MacLaine, Whoopi Goldberg, Tom Hanks, Susan Sarandon (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81).

THE VAN
Film britannique de Stephen Frears, avec Colm Meaney, Donald O'Kelly, Ger Ryan, Caroline Rothwell, Brendan O'Carroll, Stuart Dunne (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN SAMEDI SUR LA TERRE
Film français de Diane Bertrand, avec Elsa Zylberstein, Eric Caravaca, Johan Leysen, Kent, Dominique Pinon, Sylvie Laguna (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

LE BEL ETÉ 1914
de Christian de Chalonge,
avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton.
Français (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CHICA
de Bruno Gantillon,
avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz.
Français (1 h 38).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juzan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Turit, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 5).
VO : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

TWISTER
de Jan De Bont,
avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e.

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

JEUDI 29 AOÛT

TF 1

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Ruptures, de Josée Dayan (100 min). 891726
Le commissaire enquête sur la tentative de meurtre sur un vieil épicier chinois et la fuite mystérieuse d'un cuisinier. Elle va remonter jusqu'à une agence matrimoniale réservée à de riches asiatiques...

22.30

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Philippe Lavil, Lova Moor, Henri Leconte, Marie Sara, Didier Sustrac, Alain Scoff (85 min). 5727165

23.55 Patinage artistique. Grand Prix de Saint-Gervais (70 min). 1122875
1.05 et 3.15, 4.05, 5.05 Histoires naturelles. Passe d'abord ton permis.
2.00 Journal, Météo.

2.15 Histoire des inventions. 3.05 TF 1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Vivre à la campagne ; Lycées de rêve ; Post-scriptum : Au nom de l'enfance (125 min). 6980542
23.00 Expression directe. UNAPL.

23.10

▶ LA GUERRE DU FEU ■ ■ ■
Film de Jean-Jacques Annaud (1981, 95 min). 8828726
Cette adaptation d'un roman de J.-H. Rosny aîné, tournée entièrement en décors naturels, nous ramène à l'âge de pierre et aux balbutiements d'une humanité primitive.

0.50 Journal, Météo.
1.05 La Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. Demain la Chine (60 min). 5183672

2.35 Eurocops. Justice pour Elsa. 4.00 24 heures d'info. 4.30 Météo. 5.15 Urti. Nicaragua, la situation de l'enfance.

France 3

20.50

VEUVE MAIS PAS TROP ... ■ ■
Film de Jonathan Demme (1988, 103 min). 887523
Ebouriffant pastiche de film noir, où Jonathan Demme donne libre cours à son goût des situations insolites.
22.35 Journal, Météo.

23.10

L'HEURE AMÉRICAINE
Fugues américaines : [2/3] Country, Texas, d'Anne Georget et Frédéric Laffont (55 min). 1582320
Au Texas, la country est la musique reine. Ce documentaire nous entraîne dans un saloon, le Club 21, dédié à la country et où, pour cinq dollars, on peu danser jusqu'à tard dans la nuit.

0.05 Espace francophone. Ecrivains francophones : Rachid Boudjedra, écrire pour résister. 0.25 Republic Pictures Story. Documentaire de Len Morris (v.o., 120 min) 9530382

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : JÉRUSALEM, LA PAIX EN PARTAGE
proposée par Peter von Rüden et présentée par Wiebke Bruhns.
20.50 119 balles + trois. Documentaire de Y. Levanon (60 min). 5870878
Des cent dix-neuf balles tirées par le colon extrémiste juif Baruch Goldstein responsable de la mort de trente-neuf musulmans en prière au Caveau des Patriarches aux trois balles sorties de l'arme de Yigal Amir qui blessèrent mortellement le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, une enquête chez les extrémistes des colonies juives.
21.50 et 23.35, 0.35 Débat.
22.05 Jérusalem, capitale de deux Etats ? Entretien (v.o., 30 min). 340707
22.35 Paix au-dessus du volcan. Documentaire. Jérusalem (80 min). 9834082
23.55 Mon ami l'ennemi. Documentaire. Uri Avnery (55 min). 588436
0.50 Jérusalem, rythme d'une cité lointaine. Court métrage israélien de Dan Geva (1992, v.o., 13 min). 6457672
1.00 Bibliographie.

1.10 Un couple unique. Documentaire de Juliet Darling (30 min). 5098450 1.40 Bouddha, ça nous concerne ? Documentaire de Herbert Krill (v.o., rediff., 65 min). 8446030

M 6

20.45

PAS TRÈS CATHOLIQUE ■
Film de Tonie Marshall (1993, 96 min). 274829
Une quadragénaire célibataire travaille dans une agence de détectives. Au cours d'une enquête, elle retrouve un fils...

22.35

LE CARNAVAL DU DIABLE
Téléfilm de David A. Prior (90 min). 5480882
A la Nouvelle-Orléans, où le grand carnaval du Mardi-Gras bat son plein, un inspecteur de police pourchasse un meurtrier.

0.15 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 17. 4195127
1.05 Best of Trash.

2.35 Rock express. Magazine. 3.00 Culture pub. Magazine. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro (55 min). 4.20 L'Inde du Cachemire. Documentaire. 5.05 Hot Forme. Magazine (25 min).

Canal +

20.35

CANNES PUB
Présenté par Jérôme Bonaldi (90 min). 814207
Depuis quarante-trois ans, le festival international de la publicité se réunit à Cannes. 110 des 4 000 films en compétition sont diffusés ce soir.
22.05 Flash d'information.

22.10

SECRETS DE FILLES
Film de Katja von Garnier avec Katja von Garnier (1995, 55 min). 7023184
23.05 Les Plus Beaux Seins du monde. Moyen métrage (15 min). 5480726
23.20 Le Client Film de Joel Schumacher (1994, v.o., 116 min). 2417320
1.20 Tennis. En direct. Quatrième journée de l'US Open Flushing Meadow (328 min).

Radio

France-Culture

21.00 Mémoires du siècle. Bioy Casares, écrivain argentin.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (4).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (4).

0.05 Du jour au lendemain (rediff.) Bernard Lamarche-Vadel (Tout casse). 0.50 Coda. La soirée du commandant (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert Promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall à Londres, par les Chœurs symphoniques de la BBC et de Londres, l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Claudio Abbado : Symphonie n° 2 Résurrection, de Mahler.
22.45 Festival de Saint-Riquier. Concert donné le 24 juillet, aux Grandes Picardes, par le Trio Werther : Œuvres de Boïeldieu, Godard.

0.05 Arborescence. Salve regina, de Scarlatti, par Il Seminario Musicale. Véronique Gens, soprano, Gérard Lesne, alto ; Suite pour deux pianos n° 2 op. 17 (valse et romance), de Rachmaninov, Martha Argerich et Nelson Freire, pianos ; Corsas da terra, de Laginha, Maria Joao, voix, Mario Laginha, piano : Yeah Man (extrait de la bande originale de Kansas City), de Robinson, Craig Handy et Joshua Redman, saxophones ; Œuvres de Couperin : Musette de Choisi ; Musette de Taverni (15e ordre, livre III), William Christie et Christophe Rousset, clavecins ; La Danse du bonheur de McLaughlin, Œuvres de Fauré. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 26 septembre 1995, à Toulouse, Shura Cherkassky, piano : Fantaisie et Fugue, de Bach ; Sonate n° 28, de Beethoven ; Sonate n° 2, de Chopin ; Thème et variations n° 6, de Tchaïkovsky ; Paraphrase sur Faust de Gounod, de Liszt.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Strauss, Mahler, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Malevil ■ ■ Film de Christian de Chalonges (1980, 115 min) 27301207
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Ça se discute (France 2 du 27/2/96)
0.05 Plus jamais d'Hibakusha. De Martin Duckworth.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.25 La Part du rêve. Manège.
23.55 Guyane, le rêve de la forêt.

Planète

20.35 T'aves bachtalo.
21.35 Zoo : état des lieux. Zoos du futur.
22.30 Robert-Houdin. Une vie de magicien.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : François Morel.
21.00 La Soupe au canard ■ ■ Film de Leo McCarey (1933, N., v.o., 65 min) 92408455
22.05 L'Orchestre intime. De Pierre-Yves Grenu.
23.05 Paris dernière.
23.55 Concert : Luther Vandross. Enregistré à Londres en 1994 (55 min). 1844233
0.50 *Paris déco (30 min).*

France Supervision

20.30 Maciste contre les hommes de pierre Film de Giacomo Gentilomo (1964, 95 min) 11849388
22.05 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 100 min) 84343894
23.45 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé. [7/10] *Mars.*

Ciné Cinéfil

20.30 El Pequeño Ruisenor ■ Film d'Antonio del Amo (1956, N., v.o., 95 min) 5671320
22.05 La Vie en rose ■ ■ Film de Jean Faurez (1947, N., 90 min) 4222523
23.35 Le Club.
0.55 Les Trois Visages d'Eve ■ Film de Nunnally Johnson (1957, N., v.o., 90 min) 11025112

Ciné Cinémas

20.30 Le Petit Train du Far-West ■ Film de Richard Sale (1950, v.o., 90 min) 4894784
22.00 La femme qui pleure ■ ■ Film de Jacques Doillon (1978, 85 min) 98353788
23.25 Le Gang ■ Film de Jacques Deray (1977, 105 min) 53682388

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le cauchemar.
20.45 et 23.30 Edouard et ses filles.
21.30 et 1.25 Madame le Juge. Monsieur Bais.
23.00 La Famille Addams. Les Addams en folie.
0.15 Sweeney. Stoppo Driver (70 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Bateau ■ Film de Wolfgang Petersen (1981, 130 min) 78784271
22.10 Quatre en un.
22.40 Génération rebelle ■ Film de Richard Linklater (1993, v.o., 100 min) 58458542

Eurosport

16.55 Cyclisme. En direct de Manchester. Championnats du monde sur piste : sprint olympique, sprint dames, poursuite individuelle messieurs, finale (245 min). 48007287
21.00 Course de camions.
22.00 Boxe.
23.00 Formule 1 Magazine.
23.30 Moto Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.30 Gremlins 2, la nouvelle génération. Film de Joe Dante (1990, 105 min). Avec Zack Galligan. *Fantastique.* 22.00 Toto le héros. Film de Jaco Van Dormael (1990, 85 min). Avec Michel Bouquet. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Le Battant. Film d'Alain Delon (1982, 125 min). Avec Alain Delon. *Policier.*
22.35 Strictement personnel. Film de Pierre Jolivet (1985, 85 min). Avec Pierre Arditi. *Drame.*
0.15 Les Chiens verts du désert. Film d'Umberto Lenzi (1967, 90 min). Avec Ken Clark. *Aventures.*

TMC

20.35 Une Parisienne. Film de Michel Boisrond (1957, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

22.30 Cavale sans issue. Film de Robert Harmon (1992, 90 min). Avec Jean-Claude. *Aventures.*

VENDREDI 30 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Feuilleton. Mission à Moscou.
15.25 Hôtel. Série. Le choix.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.15 Des copains en or. Jeu.
17.55 L'Ecole des passions. Enfin seul. Série.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Elles et lui.
18.55 Hooker. Série. Le pigeon voyageur.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

SLC SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1978-1979 : disco. Les chouchous : Génération Disco, Machucambos, Karim Seghair, les Négresses vertes. Les témoins : Patrick Juvet... (130 min). 90170856

23.00

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Sous haute surveillance, de Paul Ziller, avec M. Ironside, C. Bondy (95 min). 2415382
Deux policiers, qui se détestent, sont obligés de retravailler ensemble pour mener une enquête sur un trafiquant de drogue soupçonné de plusieurs meurtres.
0.35 Commissaire Moulin, police judiciaire. Série. Les brebis égarées.
2.10 Journal, Météo.

2.20 et 4.15, 5.05 Histoires naturelles. 3.15 TF 1 nuit. 3.25 Histoire des inventions. 5.00 Musique.

France 2

12.15 et 4.35 Pyramide. Jeu.
12.45 Spot sécurité routière.
12.55 et à 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. Une affaire étrange.
14.55 Le Renard. Série. Deux assassins.
16.00 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Nos années délire. Série. La compétition.
17.35 Sauvés par le gong. Série. La cousine Tina.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. *Invité : Darry Cowl.*
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Nestor Burma court la poupée, de Joël Séria, avec Guy Marchand (100 min). 3552295
Nestor Burma est engagé par la directrice d'une école de danse pour retrouver une élève qui a déserté les cours. Il découvre que la jeune fille a une double vie...

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. La dernière bataille de Clovis. Invités : Pierre Bergé, (*l'Affaire Clovis*) ; Dominique Jamet, (*Clovis ou le Baptême de l'ère*) ; Michèle Laforest, (*Clovis, un roi de légende*) ; Michel Rouche, (*Clovis*) ; Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims (65 min). 8892943
23.40 Journal, Météo.
0.00 Un homme à la mer. Téléfilm de Jacques Doillon, avec Jacques Higelin, Nicole Garcia (105 min). 4463784

2.15 Envoyé spécial (rediff.). 4.15 24 heures d'info. 4.30 Météo.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez. Invités : Merri, Sandrine Alexi, Olivier Lejeune.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Retour.
15.30 Matlock. Série. Cassie.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Nice. Invités : Julien Lepers, Félix Gray, Lambada.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. *Marins glacés*, de Jean Loiseau et Denis Bassompierre (55 min). 8472450
Dès que la météo le permet, une poignée de passionnés américains sortent leurs bateaux spécialement conçus pour glisser sur la glace.

21.45

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Portugal : Antonio le projectionniste ; France : la montagne de talc ; Vietnam : Cao Daï, le palais suprême (50 min). 2318189
22.35 Journal, Météo.
23.05 Du caviar dans les nouilles. Pièce de café-théâtre de Christian Dob, mise en scène de Xavier Letourneur (75 min). 8884824
0.20 ▶ Les Cavales de la nuit. Un lycée pas comme les autres (60 min). 2258783

1.20 Bizarre, bizarre. Série. Les petites douceurs (30 min).

La Cinquième

13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? [9/10]. 14.30 Les Etats-Unis. Williamsburg. 15.30 Déclics été. Les moissonneurs de la mer : le repos d'Ulysse. 15.40 Les Jardins du monde. Les jardins à la française. 16.30 Alf. 17.00 ▶ Les Chevaux du soleil. *[7/12] Feuilleton.* 18.00 La France aux mille villages. Alpes-Maritimes : Cipières. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Les Grandes Maladies. Documentaire [3/4]. La malaria et le paludisme, de Jorge Marecos-Duarte et Pedro Correia Martins (55 min). 78301
19.55 Surprise.
20.00 Reportage. Vacances de rêve à prix soldé, de Michael Schomers et Martin Hilbert.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MISTER BLUESMAN
Téléfilm de Sönke Wortmann, avec Thomas Heinze, Deborah Falconer (88 min). 863721
Un jeune pianiste désargenté convoie, pour survivre, des voitures volées de l'autre côté de la frontière. Pour s'être trompé de véhicule, il se retrouve poursuivi par des gangsters...
22.10 Profil : Sönke Wortmann. Documentaire. Parcours d'un cinéaste (45 min). 2374721

22.55

▶ GRAND FORMAT : UNE SAISIE
Documentaire de Jean-Jacques Péché et Alain de Streel (95 min). 898932
Ce documentaire belge de 1975 s'attache à une vente judiciaire dont fut victime un petit fermier du centre de la Belgique. Le réalisateur essaie de comprendre comment a pu s'installer cette situation d'exclusion et s'intéresse à un fait de société devenu ordinaire mais toujours d'une grande violence morale.

0.30 Music Planet. Magazine. Lost in Music. Mutter, Doris et les enfants terribles, de Christoph Dreher (rediff., 60 min). 6473509 1.30 C.O.N.D.O.M. Préservatif-story. Court métrage allemand de Jacqueline Weiss (1996, v. o., rediff., 15 min). 5024832 1.45 Sept chambres à coucher. Documentaire d'Eduard Erne (rediff., 35 min). 37456257 2.20 Le Twist du latex. Préservatif-story. Court métrage allemand de Thomas Langhoff (rediff., 1996, 15 min). 3241580 2.35 Capotes à gogo (rediff., 15 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. [2/2] Washita.
13.20 Le Paradis d'Angela Téléfilm de Joe Napolitano (91 min). 6420479
14.55 Drôles de dames. Acrobaties. Série.
16.30 Hit Machine.
17.00 Rintintin junior. Erreur sur la personne.
17.30 Classe mannequin. Marché commun. Série.
18.00 V. Le mariage. Série.
19.00 Highlander. Les guetteurs. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 et 23.25 Capital 6.

20.45

LES FAUX FRÈRES, LE LIVRE SACRÉ
Téléfilm de Ruggero Deodato (95 min). 271998
Les deux faux missionnaires recherchent un livre, dérobé par un inconnu, censé contenir le secret de l'Eldorado.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. [1/2] Le serpent d'or (55 min). 65382
23.40 Secrets de femmes.
0.15 Sonny Spoon. Série. Semper fidelis. *Fidèle à la devise des Marines, Sonny reprend du service pour venir en aide à un ami officier qui manque à l'appel.*
1.05 Best of Groove.

2.35 E = M 6. Magazine. 3.00 Jazz 6. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine. 4.55 Fréquenstar. Magazine. 5.25 Hot Forme. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Acteurs, mensonge et vérité. Documentaire *(52 min).* 4574540
13.30 Les Misérables ■ Film de Claude Lelouch (1994, 167 min). 52883498
16.15 et 5.20 Surprises.
16.25 Cinq rockeuses à Shieffield. Documentaire (26 min). 922653
16.50 Tennis. US Open.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Le Tour VTT. Sport.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est plus le 20 heures.

20.35

▶ L'EX
Téléfilm de Patrick Jamain, avec *Bernard Giraudeau, Christine Boisson, Elisabeth Vitali* (94 min). 921059

22.10

ATHLÉTISME
Sport. Réunion de Berlin, commentée par Marc Maury (45 min). 1649498
22.55 Flash d'information.
23.00 The Mask. Film de Charles Russell (1994, 98 min). 2408721
0.40 Tennis. En direct. Cinquième journée de l'US Open Flushing Meadow.
4.40 Babylon V. Sacrifices. Science-fiction.
5.40 Dans les griffes du dragon rouge Film de Mark L. Lester (1991, 76 min). 6207858

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. Le Viêt-nam : la douzième lune de l'année du sanglier (5).
21.00 Mémoires du siècle. *Jean Malaquais, écrivain,* professeur de littérature française aux USA et en Australie.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Le Stoïcisme à l'ombre d'un portique (5).
22.40 Nocturne. Musique en France. Entretiens avec Gilbert Amy, compositeur (5).

0.05 Du jour au lendemain. Jean Lacouture (Montaigne à cheval). 0.50 Coda. *La soirée du commandant* (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Donné en direct du Royal Albert Hall à Londres, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Roger Norrington : Cockaigne, ouverture op. 40, de Elgar ; Concerto pour violon et *orchestre, de Maw, Joshua* Bell, violon ; Symphonie n° 5, de Vaughan-Williams.
22.30 Festival de Gargilesse. Concert donné le 24 août, en l'église romane de Gargilesse, par la Alla Francesca, Emmanuel Bonnardot, chant, vielle, rebec, cistre, Emmanuelle Gal, chant, harpe, Pierre Hamon, flûtes, cornemuse, tambour, Brigitte Lesne, chant, harpe, chifonie, percussion : Chansons à la Dame - sur les chemins de Compostelle.

0.05 Jazz club. Sophia Domancich, piano ; Le trio d'Antoine Hervé, piano, avec François Moutin, contrebasse, et Louis Moutin, batterie ; Le groupe Yilen 4 avec François Guell, saxophone, Pierre Boespflug, piano, Jean-Philippe Morel, basse, et Charles Davot, batterie. (enregistré à Montpellier les 16, 18 et 17 juillet). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le compositeur Bedrich Smetana. Hakon Jarl, de Smetana, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Weller ; Scherzo et Marche, de Liszt, Horowitz, piano ; Tristan et Isolde, La Mort d'Isolde, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; Fidelio, air de Florestan, de Beethoven, par le Staatskapelle de Dresde, dir. Böhm, King (Florestan) ; Trio avec piano op. 15, de Smetana, par le Trio Suk ; Le Jacobin, extraits, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque de Kosice, dir. Stankovsky ; Œuvres de Smetana.

22.25 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Smetana, Kubelik. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 24/8/96)
21.30 Les Carnets du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata.
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.15 Les Parois de la mémoire. Le K2.
23.45 Vive le Tour !
0.05 Femmes familles fanfares.
0.50 T'aves bachtalo (60 min).

Planète

20.35 Le Feu du ciel.
21.25 D'un pôle à l'autre. [5/8] Franchir la ligne.
22.20 Millénium. [9/10] Les chemins du pouvoir.

Paris Première

21.00 Jean Poiret : un prince sans rire. De Jean-Luc Seigle et Gilles Nadeau.
21.50 Musiques en scène aux festivals. Invité : Pierre Boulez.
22.20 Opéra : Otello. En quatre actes de Giuseppe Verdi. Enregistré au Royal Opera House, à Covent Garden, en 1992 (150 min). 60154382

France Supervision

20.25 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 28821943
21.20 Handisport.
22.15 Rencontre internationale de cerfs-volants.
23.05 L'homme qui marche debout. De François Hanss.
0.00 Les Voitures de légende (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Ne le criez pas sur les toits Film de Jacques Daniel-Norman (1943, N., 90 min) 8125238
22.00 The Cisco Kid and the Lady ■ Film de Herbert I. Leeds (1939, N., v.o., 75 min) 77181853

Ciné Cinémas

21.00 Desperate Hours Film de Michael Cimino (1990, 100 min) 58268030
22.40 Gross Anatomy ■ Film de Tom Eberhardt (1990, v.o., 105 min) 88542276

Série Club

20.45 et 23.30 Commando Garrison. A feu et à sang.
21.30 Madame le Juge. Le fou.
23.00 La Famille Addams. Allons, allons, les Addams !
0.15 Sweeney. Abduction.
1.00 Madame le Juge. Un innocent (90 min).

Canal Jimmy

20.25 Les Envahisseurs. La mutation.
21.20 The Muppet Show. Invité : Buddy Rich.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On. Le feu aux fesses.
22.45 Seinfeld. La montre.
23.10 Top bab. Invité : Alice Cooper.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode n° 63 (45 min).

Eurosport

16.55 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur piste : poursuite par équipes (quarts de finale), sprint dames (finale), sprint messieurs (1re manche), course aux points dames (finale, 245 min). 48801058
21.00 Offroad.
22.00 Monster Truck.
23.00 Sumo (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Le Gaucher. Film d'Arthur Penn (1957, N., 100 min). Avec Paul Newman. *Western.*

TSR

20.30 Priez pour nous. Film de Jean-Pierre Vergne (1994, 85 min). Avec Samuel Labarthe. *Comédie.*
21.45 Rapid Fire. Film de Dwight H. Little (1992, 95 min). Avec Brandon Lee. *Aventures.*
23.30 Un, deux, trois, soleil. Film de Bertrand Blier (1993, 105 min). Avec Anouk Grinberg. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 30 AOÛT 1996

L'Etat engage une réforme du système de retraites des salariés du secteur privé

Un projet de création de fonds de pension a été transmis aux partenaires sociaux

LE DOSSIER des fonds de pension est entré dans une phase décisive. Après de longs débats et plus d'un an de préparation, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a adressé, jeudi 29 août au patronat, aux syndicats et aux responsables des secteurs économiques intéressés un avant-projet de loi sur l'épargne-retraite, qui doit être examiné par le Parlement en octobre ou novembre.

La création de ces fonds, gérés selon les techniques de la capitalisation et destinés à compléter les régimes de retraite de base (Sécurité sociale) et complémentaires (Arrco, Agirc...) était inscrite dans le programme présidentiel de Jacques Chirac. Le premier ministre en avait repris l'idée dans son plan de réforme de la Sécurité sociale annoncé le 15 novembre 1995 à l'Assemblée nationale.

L'avant-projet de loi, qui comprend huit articles, reprend plusieurs points de la proposition de loi élaborée par Jacques Barrot, Charles Millon et Jean-Pierre Thomas, tous trois à l'époque députés UDF, et adoptée le 26 mai 1994 par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Ces *« plans d'épargne-retraite »* ne toucheront que les 14 millions de salariés du secteur privé. Les fonctionnaires ont déjà la Préfon et le CREF, et les travailleurs indépendants le dispositif créé par la loi Madelin de 1994. Il s'agira de contrats collectifs établis au niveau de l'entreprise, de la branche d'activité ou au niveau interprofessionnel, mais pour lesquels l'adhésion des salariés sera individuelle et facultative.

Ces contrats pourront être négociés avec les syndicats, ou institués sur décision *« unilatérale »* de l'entreprise. Les fonds seront alimentés par les versements des salariés et, le cas échéant, par les contributions des employeurs (dans la limite de six fois les versements des employés).

Le texte précise qu'employeurs et salariés pourront interrompre à tout moment leurs versements. Après l'« affaire Maxwell » – le magnat britannique avait siphonné les caisses de retraite de ses salariés pour renflouer ses sociétés en difficulté –, les pouvoirs publics voulaient aussi entourer les fonds de pension d'un maximum de garanties : l'épargne collectée sera donc gérée à l'extérieur de l'entreprise dans le cadre de sociétés anonymes, baptisées *« fonds d'épargne-retraite »*, dont ce devra être la seule activité. Un *« comité de surveillance »*, qui devra être composé pour au moins la moitié de représentants des affiliés au plan d'épargne-retraite, contrôlera cette gestion.

La question de la nature de l'avantage fiscal attaché à ces plans – essentielle pour leur développement – n'est pas tranchée. Une mesure d'exonération des cotisations du revenu imposable et de l'impôt sur les sociétés devrait être inscrite dans le projet de loi de finances pour 1997. En revanche, il est acquis qu'au moment de son départ en retraite le salarié ne retirera pas un capital, mais bénéficiera d'une *« pension viagère »* soumise à l'impôt sur le revenu. Le gouvernement souhaitait ainsi montrer que, à la différence de l'épargne salariale ou de l'assurance-vie, le nouveau dispositif est bien destiné à la retraite, même s'il a aussi pour vocation de développer les fonds propres des entreprises. C'est incontestablement une victoire des assureurs, alors que l'Association française des banques plaidait pour que les affiliés aient le choix entre une sortie en rente ou en capital.

Par dérogation à cette règle générale de sortie en rente, les affiliés ayant accumulé très peu de droits auront la possibilité de réclamer le versement d'un capital au moment où ils partent à la retraite. De plus, des versements anticipés seront possibles dans deux cas : si l'affilié perd ses droits à l'assurance-chômage ou s'il devient invalide. Les salariés pourront demander la liquidation de la pension au profit de leur conjoint survivant.

INÉGALITÉS

Le texte ne précise pas comment seront placés les actifs de ces « fonds de pension » à la française. Mais au cours du débat sur la proposition de loi Barrot-Millon-Thomas, le 30 mai 1996, à l'Assemblée nationale, M. Arthuis s'était dit *« totalement acquis à l'idée que les actifs des fonds contiennent une forte proportion d'actions »*, comme c'est le cas au Royaume-Uni. La Caisse nationale de prévoyance a estimé qu'en régime de croisière le marché potentiel de ces fonds serait de 30 à 50 milliards de francs par an.

Soumis aux partenaires sociaux pendant environ un mois, le projet pourra faire l'objet d'ajustements. Certains secteurs (assurances, organismes agricoles...) ont déjà créé des systèmes en s'appuyant sur la législation existante. Plusieurs question demeurent en suspens : la réaction des syndicats, le régime fiscal du nouveau système, l'attitude des salariés et des épargnants, la modification possible de la structure de l'épargne. Reste, aussi, la question des inégalités qu'un tel dispositif risque de creuser entre les salariés des grandes entreprises, généralement bien couverts, et ceux des PME, qui n'ont souvent que le minimum légal en matière de protection sociale.

Jean-Michel Bezat

Les syndicats assouplissent leurs positions

Les syndicats de salariés, qui savent que le rendement des régimes de retraite par répartition va baisser dans les années à venir, ont assoupli leurs positions. Dans la mesure où des dispositions ont été prises pour sauver du naufrage les régimes complémentaires, ils *sont désormais prêts à discuter des modalités de développement* d'une épargne-retraite. Depuis des années, la CFDT s'est montrée ouverte à un dispositif surcomplémentaire, de même que la CGC et la CFTC. En revanche, *FO reste très critique : selon Marc Blondel*, secrétaire général, les fonds de pension, *« c'est du vol »*.

Officiellement très hostile à l'épargne-retraite individuelle, la CGT est divisée. Ainsi, l'Ugict-CGT, qui regroupe les cadres cégétistes, ne ferme pas totalement la porte, estimant qu'*« il ne faut pas diaboliser les fonds de pension »*, notamment s'ils favorisent l'emploi et s'ils sont gérés par les partenaires sociaux.

Tapie-Lelouch : mode d'emploi, à la sortie des salles

MOTIVATIONS variées et réactions contrastées à la sortie d'une salle parisienne mercredi soir 28 août, après *Hommes, femmes : mode d'emploi*. Hormis cet habitant de Gardanne, dont Bernard Tapie était jusqu'à mardi le député (*« Je voulais vraiment participer et lui donner 2,80 francs, et voir de quelle manière le couple Lelouch-Tapie a fonctionné. »*), la plupart des spectateurs disent ignorer que l'homme d'affaires déchu est payé au pourcentage des recettes. *« Ça m'est complètement égal »*, affirme un autre. Si Tapie a suscité la curiosité, beaucoup de spectateurs sont venus *« d'abord pour Lelouch »*, quitte à porter un jugement réservé sur sa nouvelle réalisation. « *L'intrigue laisse un sentiment d'inachevé,* dit un couple à l'issue de la projection. *Tapie est un comédien très inégal, comme le film. Quand il nous abreuve de métaphores, il n'est pas crédible, alors qu'en homme d'affaires il l'est, même s'il raconte des conneries.* »

Un sociologue, venu *« en professionnel »*, y voit en revanche *« un film qui colle totalement à l'année 1996 »* : *« On se retrouve dans les personnages de Lelouch. J'ai aussi beaucoup ri. Il m'est totalement égal d'avoir donné de l'argent à Tapie du moment que le film est bon. »* Sans oublier une motivation un peu oubliée dans le plan de lancement du film, et rappelée par cette spectatrice : *« Ni pour Tapie ni pour Lelouch, je suis venue pour Luchini. »* Une seule certitude : le démarrage du film est un succès. 28 000 spectateurs ont découvert le film dans les 39 salles de Paris et de sa banlieue dès le premier jour. Un score considérable, si on le compare aux 26 000 entrées de *Rock* ou aux 27 000 de *L'Effaceur* leur jour de sortie, et avec respectivement 51 et 47 écrans.

UN TON AMUSÉ

A Marseille, c'est sur le ton de la boutade que les premiers spectateurs ont accueilli la performance de l'ancien président de l'OM : *« Je savais que Tapie avait de l'estomac. Je sais maintenant ce qu'il a dans le ventre. »* Ce ton amusé résume le sentiment ambigu qu'entretient la ville avec celui qui la fit pour partie rêver de lendemains ensoleillés. *« Je suis venu voir ce voyou avant que son contrat ne lui rapporte 2,80 francs par ticket »*, sourit un chef d'entreprise. Quatre salles présentent les débuts de l'acteur Bernard Tapie. *« Je ne crois pas que Gaudin puisse attirer autant de monde »*, ironise un jeune homme. Le plus souvent louée, la prestation appelle pourtant *une réserve : il ne pourra véritablement faire* ses preuves de comédien qu'en endossant d'autres rôles que celui de Benoît Blanc.

A Lisieux, où l'usine des piles Wonder avait été reprise en novembre 1984 par Bernard Tapie, puis fermée en 1985, entraînant 360 suppressions d'emplois, l'exploitant du Majestic, Jean-Fabrice Reynaud, a décidé de ne pas programmer le film, estimant qu'il *s'agit d'une « opération médiatico-financière douteuse »*. Mais le film passe dans une autre salle de la ville et, en région Champagne-Ardenne, dans d'autres cinémas appartenant à M. Reynaud.

Récit du service culture, avec Philippe Baret à Marseille

Madrid durcit son attitude vis-à-vis de Cuba

MADRID
correspondance

Le gouvernement de José Maria Aznar semble vouloir durcir sa position envers le régime de Fidel Castro. C'est du moins ce que pourrait signifier le changement probable de l'ambassadeur espagnol à La Havane. Selon le quotidien madrilène *El Pais* du mardi 27 août, *« Aznar impose à son ministre des affaires étrangères le changement d'ambassadeur à Cuba »*. Mais, pour l'instant, au ministère on ne *« confirme ni ne dément »* la nouvelle. *« Nous n'avons pas eu connaissance, du moins officiellement, de ce changement »*, précise-t-on. S'il y a effectivement une nouvelle nomination, elle pourrait être annoncée vendredi au conseil des ministres. La décision apparaît brutale dans la mesure où le ministre des affaires étrangères du gouvernement du Parti populaire, Abel Matutes, n'avait pas prévu de remplacer l'ambassadeur espagnol à Cuba, Eudaldo Mirapeix, en poste depuis quinze mois à La Havane. Au contraire, à la fin du printemps dernier, Abel Matutes lui précisait même qu'il comptait continuer avec lui.

Eudaldo Mirapeix, cinquante-trois ans, avait pris son poste après la démission de son prédécesseur, José Antonio San Jil, qui avait alors reproché au gouvernement socialiste sa bienveillance envers le régime castriste. Certains responsables de la nouvelle équipe du ministère des affaires étrangères lui reprocheraient une prudence excessive dans ses relations avec les dissidents cubains.

PROTESTATIONS MULTIPLES

Ce changement, imposé à Abel Matutes, porte la marque d'un durcissement envers le régime de Fidel Castro. Déjà, en mai dernier, après la constitution du nouveau gouvernement, l'exécutif espagnol annonçait son intention de suspendre toute coopération avec Cuba qui ne soit pas strictement humanitaire. Felipe Gonzalez, l'ancien président socialiste du gouvernement, avait averti José Maria Aznar qu'il romprait le consensus en politique extérieure si l'aide pour Cuba était coupée.

Après de multiples protestations, notamment de la part d'entreprises et d'organisations humanitaires installées à Cuba, le gouvernement nuança sa position rigide : l'Espagne cessera la coopération officielle avec le régime castriste, mais maintiendra toute l'aide qui pourrait bénéficier à la population cubaine. Dans le prolongement de cette attitude plus dure envers le régime de Fidel Castro, la décision de changer l'ambassadeur en poste à La Havane surprend donc. Selon un collaborateur du président du gouvernement, cité par *El Pais*, *« si nous changeons le message, il semble logique que nous changions le messager »*.

L'éventuel nouvel ambassadeur, José Cordech, quarante-neuf ans, embrassa la carrière diplomatique en 1974. Il collabora ensuite avec Adolfo Suarez en tant que secrétaire général du président du gouvernement. Désigné gouverneur civil de Barcelone en 1980, il devient, trois ans plus tard, secrétaire à l'ambassade d'Espagne à Buenos-Aires. Après une brève incursion en politique, José Cordech réussit à faire oublier aux yeux du Parti socialiste son travail à la Moncloa sous Adolfo Suarez. Depuis août 1994, il dirigeait l'Ecole diplomatique.

Valérie Demon

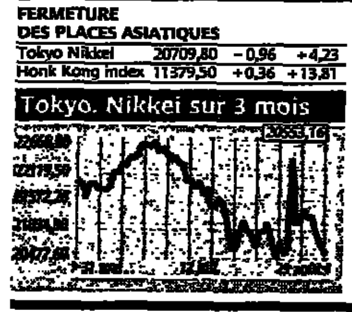
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 29 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20709,80	– 0,96	+ 4,23
Honk Kong index	11379,50	+ 0,36	+ 13,81



Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/08	Var. en % 27/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2002,90	– 0,75	+ 6,99
Londres FT 100	—	—	+ 5,97
Zurich	1773,66	+ 0,08	+ 15,93
Milan MIB 30	972	– 4,89	+ 4,40
Francfort Dax 30	2567,75	+ 0,35	+ 13,92
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1414,67	+ 1,18	– 2,94
Madrid Ibex 35	358,96	+ 0,32	+ 12,15
Amsterdam CBS	380,10	+ 0,50	+ 18,22

Tirage du *Monde* daté jeudi 29 août 1996 : 462 563 exemplaires. 1–3

M. Chirac rencontrera M. Kohl dimanche à Bonn

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac et le chancelier Helmut Kohl se rencontreront dimanche 1er septembre à Bonn pour évoquer la rentrée européenne. Les deux hommes d'État étaient convenu en mai dernier de se réunir toutes les six semaines environ pour ajuster leurs actions. Ils s'étaient longuement entretenus le 6 juin dernier à l'Elysée, dans la foulée du sommet franco-allemand de Dijon, avant de se retrouver au conseil européen de Florence puis au sommet du G 7 à Lyon.

En France comme en Allemagne, la rentrée est dominée par le débat sur la poursuite des politiques d'austérité budgétaires et ses effets sur l'emploi.

Le préfet du Var interdit deux manifestations anti-FN

***DEUX MANIFESTATIONS**, organisées à Toulon par les syndicats*, des partis de gauche et des organisations de défense des droits de l'homme, ont été interdites, mercredi 28 août, par un arrêté du préfet du Var, Jean-Charles Marchiani. Les manifestants entendaient déposer une gerbe, en marge de la commémoration officielle de la libération de Toulon, à laquelle participaient notamment le maire (FN) de la ville, Jean-Marie Le Chevallier, et le préfet. Un rassemblement était par ailleurs prévu en signe de solidarité avec les sans-papiers expulsés de l'église Saint-Bernard à Paris.

« Depuis la dernière élection municipale, toutes les cérémonies officielles sont perturbées par des manifestations. Il faut mettre un terme à ces perturbations incessantes », a-t-on expliqué au cabinet du préfet. Malgré cette interdiction, une centaine de personnes se sont rassemblées dans le calme.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un attentat qui n'a pas fait de victimes a ravagé**, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 août, les 3e et 4e étages de l'immeuble de la direction départementale de l'agriculture, à Ajaccio. La charge, de forte puissance, a explosé dans le bâtiment situé en plein coeur d'Ajaccio, en face de la préfecture de région et de l'hôtel de police. Les dégâts sont très importants. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

■ ***LABEL : Radical a décidé de changer de nom** et s'appelle désormais* « Parti radical socialiste », a annoncé, mercredi 28 août, son président, Jean-Michel Baylet. L'ancien Mouvement des radicaux de gauche (MRG), devenu Radical en 1994, avait été contraint de changer de dénomination, le 26 mars, par la cour d'appel de Paris à la suite d'une plainte du Parti radical (valoisien), qui estimait être victime d'une usurpation de nom.

■ **RENCONTRE : Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ont *déjeuné ensemble, mercredi 28 août, dans un restaurant parisien*.** L'ancien président de la République et président du conseil régional d'Auvergne avait écrit, le 12 août, au président de la République pour exprimer *« les plus graves réserves »* sur le projet envisagé pour le viaduc qui doit être construit au voisinage de Millau, entre Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et Montpellier (Hérault), sur l'autoroute A 75.

Le comité anti-amiante de Jussieu propose un plan de déflocage

LE COMITÉ anti-amiante de Jussieu a proposé, mercredi 28 août, au cours d'une conférence de presse, un plan de désamiantage des bâtiments qui pourrait s'effectuer sans déménagement du campus sur une période de deux ans et demi, si l'on inclut le temps nécessaire aux appels d'offres et à l'élaboration du cahier des charges. Selon Michel Parigot, *président du comité, une solution mixte, par tranches de* 50 000 m², qui inclurait le déménagement partiel et temporaire des enseignements théoriques, l'installation des services administratifs dans des préfabriqués édifiés sur le campus, et le confinement des laboratoires, accélérerait le chantier, dont le coût est évalué à plus de 800 millions de francs.

Le comité avait quitté au début du mois d'août la mission Jussieu installée par François Bayrou, protestant contre le fait que seuls les projets de déménagement du campus avaient été abordés lors des premières réunions.

هكذا من الأصل

Le Monde LIVRES

VENDREDI 30 AOÛT 1996

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Ghassan Fawaz et Fouad Laroui en langue d'asile
page II

LA CHINE EN VERSION ORIGINALE
Pieds bandés, pensée bridée, par Feng Jicai
page II



MANCHETTE
Un roman inédit et des chroniques
page III

ADAM CZERNIAKOW
Les carnets du président du conseil juif de Varsovie sous occupation allemande
page VI

Rosetta Loy dans l'Histoire

Sous l'apparence d'une énigme familiale, d'un récit plein de sentiments, d'émotions et d'êtres pleinement humains, l'auteur italien a écrit le premier grand roman sur le fascisme et la déportation depuis l'œuvre de Primo Levi

Il y a des écrivains qui ont le sens de l'Histoire, ce qui n'implique pas qu'ils publient des romans historiques. Rosetta Loy, comme avant elle Elsa Morante, paraît simplement incapable de concevoir des héros indépendamment du cours du temps, non pas seulement affectif, familial, érotique, mais aussi politique. Rosetta Loy écrit politiquement avec naturel. Elle appartient à la génération qui a traversé la guerre (elle est née en 1931) : trop jeune pour y avoir eu une part active, mais pas assez pour l'ignorer ou feindre de l'ignorer. On l'a compris tout de suite : dès ses premiers livres, elle a manifesté, avec une parfaite assurance, qu'il y avait un sujet fait pour elle : le poids écrasant du fascisme sur toute l'Italie de l'après-guerre.

Ses aînés critiques ou écrivains confirmés se sont immédiatement aperçus que cette romancière, apparemment intimiste, qui avait tous les signes extérieurs de la lettrée inoffensive destinée à une intelligentsia cultivée, était quelque chose de plus, avait quelque chose de plus. Elle allait s'attacher à traquer dans ses personnages la part d'inconscient et la part d'inconscience, elle allait survoler les générations, décrire celle qui la précédait et l'avait formée, anticiper sur celle de ses enfants et démasquer enfin la sienne. Et l'on est heureux de voir qu'avec *Un chocolat chez Hanselmann*, accueilli en Italie avec le même succès que ses *Routes de poussière* et que le plus récent *Rêves d'hiver*, elle égale les plus grands, ses modèles avoués ou fortuits : le Bassani du *Jardin des Finzi-Contini*, le Moravia du *Conformiste*, et, si l'on remonte plus haut, le Borgese de *Rubé*. Car, bien entendu, c'est à tous les antifascistes que l'on pense, à tous les romanciers qui ont construit ainsi la noblesse de la littérature italienne.

René de Ceccatty

Rosetta Loy, parce qu'elle est tout aussi naturellement narratrice qu'historienne, a l'art de la douceur. Elle installe son récit dans un climat de fragile sérénité, *A l'insu de la nuit*, comme l'avait si bien dit le titre d'un recueil de nouvelles. Peu à peu, l'objectif s'élargit et s'approfondit, la trame devient complexe, les silhouettes se troublent. Ça y est, on abandonne une histoire, pour entrer dans l'Histoire. Et l'on se rapproche à nouveau de chaque personnage, qui prend une chair, une ampleur, une couleur et, de ce fait, conquiert le lecteur.

Lorenza, double probable de l'auteur, vit dans une famille heureuse d'intellectuels romains. Son père est un universitaire scientifique dont le meilleur ami, Arturo, est un habitué des repas familiaux. Et Arturo, un beau jour, s'éclipse. « *Comment peux-tu vivre quand on t'empêche de tout, pas seulement d'enseigner ou de faire des études, mais même d'avoir le téléphone, la radio, d'aller au cinéma ou d'entrer dans un café ?* » Lorenza et sa sœur Marta sont tristes, mais la disparition de l'ami de la famille n'est pas prise au tragique.

On séjourne longuement en Suisse, chez la grand-mère maternelle, Mme Arnitz. Et autour de Mme Arnitz la tension monte. La guerre n'envoie que des échos feutrés, mais peu à peu ils résonnent plus fort. Margot, demi-sœur d'Isabella, la mère de Lorenza, prend de l'importance. C'est autour d'elle que les drames vont se jouer. Lorenza observe, d'abord de loin, puis de plus en plus près, la nature de ces drames. Margot est courtisée par un garçon impétueux et disgracié, Eddy. On croit atteindre une forme de légèreté sentimentale de vacances, on croit pouvoir nier la guerre, quand soudain apparaît, amené par Isabella, un certain médecin français, qui n'est autre qu'Arturo, en cavale et de retour.

Le moteur des agissements de chaque personnage est privé, sentimental, égoïste. Et pourtant chaque geste va être rattrapé et réinterprété par l'Histoire. Arturo n'est pas seulement un beau garçon que se disputent les deux demi-sœurs, Isabella et Margot. C'est un Juif que l'on protège, que l'on cache, que l'on aide, inconsciemment ou pas, délibérément ou pas, à lutter contre la terreur nazie. L'antisémitisme de Mme Arnitz et d'Eddy aura toujours une raison individuelle, dévoilée à la fin du roman.



GIOVANNI GIOVANNETTI/EFFIGIE

Rosetta Loy n'est pas une idéaliste : elle avance pas à pas, près de ses personnages, dont elle constate les petitesses et les élans de grandeur. Elle est scrupuleuse et minutieuse. Une grande part du charme de son livre tient à son extrême précision : on sent qu'aucun détail n'est négligé, non pas au nom d'une sorte de naturalisme viscontien, mais parce qu'il doit avoir une puissance d'évocation inébranlable. Les relents de fraise du parfum Arpège de Lanvin, le bleu des yeux couleur « *manteau de Vierge* », le piano d'Irving Berlin, le lait en poudre Carnation : ce ne sont pas seulement des précisions de maniaque, c'est aussi ce qui anime un livre, lui fait esquiver le danger, si menaçant pour le roman, de l'abstraction. Le but est abstrait : la dénonciation du fascisme inerte. Les moyens ne le sont pas, car le récit est constitué de sentiments, d'émotions, d'êtres pleinement humains.

Premier grand roman sur le fascisme et la déportation depuis l'oeuvre de Primo Levi, qui, évidemment, ne relevait pas, pour l'essentiel, de la fiction, *Un chocolat chez Hanselmann* mène parallèlement la résolution d'une énigme familiale et une enquête sur l'histoire ordinaire du fascisme et du vichysme. Car, surtout en France, le livre sera lu pour le long épisode marseillais, où Arturo va découvrir l'étendue de la complicité des Allemands et des pétainistes. L'accablante description du système de la déportation est, sous le regard doux et impitoyable d'une romancière rigoureuse, l'élément le plus singulier de ce livre par ailleurs si riche.

Dans la sérénité idyllique de la Suisse bourgeoise, les personnages ne cessent de se répéter : « *Personne ne nous menace, nous* », alors que les signes se multiplient d'une horreur qui s'annonce : « *Nous avons oublié que le droit d'asile ça existe, nous n'arrêtons pas de repousser les réfugiés à la frontière.* » Et, en effet, le racisme s'organise de façon de plus en plus rationnelle et délibérée en Italie : le Manifeste de Pende fut signé dès 1938, excluant, avec l'assentiment d'innombrables universitaires, les juifs de l'enseignement et des publications scientifiques.

Progressivement, les personnages, à travers Margot, parviennent à la claire conscience de l'épouvante. « Endlösung (1) *et aussi* Judenrein. *Deux termes aseptisés qui signifiaient l'horreur et la mort pour des milliers, des centaines de milliers d'hommes et de femmes. D'enfants.* (...) Judenrein, *ça veut dire nettoyage total des juifs* (...), *ça veut dire qu'aussitôt tués ils les brûlent dans les fours pour qu'il n'en reste plus qu'une poignée de cendres.* » Arturo aurait pu être un disparu, un oublié, un déporté, sans l'amitié de cette famille, sans sa personnalité, sans surtout l'amour que lui voue Margot sous les yeux stupéfaits de son amoureux dépité, Eddy, découvrant entre eux « *l'ingouvernable désir qu'irradie la pâleur de leur visage comme une eau sous un caillou lancé* ».

C'est précisément cette jalousie épouvantée qui va projeter la famille dans la tragédie. Mais la victime ne sera pas Arturo comme prévu. Porté par son destin de résistant et par sa volonté obstinée d'abattre le mal et d'aider les autres, « *une volonté qui agit de l'intérieur et ferait croire à l'existence de l'âme, quelque chose qui vous pousse à chercher la lumière et à fuir l'obscurité* », Arturo élimine son ennemi. S'il tue en Eddy un rival, Arturo n'agit évidemment pas seulement pour lui-même et pour des raisons sentimentales, mais aussi pour juguler l'esprit de dénonciation qui minait l'Italie, la Suisse et la France. Il n'en conserve pas moins une gigantesque culpabilité qu'il ne parvient à partager avec aucune des femmes qui l'aiment. « *J'aurais dû accepter d'être une victime, disait-il, il y en a tellement finalement qui ont accepté, ça t'aurait moins dégoûtée, c'est beau de se consacrer aux victimes, c'est noble..." C'est toujours mieux que d'être de l'autre côté, du côté de ceux qui tuent", avait-elle répondu...* »

Parce qu'il est construit sur la double mise à nu d'un secret familial et politique, le roman de Rosetta Loy acquiert dans l'ordinaire de la production littéraire une force rare, à la fois modeste et irrésistible. L'enjeu, on le reconnaît à chaque ligne, est politique, mais la lecture, constamment conduite par des personnages passionnés et émouvants, est psychologique et esthétique. Est-ce autrement que chacun vit sa vie, vit le temps, vit l'Histoire ?

(1) Solution finale.

UN CHOCOLAT CHEZ HANSELMANN
(Cioccolata da Hanselmann)
de Rosetta Loy.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun,
Rivages, 210 p., 110 F.

Le roman enterré par le marché ?

En ces temps de rentrée pléthorique, on peut légitimement se demander, avec Salman Rushdie, si la littérature comme art de masse ne tue pas la littérature comme art tout court

« *Les maisons d'édition publient trop parce que les bons éditeurs ont été écartés ou n'ont pas été remplacés. L'obsession de la nouveauté et du renouvellement a pris la place de l'aptitude à distinguer les bons livres des mauvais. "Laissons le marché faire la décision", semblent penser les éditeurs.* » Contrairement aux apparences, ce propos n'a pas été tenu à l'occasion de la rentrée littéraire pléthorique qui arrive en France cette semaine : quatre cent quatre-vingt-neuf romans, soit cent un de plus qu'à l'automne 1995 (*lire pages IV et V*). Cette phrase est extraite d'un long et passionnant texte de Salman Rushdie, paru le 18 août dans le journal britannique *The Observer*, sous le titre « Le roman n'est pas mort. Il est seulement enterré ». Rushdie s'en prend aux éternels annonciateurs de « la fin du roman » – il cite et conteste des propos de George Steiner, George Orwell et V. S. Naipaul –, mais surtout il analyse les conditions de production et de réception de la littérature aujourd'hui et la manière dont sa « disparition », son « enterrement » sont programmés par le marché. En vain. Car l'intérêt pour la littérature est constant, bien que ne concernant qu'une minorité de personnes. Toutefois, rappelle Rushdie, l'importance de la littérature se mesure à sa capacité à nous dire sur nous-mêmes des choses que nous ne pourrions pas savoir d'une autre manière. Evidence, certes, indispensable à répéter en un temps où l'on croit qu'il s'agit d'un art de masse – consommable par tous, et donc faisable par tous. « *En Grande-Bretagne, l'an dernier, quelque huit mille romans ont été publiés*, constate Rushdie. *Si huit cents romans publiables avaient été écrits en une année, ce serait un miracle. Si quatre-vingts d'entre eux étaient bons, ce serait extraordinaire. Et il y aurait matière à célébration universelle si l'un d'entre eux était magnifique.* » Ce n'est pas la lecture ou l'appétit de lecture qui régresse, explique-t-il de manière lumineuse : il n'y a pas « *trop de livres se mettant en chasse de trop peu de lecteurs* », mais « *trop de livres qui chassent les lecteurs* », les dissuadent de la lecture des nouveautés. Ces propos sont choquants pour tous ceux qui continuent d'avoir une idée « démocratique » de la littérature : il y aurait un « droit à publier », puisque plus personne n'aurait légitimité pour affirmer un goût, une échelle de valeurs. Salman Rushdie montre comment cette confusion, cette perte d'une idée commune de ce qui « est littérature », porte atteinte à la liberté intellectuelle et, au fond, à la démocratie.

Josyane Savigneau

Jean-Patrick Manchette, écrivain français lucide, présent en cette rentrée avec un inédit posthume inachevé et un recueil de chroniques (*lire page III*), ne disait pas autre chose quand il insistait sur le danger des romans publiés sans nécessité et qui vont « *s'aligner sur les présentoirs de l'égalité culturelle, c'est-à-dire de l'insignifiance* ».

Milan Kundera, dans *Les Testaments trahis* (Gallimard, 1993), élargit le sujet au problème de la critique : « *Je ne médirai jamais de la critique littéraire* (...). *Je parle de la critique littéraire en tant que méditation, en tant qu'analyse* (...) ; *de la critique littéraire qui essaie de saisir la nouveauté d'une œuvre pour l'inscrire ainsi dans la mémoire historique. Si une telle méditation n'accompagnait pas l'histoire du roman, nous ne saurions rien aujourd'hui ni de Dostoïevski, ni de Joyce, ni de Proust* (...). *La critique littéraire, imperceptiblement, innocemment, par la force des choses, par l'évolution de la société, de la presse, s'est transformée en une simple (souvent intelligente, toujours hâtive)* information sur l'actualité littéraire. » Elle participe ainsi à la vaste entreprise de brouillage de la littérature organisée par le marché éditorial.

Rien de tout cela n'est « fatal », car comme le propose Rushdie, on peut dire « *ça suffit !* », en prenant le risque d'affirmer ses goûts et ses convictions : d'éditeur, de critique, de lecteur. Si l'on croit à la littérature, on peut garder, et Salman Rushdie en est la preuve la plus extrême, son obstination de romancier et se souvenir – surtout si l'on débute en littérature – de cette phrase de Paul Cézanne : « *Il y a faire savoir et savoir-faire. Mais quand on sait faire, ça finit toujours par se savoir.* »

le feuilleton de Pierre Lepape

Langue d'asile



LES MOI VOLATILS DES GUERRES PERDUES
de Ghassan Fawaz.
Seuil, 446 p., 130 F.

LES DENTS DU TOPOGRAPHE
de Fouad Laroui.
Julliard, 208 p., 99 F.

L'un est né au Liban, l'autre au Maroc ; le hasard et les péripéties de l'histoire les ont fait passer l'un et l'autre par des instituts français installés dans leur pays. Ils n'y ont pas appris que leurs ancêtres étaient les Gaulois ; le poison qu'ils y ont sucé était autrement subtil et dangereux : on leur a inoculé, avec notre langue, le rêve de cette langue, comme un recours possible contre l'insupportable réalité. Nantis de ce viatique étranger, ils se sont évadés ou ils ont déserté, au choix ; ils ont fui la terre natale ; non sans laisser dans leur fuite de grands lambeaux d'eux-mêmes. Leur jeunesse, leurs illusions, leur terre, leur famille, leur culture, mais aussi leur peur. Certains ne se remettent pas de ces abandons ; ils sombrent dans la folie, dans le mépris de soi, parfois même dans la mort. Ils ne supportent pas de n'être plus de nulle part ; ils crèvent de leur exil quand bien même ils l'ont choisi. Ghassan Fawaz et Fouad Laroui, eux, ont un lieu d'attache ; ils habitent désormais la langue qu'ils ont apprise. Leur premier roman est d'abord ceci : la manifestation brillante de leur appartenance à une communauté linguistique et à un espace littéraire où ils viennent de se construire un asile.

Chez Ghassan Fawaz, ce sentiment de conquête et de maîtrise est spectaculaire. A l'évidence, l'écrivain est conscient de la multiplicité et de l'ampleur de ses dons, et il éprouve une certaine exaltation à en faire étalage – quitte à se moquer cruellement de ses voltiges de virtuose. La phrase française, il ne se contente pas de la gérer en bon père de famille soucieux du patrimoine. Il la connaît si bien, dans ses moindres recoins, dans ses emplois les plus subtils, dans ses jeux les plus raffinés qu'il peut se permettre, de temps à autre, de la bousculer, de la froisser et de lui faire monter le rouge aux joues. C'est un amoureux qui ne se résoud pas à être platonique. Au point qu'il arrive parfois au lecteur de perdre les pédales et de se demander bêtement où sont le sujet, le verbe et le complément.

Heureusement, ces interrogations sont rares – de plus en plus rares au fur et à mesure qu'on avance dans le livre ; soit que l'auteur ait mis un peu d'eau dans son vin syntaxique, soit – c'est plus probable – que nous nous soyons acclimatés à cette houle inédite, à ce tangage irrégulier fait de périodes lentes, presque langoureuses – orientales, serait-on tenté d'écrire – que hachent des phrases en rafales, des incises coupantes, des éclats de rire et des cris de douleur. Mais il y a aussi que nous acceptons – que Fawaz nous fait accepter – de ne pas tout comprendre puisqu'aussi bien il s'agit du Liban et que personne n'y comprend rien. Le chaos est le sujet du livre ; le chaos dans toute son horreur et, aussi, dans toute sa beauté. *Les Moi volatils des guerres perdues* raconte l'explosion d'un homme dans l'explosion de son pays. On ne devait pas s'attendre à un récit linéaire.

Il n'est donc pas question d'une guerre, mais de cent. De la guerre qu'on peut dire extérieure, à l'origine, que se livrent Israéliens, Syriens et Palestiniens dans une mêlée déjà confuse. Et puis, très vite, par contagion, par ébranlement, chaque infime morceau de la mosaïque libanaise se met à faire, pour son compte, la guerre aux autres. Au nom d'on ne sait plus trop quoi, assez important pourtant pour qu'on y engage sa vie, on se bat clan contre clan, blonds contre bruns, yeux clairs contre yeux sombres, quartier contre quartier, maison contre maison, chacun contre chacun. Dans ce mouchoir de poche qu'est le Liban, les grandes batailles ont des noms d'hôtels et de casinos. On meurt pour l'Holiday Inn, on monte à l'assaut du Saint-Georges, on se massacre pendant des semaines pour deux étages du Phénicia. C'est affreux, bien sûr, mais Fawaz ne souhaite manifestement pas faire de la littérature avec les horreurs de la guerre. Pour ce genre d'effets faciles, il y a désormais la télévision. Fawaz préfère écrire l'ivresse : l'histoire d'un pays ivre-mort.

Voici donc les aventures d'une myriade d'ivrognes dont les parcours sinueux, et imprévisibles parfois, se croisent, parfois se heurtent. Pas une seule ligne droite, des centres multiples et en perpétuel déplacement : la définition même de la folie baroque et de ses voltes funèbres. Des femmes et des hommes qui menaient hier encore des existences rangées, obéissantes aux lois, des professeurs, des commerçants, des paysans, des religieux, des journalistes, bien corsetés dans leurs croyances, dans leurs ambitions sociales, dans leurs rites familiaux, dans leurs réseaux d'appartenance, dans leurs attitudes et leurs habitudes de classe. D'un coup, tous les cadres s'effondrent, toutes les inhibitions s'évaporent. Il n'y a plus de loi, plus aucune sorte de loi : plus d'Etat, mais aussi plus de morale, plus de famille, plus d'idéologie, plus de raison, plus de logique.

A Beyrouth, chaque clan se donne l'illusion d'écrire l'histoire ; à Rabat, on est chassé, dépossédé de sa propre histoire. Quand il n'y a plus d'histoire à laquelle se raccrocher, il reste les contes...

On souffre, on fait souffrir, on meurt, on tue, mais, en fait, la réalité elle-même a disparu faute de repères pour la penser. Ne restent que le rêve, le fantasme, la fiction. Chacun des personnages croit être le héros de son propre roman, de son propre délire, et le livre de Fawaz est la fiction qui organise ces fictions sauvages, ces libertés déchaînées. L'auteur est comme un chef d'orchestre qui serait chargé de donner forme à l'improvisation simultanée de cinquante instrumentistes drogués. Il s'en tire avec un brio qui époustoufle : un mélange rare de poésie et de ruse, de science et de culot, de distance et de passion, d'humour et d'hystérie. *Les Moi volatils des guerres perdues* n'est pas un roman qui promet une grande carrière, c'est un fruit mûr, éclatant de sève, gorgé de sucs, à cueillir immédiatement, si l'on ne craint pas le roboratif. Plutôt qu'un livre de débutant, une oeuvre-somme.

Fawaz dirige un grand orchestre, Laroui joue de la flûte. On risque de ne pas très bien entendre l'écrivain marocain dans la grande cacophonie de la rentrée ; ce serait dommage. Mais le Maroc il est vrai n'est pas le Liban ; le tragique ne s'y affiche pas chaque jour à la première page des journaux : il se fait discret, modeste, presque impalpable et de bonne compagnie. Rien n'éclate ; tout s'étouffe. A Beyrouth, chaque clan se donne l'illusion d'écrire l'histoire ; à Rabat, on est chassé, dépossédé de sa propre histoire. Laroui parle d'*« une mystification abjecte dans ce possessif : ton pays »*. Quand il n'y a plus d'histoire à laquelle se raccrocher, il reste les contes. *Les Dents du topographe* sont les mille et une nuits de la peur et de l'absurdité. Pas un roman qui supposerait une maîtrise du temps, mais une suite à peine cousue de petits récits dont l'unité réside dans l'absence de logique : il peut toujours, à chaque instant, arriver quelque chose de grotesque ou de dramatique. Il n'y a pas de loi, seulement une sorte de fatalité ridicule et despotique qui décide des heurs et malheurs de chacun au gré des caprices et des chimères.

LES Dents du topographe est beaucoup mieux qu'un pamphlet politique ; il va plus loin et plus profond que la dénonciation d'un régime. Ce n'est ni le roi ni son gouvernement qui sont interpellés par l'écrivain en exil, mais le Maroc lui-même, tout entier, qui se trouve pris à partie. Laroui ne se fait d'illusion ni sur les révolutions politiques ni sur les vertus rédemptrices du peuple. On lui a aussi volé l'espérance de l'avenir : *« Jusque-là, j'avais du respect pour cette foi des grands soirs, enracinée dans un contact quotidien avec la langue du peuple et sachant s'exprimer dans celle du Coran (...). Mais là, assis sur cette paillasse froide, je me mis soudain à voir les choses sous un jour différent. Ces brutes qui rentraient et sortaient de cette cellule, ces hommes violents et corrompus, n'était-ce pas là le peuple* concret *? N'étais-je pas sur le point de me faire casser la gueule par le peuple concret et par solidarité avec le peuple chimérique qui logeait dans le crâne de quelques rêveurs, et là uniquement ? Je devins soudain lâche, ou infiniment sage. J'avais toujours eu des doutes, mais c'était maintenant une certitude : ce n'était pas mon combat. » Les Dents du topographe* est un précis de désertion. Plus exactement, le constat amer qu'il n'y a rien à abandonner, rien à trahir en partant puisque rien ne vous a jamais appartenu. Que votre père a disparu, dans une prison sans doute ; que la corruption et la peur ont détruit les valeurs les plus élémentaires ; que les mots ne veulent plus rien dire tant ils sont infestés de mensonges, que l'espionnage et la dénonciation se sont introduits jusqu'au coeur des familles. Faute de sens, faute de solidarité, faute de possible fraternité, le pathétique lui-même est de trop, sauf à naître du ricanement. Laroui ricane pour ne pas hurler, avec une terrible justesse dans chacune de ses modulations. Et il y a encore du désespoir et de la dérision dans l'écriture si précise, si cultivée, si classiquement impeccable qui est la sienne. Parce que ce n'est pas la sienne : *« J'ai appris à parler et à écrire une langue qui est celle de gens que je ne connais pas. Comment répondre ? En quelle langue ? Celle de ma mère ou celle de la Mission universitaire et culturelle française ? On me demande ce que je ressens. Mes sentiments, bruts de coffrage, il vous faudrait un interprète... »* Un interprète en dirait trop ; le pathos et la colère envahiraient tout. Le passage d'une langue à l'autre offre à Laroui une distance, un recul où résident le meilleur de son talent et son originalité : une violence qui s'affûte encore d'être voilée d'ironie et civilisée.

version originale

La Chine des pieds bandés et de la pensée bridée

THE THREE-INCH GOLDEN LOTUS
de Feng Jicai.
Traduit du chinois
par D. Wakefield,
University of Hawaii Press,
Honolulu, 239 p., 90 F.

Feng Jicai met en parallèle cette coutume millénaire, qui consiste à mutiler les pieds des petites filles, et la Révolution culturelle

Il était une fois une coutume chinoise qui a duré près de mille ans, du Xe siècle au début du nôtre. Une coutume dont le savoir-faire a été perpétué par les femmes et sur les femmes pendant une quarantaine de générations pour réduire leurs pieds à la longueur d'une cigarette. Une coutume impériale abolie par la première République chinoise, dont l'avènement en 1911 fut une borne sur le chemin cahoteux vers la modernité. Le soulagement provoqué par cette mesure semble avoir plongé Chinois et étrangers, hommes et femmes, dans un silence profond : à ce jour, l'objet de cette mutilation reste un mystère.

En 1986, un homme, un écrivain chinois, Feng Jicai, tente d'éveiller ses concitoyens à ce sujet par un conte sur les *« lotus d'or »*. D'aucuns, dit-il, s'interrogent sur la part d'histoire de Chine enserrée dans ces petits chaussons brodés de charmants motifs de fleurs et de papillons. Le conte est traduit en anglais. Il déroute même les meilleurs vigiles des évolutions culturelles de l'Asie. L'hebdomadaire publié à Hongkong, *Far Eastern Economic Review*, n'y voit qu'*« une pièce d'orientalisme qui promeut involontairement une vision bizarre, exotique et un rien perverse de la culture chinoise »*. Le conte n'a toujours pas été traduit en français.

Faut-il attribuer ce mépris et cette gêne à la part de magie noire recélée, selon Feng, dans les pieds bandés ? Ou croire, comme il le suggère, que la liberté naturelle accordée désormais à cette extrémité du corps humain empêche de distinguer qu'il existe encore en Chine des mains, des yeux, des oreilles, des têtes et des langues liés ? Le 30e anniversaire d'un des cataclysmes du siècle, cette Révolution qui porte le nom trompeur de *« culturelle »*, que le régime actuel de Pékin se garde bien de commémorer, pose le problème avec acuité : les bandelettes enserrant la pensée sont loin d'avoir été dénouées.

L'héroïne du conte de Feng se prénomme Lotus parfumé. Sa naissance se situe sous l'avant-dernier empereur, dans les dernières années du XIXe siècle. C'est une orpheline pauvre élevée par sa grand-mère, dont tout l'amour s'ingéniera à assurer la fortune de sa petite-fille en lui appliquant le bandage le plus radical qui donnera naissance à un chef-d'oeuvre de miniaturisation et d'élégance. Cette réalisation parfaite attirera l'attention d'un grand connaisseur, riche marchand de Tianjin, qui s'achètera le plaisir de contempler l'oeuvre d'art en donnant Lotus parfumé en mariage à son second fils. Toutes les femmes de la maisonnée du marchand ont eu les pieds bandés d'une manière remarquable. Cette perfection est renommée et l'honneur en rejaillit sur le vieux chef de clan. Pour l'amour de l'art et le plaisir de ses amis esthètes, ce dernier organise des concours pour élire le *« lotus »* le plus parfait.

Par une tricherie d'une de ses belles-soeurs, Lotus parfumé perd au premier concours. De dépit et de honte, son mari se suicide, la laissant veuve avec une petite fille de deux mois. Une ombre noire, une vieille servante, prend son destin en main et lui enseigne les astuces de confection des chaussons, de choix judicieux des rapports de couleurs qui porteront à la perfection le travail de base opéré par la grand-mère et permettront de subjuguer l'oeil du jury. L'effort est couronné de succès et Lotus parfumé est sacrée reine de beauté.

La coutume du bandage des pieds est apparue soudainement dans l'histoire chinoise. Feng Jicai en date le point de départ à l'année 961. L'exhumation des squelettes des périodes anciennes a confirmé ce que l'on sait depuis longtemps par les données épigraphiques : cette coutume était inconnue, tant aux temps néolithiques qu'aux temps historiques des glorieuses dynasties Han ou Tang. C'est une coutume spécifiquement chinoise : aucun des pays limitrophes qui ont subi l'ascendant de la culture chinoise (Corée, Japon, Vietnam, etc.) ne l'a adoptée. La diffusion de la coutume fut, semble-t-il, rapide sous les Song du Sud, lorsque toute la partie septentrionale de la Chine dut être cédée au contrôle de hordes originaires des confins de la Sibérie.

L'appellation de *« lotus d'or d'une longueur de trois pouces »* désigne un critère idéal. Seules les dames de la haute société, qui ne se déplaçaient qu'à l'intérieur des habitations et ne sortaient que portées en palanquins, pouvaient s'en approcher. Cependant, dans une réduction moins sévère, le bandage des pieds était appliqué même aux servantes et aux commerçantes qui menaient une vie active. Le façonnage du pied à une échelle réduite devint un point de focalisation de l'attirance sexuelle.

L'historiographie traditionnelle applique à la Chine une grille de lecture présentant une transmission du mandat du Ciel, de dynastie en dynastie. En 1271, les descendants de Gengis Khan envahirent la totalité du territoire chinois. Les troupes mongoles avaient des billets de logement chez l'habitant. Les règles confucéennes qui recommandaient l'isolement des femmes furent appliquées avec rigueur pour les mettre à l'abri des importunités des conquérants. La coutume des pieds bandés prit de l'ampleur pendant cette période. En 1368, un pouvoir purement chinois réussit à chasser les Mongols du trône impérial pour installer la dynastie Ming. Loin de s'éteindre, l'habitude de bander les pieds des femmes s'institutionnalisa à cette période. Les paysannes travaillant dans les champs y échappaient, mais cela devint une marque de basse extraction. Les pieds de grandeur naturelle furent objets de raillerie.

En 1644, les Ming furent chassés du trône par un autre pouvoir d'origine étrangère, les Mandchous de la dynastie Qing. Ceux-ci réussirent à imposer, en signe de soumission, le port de la natte pour les hommes, mais c'est en vain qu'ils tentèrent d'interdire le bandage des pieds pour les femmes. Il fallut même un édit impérial pour défendre aux femmes d'origine mandchoue de s'imposer la coutume.

Sur le mode de la parabole métaphorique, le propos de Feng Jicai relie la coutume du bandage des pieds aux affres et aux spasmes de la Révolution culturelle. En filigrane, il donne à comprendre que, de la même manière que ce cataclysme ne peut être circonscrit aux cruautés de gardes rouges dévoyés par des dirigeants réglant entre eux des querelles de pouvoir, le remodelage de la chair et de l'image de la femme pourrait être relié à d'autres ruptures historiques.

Au-delà de son évidente fonction de restriction de la liberté de mouvement, ce marquage du corps a-t-il un sens ? Faut-il, comme Feng, y voir le signe que la société chinoise ne peut s'arracher au culte de son passé qu'en inversant ses valeurs, en s'acharnant à transformer la beauté en laideur et la laideur en beauté ? Convient-il de pousser l'explication vers une lecture anthropologique en rapprochant cette coutume d'autres, tels les tatouages ou l'excision, qui manifestent une reconnaissance identitaire liée à l'appartenance à un groupe ? On pense aussi à l'élongation du cou des femmes girafes de Birmanie, mesure de prévention de l'adultère conçu comme un risque d'altération de la pureté de la descendance. L'apparition de la coutume du bandage des pieds peut-elle être interprétée comme un réflexe de protection dans un contexte de graves périls extérieurs et sa perpétuation comme le signe le plus manifeste d'une perte de confiance nationale ?

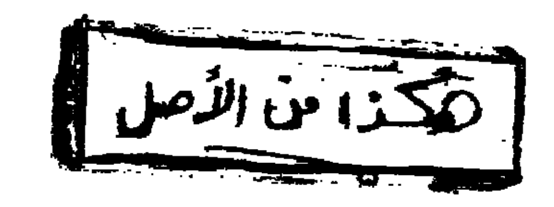
Le fait qu'une voix chinoise lance une telle réflexion doit aider notre oreille à se délier. L'auteur, qui travaille avant tout pour un public chinois, ne peut être soupçonné de chercher à offrir une pièce d'*« orientalisme »*. En aucun cas, la pratique du bandage des pieds, qui a perduré pendant dix siècles, avec son lot de souffrances extrêmes, ne peut être comparée aux modes et artifices de séduction connus en Europe comme la taille de guêpe du temps de crinolines ou le port des chaussures à hauts talons, quelles que soient les déformations anatomiques dont elles sont également susceptibles. Le refus humaniste légitime d'appliquer des critères de jugement qui risquent d'aboutir à une hiérarchisation des civilisations ne doit pas fonctionner comme un alibi servant à nier les mutilations que le genre humain inflige à ses représentants les plus faibles.

En reliant les larmes de petite fille de Lotus parfumé à celles que fit verser la Révolution culturelle, Feng Jicai débusque la lancinante interrogation sur le poids de l'Histoire et les incidences des bouleversements publics sur les drames privés.

Le livre laisse un peu le lecteur sur sa faim. Feng Jicai ne répond ni au pourquoi d'une coutume qui fit des victimes sur quarante générations, ni à celui d'une Révolution culturelle dont les ravages directs et indirects ne pourront sans doute jamais être chiffrés. En ceci il reste dans son rôle de conteur : dire, pour ne pas oublier, ne pas se contenter du lâche soulagement que procure le fait d'avoir réussi à tourner les pages noires du passé. La Chine s'est engagée dans la voie des réformes économiques depuis 1978. Le rythme s'est frénétiquement accéléré après la crise de Tiananmen en 1989, comme pour en conjurer les démons. La voix du conteur dit : notre histoire nationale est jalonnée de drames publics et privés dont les causes nous échappent. Regardons-les en face. Parlons de la Révolution culturelle. Parlons des femmes dont les pieds furent bandés. Délions les têtes et les langues pour aborder l'avenir.

Isabelle Landry

Feng Jicai.
Il est né en 1942 dans le port de Tianjin, au nord-ouest de la Chine. Issu d'une famille aisée, il appartient à cette génération de jeunes adultes auxquels la révolution culturelle fit tenir tour à tour le rôle de victimes et de bourreaux. Son oeuvre s'inscrit dans le genre qualifié de *« littérature des cicatrices »*, dont l'émergence fut rendue possible par la relative libéralisation de l'ère Deng Xiaoping. Son art évolue sur la corde raide entre audaces critiques et ménagements de la censure politique.



Manchette, un prince du sang en noir majeur

Il avait publié dix livres de 1971 à 1981 puis, plus rien, jusqu'à sa mort, en juin 1995. Un an après, on peut enfin lire le roman « maudit », inachevé, du père du néopolar français, ainsi que ses chroniques parues dans « Charlie mensuel » et dans « Polar »

LA PRINCESSE DU SANG
de Jean-Patrick Manchette.
Rivages/Thriller, 202 p., 99 F.

CHRONIQUES
de Jean-Patrick Manchette.
Rivages/Ecrits noirs, 369 p., 119 F.

« *Le roman que j'écris prend des allures d'ouvrage maudit, à force que des catastrophes se déclenchent chaque fois que je m'y mets.* » A sa mort, en juin 1995, ces lignes que Jean-Patrick Manchette avait écrites deux ans plus tôt dans la revue *Polar* gardaient une singulière résonance. Car il est vrai que l'on commençait à douter. On savait qu'il avait travaillé à de nombreux scénarios pour le cinéma et la télévision, on connaissait ses traductions (des romans de Donald Westlake et de Ross Thomas en particulier), on avait lu ses chroniques avec passion. Mais le fait était là. Depuis 1982, date de la parution de *La Position du tireur couché* dans la « Série noire », Manchette n'avait pas publié de roman. Les interrogations cycliques sur le « silence » du « père fondateur » du renouveau du roman noir français revenaient, une dernière fois, hanter les notices nécrologiques.

Aujourd'hui, la publication simultanée du fameux « *roman maudit* » et du recueil de ses *Chroniques* bouleverse la perspective. En fait de panne, *La Princesse du sang* (que la maladie ne lui aura pas permis d'achever) vient comme l'éblouissante démonstration d'un talent intact et de la capacité de Manchette à se renouveler. Comme l'aboutissement d'une longue recherche sur la fonction et sur le style du roman noir. Sur ce « silence », la lecture de ses vingt ans de *Chroniques* jette un éclairage unique. Outre que ce volume se dévore comme le meilleur des polars, vous donne mille envies furieuses de lectures et constitue une singulière histoire du roman noir, c'est même toute la « *carrière* » de Manchette qu'il conduit à reconsidérer, en commençant par la période faste des années 70. Et un certain nombre d'idées reçues sur le néopolar.

Entre 1971 et 1981, Manchette a publié dix livres. Un par an. Son nom s'est trouvé définitivement associé à la rénovation du polar français dont il a opéré « *le branchement sur la réalité contemporaine* » dans le droit fil des fondateurs américains du genre. Son entrée en fanfare dans la « Série noire », avec *L'Affaire N'Gustro*, inspirée de manière transparente de l'enlèvement et de l'assassinat de Ben Barka, a brutalement renvoyé au folklore les vieilles histoires de truands à la Gabin. En 1981, alors qu'il achève *La Position du tireur couché*, sa réputation est immense. Ses pairs et la critique en ont fait le chef de file de ce qu'il a appelé le « *néopolar* ». Le seul à ne pas être dupe, c'est Manchette lui-même qui écrit la même année : « *J'ai formé le mot "néopolar" sur le modèle de mots de "néopain", "néovin" ou même "néoprésident", par quoi la critique radicale désigne les ersatz qui, sous un nom illustre, ont partout remplacé la même chose. Une partie des journalistes et des fans a repris l'étiquette apologétiquement, sans y voir malice, c'est amusant.* » Pour Manchette, le roman noir, sa naissance et sa nécessité, sont liés avant tout au contexte économique et social. « *Dès le début des années 20, la première vague de la révolution communiste est battue partout. Les trente ans qui suivent, de fascisme en anti-fascisme, de stalinisme en hitlérisme, de guerre mondiale en guerre froide, le capital règne... Aux salopiots qui occupent le terrain, tout le terrain du monde, dont ils ont fait le marché mondial et le lieu de leur guerre des gangs, ne s'opposent plus que des groupes minuscules ou des individus isolés... Dans la littérature américaine, ça donne le polar, ça donne le privé.* »

Un demi-siècle plus tard, en France, le roman noir est devenu « *le lieu d'exercices de style, tantôt respectueux, tantôt baroques, mais désormais privés définitivement de nécessité, et qui vont s'aligner docilement, les uns à côté des autres, sur les présentoirs de l'égalité culturelle, c'est-à-dire de l'insignifiance. Je le sais d'expérience* ». A ce stade de ses réflexions et de son travail, Jean-Patrick Manchette ne pouvait que s'arrêter. *La Position du tireur couché* avait en quelque sorte bouclé toutes les issues. Y compris celle du style, cette écriture du roman noir que l'auteur a toujours défendue et portée, dans ses derniers livres, à son point le plus haut : anti-psychologique, « *cinématographique, behavioriste* ».

Commence alors cette longue période « *d'audiovisuel et d'errances variées* » pendant laquelle il va chercher de nouvelles formes. Cette recherche, sinueuse et difficile, qui aboutira à l'ambitieux projet d'un cycle intitulé *Les Gens du mauvais temps* – dont *La Princesse du sang* devait être le premier volet –, Manchette va la mener dans deux directions. Dans l'élargissement de son approche d'abord, qui sera fortement influencée par une certaine conception du roman d'espionnage et d'aventure. « *La lecture de John Le Carré, et dans une moindre mesure celle de* Kahawa *de Westlake, avaient déjà amené l'auteur vers des territoires neufs. Avec celle de Ross Thomas, le puzzle se met en place* », note son fils, Doug Headline (1), dans sa préface à *La Princesse du sang* (lire interview ci-dessous). Sur le chantier du style, bien sûr : « *La modernisation du polar n'est pas là où on la cherchait ces dernières années. Elle n'est pas dans le modernisme des anecdotes ou la nouveauté des décors ou des mœurs. Elle est dans un travail de plus en plus savant sur le texte* ».

Manchette en 1987

GÉRARD RONDEAU/VU

CERCLES CONCENTRIQUES

Quinze ans après *La Position du tireur couché*, un an après la disparition de son auteur, voici donc *les cent quatre-vingt-dix premières pages de La Princesse du sang*. L'ouverture est en noir majeur, comme un clin d'œil du « Maître » *à ses lecteurs*, qui les retrouve là où il les avait laissés. Perfection de l'écriture, limpide et tranchante. Souci maniaque des détails : « *Un pistolet semi automatique Sauer modèle 38, chambré. 380.* » Partition hautement référentielle : en 1950, après l'enlèvement d'une fillette, un commando de ravisseurs s'entretue dans une maison isolée au bord de l'océan... Silence... Le récit fait alors un bond en avant. Le chapitre suivant est daté du 1er janvier 1956 et le roman, imperceptiblement puis de plus en plus nettement, quitte les rails sur lesquels il semblait être lancé. La scène initiale vient ainsi peu à peu s'inscrire dans l'histoire d'Ivy, une jeune reporter photographe, « *la Robert Capa femelle* ». *Partie pour un an s'isoler* à Cuba, celle-ci va se trouver au cœur d'une série de manipulations mêlant les services spéciaux français et américains, un trafiquant d'armes international, un ex-lieutenant de la R. A. F. intellectuel de gauche et un jeune exilé hongrois. « *Le monde entier est une Chicago* », écrivait Manchette en 1982.

Progressant en cercles concentriques, élargissant peu à peu son point de vue, le récit d'aventures croise ainsi les événements politiques d'une année 1956 particulièrement chargée (guerre d'Algérie, rapport Khrouchtchev, Budapest, premières salves de la guérilla castriste). Magistralement construit, le roman accélère progressivement son allure, se fait plus dense et plus complexe... jusqu'à l'interruption brutale du récit. Le lecteur se prend alors à rêver au projet d'ensemble qui, à travers les mémoires d'Ivy devait mettre au jour « *les événements occultes de ce monde* ». Et c'est ainsi que revient en force le fameux « silence » de Manchette. Terriblement réel cette fois. Insupportable et assourdissant.

M. Ab.

(1) Doug Headline a repris une partie du pseudo de son père qui signait ses premières chroniques de *Charlie mensuel* sous le nom de Shuto Headline, c'est-à-dire « manchette » en japonais et en anglais.

Le début d'une série d'éditions posthumes

Doug Headline, le fils de l'écrivain, explique pourquoi il a choisi de confier « La Princesse » et les « Chroniques » à Rivages plutôt qu'à Gallimard, et promet la parution prochaine de nouvelles, de débuts de romans inédits et d'écrits sur le cinéma

Guerre des éditeurs. Concurrence acharnée entre les deux collections phares de romans noirs. Un an après la mort de Jean-Patrick Manchette, la publication de *La Princesse du sang* chez Rivages plutôt que chez Gallimard, qui avait édité tous les précédents romans de l'écrivain, suscite de nombreux commentaires. Doug Headline, le fils de Manchette, qui a pris cette décision en accord avec sa mère, tente de calmer le jeu. « *Ces histoires de luttes entre éditeurs se déchirant pour obtenir le manuscrit de mon père sont délirantes. C'est simplement après avoir longuement réfléchi que nous avons décidé, ma mère et moi, d'en confier la publication à François Guérif, directeur de Rivages/Thriller et de Rivages/Noir, qui ne nous avait rien demandé, ni fait la moindre proposition financière. Initialement, nous avions d'ailleurs pensé le faire éditer chez Gallimard. Cela semblait dans la logique des choses. Mais nous nous demandions si c'était bien ce que mon père aurait souhaité...* »

A sa mort, en juin 1995, Jean-Patrick Manchette n'a en effet laissé aucune consigne concernant son manuscrit. « *La seule chose qu'il nous ait dite à ce propos, c'est qu'il ne voulait pas que le roman soit publié dans la "Série noire".* La Princesse du sang *et l'ensemble du cycle qu'il avait entrepris d'écrire ne lui semblaient pas correspondre au cadre de cette collection. De la même façon qu'en 1977 il avait pensé que* Fatale *n'était pas un livre pour la "Série noire". C'était un exercice de style. Et c'est pourquoi, à l'époque, Gallimard avait publié ce roman hors collection, avec une couverture illustrée par Tardi. Mais, cette fois-ci, le problème nous semblait plus compliqué, à ma mère et à moi. D'abord parce qu'il nous apparaissait évident que tous les auteurs proches de mon père étaient chez Rivages. Ross Thomas, dont Manchette a traduit quatre bouquins, Robin Cook, qui était un de ses meilleurs amis, Donald Westlake, qu'il admirait et avec lequel il a entretenu une longue correspondance, Pierre Siniac, un des rares auteurs français qu'il respectait, James Ellroy, qu'il a été un des tout premiers à défendre... Et puis, tout de même, c'est pour Rivages que Manchette a traduit Westlake et Ross Thomas, c'est Rivages qui édite la revue "Polar", à laquelle il donnait ses "Notes noires".* »

Et c'est chez Rivages également que Doug Headline est directeur de collection... « *Cela n'a absolument pas pesé dans la balance. Ce travail m'a été confié il y a trois ans, à un moment où mon père allait plutôt bien... Non, outre le réseau d'amitié que Manchette avait dans cette maison, c'est le projet éditorial d'ensemble que nous souhaitions mettre en œuvre qui nous a fait choisir Rivages. Ce que nous voulions, c'était non seulement publier le texte inédit du dernier roman de mon père, mais faire connaître à ses lecteurs son travail de théoricien du polar, de chroniqueur de cinéma, leur faire découvrir tout ce qu'il a fait pendant ses fameuses années de "silence", en particulier ses recherches en matière de fiction. Je ne vois pas comment on aurait pu créer une perspective d'édition un peu cohérente avec des textes aussi différents chez Gallimard. En revanche, les collections que dirige François Guérif, Rivages/Thriller et Rivages/Noir, mais aussi Rivages/Ecrits noirs, permettaient de tout rassembler sous la même bannière.* »

La Princesse du sang et le recueil de *Chroniques* sur le roman noir qui paraissent aujourd'hui ne sont ainsi que les premiers éléments d'une série d'éditions posthumes. « *Le prochain volume que nous publierons est un ensemble de textes de fiction. Il pourrait contenir les nouvelles écrites par Manchette, au nombre d'une demi-douzaine, et les débuts de romans inédits. Il y en a un qui est intitulé* Iris, *un texte magnifique d'une soixantaine de pages, que mon père a réécrit une bonne quinzaine de fois et qui raconte l'histoire d'un personnage à la Howard Hughes qui vit seul sur une île et collectionne les films... Il pourrait donner son titre à l'ensemble.*

»Nous publierons aussi Les Yeux de la momie, *un recueil de ses chroniques de cinéma de* Charlie Hebdo. *Leur histoire est amusante. C'était l'époque où Manchette souffrait d'agoraphobie et ne sortait pas de chez lui. Il ne voyait donc pas les films. "Les yeux de la momie", en l'occurrence, c'était moi. Il écrivait ses papiers en fonction de ce que je lui racontais ! On a joué à ce petit jeu pendant un ou deux ans. Le résultat est assez étonnant. Qu'on se rassure, il y a aussi des articles sur des cinéastes qu'il connaissait parfaitement ! La correspondance mérite également d'être publiée. Elle est très importante. Avec Westlake, Ross Thomas, Siniac...*

»Reste enfin le problème du Journal, objet immense et tentaculaire. Manchette l'a tenu presque quotidiennement, de 1965 à sa mort, c'est-à-dire pendant trente ans. Il avait notamment l'habitude de découper dans Le Monde *les informations qui lui paraissaient intéressantes. Les événements importants, aussi bien que ce qu'il appelait les "petits faits ineptes", qu'il assortissait ou non de commentaires personnels. Il n'est pas question bien entendu de publier ce Journal dans son intégralité. Le problème du choix sera gigantesque !* »

Propos recueillis par Michel Abescat

Profusion française

Est-ce l'année olympique qui veut ça ? 296 romans français annoncés pour la rentrée – soit exactement 79 de plus qu'en 1995 et 76 de plus qu'en 1990, qui reste pourtant le grand cru de la profession –, c'est un record absolu. Que conclure de ces considérations quantitatives ? La prudence est d'attendre... Mais, d'ores et déjà, notons la présence nombreuse d'auteurs célèbres. Françoise Sagan revient, chez Plon, avec *Un été encore*, situé dans le milieu du théâtre parisien. Yann Queffélec, chez Grasset, fait son retour avec

Florence Noiville

Et la force d'aimer, tandis que, chez le même éditeur, Nicole Avril publie *Une personne déplacée*. On retrouvera aussi Jean Dutourd (*Le Feld-Maréchal von Bonaparte*, Flammarion), Michel Déon (*La Cour des grands*), Michel Tournier avec *Eléazar* (tous deux chez Gallimard), Marek Halter (*Le Messie*, Laffont), ainsi que Max Gallo (*Le Faiseur d'or*, Fayard), Jeanne Bourin (*Le Sourire de l'ange*, Julliard), ou, en octobre, Bernard Clavel (*Jésus, le fils du charpentier*, Laffont).

Deux inédits posthumes paraissent simultanément. L'un d'Yves Navarre, un ensemble de portraits autour de la vie montréalaise (*La Ville atlantique*, Actes Sud), l'autre de Jean-Patrick Manchette (lire p. III).

Alphonse Boudard revient lui aussi (*Madame de Saint-Sulpice*, Le Rocher), tout comme Marie Ndiaye (*La Sorcière*, Minuit), Sylvie Germain, (*Les Echos du silence*, *Desclée de Brouwer*), *Eric Holder* (*Mademoiselle Chambon*, Flammarion), Jack-Alain Léger (*L'Autre Falstaff*, Mercure de France), Rafaël Pividal (*Le Jour de gloire*, Le Comptoir), Marie Nimier (*Celui qui court derrière l'oiseau*) et Christian Bobin (*La plus que vive*) (tous deux chez Gallimard). Eduardo Manet (*Rhapsodie cubaine*), Jacqueline Harpmann (*Orlanda*) et Guy Scarpetta (*L'Ile*), sont chez Grasset, de même que Raphaël Confiant (*La Vierge du grand retour*), qui publie aussi chez Ramsay *Chimères d'En-ville*. Pour Patrick Besson, une pièce de théâtre (*Colloque sentimental*, Albin Michel), un roman, *Haldred*, chez Calmann-Lévy et un recueil de nouvelles, *Club Baobab*, au Rocher.

On remarquera, comme chaque année, un certain nombre de romans dont les auteurs sont aussi des journalistes. Parmi ceux-ci, *La Mamelouka*, le troisième roman de Robert Solé, rédacteur en chef au *Monde*, *Un cercle de famille* de Michèle Gazier (tous deux au Seuil), et *La Guerre* de notre collaborateur Philippe Dagen, chez Grasset. Plusieurs autres de nos collaborateurs sont également présents en cette rentrée, parmi lesquels René de Ceccatty (*Aimer*, Gallimard), Geneviève Brisac (*Week-end de chasse à la mère*, L'Olivier) ou Pierre Drachline (*Fin de conversation*, Le Cherche-Midi, octobre). On pourra lire également Stéphane Denis (*Les Derniers Jours*, Fayard), Jean-Baptiste Harang (*Un gros chagrin*, Grasset), Alain Duault (*La Dévoyée : le roman de la Traviata*, Belfond), ainsi que Jean-Charles Aschero (*Grande et belle*, Buchet-Chastel).

Parmi les autres auteurs de cette rentrée variée, on retiendra, chez Actes Sud, Nancy Huston (*Instrument des ténèbres*), Claude Pujade-Renaud (*La Nuit la neige*), Philippe de La Génardière (*Gazo*) ; chez Albin Michel, Calixthe Beyala (*Les Honneurs perdus*), Sylvie Brunet (*Tout un univers*), Eve de Castro (*Le Bal des roués*), Gilles Lapouge (*Le Bruit de la neige*), Amélie Nothomb (*Péplum*), Christiane Singer (*Rastenberg*), Eric-Emmanuel Schmitt (*Variations énigmatiques*). Chez Balland, on retrouve Denis Belloc (*Un collier de chien*) et Ana Novac (*Les Beaux Jours de ma jeunesse*, qui paraît en même temps que *Les Noces de Varenka*, chez Calmann-Lévy) ; chez Christian de Bartillat, Robert de Goulaine (*Du côté de Zanzibar*) ; chez Belfond, Jacqueline Monsigny (*La Tour de l'orgueil*) ; chez Buchet-Chastel, Claude Luezior (*Dites-moi la vérité de l'enfant perdu*), Bertrand Renard (*Le Double secret*), Frédéric Roux (*Mal de père*), Michel Luneau (*Gabriel, archange*), Joël Schmidt (*Le Testament de Clovis*) et Daniel Vaxelaire (*Bleu nuit ou les sept vies du Moine*).

Côté célébrités, Françoise Sagan ou Michel Tournier. Côté curiosité, des inédits d'Yves Navarre et de Jean-Patrick Manchette. Et plein de surprises chez les petits éditeurs

Gallimard publie les nouveaux titres de Régine Detambel (*La Verrière*), Jean Rolin (*L'Organisation*) et Lisa Bresner (*La Vie chinoise de Marianne Pêche*) ainsi que Jean-Pierre Ostende (*La Province éternelle*), Laurence Cossé (*Le Coin du voile*), Franz Bartelt (*La Chasse au grand singe*), Philippe Blasband (*Max et Minni(e)*), Patrick Cahuzac (*L'Energumène*) et, en octobre, Catherine Cusset (*A vous*). Tandis que, chez Grasset, on retrouve Christophe Donner (*Retour à Eden*), Alain Dugrand (*La Baie des singes*), et Jean-Claude Snyders (*Drames enfouis*) ; chez Calmann-Lévy, Pierre Ferrard (*Les Coupables*), Jean-François Kervéan (*L'Ode à la reine*), Richard Morgiève (*Mon beau Jacky*), Corinne Bouchard (*Meurtres au lycée*) et Alain Veinstein (*L'Accordeur*).

Chez Denoël, on retient Serge Brussolo (*Les Ombres du jardin*), Judith Carraz (*Tabac-souvenir*), René Frégni (*Où se perdent les hommes*), Hervé Jaouen (*L'Allumeuse d'étoiles*), Violaine Massenet (*Le Sang des ruches*), Anne Cuneo (*Objets de splendeur*) ; chez Desclée de Brouwer, Jacques Neyrinck (*Le Siège de Bruxelles*), Colette d'Orgeval (*Le Fils du boa*), Michel Sauquet (*Une goutte d'encre dans l'océan*) et Jean-François Bouthors (*Jonas l'entêté*) ; à La Différence, François Emmanuel (*La Leçon de chant*), Louis Lerne (*Horn*), Pierre Lepere (*Monsieur d'ailleurs*) ; chez de Fallois, Isabelle Hausser (*Les Magiciens de l'âme*), Hubert Monteilhet (*Le Taureau par les cornes*) et Vladimir Volkoff (*La Crevasse*).

Jean-Marc Aubert (*Bambous*) et Isabelle Jarry (*Emportez-moi sans me briser*) retrouvent, chez Fayard, André Miquel (*La Bibliothèque des amants*), Philippe Balland (*Mathilde en secret*), Christian de Montella (*Un fantôme au soleil*) et Mona Thomas (*Un grand rangement*). Chez Flammarion – qui, après le départ de Françoise Verny, fait sa première rentrée sous la houlette de François Bourin –, on annonce Nadine Diamant (*L'Ombre des étoiles*), Eugène Nicole (*Le Caillou*) Olivier Poivre d'Arvor (*Le Club des momies*), ainsi que, en octobre, Jean-Pierre Dufreigne (*A boire*) et un texte de la styliste Sonia Rykiel (*Les Lèvres rouges*).

Chez Julliard, on lira le nouveau roman de Jean-Pierre Milovanoff (*La Splendeur d'Antonia*), histoire d'une conquête amoureuse au Xe siècle, ainsi que Marie Le Drian (*Hôtel maternel*), Lionel Duroy (*Mon premier jour de bonheur*), Anne Bragance (*La Rose de pierre*), Gérald Messadié (*Tycho l'admirable*) et Roland Topor (*Jachère-Party*). A côté de Bernard Blangenois (*Une odeur de neige*), de Josette Pratte (*Le Petit salon vert*), de Jean Van Hamme (*Les Maîtres de l'orge*) et de Frédéric Lenormand (*Mademoiselle Chon du Barry*), l'école dite « de Brive » revient en force chez Laffont, avec Gilbert Bordes (*L'Année des coquelicots*), Denis Tillinac (*Dernier Verre au Danton*), Claude Michelet (*Histoires des paysans de France*) et Jean Guy Soumy (*Julie de bonne espérance*).

Le maire de Toulouse, Dominique Baudis, rend, chez Michel Lafon, un hommage à l'Occitanie à travers un roman historique (*Raymond VI, comte de Toulouse : mémoires apocryphes*), tandis que Lattès publie notamment Odile Barski (*Lecomte Thérèse*), Serge Bramly (*Après l'amour*), Dominique Marny (*Darjeeling*), Danielle Pampuzac (*Les Larmes de Caramel*).

Au Mercure de France, que dirige désormais Isabelle Gallimard, on retrouvera un auteur habituel, Gilles Leroy (*Les Maîtres du monde*), ainsi que Vidosav Stevanovic (*Prélude à la guerre*) et Clarisse Nicoïdski (*Milord*). Abdelkader Djemaï publie son deuxième livre (*Sable rouge*) chez Michalon, en même temps que Claire Frédric (*Kérosène*) et Louis-Stéphane Ulysse (*Toutes les nouvelles de mon quartier intéressent le monde entier*). Chez Minuit, on lira avec plaisir le nouveau texte de Christian Gailly (*L'Incident*) avant de retrouver, en octobre, la talentueuse Hélène Lenoir (*Elle va partir*) ainsi qu'Eric Laurent (*Les Atomiques*). Nil publie Gabrielle Rolin (*En dernière analyse*), L'Olivier, Sophie Chérer (*Les Loups du paradis*), Phébus, Cédric Morgan (*L'Enfant perdu*).

Un livre d'une seule phrase (*Une phrase pour ma mère*) paraît chez POL, sous la signature de Christian Prigent ; cette prouesse de 208 pages sera suivie, en octobre, par *Our ou Vingt ans après*, de Claude Ollier. Toujours aussi prolifique, Jean Anglade est aux Presses de la Cité (*La Maîtresse au piquet*). Signalons également, chez Rivages, Marc Menonville (*Walkyrie Vendredi*) et Georges Chesbro (*Les Cantiques de l'archange*). Au Rocher, on relèvera la suite du journal de Marc-Edouard Nabe (*Tohu-Bohu 3. Juin 1986-mai 1988*), mais aussi Alain Jouffroy (*A la recherche de mon âme après ma mort*, octobre) ainsi que des nouvelles de Georges-Olivier Chateaureynaud (*Les Ormeaux*, novembre), de Jérôme Leroy (*Requiem en Pays d'Auge*, octobre, et *Le Hussard noir*, novembre) et de Julien Vartet (*Zones interdites*, novembre).

L'éditeur Elisabeth Gille publie au Seuil *Un paysage de cendres*, tout comme Alain Bonfand (*La Craie*), Christian Giudicelli (*Celui qui s'en va*), Bernard Pingaud (*Bartoldi, le comédien*), Daniel de Roulet (*Bleu siècle*). Chez Stock, on retrouvera Xavier Orville (*Moi, Trésilien Théodore Auguste*), Gisèle Pineau (*L'Exil selon Julia*), et Caroline Bongrand (*Maximum*). La Table Ronde, quant à elle, propose un nouveau Xavier Patier (*Poison*), Jean-Paul Chabrier (*La Joie de vivre*) et Jean-Claude Pirotte (*Un voyage en automne*).

Comme souvent, on ne saurait trop inciter le lecteur à aller assouvir sa curiosité du côté des petits éditeurs. D'agréables surprises : chez Anne-Marie Métailié avec Jean-Baptiste Baronian (*Le Vent du nord*), Maurice Nadeau avec Janine Matillon (*Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*), Le Serpent à plumes avec Xavier Bazot (*Un fraisier pour dimanche*) et Olivier Saison (*Présents et autres orifices*). Le trop rare Pascal Commère, dont on avait lu naguère un joli texte intitulé *Chevaux*, revient au Temps qu'il fait avec *Solitude des plantes*, tandis que, chez Verdier, on suit le travail de Michel Séonnet, qui publie son deuxième livre (*La Tour sarrasine*) et, chez Zulma, celui d'Yves Martin (*Les Rois ambulants*). L'Age d'homme publie Vinciane Moeschler (*Vivants à n'en plus finir*) et Jean-Michel Olivier (*Les Innocents*). Chez Alfil, on trouvera également des nouvelles de Jean-François Bianco (*La Carrière de sable*) et Daniel Walther (*Les Rapiéceurs du néant*). Anne Carrière publie Monique Pantel (*Des baisers pour l'hiver*) et Alain Leblanc (*Un pont entre deux rêves*). Cendres édite Jérôme Peignot (*Toutes les pommes se croquent*, octobre). Sont annoncés au Cherche-Midi 1 000 pages de Boris Schreiber (*Un silence d'environ une demi-heure*), et un « quatre mains » du chanteur Charles Aznavour avec Richard Balducci (*La Balade espagnole*) ; chez Climats, Alain Monnier (*Un employé nommé Parpot*).

L'Harmattan publie notamment Max Guedj (*Le Cerveau argentin*). Emmanuel Loi revient chez Hors Commerce (*Le Mariole*). Chez le jeune éditeur Florent Massot, on trouve Anne Duguël (*Petite chanson dans la pénombre*). Chez Michel de Maule, Carole de Sydrac (*Cherche secrétaire aimant Vermeer*), André Decamp (*L'Enfance aux petits bonheurs*) ; chez Mereal, Pascal Galodé (*Vide sanitaire*) ; chez Pygmalion, Geneviève Chauvel (*Le Don d'aimer*) ; et chez Sol'air, Evelyne Vignal (*L'Eternité bouleversée*). Max Rouquette est de nouveau aux éditions de Paris avec *Le Grand Théâtre de Dieu*. Mais il faut certainement, pour nourrir ses réflexions et trouver son chemin dans cette production énorme, faire d'abord un détour chez José Corti, qui propose une réflexion humoristique de Georges Picard sur *Le Génie à l'usage de ceux qui n'en ont pas...*

Premiers romans, à grands pas

On peut s'étonner de l'audace des éditeurs, qui publient soixante-quatorze premiers romans, soit vingt-quatre de plus que l'année dernière. Le Seuil, Flammarion, Plon, Actes Sud, Climats, POL sont parmi les plus attentifs à la nouvelle génération. Gallimard n'a retenu que deux titres : *L'Hypothèse du désert*, de Dominique Sigaud, et *Les Intérêts du temps*, de Stéphane Zagdanski (déjà auteur de trois essais remarqués). Chez Grasset, pas de premier roman, tandis que Le Seuil, sur douze titres de fiction française, consacre le quart à des débutants. Chez Flammarion, deux comédiens, Sylvain Joubert (*Le Mur de l'océan tranquille*) et Christophe Malavoy (*Parmi tant d'autres*, octobre), tandis qu'Albin Michel publie *Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze, également comédienne, et L'Olivier, *Comment j'ai tué mon chat*, du dramaturge Louis-Charles Sirjacq. Les premiers romans constituent la moitié de la rentrée littéraire française de Plon, certains ayant une trame historique comme Au nom de la reine, de Patricia Dechin.

L'histoire, comme sujet ou toile de fond, est souvent prisée : notons *Bé-Maho : chronique des Iles-sous-le-vent* (Le Serpent à plumes), de Monique Agenor, relatant l'année 1942 vue d'une île de l'océan Indien, *Fort sauvage*, de Claude Beausoleil, sur le dix-huitième siècle en Nouvelle-France (Castor Astral), *Tom Fly, le Pirate*, de Bruno Krebs, empreint de l'esprit du XVIIe siècle (Climats, octobre), ou, plus philosophique, *Histoire de mon esprit : le roman de la vie de René Descartes*, de Brigitte Hermann (Bartillat). Plusieurs se sont inspirés de la Mitteleuropa, notamment Anne-Sylvie Salzman, construisant un Berlin mythique dans *Au bord d'un long fleuve noir* (Austral), ou Karine Naouri (*Le Reste du jour*, Arléa), et plus encore du Maghreb ou de l'actualité algérienne, comme dans *La Fille de la Casbah*, de Leïla Marouane (Julliard), *Tanger, oranges amères*, de Sylvia Fol (Laffont), *L'Olivier bleu*, de Thérèse Fournier (Lattès). C'est une île de nulle part que met en scène Louis-Philippe Dalembert (*Le Crayon du Bon Dieu n'a pas de gomme*, Stock).

Nombreux sont les journalistes qui publient leur premier roman, comme, chez Actes Sud, Laurent Sagalovitsch (*Dade City*) et Marc Weitzmann (*Enquête*). Ce sont aussi les débuts romanesques, entre autres, de Claire Chazal (*L'Institutrice*, Plon, octobre) et de Philippe Boggio (*Mauvaise fièvre*, Flammarion).

Citons encore Mathieu Riboulet (*Un sentiment océanique*, Nadeau), Marie Darrieussecq (*Truismes*, POL), Bruno Tessarech (*La Machine à écrire*, Le Dilettante), Gilles Pétel (*Le Métier dans le sang*, Fayard), Raymond Girard (*Largo*, Denoël) ou Jean-Yves Masson (*L'Isolement*, Verdier).

Marion Van Renterghem

Les pépites d'un critique

En ce temps-là naissait *La Parisienne*, revue littéraire où Raymond Guérin exerça ses talents de critique. Son indépendance d'esprit, la qualité de ses jugements, si vérifiable quarante-trois ans plus tard, et son regard sur les travers du milieu confèrent à ses textes une actualité permanente. A quoi bon, une fois de plus, couvrir de lazzi les prix littéraires, dénoncer les fausses valeurs glorifiées par ceux qui prennent *« à leur compte le bêlement du jour »*, rappeler au lecteur qu'il ne doit pas *« fuir l'effort »* et que dans l'inévitable gangue des rentrées littéraires il est des pépites oubliées ? Il suffit de relire Guérin. Tout y est.

Mais ce serait peu s'il se limitait à la verve mordante. Il dit et prouve. Avec une clairvoyance qui nous laisse pantois. Tandis que la fugace mode des années 50 magnifie des auteurs médiocres, il s'attache à ceux qu'elle a délaissés ; il ne se trompe pas en prenant pour critère de qualité Genet ou Yourcenar ; et s'il ose des pages à la fois amoureuses, élogieuses et sévères sur Camus, il en est peu d'aussi admirables sur Katherine Mansfield.

Publier cinq de ses chroniques est une excellente idée. En ces jours d'avalanche de romans à dérouter le lecteur, de course aux lauriers et de rumeurs, tout le monde a à y gagner.

Pierre-Robert Leclercq

★ *Humeurs*, de Raymond Guérin, Le Dilettante, 112 p., 85 F.





Actualité classique

Les œuvres complètes de Nathalie Sarraute, de Jules Verne, un « Commentaire » de Saint-...

Ils sont morts, pour certains depuis bien longtemps, et pourtant ils sont dans l'actualité de cette rentrée, « grands anciens », classiques, illustres ou encore trop peu connus, déjà inscrits dans la durée en tout cas. Le regroupement des œuvres de grands auteurs s'intensifie, souvent avec bonheur, notamment dans la « Bibliothèque de la Pléiade », chez Gallimard, et en « Bouquins », chez Laffont. Pour la « Pléiade » : Kipling (tome III), des contes chinois des Ming ; en octobre : Gide (nouvelle édition du *Journal*, tome I), Saint-Simon (*Traités politiques et autres écrits*) ; en novembre : Malraux (tome III) auquel Jean-François Lyotard consacre aussi un essai, *Signé Malraux* (Grasset), ainsi que Pierre de Boisdeffre (Rocher, octobre). Et surtout, à côté de ces beaux tombeaux, une vivante majeure, Nathalie Sarraute, dont Jean-Yves Tadié a préparé l'édition des *Œuvres complètes*.

Patrick Kéchichian

En « Bouquins », une anthologie d'auteurs du XVIIIe siècle, *Les Français vus par eux-mêmes*, Diderot (tome IV, esthétique et théâtre) et les œuvres de Machiavel, suivis par une autre anthologie de romans de femmes, toujours du XVIIIe. « Omnibus » de son côté fait paraître les romans de Jane Austen et continue l'édition des romans de Somerset Maugham (tome III). Chez Complexe paraît une anthologie de Michel Le Bris sur *Le Diable romantique* (octobre). Enfin, plus rare, le Mercure de France annonce un volume II des *Œuvres complètes* de Gilbert Lély, le grand biographe de Sade (octobre).

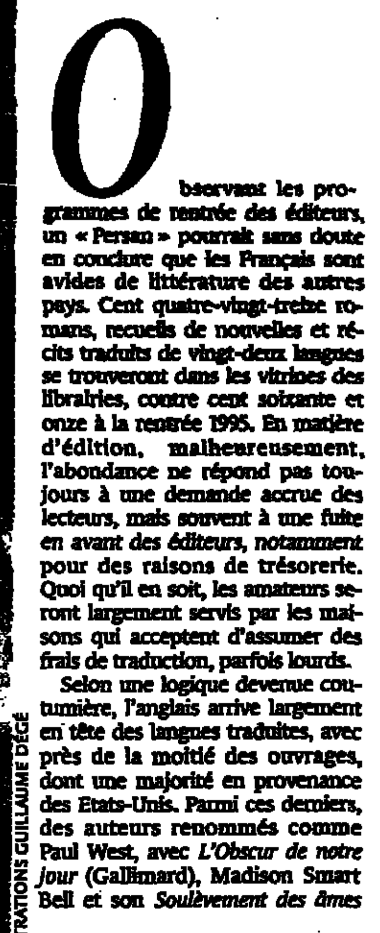
Du côté des étrangers, la moisson est diverse : Jacqueline Chambon poursuit son exemplaire travail pour faire aimer en France ce grand écrivain autrichien – détesté par Thomas Bernhard – qu'est Adalbert Stifter, avec *Descendances* (octobre). *Les Fragments* de Friedrich Schlegel paraissent chez Corti en octobre ; chez le même éditeur, la collection romantique s'enrichit du roman ... Almqvist, *Le Joyau ...* 1834, de *Récits ...* et d'une anna... John Keats par Clau... *Fable du Phénix* (novem... a heureusement be... mier roman ... Albin Michel-Flammarion ... propose un roman de ... Wharton : *Les Fi...* Grasset, en octobre ... Klaus Mann, pour ... (1931-1936) ; parallèleme... sort un récit autobiograp... Erika Mann, *Fuir pour ...* Laffont, dans la collec... publie en octobre deux ... grands Russes de ce siècle ... *Tchevengour*, dans ... et *Moscou heureuse* ... nouvelles de Gontcharov ... *Pétersbourg*, ... chez Circé, un récit de ... Glamour, paraît dans la ... « des éditions Omnibus ... jours dans le domaine russe ... de *Souvenirs sur Rudolf St...* symboliste russe Andreï Biel... œuvres moins souvent ... les deux titres du Per... : *L'Eau de jouvence* ... (Phébus, octobre). Phébus ... deux « classiques » ... à trouver en édition ... de Charles-Robert ... *Les Héritiers* de Thomas Hardy ... La Différence continue ... du Portugais Eça de Queiroz ... *Son excellence*, charge satirique ... politique des années ...

Les XVIIIe et XIXe siècles ... représentés avec, chez ... littéraire d'un par... Alex Lhermite, datant de ... s'il vous plaît. La source ... posthumes de Jules Verne ... tarie : deux éditeurs ... dans la version ... Ombres, proposent ... Verne confia à Hetzel ... avant sa mort. *Le S...* un autre récit, *Le C...* dans la « Petite bi... ». Chez Desjonquères ...



هكذا من الأصل





ILLUSTRATIONS GUILLAUME DÉGÉ

Domination américaine

Paul West, Anita Brookner, Carlos Fuentes, Ivan Gontcharov, Ismaïl Kadaré, Kenzaburo Oe... Presque deux cents ouvrages, traduits de vingt-deux langues

Raphaëlle Rérolle

Observant les programmes de rentrée des éditeurs, un « Persan » pourrait sans doute en conclure que les Français sont avides de littérature des autres pays. Cent quatre-vingt-treize romans, recueils de nouvelles et récits traduits de vingt-deux langues se trouveront dans les vitrines des librairies, contre cent soixante et onze à la rentrée 1995. En matière d'édition, malheureusement, l'abondance ne répond pas toujours à une demande accrue des lecteurs, mais souvent à une fuite en avant des éditeurs, notamment pour des raisons de trésorerie. Quoi qu'il en soit, les amateurs seront largement servis par les maisons qui acceptent d'assumer des frais de traduction, parfois lourds.

Selon une logique devenue coutumière, l'anglais arrive largement en tête des langues traduites, avec près de la moitié des ouvrages, dont une majorité en provenance des Etats-Unis. Parmi ces derniers, des auteurs renommés comme Paul West, avec *L'Obscur de notre jour* (Gallimard), Madison Smart Bell et son *Soulèvement des âmes* (Actes Sud) ou Cormac McCarthy pour *Le Gardien du verger* (L'Olivier, en octobre). De Kaye Gibbons, romancière du Sud, Flammarion publie, en octobre, *Signes extérieurs de gaieté*, tandis que Bret Easton Ellis, figure de proue d'un courant de la jeune littérature américaine, sera présent chez Robert Laffont avec *Vampires et victimes*.

Gallimard publie *Trinités*, l'oeuvre d'un romancier prometteur (Nick Toshes, octobre), tandis que Anne-Marie Métailié fait paraître *Confort et joie*, un roman du talentueux Jim Grimsley (octobre). Les histoires de femmes combatives étant apparemment en vogue, Belfond publie *Dr. Cole, médecin de campagne*, de Noah Gordon et *Dangereux mirages* (Soheir Kashoggi). Les femmes, toujours, sont lancées à la recherche de leurs racines indiennes dans *Bingo Palace*, de Louise Erdrich (Laffont, octobre) et dans *Comme des visages dans la lune*, de Betty Louise Bell (Le Rocher).

En matière de science-fiction, Rivages publie *La Maison de l'ancêtre* (Tad Williams), Pygmalion/Gérard Watelet *Le Feu vagabond* (Guy Gabriel Kay, octobre) et les Presses de la Cité *Cyber rapts ou le Seigneur du Rim* (Alexander Besher). Le roman policier est bien présent, notamment grâce à Mary Willis Walker, auteur d'un captivant *Glacée jusqu'au zoo* (Liana Lévi). Jonhatan Kellermann, psychanalyste et détective privé, mène l'enquête dans *La Valse du diable* (Plon), tandis qu'au Seuil, paraît *Tuons et créons, c'est l'heure*, de Lawrence Block, chez Grasset *La Dernière Famille* (John Ramsey Miller) et chez Flammarion deux romans policiers atypiques : *La Machine d'eau de Manhattan* (E. L. Doctorow) et *Néanderthal*, polar préhistorique de John Darnton (octobre).

Chez Christian Bourgois se côtoient deux recueils de nouvelles de Rick Bass, écrivain et géologue : *Le Guet* et *Dans les monts Loyauté*. Des nouvelles, encore, chez Calmann-Lévy, avec *En toute honnêteté*, de Ruth Rendell. Quant aux *Conversations privilégiées* d'Evan Hunter, chez Ramsay, c'est la psychiatrie qui en est le centre. Enfin, des retours plus ou moins tragiques vers le passé s'opèrent dans *Une vie à Leningrad*, de Mikhaïl Iossel (Noir sur Blanc, novembre) et dans *California Gothic*, de Dennis Etchison (Rivages).

D'Angleterre nous viennent tout d'abord *Indigo*, de Marina Warner au Serpent à plumes et *Cambridge*, de Caryl Phillips au Mercure de France. A noter *L'Amour en classe célibataire* (Angela Lambert) et *Un hiver enchanté* (Helen Dunmore, octobre), deux romans publiés aux éditions Autrement, mais aussi *La Couleur du souvenir*, de Geoff Dyer chez Joëlle Losfeld. Calmann-Lévy a fait traduire un excellent *Chair de ma chair*, de Michèle Roberts et La Découverte propose *Incidents rue Laugier* aux amateurs d'Anita Brookner. L'Olivier publie *Trainspotting*, d'Irvine Welsh, le roman qui a servi de base au film du même nom et *Qui va là*, de John Berger, auteur dont les éditions Champ Vallon font paraître *Fidèle au rendez-vous* (La trilogie de John Berger intitulée *Dans leur travail* est à paraître en collection de poche au Seuil).

Pour mettre un peu de gaieté dans les pesanteurs de la rentrée, les éditions de Fallois offrent *Derrière la vitrine du musée*, de Kate Atkinson. Balland publie *Le Gang des philosophes*, de Tibor Fischer (octobre) et Phébus un livre de Robert Irwin intitulé *Cadavre exquis*. Parallèlement aux oeuvres de fiction, Anatolia publie les mémoires de l'écrivain Shiva Naipaul (*Au-delà de la gueule du dragon*), tandis que Denoël fait une place aux *Lettres de Londres* publiées, en 1989 dans le *New Yorker*, par Julian Barnes. Outre l'abondante production irlandaise (*lire ci-contre*), la rentrée permettra de découvrir d'autres auteurs issus de pays anglophones, qu'il s'agisse de Madge Swindells pour l'Afrique du Sud (*La Vallée perdue de Nelfontein*, Laffont, octobre), de Sally Morgan pour l'Australie (*Talahue*, Métailié, octobre) ou de Janet Frame pour la Nouvelle-Zélande, Joëlle Losfeld rééditant *Visages noyés*.

Moins pléthoriques que les écrivains anglophones, les romanciers allemands arrivent en deuxième position, ex-aequo avec les hispanophones. En septembre, Actes Sud publie *Partition*, de Rita Kuczynski, Grasset un *Hermès* de Sten Nadolny et Jacqueline Chambon *Bozena*, de Peter Hartling. Le Seuil a traduit *Himmelfarb*, de Michael Krüger et Salvy *La Mort de mon frère Abel*, de Gregor von Rezzori (octobre). Chez Verdier, on trouvera *Allemann*, d'Alfred Kolleritsch (octobre) et chez Zoé *Le Cygne écartelé*, de Tim Krohn, ainsi que *Le Collègue*, de Jörg Steiner.

Parmi les hispanophones, nombreux sont ceux qui viennent d'Amérique latine, à commencer par le Mexicain Carlos Fuentes, dont *Diane ou la chasseresse solitaire* paraît chez Gallimard. Du Mexique toujours, La Différence publie *Acapulco 72*, de José Agustin, aux côtés du Colombien Espinosa (*Les Cortèges du diable*). Dans *A contrevie* (Seuil), le Paraguayen Augusto Roa Bastos retrace le périple initiatique d'un évadé, tandis que le Cubain Reinaldo Arenas trace le portrait d'une dictature dans *La Couleur de l'été* (Stock). Deux Argentins sont publiés, l'un par Le Seuil (*L'Enquête*, de Juan José Saer) et l'autre par la Maison des écrivains étrangers et traducteurs (MEET) : *Cinq*, de Sergio Chejfec. Enfin, Anne-Marie Métailié présente *Le Fleuve qui nous emporte*, de l'Espagnol José Luis Sampedro, Lattès *Mémoires écarlates*, d'Antonio Gala, Alfil *Les Enfants disparaissent*, de Gabriel Banez et Bourgois *Questions marxistes*, de Manuel Vazquez Montalban.

Le Portugal est représenté par Antonio Lobo Antunes (*Le Manuel des inquisiteurs*, Bourgois, octobre), Eça de Queiroz (*Son Excellence*, La Différence), Agustina Bessa Luis (*Les Terres du risque*, Métailié, octobre) et le Brésil par Patricia Melo (*O Matador*, Albin Michel). Du côté de l'Italie, Gallimard publie *Jamais vu soleil ni lune*, de Ferdinando Camon. Maria Teresa di Lascia a écrit *Passage dans l'ombre*, traduit de l'italien par Albin Michel et Carmen Covito *Tout pour plaire* (Grasset). Chez Verdier, on trouvera *La Baronne de l'Olivento*, de Raffaele Nigro et chez Ombres *Les Funestes*, d'Ugo Igino Tarchetti. Liana Levi, pour sa part, a fait traduire *Etranges petites vénitiennes*, de P. M. Pasinetti et Le Seuil *Attente sur la mer*, de Francesco Biamonti.

A l'Est, plusieurs traductions du russe sont publiées par Actes Sud (*Le Double Nom de famille*, Dina Rubina), Albin Michel (*Cendres et poussières*, Anatoli Rybakov, octobre), Pierre-André (*Le Locataire*, V. Osinski, octobre) et Circé (*Le Mois de mai à Saint-Pétersbourg*, nouvelles de Ivan Gontcharov, octobre). Chez Actes Sud, un Hongrois est au programme (*Tout est loin*, Sandor Tar), tandis que deux Polonais sortent chez Flammarion (*Le Tarot de Paris*, Manuela Gretkowska, novembre) et Noir sur Blanc (*Le Retour*, Eustachy Rylski). Citons encore deux livres traduits de l'albanais chez Actes Sud (*Le Tambour de papier*, Besnik Mustafaj) et Fayard (*Spiritus*, Ismaïl Kadaré).

Gaia met à son programme un nouveau livre de la Néerlandaise Hella S. Haasse (*Les Routes de l'imaginaire*) et deux auteurs danois, dont Leif Davidsen (*Le Dernier espion*), tandis que le Serpent à plumes en annonce un aussi (*Eté indien*, Jens Christian Grondhal). *La Mallette noire* est un roman suédois de Johan Bargum (Esprit ouvert) et *Sur une île déserte*, un livre du Finlandais Arto Paasilina (Denoël). Au Seuil paraît *Absolution*, un roman de Olafur Johann Olafsson, traduit de l'islandais, puis de l'anglais.

De Grèce, Hatier a rapporté *La Rousse aux cheveux teints*, de Kostas Mourselas (novembre) et Actes Sud *Vacances dans le Caucase*, de Maria Iordanidou (octobre). Chez Sindbad, on pourra lire des traductions de l'arabe, parmi lesquelles *Ainsi parlait Abou Hourayra* (Mahmoud Messadi) et *Histoire d'une ville* (Abdul Rahman Mounif). A noter, encore, des nouvelles traduites du persan chez Aube (*L'Arme blanche*, Ali Erfan), ainsi que trois romans traduits de l'hébreu chez Calmann-Lévy (*Pour l'amour de Judith*, Meir Shalev), Fayard (*Tiger Hill*, Yoram Kaniuk) et Phébus (*Derrière la tête*, Aharon Megged).

L'Extrême-Orient permet de découvrir, pour le Japon, un nouveau livre de Kenzaburo Oe (*Arrachez les bourgeons, tirez sur les enfants*, Gallimard), un de Yasushi Inoue (*La Chasse sur la colline*, Stock), un de Kenji Nakagami (*Le Cap*, Picquier) et un de Kenji Miyazawa (*Le Diamant du Bouddha*, Serpent à plumes). Citons enfin, chez Picquier, un ouvrage traduit du chinois (*La Jeune Maîtresse*, Zhaoyang Ye) et un du vietnamien (*Au-delà des illusions*, Duong Thu Huong).

Automne irlandais

Est-ce l'influence du festival de l'Imaginaire irlandais, qui s'est tenu en France au printemps ? Toujours est-il que la littérature irlandaise est à l'honneur dans les programmes de rentrée, tous registres confondus. Jacqueline Chambon publie ainsi *L'Illusionniste*, de Jennifer Johnson, tandis que Fayard propose *McGarr et le complot du Jeu de Paume*, de Bartholomew Gill et Phébus *Le Voyage de Félicia*, de William Trevor. Chez Alfil, on trouvera *Razzia*, de Thomas Kinsella, chez Anatolia *Les Années de l'âne*, de Aidan Higgins, chez Marval *Le Chant du coyote*, de Colum McCann, chez Laffont *La Trilogie de Barrytown*, de Roddy Doyle et aux Presses de la Cité *Capitaine de vaisseau*, de Patrick O'Brian ainsi que *La Fin de l'automne*, de Deirdre Purcell.

Nouveaux aventuriers de l'édition

L'édition a beau ne pas être le secteur économique le plus sûr, il en faut plus pour décourager les aventuriers. Nouvelles maisons, nouvelles collections consacrées au roman, ils sont plusieurs à se jeter à l'eau et à se lancer dans la course de la rentrée romanesque. Ainsi les éditions Blanche, créées dans l'esprit de la littérature érotique par Franck Spengler avec sa mère Régine Deforges, qui y contribue elle-même par un roman (*L'Orage*, octobre), ou Le Comptoir, que dirige Vincent Landel, ancien éditeur chez Laffont, et où paraissent, parmi d'autres, *Le Festin de l'anémone*, de Jean-Louis Bailly, et *Cruel baiser*, d'Alexandre Katoscz, un premier roman sur l'itinéraire d'un enfant de Vienne à Paris en prise avec la mythologie de la Mitteleuropa. C'est aussi la première rentrée d'Ibolya Virág, maison spécialisée dans les littératures d'Europe centrale et orientale, et qui propose deux rééditions, du Tchèque Karel Capek (*La Guerre des salamandres*) et du Hongrois Dezsö Kosztolányi (*Les Aventures de Kornel Esti*, octobre). Idem pour Les Chats noirs, ouverte sur les littératures française et anglo-saxonne, avec par exemple *Maman est presque une jeune fille*, de Marilena Guglielmi (octobre), pour Pierre-André avec des romans traduits du russe, et trois récits d'Henri Marac sur son expérience en Russie, dont *Le Baron noir : les aventures d'un journaliste français en Russie*, et pour les éditions marocaines Eddif, récemment distribuées en France par Vilo, qui lancent deux premiers romans dont *Le Sacrifice des vaches noires*, de Moha Layid.

D'autres maisons, inaugurées à la fin de l'année dernière, présentent leur première rentrée romanesque. C'est le cas de HB éditions, qui porte les initiales de l'ancien ministre Huguette Bouchardeau, et qui publie trois romans, dont une réédition de *7 histoires d'amour*, d'Annie Mignard. Les éditions de La Baleine, spécialisées dans le polar et les romans noirs, font une entrée en force avec une quinzaine de titres, dont neuf de la collection « Le Poulpe », dirigée par Jean-Bernard Pouy – chaque roman, écrit par un auteur différent, mettant en scène ce personnage récurrent. Le Bord de l'eau aborde l'automne avec pour unique livre un premier roman, *Esther*, de Catherine Lechner. D'autres maisons plus anciennes et spécialisées dans des domaines autres que celui de la fiction font leur première rentrée romanesque : ainsi Bartillat, avec deux romans, dont *Du côté de Zanzibar*, de Robert de Goulaine, et l'éditeur religieux Desclée de Brouwer, avec sa nouvelle collection de romans accompagnés du point de vue d'un écrivain, où paraît notamment *Une goutte d'encre dans l'océan*, de Michel Sanquet. Les éditions Deyrolle, enfin, mises en sommeil pendant une année et qui se consacraient essentiellement à la poésie, redémarrent avec deux premiers romans et un récit de Maurice Darmon, *Faux en écriture* (octobre).

M.V.R.

Actté classique

…thalie Sarraute, des contes chinois, des inédits …tire » de saint Thomas d'Aquin… Belle moisson

I … du roman du Suédois C. J. L. …, *Le Joyau de la reine*, datant de … *Récits fantastiques russes* (octo… 'une anthologie des poèmes de …ats par Claude Dandréa, *Sous … Phénix* (novembre). Henry James …sement beaucoup écrit. Son der…an achevé, *Le Tollé*, paraît chez …lammarion. Flammarion pro…roman de l'amie de James, Edith … : *Les Rives de l'Hudson*. Chez …en octobre, paraît le *Journal* de …nn, pour *Les Années allemandes …6)* ; parallèlement, chez Austral …cit autobiographique de Klaus et …nn, *Fuir pour vivre*.

…t, dans la collection « Pavillons », … octobre deux livres de l'un des …usses de ce siècle, Andreï Plato… *…evengour*, dans sa version inté… *Moscou heureuse*. Tandis que des …s de Gontcharov, *Le Mois de mai …tersbourg*, sortent en octobre …é, un récit de Nikolaï Leskov, …ur, paraît dans la « Petite Biblio… des éditions Ombres. Enfin, tou…s le domaine russe, sont traduits …enirs sur Rudolf Steiner* du grand …te russe Andreï Biély. Pour les … moins souvent explorées, signa…x titres du Persan Sadegh He… *…Eau de jouvence* (Corti) et *Hâdj …* ébus, octobre). Phébus, toujours, …ux « classiques » devenus diffi…ouver en édition française : le … de Charles-Robert Maturin et …*…iers* de Thomas Hardy (octobre). …ence continue sa publication des …u Portugais Eça de Queiroz, avec …*…lence*, charge satirique contre la …olitique des années 1830 (octo…

…III[e] et XIX[e] siècles français sont …résentés avec, chez Corti, une … littéraire d'un parfait inconnu, …ermite, datant de 1862, *Un scep…ous plaît*. La source des inédits et …umes de Jules Verne ne semble …e tarie : deux éditeurs, l'Archipel …re, dans la version non rema… Ombres proposent le dernier ro… Verne confia à Hetzel quelques …nt sa mort, *Le Secret de Wilhelm* …n autre récit, *Le Chancelor*, paraît …t dans la « Petite Bibliothèque …». Chez Desjonquères, éditeur qui accomplit un travail exemplaire sur le siècle des Lumières, paraissent, sous le titre *De la volupté*, des textes de La Mettrie, précurseur du matérialisme, et la *Correspondance* Isabelle de Charrière-Benjamin Constant (novembre). Enfin, Simone Balayé propose chez Fayard une édition qui fera date des *Dix années d'exil* de Germaine de Staël.

Si l'on parcourt rapidement les siècles, après s'être arrêté, juste un instant, sur une traduction et un commentaire du *Livre de Job* par Ernest Renan (Arléa), on arrive au Grand Siècle et au tome III de la superbe édition des *Œuvres complètes* du cardinal de Bérulle (Cerf) ; on signale, au Cerf toujours, un événement : la traduction du *Commentaire sur les Psaumes* de saint Thomas d'Aquin, *jusqu'ici inédit en* français. La machine à remonter le temps ne posant aucun problème de fonctionnement dans le domaine des lettres, faisons un crochet par l'Antiquité pour constater à nouveau que la mise à disposition des textes anciens en faveur du grand public passe par le « pillulage » : Sénèque, avec un choix de *Lettres à Lucilius* (Arléa), et Plutarque, avec quelques *Vies d'hommes illustres* (Autrement, octobre). C'est en moderne déjà que Pétrarque exalte l'esprit antique dans une très belle *Lettre à la postérité* (Le Temps qu'il fait).

Le domaine des biographies littéraires réserve quelques surprises ou curiosités : Stefan Zweig est le mieux loti, avec deux biographies, celle de Serge Niemetz (Belfond), et celle de Dominique Bona (Plon). Citons également un *William Shakespeare* de Jean-Marie et Angela Maguin (Fayard), un Fernando Pessoa par Robert Bréchon (Bourgois), *Paulhan le juste* de Frédéric Badré (Grasset, octobre), *Primo Levi, le suicide d'un optimiste*, de Myriam Anissimov (J.C. Lattès, octobre), *Artaud*, de Camille Dumoulié (Seuil, « Les Contemporains ») ; Kléber Haedens, auquel Etienne de Montety consacre un livre, fut un écrivain et un critique littéraire écouté de l'après-dernière guerre (Grasset, octobre). On relève aussi un *Melville* de Marc Richir (Hachette, octobre), un *Michel Tournier ou la rédemption paradoxale* de Jean-Marie Magnan (Marval) et l'important essai que Jean Prévost écrivait sur Baudelaire au moment de sa mort dans le maquis du Vercors en 1944 (Zulma).

Adam Czerniakow, carnets d'un paria de l'Histoire

Comment juger cet homme qui fut le président du « Judenrat » de Varsovie, le conseil juif sous occupation allemande ? La publication de son journal des années 1939 à 1942 montre qu'il tenta d'alléger les souffrances des habitants du ghetto, au prix d'humiliations inouïes

CARNETS DU GHETTO DE VARSOVIE
6 septembre 1939-23 juillet 1942
D'Adam Czerniakow.
Traduit du polonais
par Jacques Burko, Maria Elster
et Jean-Charles Szurek.
Préface de Raul Hilberg
et Stanislaw Staron.
La Découverte, 285 p., 195 F.

Avec la traduction en français des carnets d'Adam Czerniakow, *l'homme qui dirigea la communauté puis le conseil juif de Varsovie sous occupation allemande*, c'est une pièce maîtresse de la « bibliothèque de la catastrophe » qui devient enfin accessible au lecteur français. On peut dire qu'en quelques années seulement ce lecteur se sera vu mettre à disposition l'ensemble des « classiques » de la Shoah (1), documents ou histoire – autant d'antidotes au négationnisme sous toutes ses facettes...

Que ces carnets constituent un document exceptionnel ne tient pas seulement au fait qu'ils rassemblent les notes personnelles prises au jour le jour par un dirigeant juif de cette importance. Ce journal permet d'aborder par le détour d'une expérience vécue, un débat extrêmement sensible – et toujours en suspens – sur le rôle des personnalités juives chargées d'administrer une population bientôt soumise à un programme d'extermination d'un genre inconnu jusqu'alors.

Courroies de transmission des ordres allemands, simples collaborateurs au service du bourreau ou bien, au contraire, groupes de notables naïfs et disciplinés, persuadés que, dans la minuscule marge de manœuvre qui leur avait été laissée, ils avaient tout de même les moyens de soulager la misère croissante de leur peuple – la controverse n'est toujours pas véritablement tranchée.

Elle éclate au grand jour en 1963, quand Hannah Arendt, rapportant ses impressions du procès Eichmann, aborde la question des conseils juifs et qualifie le soutien que ceux-ci ont été sommés d'apporter aux Allemands dans l'établissement de listes de « déportables », de *« chapitre le plus noir de toute cette sombre histoire »* (2). La charge émotionnelle contenue dans les trois syllabes *Judenrat* (« conseil juif » en allemand) est demeurée vivace jusqu'à aujourd'hui, et la connotation de mépris qui s'y attache, dans le monde juif, depuis la deuxième guerre mondiale, n'est que bien faiblement rendue par le sobriquet français de « collabo ».

Lire Adam Czerniakow, récit de vie d'un homme politique dont l'expérience est sans doute la plus extrême de ce siècle – et qui compare la Varsovie juive à un vaisseau qui sombre, et lui-même, au capitaine qui ordonne à l'orchestre de jouer un air de jazz – permettra de mieux faire la part des choses. Excepté pour ceux qui ne veulent voir dans le souvenir de la tragédie juive qu'un réservoir de mythes politiques. Nommé président de la communauté juive avant l'arrivée des Allemands, en septembre 1939, ce notable, ingénieur de cinquante-neuf ans formé à Dresde et donc excellent germanophone, avait-il les qualités requises pour affronter l'inextricable situation dans laquelle l'antisémitisme allemand allait plonger le plus dense rassemblement juif d'Europe (l'ancienne capitale polonaise et son ghetto aura compté près d'un demi-million d'habitants) ?

Les avis divergent. Si tous reconnaissent l'honnêteté foncière de Czerniakow et sa bonne volonté – surtout en ce qui concerne la protection des orphelins et de l'enfance en général –, si l'on admet généralement qu'il ne fut en rien touché par la mégalomanie de son homologue de Lodz, Haïm Rumkowski, auquel avait été accolé le surnom dérisoire de « roi des juifs », beaucoup lui reprochent la forme qu'il a donnée à son suicide, le 23 juillet 1942, alors que commence la grande « action » – c'est-à-dire l'expédition de la plus grande partie de la population du ghetto au camp d'extermination de Treblinka.


GHETTO FIGHTER'S HOUSE/U.S. HOLOCAUST MEMORIAL MUSEUM

Adam Czerniakow dans son bureau du ghetto de Varsovie, sous l'œil d'un officier SS

Ytzhak Zuckermann, « Antek » – l'un des dirigeants de la résistance juive clandestine – accuse Czerniakow dans ses souvenirs (3) d'avoir fait de sa mort une affaire privée et non un acte politique. Le devoir de celui-ci n'était-il pas d'appeler la population au soulèvement ? De fait Czerniakow ne s'est jamais senti proche de ceux qu'il appelle des « activistes sociaux » (les membres des partis juifs), ni des clandestins, à la différence d'autres présidents de *Judenrat*, comme Jacob Gens à Vilna ou Elchanan Elkès à Kovno, qui, eux, gardent un fer au feu avec la résistance. Les rares témoignages de sa colère, il les réserve certes aux riches égoïstes ou aux trafiquants mais également à ces responsables communautaires qui ont fui à l'étranger, en URSS ou en Palestine, abandonnant les « masses juives » à leur sort. Quant à la révolte ouverte dès novembre 1939, il est fixé sur son prix : les Allemands exécutent les cinquante-trois habitants d'un immeuble de la rue Nalewki d'où un jeune juif a tiré sur un policier polonais. En 1942, le commissaire allemand du ghetto, Auerswald, lui en fait encore mesurer les conséquences : pour un soldat allemand tué, mille juifs doivent périr.

Adam Czerniakow puise ses modèles, non dans l'histoire ou dans la traditionnelle *Shtadlanout* (l'intervention auprès des puissants en faveur des juifs), mais plutôt dans la littérature où il trouve inspiration et réconfort, dans *Don Quichotte* notamment. C'est que le « président du district juif de Varsovie » (le nom officiel du ghetto) a vite compris que les épreuves en cours n'ont rien à voir avec les persécutions du Moyen Age, et, paradoxalement, le principe qui guide son action, il l'évoque en citant... Proust dont il lit alors *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* : *« la victoire est à celui des deux adversaires qui sait souffrir un quart d'heure de plus que l'autre... »*.

Bien sûr, l'horrible dénouement, qu'en avalant une ampoule de cyanure, Czerniakow refuse de cautionner, montre les limites de cette politique d'endurance à tout prix. Mais si l'on fait l'effort de ne pas lire les trois années de son administration à la lumière du massacre qui les conclut – les nouvelles de l'extermination parviennent par bribes à Varsovie fin 1941, début 1942 –, comment ne pas admettre qu'une telle stratégie était au moins envisageable, et qu'elle a pu avoir le mérite d'alléger quelques souffrances. Ainsi, Czerniakow obtient-il l'élargissement de prisonniers, la liquidation d'une police parallèle, qui pressure la population. Ces quelques « victoires » sont acquises au prix d'humiliations sans nombre. Globalement son pouvoir est infime et, tout dirigeant qu'il est, Czerniakow apprend parfois par haut-parleur les décisions qui concernent le ghetto. Il n'obtiendra même pas le droit d'éditer un journal.

Insulté par les subalternes de la bureaucratie allemande, battu, emprisonné, Czerniakow supporte des outrages inouïs avec une force de caractère qui étonne. Mais que sont les succès qu'il obtient, à titre éminemment provisoire, au regard de l'enfermement des juifs de Varsovie en novembre 1940, de la famine organisée, du typhus et finalement de la déportation où 99 % seront assassinés... Oui, la politique de ces parias de l'Histoire, les *Judenräte*, a été défaite par l'histoire, et ce malaise explique pourquoi ce texte a mis tant de temps à être lu (il n'a été traduit en anglais qu'en 1979). Mais pourvu qu'on accepte d'entendre encore une fois la voix d'Adam Czerniakow, peut-on s'empêcher parfois de l'admirer ?

Nicolas Weill

(1) A quelques exceptions près : notamment le fameux *Judenrat* d'Isaiah Trunk, paru chez Macmillan, en 1972 qui demeure la somme la plus complète sur le sujet.
(2) *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Gallimard, « Folio-Histoire ».
(3) *A Surplus of Memory*, University of California Press, 1993.

Arthur Danto voit la philosophie en peinture

L'auteur d'« Après la fin de l'art » a développé sa théorie esthétique après avoir vu, en 1964, une exposition d'Andy Warhol. Célèbre, atypique, boulimique d'images, il pense que l'art n'est pas mort, mais que l'histoire commencée à la Renaissance est maintenant achevée

Arthur Danto, l'un des plus célèbres philosophes américains d'aujourd'hui, serait-il un bon guide pour visiter New York ? Ma question le fait sourire. Mais il suffit de voir son regard malicieux errer, par-delà les fenêtres de son appartement, sur la rivière Hudson qui descend vers la mer, pour deviner que cet homme-là a beaucoup bourlingué. Et pas seulement dans les livres.

« Je suis né à Ann Arbor (Michigan), le 1er janvier 1924. A dix-huit ans, je ne savais pas quoi faire de ma vie. Les Etats-Unis venaient d'entrer en guerre. J'ai décidé de m'engager. Je me suis retrouvé à Casablanca où, pendant plusieurs mois, j'ai travaillé sur la ligne de chemin de fer qui conduisait à Oran. Puis j'ai débarqué en Italie avec l'armée américaine. J'y suis resté jusqu'en 1945. » Là, une crise de malaria le cloue à l'hôpital. Cela ne l'empêche pas de garder un bon souvenir de la promenade.

Les soucis viennent au retour. Arthur Danto, qui a découvert Picasso, veut devenir artiste. Il se met à peindre, tout en étudiant l'art à Wayne University (Detroit). Mais l'art ne nourrit pas. L'idée lui vient alors d'enseigner la philosophie pour vivre. Reste à trouver l'université qui accepte de former à cette discipline un étudiant qui ne connaît que la peinture : ce sera Columbia, à New York. Là-bas règne l'influence du pragmatiste John Dewey, qui veut que tout philosophe ait fait un autre métier. Arthur Danto y achèvera son doctorat en 1952 avant d'y accomplir le reste de sa carrière, comme assistant d'abord, puis comme professeur titulaire, enfin comme chef de département.

En 1949-1950, deuxième voyage en Europe : une bourse Fulbright lui permet de passer un an à Paris. Il fréquente les cours de Jean Wahl à la Sorbonne, mais aussi les cafés, les théâtres, les librairies. A Saint-Germain-des-Prés, l'existentialisme bat son plein. Arthur Danto s'initie à la philosophie de l'histoire, tout en lisant Sartre et Camus. Rentré aux Etats-Unis, il n'en continue pas moins à pratiquer la peinture. Celle-ci reste, en fait, son activité principale pendant les dix années suivantes. Il parvient même à réaliser plusieurs expositions personnelles, tout en poursuivant ses activités d'enseignement à Columbia.

Mais on ne peut servir deux maîtresses à la fois. Au fil des ans, Arthur Danto s'aperçoit qu'il prend plus de plaisir à philosopher qu'à peindre. Il faut choisir. C'est aux alentours de 1961 qu'il abandonne définitivement ses pinceaux. Cette année-là, il profite d'un congé sabbatique pour retourner en France – à Roquebrune, cette fois – ainsi qu'en Italie. De ce séjour, il rapporte deux manuscrits qui, publiés en 1965, deviendront ses premiers livres : une *Philosophie analytique de l'histoire*, et un ouvrage sur *Nietzsche comme philosophe*. D'emblée, ces travaux lui assurent une place à part dans le champ de la pensée américaine, marqué, à l'époque, par la domination écrasante de l'empirisme logique.

Pourtant, Arthur Danto ne reniera jamais la méthode analytique forgée par Frege, Russell, Carnap et Quine. Son originalité est ailleurs. Elle consiste à appliquer les techniques logico-linguistiques à l'exploration de régions inconnues de la plupart des philosophes analytiques, ou délaissées par eux.

Ainsi l'histoire, dont il s'efforce de montrer qu'elle constitue une discipline autonome, irréductible aux autres sciences sociales. Ou bien la pensée de Nietzsche, à laquelle, avant lui, presque personne ne s'est intéressé aux Etats-Unis. Pour les Américains des années 60, Nietzsche reste un essayiste aux idées politiques suspectes ou, dans le meilleur des cas, un poète. Arthur Danto s'emploie à établir que Nietzsche est un authentique philosophe. Il suffirait, pour s'en convaincre, de reformuler ses raisonnements selon les règles de la méthode analytique, bref de les retraduire dans la langue canonique de la philosophie anglo-américaine. La méthode est discutable, mais le résultat plaît : grâce à Arthur Danto, Nietzsche a fini par obtenir son visa pour les Etats-Unis.

Quelques années plus tard, une révolte étudiante secoue les pays occidentaux. Arthur Danto la vit deux fois de suite : en avril 1968, à l'université de Columbia, puis en mai à Paris : *« C'était comme si toute notre civilisation changeait devant mes yeux, comme si nos anciennes valeurs étaient brusquement remplacées par d'autres. Je n'étais ni un conservateur ni un radical, mais j'étais immergé dans mon temps. Ces événements étudiants, c'est ce que j'ai connu de plus extraordinaire dans ma vie... »* Du coup, il s'ouvre à toutes les formes de contre-culture. Ce tournant existentiel, se greffant sur son intérêt déjà ancien pour l'art japonais, l'amène à se plonger dans l'étude des philosophies orientales. Là non plus, il ne s'agit pas pour lui d'abdiquer la vision analytique du penseur rationaliste, mais au contraire de retrouver, dans les doctrines morales du bouddhisme classique, des arguments démonstratifs semblables à ceux que développe, depuis des siècles, la métaphysique occidentale. De cette confrontation naît, en 1972, un autre livre, *Mysticisme et moralité*, qui achève de faire d'Arthur Danto, si on le compare à ses collègues américains, un philosophe atypique par excellence.

BARBARA WESTMAN

Arthur Danto.
Certains ouvrages d'Arthur Danto ont fait l'objet d'une traduction française. Ainsi *L'Assujettissement philosophique de l'art*, *La Transfiguration du banal : une philosophie de l'art* et *Après la fin de l'art*, parus tous trois aux éditions du Seuil. Signalons également *History Portraits*, avec Cindy Sherman, et un *Robert Mapplethorpe : la grande monographie*, tous deux parus aux éditions Schirmer-Mosel.

Atypique, mais célèbre. On se presse à ses cours, à Columbia. Du reste, l'éminent professeur poursuit, imperturbablement, une œuvre qui, peu à peu, prend la forme d'un système – comme on aimait en faire au dix-neuvième siècle. A côté de ses travaux « hétérodoxes », il publie des ouvrages plus classiques, consacrés à la philosophie de la connaissance ou de l'action. On s'imagine que vont suivre, dans l'ordre, une éthique, une esthétique et – pourquoi pas ? – une politique.

La vie, une fois de plus, bouleversera cet ordre. La vie, ou plutôt l'art. Car si Arthur Danto a fermé son atelier au tout début des années 60, l'odeur des pinceaux continue de flotter dans sa tête. Au Village, à Soho, dans les galeries de la 57e Rue ou de Madison Avenue, il fréquente assidûment les vernissages. Jusqu'à ce jour du printemps 1964 où, à la galerie Stable, il tombe sur une exposition d'Andy Warhol, c'est-à-dire sur un empilement de cartons semblables à ceux qu'on voit dans les supermarchés, remplis de boîtes de jus de tomate Campbell, de paquets de céréales Kellogg's ou de boîtes de tampons à récurer Brillo.

Lorsqu'il ressort de la galerie, Arthur Danto a compris deux choses. D'une part, que le grand âge de la peinture occidentale, inauguré au Quattrocento, est désormais achevé. Et, d'autre part, que les philosophes feraient bien de se demander à quelles conditions (pour reprendre la question kantienne) une boîte de tampons à récurer Brillo peut être considérée comme une œuvre d'art. Son premier livre d'esthétique, *La Transfiguration du banal* (1981), connaît un tel succès qu'il en publie coup sur coup deux autres : *L'Assujettissement de l'art* (1986) et *Après la fin de l'art* (1992). Un quatrième, dans la même veine, est annoncé pour 1997.

Ne nous y trompons pas : lorsqu'il parle de *« fin de l'art »*, Arthur Danto ne prétend évidemment pas que tout ait été dit, qu'il n'y ait plus rien à inventer. Il entend simplement suggérer qu'une époque est révolue : celle où les artistes n'avaient d'autre choix que d'inscrire leurs œuvres dans le cadre d'un grand « récit » historique, linéaire et progressif. Epoque qui commence à la Renaissance, atteint son apogée avec le modernisme et se termine, selon lui, avec l'explosion du Pop art dans les années 60. Maintenant que la page est tournée et que la notion de « progrès » n'a plus de sens, les créateurs se trouvent devant une situation radicalement nouvelle : ils peuvent faire ce qu'ils veulent, certes, dans l'oubli de toute tradition, mais il leur revient de prouver, chaque fois, que ce qu'ils font est de l'art. Difficile défi ? En tout cas, *« l'esthétique, avant le pop, était un domaine assez ennuyeux. Avec le pop, c'est devenu passionnant. Je pense qu'il serait temps pour les philosophes de s'en rendre compte. »*

Il serait temps, en effet. Il suffit de lire les grands penseurs de notre siècle, de Husserl à Quine, pour mesurer à quel point ils ont été – à quelques exceptions près – indifférents à ce qui se passait autour d'eux dans le champ de l'art moderne. Arthur Danto, lui, est un vrai boulimique d'images. Non seulement parce qu'il tient, depuis 1984, la rubrique « expositions » du journal *The Nation*, ni parce que sa seconde femme, Barbara Westman, est peintre, elle aussi – mais parce qu'il aime ça, tout simplement. Il s'est, en outre, démené avec passion pour convaincre ses contemporains que les œuvres des cultures dites « primitives » étaient des œuvres d'art à part entière – même si un préjugé tenace persiste à les enfermer, à Paris, dans les musées d'ethnographie, et, à New York, dans ceux d'histoire naturelle !

Arthur Danto, qui a tellement peint dans sa jeunesse, n'est-il pas triste, cependant, de constater que, dans les galeries d'art contemporain, la photo, la vidéo et les installations semblent avoir à peu près éliminé la peinture proprement dite ? *« Bien sûr, je regrette de voir la peinture disparaître. En même temps, cette nouvelle situation est très stimulante, parce que tout est possible ! Voyez-vous, j'ai longtemps cru qu'il était important de s'insérer dans une histoire. Mais, maintenant, je trouve qu'il n'est pas si désagréable de vivre en pensant que l'histoire est finie... »*

Finie ? Peut-être pas. Mais éclatée, assurément, chaotique et plurielle. A l'image même du grand labyrinthe new yorkais.

Christian Delacampagne

e s s a i s

A Alger, la rencontre de deux antisémitismes

ALGER 1898
de Pierre Hebey.
Nil, 300 p., 140 F.

Du décret Crémieux de 1870, conférant la citoyenneté française à 35 000 *« indigènes israélites »* d'Algérie, aux pogroms de 1898, l'antisémitisme est allé croissant dans cette partie de la Méditerranée. Longtemps, estime Pierre Hebey, cette *« grande vague antijuive »* a été occultée, ou plutôt réduite à un écho exotique de l'affaire Dreyfus. Pourtant, montre-t-il, si les colons mettent à sac les boutiques juives, au cours des manifestations électorales de 1898, c'est avant tout parce qu'ils refusent de partager le droit de vote avec des « indigènes ». Seules des alliances de circonstance entre *« intolérants algériens et nationalistes français »* comme Edouard Drumont, l'auteur de *La France juive*, ont permis la rencontre de deux antisémitismes aux objectifs en réalité différents.

A un antisémitisme racial qui a fait son apparition en métropole s'opposent les formes locales de haine antijuive – le but des antisémites d'Alger, en 1898, étant avant tout l'exclusion de toute une catégorie de citoyens par la violence ou par le jeu législatif. C'est Max Régis, directeur du journal *L'Antijuif* et maire d'Alger à plusieurs reprises, qui est l'instigateur de ces troubles. Quant aux juifs, sans grande voix pour les défendre, traqués dans un climat d'indifférence, ils subissent les pires humiliations. Le retour relatif à la normale ne viendra qu'en 1900, après la défaite des candidats antijuifs aux élections municipales. Pierre Hebey a réussi à replacer ces persécutions dans le contexte de la fin du XIXe siècle. Entreprise d'autant plus difficile que ces passions d'un autre âge nous parviennent à travers le souvenir meurtrier du génocide.

Camille Frachon

Le plaidoyer d'un stalinien

Joë Nordmann, avocat et communiste depuis les années 30, revient sur un itinéraire qui l'amena à nier la réalité du goulag

AUX VENTS DE L'HISTOIRE
de Joë Nordmann et Anne Brunel.
Actes Sud, 382 p., 168 F.

A quatre-vingt-six ans, Joë Nordmann, vétéran du barreau, et plus particulièrement du barreau communiste, nous propose, avec le concours d'Anne Brunel, journaliste judiciaire de France-Inter, de singuliers Mémoires. Ils paraissent avoir été commandés moins par un désir de raconter une vie que par le souci de justifier ces itinéraires aberrants qui conduisirent certains à devenir des inconditionnels du stalinisme. Aujourd'hui encore, Joë Nordmann semble avoir du mal à prendre du recul, tant il était, en ces temps-là, bardé de certitudes.

C'est qu'il ne suffit pas d'avoir trouvé un jour son chemin de Damas pour que l'on puisse, d'un certain passé, faire tout à coup table rase. Ce passé tourmente Joë Nordmann au point de lui faire battre publiquement sa coulpe. Pourtant, s'il est capable de se mettre en accusation, le défenseur qu'il est de profession et de vocation le conduit à se faire son propre avocat. Certes, il a son erreur en horreur. En même temps il pense, tous comptes faits, disposer d'arguments suffisants pour se consentir des circonstances atténuantes.

Il les trouve d'abord dans sa propre démarche. La découverte, à vingt ans, du communisme et du prolétariat dans les désordres de la République de Weimar le conduira dès 1933 à adhérer au Parti communiste français. Il y tiendra durant un demi-siècle, vu sa stature, un rôle important. Il était – c'est le lot de bien des jeunes gens – *« à la recherche d'une croyance »*, *« avide plus de fraternité que de respect »*. Ce sont des raisons suffisantes pour être séduit par ce que Jules Romains appela *« cette grande lueur à l'est »*. Joë Nordmann militera sur fond d'histoire. De la France des années 30 à celle des années 90, il sera confronté à une succession d'épreuves et d'exaltations. Il faudra être, aux côtés des communistes allemands, aux prises avec le nazisme triomphant. Il faudra vivre en France le 6 février 1934 et ses suites, le Front populaire, les réalités de la guerre civile espagnole, la victoire de Franco, en attendant les déshonneurs de Munich, annonciateurs d'une deuxième guerre mondiale dont la France aura à payer les déchaînements au prix fort.

ILLUSION LYRIQUE

Que Joë Nordmann ait été d'instinct résistant, c'est une évidence et plus encore qu'il n'ait pu être que résistant communiste. Cela en dépit d'un pacte germano-soviétique qui ne le révolta point. La Libération, après le temps des sections spéciales de Vichy et des « affiches rouges » de l'occupant, ne pouvait être qu'une *« illusion lyrique »* que la guerre froide vint bientôt dissiper. Joë Nordmann, à la tête du Front national des juristes, la vécut au ministère de la justice, où il fut directeur de cabinet, le temps de nommer ici ou là des magistrats suffisamment sûrs et de mettre en chantier les réformes judiciaires et pénitentiaires inscrites dans le programme du CNR. Tout jusque-là est dans le droit-fil et rien ne saurait troubler Joë Nordmann. Il peut se réjouir de la force d'un Parti communiste sûr de lui, sinon dominateur, auréolé de ses coups d'éclat dans la clandestinité comme du tribut qu'en avaient payé ses militants. Et ce parti garde pour la Russie soviétique les yeux de Chimène. Malheur à ceux qui seraient assez fous et nuisibles pour trouver là-bas matière à critique, pis encore, à accusation.

Malheur donc à un Kravchenko qui osera dans un livre, *J'ai choisi la liberté*, parler des réalités soviétiques. Et lorsque l'hebdomadaire communiste *Les Lettres françaises* traitera cet Ukrainien d'homme d'argent, de suppôt des Américains, d'ivrogne, entre autres amabilités, et que Kravchenko intentera un procès en diffamation, Joë Nordmann sera le chef de file de la défense du journal. Et avec quelle fougue... Pourtant, ce qui fut dit par Kravchenko et ses témoins sur les camps soviétiques, sur les procès de Moscou est bel et bien aujourd'hui avéré.

Alors Joë Nordmann se sent déchiré. Il lui faut réviser les propos du Fouquier-Tinville qu'il fut en 1949, non seulement contre Kravchenko mais plus encore contre Margarete Buber-Neumann, qui avait osé non seulement parler de ses épreuves au goulag mais, pis encore, raconter comment elle avait été ensuite livrée aux nazis par Staline. Ah ! comme il l'étrilla, Joë Nordmann, cette Buber-Neumann. Aujourd'hui, elle est son remords. Comment pourtant expliquer cette vilenie ? L'aveuglement ? Bien sûr. La force du dogme ? La belle affaire ! Il reste à exprimer, et sans chercher midi à quatorze heures, plus qu'une confusion, une honte : *« Je ne me pardonne pas d'avoir, dans la ferveur de la défense, dans l'ardeur de la plaidoirie, maltraité cette femme admirable. Je me le reproche encore aujourd'hui où cela reste un souvenir douloureux. »*

Peut-être encore plus importante apparaîtra cette proclamation d'un homme qui plaida contre Barbie et Paul Touvier : *« La tentative d'analyse à laquelle je me livre vise seulement à mieux faire comprendre comment j'ai pu, au cours de ces procès de guerre froide, occulter l'évidence pour éviter de me perdre et comment j'ai ainsi atteint les limites de la raison. »*

Jean-Marc Théolleyre

De Lisbonne à Calicut

Comment Vasco de Gama ouvrit la route des Indes et des épices pour le Portugal

VOYAGES DE VASCO DE GAMA
Relations des expéditions de 1497-1499 et 1502-1503
Traductions du portugais et notes de Paul Teyssier et Paul Valentin, présentation de Jean Aubin, éd. Chandeigne, 398 p., 195 F.

L'indication *« Ici naît le poivre »*, calligraphiée près du nom de Calicut sur une antique mappemonde, avait-elle fait rêver le jeune Vasco de Gama ? Cette relation de ses voyages, superbement présentée, permettra aux amateurs de réfléchir à la question. L'appareil scientifique satisfera les spécialistes les plus vétilleux. Voici sans doute tout ce qu'on peut savoir sur le premier amiral des Indes et ses découvertes.

Car c'est de découvertes qu'il s'agit. Le traité de Tordesillas, en 1494, a partagé le monde : l'Amérique sera espagnole, et l'Orient portugais, comme l'Afrique. L'Orient, c'est l'Inde. On en connaît l'existence, on en consomme les épices que les Vénitiens proposent au prix fort, mais on ne sait pas où elle se trouve. Bien loin, sans doute. Le roi décide : Vasco de Gama ira découvrir l'Inde. Il part en 1497.

Il arrive à Calicut. Les musulmans contrôlent le commerce. Vasco n'impressionne guère avec ses trois petits bateaux et ses présents médiocres. Il repart en laissant l'embryon d'une factorerie, mise à sac peu après. A sa suite, d'autres Portugais viennent tenter leur chance. Mais ces expéditions n'assurent pas l'implantation des commerçants. On piétine. Le roi Dom Manuel s'énerve, il envoie une flotte puissante. Second voyage de Vasco de Gama, qui ouvrira définitivement l'Inde.

Le livre présente tous les textes disponibles sur ces deux périples : nous avons donc affaire à plusieurs récits des mêmes voyages, dont chacun met en lumière des enjeux, des caractères différents. Si bien qu'on voit naître un roman planétaire, où s'affrontent des croyances, des races, des intérêts. Le saugrenu, le merveilleux n'en sont pas absents. On reçoit une délégation de paysans. Ils se disent chrétiens depuis toujours, descendants des premiers convertis de saint Thomas, isolés dans leur foi depuis quinze cents ans. L'enthousiasme fait perdre un peu la tête à l'un des narrateurs qui se met à voir partout des coreligionnaires, des évêques, des églises avec leurs statues : *« ... et chacun de ces saints avait quatre ou cinq bras »*.

Les marchands de l'expédition haussent les épaules. Eux connaissent la route des épices, qui remontent de l'Inde à Djedda, de là à Alexandrie où les Vénitiens se fournissent. Acheter à Calicut, c'est s'assurer des rentes mirifiques. L'amiral pense à long terme, à des factoreries permanentes. Pour briser le monopole des Maures, il faut faire de la politique, et peut-être la guerre.

C'est là que le découvreur révèle sa nature, qui n'est guère sympathique. Voici un navire arabe qui revient bondé du pèlerinage : on l'attaque, on le coule, avec femmes et enfants. Et quand le roi refuse les conditions de la flotte mouillée devant sa ville, on pend quarante otages. On équarrit leurs cadavres, on les charge *dans une pirogue* qu'on laisse dériver vers la plage avec une lettre comminatoire de l'amiral. Vasco gagne : la colonie deviendra florissante et Lisbonne fournira l'Europe en poivre.

Jean Soublin

★ *Le même éditeur, avec le même soin, présente le récit des trois tentatives malheureuses de Barentsz à la fin du XVIe siècle :* ***Prisonniers des glaces****, présentation de Xavier de Castro, 254 p., 150 F. Signalons également l'essai de René Virgile Duchac intitulé* ***Vasco de Gama, l'orgueil et la blessure****, L'Harmattan, 160 p., 110 F.*

livraisons

HISTOIRE

● **JEAN-PAUL SARTRE ET LE TIERS-MONDE. Rhétorique d'un discours anticolonialiste**, de Nourredine Lamouchi
Pour la première fois, le combat anticolonialiste de Sartre est étudié, dans une perspective synthétique, à la fois comme un ensemble de prises de positions politiques, discutables mais cohérentes, et comme une entreprise littéraire, dans laquelle l'écrivain-philosophe a mis tout son talent de polémiste. Selon les mots de Geneviève Idt dans sa préface, Nourredine Lamouchi, chercheur tunisien, propose sur ce sujet controversé, le tiers-mondisme sartrien, *« un ouvrage passionné qui s'efforce à l'objectivité »*. Il a rassemblé tous les textes, préfaces, articles, interviews, déclarations, et il les analyse sur le plan idéologique, avec des partis pris qu'on peut ne pas partager, et sur le plan du discours, en lecteur formaliste soucieux d'apporter une contribution à l'étude de la rhétorique pamphlétaire (L'Harmattan, 346 p., 190 F).

● **JOURNAL D'UN CONJURÉ. L'insurrection de la conscience**, *d'Ulrich von Hassel*
Ambassadeur d'Allemagne à Rome de 1932 à 1934, ce grand commis tenta en vain de constituer une dissidence active au dictateur allemand. Conservatrice, la rébellion de Hassel s'enracine dans la morale chrétienne. Le journal, qui commence le 17 septembre 1938 et s'achève le 13 juillet 1944, une semaine avant l'insurrection du 20 juillet, qui scelle son destin le 8 septembre, jour de son exécution, constitue la chronique d'une résistance déterminée mais impuissante (traduit de l'allemand par Pascal Delhom, Pascal Dethurens et Antoine Raybaud, éd. Belin, 448 p., 165 F).

● **PROVENCES. JUIFS, CHRÉTIENS ET HÉRÉTIQUES. DIX-HUIT SIÈCLES DE SAGA OCCITANE**, de Gérard Israël
D'un style agréable et informé, cet ouvrage retrace l'expérience historique des juifs en Provence, de l'Antiquité à la Révolution française. Gérard Israël tisse une toile régionale complexe. Prospérité économique et physionomie cosmopolite coexistent avec la persécution et l'intolérance, au gré des caprices des princes de l'Eglise et de l'épée. La vaste collection d'anecdotes présentée dans *Provences* met en lumière la richesse des échanges intellectuels, politiques, sociaux et économiques qui ont donné à cette région son caractère particulier (J.-C. Lattès, 328 p., 135 F).

SOCIÉTÉ

● **L'ARGENT DU CŒUR**, de Nicolas Dufourq
Réunis par Nicolas Dufourq, censeur de l'association Médecins du monde, des philosophes, des hommes de terrain ou des juristes se penchent sur les relations entre humanitaire et argent. Ils soulèvent les problèmes éthiques inhérents au financement de ces organisations. A partir d'un historique de la notion de don, le livre analyse minutieusement le fonctionnement de ces associations *« devenues des entreprises comme les autres »*, et consacre un chapitre à la charte de déontologie mise au point en 1991, destinée à protéger le donateur et à favoriser la transparence. Désireux de réhabiliter un milieu entaché par les escroqueries, les auteurs de cet ouvrage cherchent à redonner confiance en l'humanitaire (Hermann, coll. « Savoir : cultures », 304 p., 110 F).

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Photocopillage : nouvelle étape.** Au terme d'un an et demi de négociations entre auteurs, éditeurs de livres et éditeurs de presse, le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a donné son agrément aux nouveaux statuts du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) – voir « Le Monde des livres » du 31 mai. Cet organisme a pour mission d'accorder aux usagers l'autorisation *« d'effectuer licitement des photocopies d'articles de presse ou de pages de livres »*, sous réserve d'acquitter les droits correspondants. Le CFC, pour qui cet agrément *« constitue une étape décisive dans le règlement du photocopillage »*, devient ainsi la première société de gestion collective rendue obligatoire par la loi du 3 janvier 1995. Un comité provisoire a été désigné, lequel a élu un bureau présidé par François Gèze (PDG de La Découverte) – Patrick Join-Lambert et Jean-Marie Drot en étant les vice-présidents. Selon l'Institut Intraforce, sur 60 milliards de copies faites actuellement en France, 10 % sont des photocopies d'œuvres protégées par le droit d'auteur, un quart de ces 10 % étant le fait du secteur éducatif.

● **Du remous chez Larousse.** Pierre-Antoine Dupuy quitte les éditions Larousse, où il assumait, depuis septembre 1991, les fonctions de directeur du développement commercial et de la communication. C'est Patrice Maubourguet, PDG de Larousse-Bordas, qui le remplace provisoirement. Annonçant, pour le premier semestre, des résultats en baisse de 5 % à 10 % selon les mois, celui-ci fait savoir que le marché impose de *« changer d'attitude et de méthodes »*.

● **La deuxième guerre mondiale en CD-ROM.** Le concept de l'émission « Histoire parallèle » – produite et diffusée par Arte, dirigée par Marc Ferro depuis plus de cinq ans – fait l'objet d'un CD-ROM intitulé *Seconde guerre mondiale, histoire parallèle.* Reprenant le principe des actualités filmées il y a cinquante ans, soumises chronologiquement à l'épreuve des faits établis et des témoignages d'historiens spécialistes, le CD-ROM permet de suivre les événements et les acteurs du conflit, de détailler les commentaires par la consultation de fiches techniques, de les compléter par des extraits de romans ou de mémoires – de Thomas Mann, Primo Levi, Georges Bernanos, Anna Akhmatova, Norman Mailer ou Bertolt Brecht (Editions Montparnasse multimédia et Arte éditions. Distribution : BMG Interactive).

● **Louis Audibert chez Hachette Référence.** Louis Audibert, qui a quitté les éditions Flammarion, où il dirigeait, depuis 1978, les départements sciences humaines et Aubier (« Le Monde des livres » du 12 juillet), prendra, dès le mois d'octobre, la direction d'Hachette Référence. Celle-ci était assurée par Véronique Bedin jusqu'à son départ, l'an dernier, pour les éditions Laffont.

Rectificatif

Le roman d'Alison Bernard, *La Tresse d'Aminata,* dont nous avons rendu compte dans « Le Monde des livres » du 16 août, n'est pas publié chez Buchet-Chastel, comme nous l'avons indiqué par erreur, mais chez Desclée de Brouwer, dans le cadre d'une nouvelle collection de romans où paraîtront en septembre *Une goutte d'encre dans l'océan,* de Michel Sauquet, et *Le Fils du boa,* de Colette d'Orgeval.

La caverne magique d'un libraire d'Auvers-sur-Oise

Dans l'antre de Philippe Ferry se côtoient des trésors pour bibliophiles et des « occasions » à quatre sous. Mais cet amoureux est surtout à la tête d'un fabuleux ensemble d'ouvrages religieux, et veut créer un « village du livre » à Goussainville

A Auvers-sur-Oise, dans cette banlieue élargie qui grignote la campagne, la mémoire ne se trouve pas, comme on croit, sur la piste trop courue des peintres d'antan, mais peut-être, plus discrètement, dans une librairie insolite, La Caverne aux livres. A deux pas de l'auberge où mourut Van Gogh, il faut entrer dans cet ancien hangar de la SNCF où *« le livre de seconde main »*, comme on appelle ici les ouvrages d'occasion, a trouvé un havre. Récemment, la caverne s'est même dotée d'une annexe : deux trains postaux vétustes transformés en bibliothèque.

Comme tout lieu où le passé a ses droits, celui-ci dégage un fort parfum d'éternité ; cependant, il s'agit là d'une éternité active, mobile. Dans un chaos difficilement descriptible (sauf à imaginer, peut-être, l'activité d'un port de commerce), les cartons et les caisses lâchent sous la pression des livres. Surgissant de toutes les époques à la fois, ils s'entassent, s'empilent, tombent, gisent, se tiennent en équilibre, grimpent, s'alignent sur d'interminables rayons. Le livre sans qualité, roturier, voire grotesque parfois, côtoie le livre rare, semi-rare, assez rare, assez courant mais difficilement trouvable. Dans la catégorie « rare » se sont vendus ici – au fil des exemples qui traversent la mémoire du libraire – un livre d'heures du XIVe siècle ou un atlas aquarellé du XVIIe (100 000 francs). A La Caverne, le négoce s'effectue autour d'un petit répertoire d'expressions : *« Oh ! ça, ça cogne ! »*, signifie que vous venez de franchir le cap de l'ouvrage à 100 francs. Plus sobrement, avec *« c'est cher »*, on glisse sur le terrain de la bibliophilie où le prix de l'ouvrage est fonction de sa cote. Pour le reste, c'est à dire pour l'immense majorité des ouvrages, les tarifs n'excèdent guère 20 ou 30 francs – à moins que, dédaigneusement, on ne vous dise : *« Bof, celui-là, je vous le donne. »*

Depuis trois ans, La Caverne aux livres est le quartier général de Philippe Ferry, libraire. D'une haute stature, pourvu d'une épaisse paire de lunettes, ce latiniste féru de philosophie et de théologie réalise ici sa vocation de toujours. Issu d'une famille où se succédèrent trois générations de bibliophiles et de collectionneurs, Philippe Ferry (il se souvient subitement que sa grand-mère commanda un recueil de Verlaine illustré par Bonnard...) a abandonné ses anciennes activités de journaliste puis de directeur commercial à la Caisse des dépôts et consignations ; autant d'années *« d'ennui grassement payé »* dont il se détourne sans remords, pour se consacrer entièrement à sa seule passion.

Si d'aventure la discussion s'engage, s'il vous fait asseoir sur l'une de ses chaises mal rempaillées ou sur le canapé défoncé, vous découvrirez une face plus cachée de son activité. Le libraire vous remettra la clef de sa chapelle. La chapelle Saint-Nicolas se trouve en effet un peu plus loin, sur les hauteurs d'Auvers, près d'une ancienne léproserie, au lieu-dit hameau de Chaponval. Vous pousserez une grille qui grince et traverserez un jardin en friche où l'étroitesse du sentier est déjà une indication sur la fréquentation du lieu. La clef ouvre la porte principale de ce bâtiment adandonné du XIXe siècle, prêté par la municipalité, où Ferry et son associé – le directeur de L'Intermédiaire du livre, une librairie de la rue Bonaparte, à Paris – ont ouvert, dans la confidentialité, la plus importante librairie religieuse d'occasion européenne, avec environ 80 000 ouvrages. Ceux-ci, pour la plupart, proviennent d'anciennes bibliothèques de monastère dont les pages portent encore les sceaux. Destiné à un public plutôt spécialisé, le classement est ici plus rigoureux : histoire des religions, écrits de saints, théologie... On trouvera aussi une collection exceptionnelle de biographies (5 000 environ) qui, curiosité sociologique, furent rassemblées par d'ex-congrégations féminines... Au-dessus des rayons et des bancs où l'on pourra consulter les oraisons de Bossuet ou les poèmes visionnaires de saint Jean de la Croix, la seule présence visible est une petite statue de la vierge suspendue dans sa niche.

ÉPOPÉE SOCIALE

On l'aura compris, Philippe Ferry associe à ses talents de bibliophile un don inné de la mise en scène, ou, pour être exact, une acuité spéciale à ce que Bachelard appelle *« la poétique de l'espace »*. Point de livres sans lieux, mais encore, pour couper court au badinage de ceux qui prétendent que le livre appartient au passé, point de lieux sans livres. Le nouveau projet du libraire d'Auvers est à la mesure de cette devise qu'on lui prêterait volontiers. Il y a deux ans, Ferry a découvert dans la même région, en la vieille ville de Goussainville (Val-d'Oise), ce qu'il n'hésite pas à appeler *« un Oradour administratif »*. Si l'image est forte, la réalité ne l'est pas moins. Par l'un de ces aléas malheureux du progrès, cette charmante cité d'Ile-de-France est aujourd'hui ville morte. Hormis une PME qui semble tourner au ralenti et quelques rares silhouettes dont on ignore s'il s'agit de squatters ou d'anciens habitants, les maisons de Goussainville sont vidées et murées, l'église fermée, les rues et les deux places ombragées sont vides. A l'angle de la rue Brûlée ou de la rue du Bassin, des affiches invitent à la mobilisation ; mais il n'y a plus personne pour les regarder. Il n'est cependant pas besoin de voir le gros oiseau noir qui y est dessiné pour comprendre la situation : au-dessus des maisons, à basse altitude, un cortège ininterrompu d'avions vrombissants. Nous sommes près de Roissy, dans la trajectoire des pistes.

C'est justement là que Philippe Ferry a décidé de mettre les pieds dans le plat et de réaliser son grand projet : créer à Goussainville un village du livre. Mais les Aéroports de Paris, aujourd'hui propriétaires des maisons évacuées, n'entendent pas faire de publicité sur l'envers de ce décor. D'ailleurs, si Goussainville n'a pas déjà été rasée, elle ne le doit qu'à son église, classée monument historique, et aux protestations d'une association animée par Fabrice Tëtard, le vétérinaire local... Après deux années d'âpres négociations, les Aéroports semblent sur le point de consentir. Quoi qu'il en soit, Philippe Ferry, secondé par deux jeunes libraires chômeurs, prend le pari de prendre possession des lieux dès le mois de septembre. A cette occasion, la cité sera rebaptisée « Goussain Livre ». Ostensiblement, ce projet prend aussi les allures d'une épopée sociale : non seulement le village sera ressuscité, mais ici on créera également des emplois. En plus de ses deux auxiliaires (les *« intellos-chômeurs »*, comme il les appelle), le libraire, *via* des subventions drainées par l'association de Fabrice Tëtard, engagera les chômeurs de la région pour réaliser les travaux nécessaires à l'installation.

Initialement, le projet du village du livre, tel qu'il est formulé, est proche de la politique déjà pratiquée à La Caverne : mélanger le livre à 10 francs et la bibliophilie. Cependant, l'abondance d'espace inspire aussi des projets plus ambitieux. Ferry a déjà commencé à prendre contact avec des maisons d'édition. Sa suggestion est la suivante : ouvrir à Goussainville des boutiques où, sauvés du pilon, les invendus seraient proposés à un prix modique – certains ont déjà fait savoir que le projet ne leur déplaisait pas. Difficile en effet de ne pas souscrire à l'enthousiasme suscité par des réalisations comme La Caverne aux livres, la chapelle Saint-Nicolas ou le futur « Goussain Livre ». A cela, la raison n'apportera qu'un éclaircissement partiel. Certes, tout est bien pensé, mûri, animé des meilleures intentions... et surtout, peut-être, les librairies de Philippe Ferry sont elles-mêmes des univers de roman.

Cyril Jarton

★ *La Caverne aux livres*, 1, place de la Gare, 95430 Auvers-sur-Oise. Du jeudi au dimanche de 11 heures à 18 heures.Tél. : 34-48-02-87. *La chapelle Saint-Nicolas*, hameau de Chaponval, Auvers-sur-Oise. Chaque premier dimanche du mois, sur rendez-vous.

Lettres inédites de Vivant Denon

Plus de trois cents lettres inédites de Dominique Vivant Denon à Isabella Teotochi, qui fut la maîtresse de l'écrivain diplomate pendant son séjour à Venise, ont été découvertes à la bibliothèque de Forli, en Italie. Ces lettres, ainsi qu'un carnet de voyage, faisaient partie avec des centaines d'autres manuscrits d'un fonds privé arrivé dans cette bibliothèque au cours des années 50. Le succès du livre de Philippe Sollers *Le Cavalier du Louvre* (Plon, 1995) a attiré l'attention sur cet ensemble dont l'existence n'était connue que de quelques spécialistes italiens.

Une cinquantaine de lettres inédites adressées par Denon à la Teotochi et se trouvant à la bibliothèque de Vérone ont été, quant à elles, publiées en 1990 par Mario Dal Corso. Ce sont celles que Philippe Sollers cite dans son ouvrage. Ces lettres éparses, étalées sur plus de vingt ans, laissaient le lecteur sur sa faim. La correspondance découverte à Forli couvre une période considérable, puisqu'elle commence en 1788, année de l'arrivée à Venise de Denon, pour se terminer en 1816. Pendant vingt-huit ans, celui qui fut directeur du Musée Napoléon a très fidèlement écrit à cette sorte de Mme de Staël italienne, qui tenait à Venise l'un des salons les plus brillants de la fin du XVIIIe siècle. S'il lui a inlassablement dit son affection, Denon lui a surtout raconté longuement ce qui l'occupait quotidiennement au Louvre.

Ces lettres, dont certaines sont accompagnées de dessins, représentent un document inestimable sur l'activité artistique de Denon, son emploi du temps, ses relations à Venise et à Paris. Elles apportent aussi la preuve d'un talent littéraire et épistolaire incontestable. Editées sous la direction de Fausta Garavini, de l'université de Florence, les lettres de Vivant Denon à Isabella Teotochi seront publiées aux éditions Actes Sud, dans une nouvelle collection de « Correspondances d'écrivains », dirigée par Martine Reid, à l'occasion de l'exposition Vivant Denon qui se tiendra au Louvre au printemps 1999.

À L'ÉTRANGER

Joe McGinniss n'écrira pas l'histoire du procès O. J. Simpson

Le célèbre biographe américain Joe McGinniss vient de renoncer à 8,75 millions de francs (1,75 million de dollars) pour l'amour... du football ! Selon le journal *USA Today*, l'écrivain a renvoyé l'énorme avance que l'éditeur new-yorkais Crown Books lui avait versée pour un livre sur O. J. Simpson, accusé en 1994 d'avoir tué sa femme. McGinniss était présent tout au long du procès, mais l'incompétence des magistrats et le désordre des débats l'auraient convaincu qu'il n'avait rien à dire sur le sujet. Ce renoncement ne marque qu'un nouveau tournant dans une carrière littéraire fertile en péripéties. Après le triomphe de *Comment on « vend » un Président* (Arthaud, Paris, 1970), l'auteur, victime de son succès, a subi, une décennie durant, une série de difficultés personnelles et d'échecs littéraires. Ses tribulations ont atteint un sommet avec *The Last Brother* (Simon & Schuster, New York, 1993), un *« roman-biographie »* qui raconte, à la première personne, l'assassinat de John Kennedy du point de vue de Ted Kennedy, le frère du président. L'ouvrage avait attiré sur l'auteur la colère de Ted Kennedy, l'accusation de plagiat d'un autre biographe, et l'hostilité de la critique, qui lui a reproché son manque de professionnalisme. La carrière de cet iconoclaste semble avoir pris récemment une direction toute nouvelle. McGinniss se concentre sur sa passion : le football (*soccer*). Il écrit actuellement des articles sportifs pour le *Daily Telegraph* et le *Guardian*.

● **ALLEMAGNE : POLÉMIQUE AUTOUR DES « BOURREAUX CONSENTANTS D'HITLER »**

Le livre de Daniel Goldhagen (*Hitler's Willing Executioners*), professeur à Harvard et fils d'un rescapé de la Shoah, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Sorti aux Etats-Unis au printemps (« Le Monde des Livres » du 26 avril), il vient de paraître en Allemagne début août, chez Sieder Verlag à Berlin, et il est attendu en France, aux éditions du Seuil, en janvier. Selon cet universitaire américain, l'idée du génocide juif n'est pas seulement née de l'esprit d'Hitler et d'un nombre limité de nazis. Une bonne partie du peuple allemand y adhérait, selon lui, puisqu'existait alors outre-Rhin un antisémitisme spécifique, fondé sur une haine moins religieuse que raciale, ayant plus particulièrement des visées *« éliminationnistes »*. Cette thèse a suscité en Allemagne de vives réactions. Pour certains, tel Rudolf Augstein dans *Der Spiegel*, elle serait *« primitive »* et ne tiendrait pas compte des études effectuées depuis la guerre.

● **ALLEMAGNE : IDÉES REÇUES**

« Cinq cents malentendus, préjugés et fautes de raisonnement capitaux » ont été consignés par deux universitaires allemands, Walter Kraemer et Goetz Trenkler, dans un *Dictionnaire des erreurs populaires* qui fait actuellement fureur en Allemagne. Ces fausses vérités pourtant tenaces y sont dénoncées à l'aide d'ouvrages de référence. On apprend ainsi qu'Hitler n'a pas inventé les autoroutes, la première fut en fait construite sous la République de Weimar ; que ce n'est pas Joseph Ignace Guillotin qui donna naissance à la guillotine mais un certain Antoine Louis, d'où son surnom initial de *« Louisette »* : Guillotin n'ayant fait que convaincre les révolutionnaires d'y recourir quelques années après son invention ; enfin, que le ketchup est un produit d'origine chinoise et que les Grecs mâchaient déjà du chewing-gum.

s o m m a i r e

L'AGENDA

● **JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE, à Paris : exposition.** Au Centre d'accueil des Archives nationales se déroule une exposition sur le thème *« Vains écrits : le contrôle de la presse et du colportage sous le Second Empire »*. Elle retrace la genèse et la mise en application des lois de 1852 sur la presse politique et le colportage. Elle permet de mieux comprendre la manière dont le régime impérial a cherché à contrôler la diffusion des idées. Cette exposition est organisée à l'occasion de la parution d'un ouvrage de recherche intitulé *Le contrôle de la presse, de la librairie et du colportage sous le Second Empire 1852-1870* (60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Tél. : (16-1) 40-27-60-00).

● **DU 12 SEPTEMBRE AU 3 NOVEMBRE, à Boulogne : exposition.** Le cabinet de dessins du Musée des beaux-arts de Weimar, créé par Goethe en 1790, présentera pour la première fois une exposition des œuvres dessinées du sculpteur Paul Landowski, inspirées par une profonde pensée humaniste. Célèbre par la statue de Montaigne, rue des Ecoles à Paris, ou encore par les fontaines de la porte de Saint-Cloud, ses dessins, totalement inconnus, ont pour objectif de révéler au public un nouvel aspect de son talent. (12-14, rue Max-Blondat, 92100 Boulogne. Tél. : (16-1) 46-05-82-69).

● **LES 14 ET 15 SEPTEMBRE, à Merlieux (Aisne) : village du livre.** La quatrième édition de « Merlieux, village du livre », parrainée par Régine Deforges, propose le samedi une rencontre entre des élèves et le lauréat du prix littéraire Yves Gibeau ; le dimanche, la foire du livre, des ateliers et animations-spectacles, des expositions et des séances de dédicaces avec les auteurs seront au programme. Pour parfaire le tout, il sera possible de faire son baptême en montgolfière. (Aisne Lecture, 13, rue Armand-Brimbeuf, 02000 Laon. Tél. : (16) 23-80-15-59).

● **LES 14 ET 15 SEPTEMBRE, à Paris : journées du patrimoine.** Exceptionnellement, et pour la première fois, l'Institut de France et la Bibliothèque Mazarine ouvrent leurs portes. A cette occasion, le public est invité à découvrir documents manuscrits et imprimés sur le thème « Voyage et voyageurs à l'époque de la Renaissance ». Cette exposition a pour objectif de montrer l'extraordinaire mobilité de la société du XVIe siècle, au cours duquel étudiants, savants et lettrés, sans oublier les rois de France et leur cour, ont sillonné les routes et les mers. (IDF, 23, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. : (16-1) 44-41-43-40).